



MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



**LOI DE FINANCES N°2025-987 DU 19 DECEMBRE 2025
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2026**

**ANNEXE 9 : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE
DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
RAPPORT AU TITRE DE L'EXERCICE 2024-2025 ET
CONCOURS FINANCIERS ACCORDES PAR L'ETAT 2025-2026**

**LOI DE FINANCES N°2025-987 DU 19 DECEMBRE 2025
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2026**

**ANNEXE 9 : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE
DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
RAPPORT AU TITRE DE L'EXERCICE 2024-2025 ET
CONCOURS FINANCIERS ACCORDES PAR L'ETAT 2025-2026**

RAPPORT SEF

2024

Situation économique

et financière

des sociétés du portefeuille de l'Etat

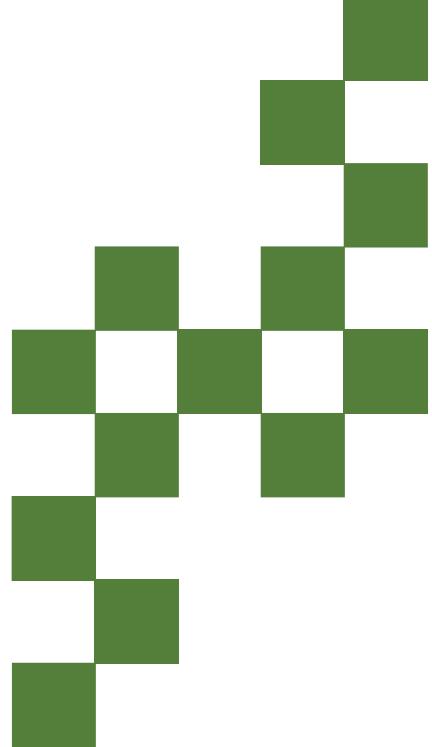
Rapport au titre de l'exercice 2024-2025

REPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



MINISTERE DU PATRIMOINE,
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



Le présent rapport a pour objet de présenter la situation économique et financière des sociétés du portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, conformément aux Lois n°2020-626 du 14 août 2020 et n°2020-886 du 21 octobre 2020 se rapportant respectivement aux Sociétés d'Etat (SODE) et aux Sociétés à Participation Financière Publique (SPFP).

En effet, ces Lois font obligation au Ministère assurant la tutelle financière desdites sociétés, de soumettre la situation des entreprises du portefeuille de l'Etat au contrôle parlementaire.

A ce titre, il est communiqué au Parlement, en annexe à la Loi de Finances, un rapport sur la situation économique et financière desdites sociétés correspondant à l'exercice comptable n-1.

Ce rapport, qui répond à cette exigence, présente successivement :

1. la liste exhaustive de toutes les entreprises du portefeuille de l'Etat visées par les lois précitées ;
2. la situation des résultats par entreprise du portefeuille de l'Etat pour l'exercice 2024, comparée à celle de l'exercice 2023 ;
3. les opérations de privatisation ;
4. les variations de capital ;
5. les engagements financiers des entreprises publiques vis-à-vis de l'Etat ;
6. les subventions et aides accordées par l'Etat à ces entreprises.

Au niveau mondial, l'activité économique au cours de l'exercice 2024 a connu une amélioration avec une dynamique toutefois fragile, principalement en raison de la persistance de pressions inflationnistes, particulièrement dans le secteur des services. Cette situation a contribué à un maintien des taux d'intérêt élevés plus longtemps que prévu au niveau des banques centrales.

L'environnement économique mondial a également été marqué par des tensions géopolitiques croissantes et une incertitude politique accrue, qui exacerbent les risques d'une inflation durable. Ces tensions, qui ont un impact direct sur les chaînes mondiales d'approvisionnement, ont induit des perturbations dans les échanges commerciaux. Les attaques récentes des rebelles Houthis du Yémen en mer rouge et dans le golfe d'Aden, qui ont perturbé les routes maritimes, illustrent la vulnérabilité de l'économie mondiale. Dans ce contexte, les dernières perspectives de l'économie mondiale publiées par le FMI en juillet 2025 estiment un accroissement du PIB mondial de 3,3% en 2024, en deçà de la réalisation de +3,5% en 2023.

Au plan national, l'activité économique continue de tirer profit de la dynamique impulsée par la poursuite du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ Gouv) et autres projets majeurs en faveur de la réduction des inégalités. Ainsi, après un taux de croissance de 6,5% en 2023, l'économie ivoirienne devrait connaître une croissance de 6,0% en 2024, en lien avec (i) la consolidation des activités économiques intérieures, (ii) la densification des politiques d'attractivité et d'accroissement des investissements directs étrangers, (iii) la mitigation des problèmes sécuritaires aux frontières nord du Pays et (iv) le renforcement de l'accès des PME et PMI aux financements.

Dans ce contexte économique, les entreprises du portefeuille de l'Etat ont consolidé leurs performances au cours de l'exercice 2024. A périmètre constant, dégageant un chiffre d'affaires en hausse de 11% par rapport à 2023, pour atteindre 8 708 milliards FCFA. Le résultat net consolidé du portefeuille de l'Etat a également connu une hausse de 21% par rapport à l'exercice précédent pour se fixer à 1 032 milliards FCFA.

Les recettes fiscales et non fiscales générées par l'activité des entreprises du portefeuille de l'Etat sont estimées à 846 milliards FCFA et se répartissent entre l'impôt BIC (40%), les impôts et taxes d'exploitation (37%), l'IRVM

associé aux dividendes mis en paiement (13%) et les dividendes nets pour l'Etat (11%). Comparées à l'exercice précédent, ces recettes fiscales et non fiscales sont en hausse de 25%, traduisant un impact plus important des entreprises du portefeuille de l'Etat en termes de contribution au financement du budget de l'Etat.

Par ailleurs, le montant des subventions notifiées par l'Etat aux entreprises publiques pour assurer leur mission d'intérêt général se fixent à 254 milliards FCFA en 2024, contre 196 milliards FCFA en 2023. Ce volume intègre notamment la subvention d'investissement à hauteur de 54,81 milliards FCFA, notifiée à l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) dans le cadre de l'alimentation en eau potable en milieu urbain et rural notamment dans les localités de Dabakala et Kahanso (District du Denguélé).

L'activité des entreprises du portefeuille de l'Etat au cours de l'exercice 2024 a également impacté les conditions de vie des populations par la création d'emplois et la facilitation de l'accès aux services essentiels.

En effet, l'effectif cumulé au sens de la masse salariale des entreprises du portefeuille de l'Etat s'élève à 53 251 employés sur l'exercice 2024 avec un impact plus important dans la création d'emplois en intégrant les apprenants (stagiaires), les emplois indirects induits et activités connexes. Le Portefeuille de l'Etat contribue également à la promotion du genre avec un taux de féminisation de 31% au niveau des postes de « Cadres », soit un tiers de l'effectif des employés occupant des fonctions dans la sphère décisionnelle.

En termes d'impact sur les conditions de vie des populations, les projets réalisés par les entreprises publiques ont permis d'améliorer l'accès aux services essentiels.

En effet, pour la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, l'ANADER a encadré plus de 630 000 exploitants, générant des revenus significatifs pour les producteurs dans divers domaines. La CIDT et la TRCI ont appuyé les producteurs des secteurs du coton et de l'hévéa, tandis que la SIVAC a poursuivi son programme de développement de la filière porcine par des campagnes de vaccination et d'insémination.

Dans le secteur pétrolier, la production de pétrole s'est accrue de près de 50% avec le concours de PETROCI et l'entrée en production du champ

baleine, tandis que la SIR et la GESTOCL ont consolidé l'approvisionnement en produits pétroliers et les conditions d'une sécurité en produits raffinés.

Le développement du capital humain et du bien-être social a également été adressé par les actions des entreprises publiques telles que l'ONEP, portant la couverture nationale en eau potable à 68 % en milieu rural et 79% en milieu urbain. Au niveau de l'assainissement, l'ONAD a intensifié les travaux de drainage et de curage, réduisant les risques d'inondation dans le District d'Abidjan. Les efforts d'inclusion sociale se sont également matérialisés par des programmes de formation et par la facilitation de l'accès aux financements des PME et start-up par le canal des sociétés INIE, CI-PME, SGPME et BNI.

En lien avec les engagements en matière de responsabilité sociétale, la LONACI a consacré plus de 5 milliards FCFA à des projets sociaux via sa fondation. Il en est de même des sociétés minières en exploitation dont la contribution au financement d'infrastructures sanitaires et divers projets sociaux est évaluée à 10,15 milliards FCFA en 2024 (contre 7,78 milliards FCFA en 2023) à travers les Fonds de Développement Locaux.

En ce qui concerne les infrastructures, les transports et le cadre de vie, l'AGERROUTE et le FER ont poursuivi l'exécution de grands projets routiers avec un taux d'avancement de 83 %, contribuant à désenclaver les régions. La SODEXAM a modernisé et réhabilité les aéroports de Bouaké, Korhogo, San Pedro et Yamoussoukro à la faveur de la CAN, tandis que les ports d'Abidjan et de San Pedro ont manutentionné 47 millions de tonnes de marchandises (+12 %). En matière d'environnement, la SODEFOR a reboisé 3 824 hectares et accru ses actions de surveillance forestière.

S'inscrivant dans le développement régional équilibré, les actions menées par les entreprises publiques ont favorisé un développement territorial plus équitable notamment par l'électrification de 638 localités supplémentaires, portant le nombre total des localités électrifiées à 8 690 localités.

Globalement, en 2024, les entreprises publiques ivoiriennes, tout comme sur les récents exercices, ont été des leviers majeurs de mise en œuvre du PND 2021-2025, en renforçant la transformation économique, les infrastructures, le capital humain, la gouvernance et le développement territorial. Ainsi ont-elles consolidé leurs performances et accentué leurs efforts dans la conduite d'actions impactant le quotidien des populations.

Cette amélioration des performances des entreprises du portefeuille de l'Etat et de leurs impacts sur les populations a été soutenue par les actions mises en œuvre par le Ministère en charge du Portefeuille de l'Etat en vue d'améliorer la gouvernance desdites entreprises. Entre autres initiatives menées au cours de l'exercice 2024, les Conseils d'Administration des entreprises publiques ont été invités à contractualiser les objectifs de performance des Directeurs Généraux au travers des Lettres de mission, gages d'engagement de ces derniers à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires à la consolidation de la performance des sociétés dont ils ont la gestion.

Les autres initiatives du Ministère en charge du Portefeuille de l'Etat sont relatives au renforcement des capacités des administrateurs représentant l'Etat, à la révision des modèles économiques des entreprises ayant une santé financière fragile et à la maîtrise des risques budgétaires et d'exposition de l'Etat.

A ce titre, le présent rapport présente la situation économique et financière détaillée, au 31 décembre 2024, des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique, leurs impacts sur le développement et le quotidien des citoyens, ainsi que les actions menées pour améliorer leur gouvernance.

En plus de la performance globale du portefeuille, le rapport présente la situation du portefeuille par segment, par secteur, par niveau de participation de l'Etat et par société.

Pour rappel, le portefeuille de l'Etat est subdivisé en cinq (5) grands segments, avec des vocations et des principes de gestion différenciés. Ces segments sont les suivants : « *Structures à caractère non commercial* », « *Opérateurs publics de services publics* », « *Opportunités de délégation de service public (DSP)* », « *Gestion patrimoniale* » et « *Champions nationaux* ».

Les sociétés du portefeuille de l'Etat ont également été regroupées en sept (7) grands secteurs, subdivisés en douze (12) sous-secteurs. Ces sous-secteurs sont : « *Agriculture et Agro-industrie* », « *Mines* », « *Eau et Assainissement* », « *Électricité* », « *Hydrocarbures* », « *Médias* », « *Autres Services* », « *Finance* », « *Technologie, Télécommunication et Poste* », « *Bâtiment et Infrastructures* », « *Transports* » et « *Tourisme et Hôtellerie* ».

Préface

Le rapport met également en lumière les perspectives au titre de l'exercice 2025 qui devrait enregistrer une amélioration des performances du portefeuille de l'Etat. Des projets d'envergure prévus au PND 2021-2025 devraient connaître leur dénouement et contribuer à dynamiser le tissu économique.

Sommaire

13

Chiffres clés

26

Performance globale

27_Impact des entreprises publiques sur le développement et les conditions de vie des populations

34_Situation financière des sociétés du portefeuille de l'Etat

40_Classement des sociétés du portefeuille de l'Etat

44_Performance prévisionnelle des entreprises publiques

56

Panoramas et fiches entreprises

15

Faits marquants

47

Enjeux liés aux finances publiques

48_ Recettes fiscales et non fiscales

48_ Recettes fiscales par secteur d'activités

49_ Recettes fiscales par niveau de participation

50_ Recettes fiscales par segment

149

Annexes

20

Panorama global

21_Présentation générale du portefeuille de l'Etat

24_Opérations en capital

52

Gouvernance des entreprises

53_Actions menées pour l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques

55_Initiatives menées par le Ministre en charge du portefeuille de l'Etat pour améliorer le pilotage de la performance des entreprises publiques

Agriculture

Agriculture et Agro-industrie

ANADER	58
CIDT	59
CI-ENGINEERING	60
CNRA	61
I2T	62
IPS (WA)	63
SIVAC	64
SODEFOR	65
TRCI	66

Mines

Exploitation et Exploration

AGBAOU	68
BONIKRO GOLD MINE	69
BONDOKOU MANGANESE	70
CMB	71
CML	72
FOREMI	73
HIRE GOLD MINE	74
IMMSA	75
PMCI	76
PMF	77
PMY	78
RMM	79
ROXGOLD SANGO	80

SM Lafigué

81

SM Lobo

82

SMD

83

SM Floleu

84

SMI

85

SMSA

86

SODEMI

87

TONGON

88

Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement

Eau et Assainissement

ONAD	90
ONEP	91
SODECI	92

Electricité

CIE	94
CI-ENERGIES	95
CIPREL	96

Hydrocarbures

GESTOCI	98
PETROCI	99
SIR	100
VIVO ENERGY	101

Média, Tourisme et Autres Services

Média

102

RTI	103	DCBR	126
IDT	104	SGPME	127
SNPECI	105	SIB	128
Autres Services	106	VERSUS BANK	129
ADCI	107		
BNETD	108		
CI PME	109		
INIE	110		
LONACI	111		
Tourisme et Hôtellerie			
SONAPIE	112		
Technologie, Télécoms, Poste et Finance			
Technologie, Télécoms et Poste	113		
AIGF	114		
ANSUT	115		
GUCE-CI	116		
ORANGE CI	117		
POSTE CI	118		
QUIPUX	119		
SNDI	120		
VITIB	121		
Finance	122		
BHCI	123		
BNI	124		
BRVM	125		
DCBR			
SGPME			
SIB			
VERSUS BANK			
Transports			
Transports	130		
ACI	131		
AERIA	132		
AGEROUTE	133		
FER	134		
OIC	135		
PAA	136		
PASP	137		
SIPF	138		
SITARAIL	139		
SOCOPRIM	140		
SODEXAM	141		
SOTRA	142		
BTP et Autres Infrastructures			
BTP et Autres Infrastructures	143		
ANAH	144		
LBTP	145		
SEMGB	146		
SGMT	147		
SOGEDI	148		

Sigles et abréviations

3G MINING	3G MINING	BM SA	BONDOUKOU MANGANÈSE SA
ADCI	AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES DE CÔTE D'IVOIRE		BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT
ADM	ADMINISTRATEUR	BNI	BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT
AELP	AFRICAN EXCHANGES LINKAGE PROJECT	BPCI	BANQUE POPULAIRE DE CÔTE D'IVOIRE
AERIA	AÉROPORT INTERNATIONAL D'ABIDJAN	BRVM	BOURSE RÉGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES
AFD	AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	BSC	BORDEREAU DE SUIVI DES CARGAISONS
AGBAOU	AGBAOU GOLD OPERATIONS SA	BTU	BRITISH THERMAL UNIT
AGEDI	AGENCE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES	CAN	COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS
AGEF	AGENCE DE GESTION FONCIÈRE	CAITA	CONSEIL DES AGENCES DE L'INFORMATION ET DES TECHNOLOGIES AFRICAINE
AGEROUTE	AGENCE DE GESTION DES ROUTES	CDLM	COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT MINIER LOCAL
AGO	AGBAOU GOLD OPERATIONS SA	CEADP	CELLULE D'EVALUATION ET D'AUDIT DES DEPENSES PUBLIQUES
AIGF	AGENCE IVOIRIENNE DE GESTION DES FRÉQUENCES RADIO ÉLECTRIQUES	FCFA	FRANC DE LA COMMUNAUTE FINANCIERE AFRICAINE (ZONE UEMOA)
AIR CI	AIR CÔTE D'IVOIRE	CIDT	COMPAGNIE IVOIRIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TEXTILES
ANADER	AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL	CIE	COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITÉ
ANAH	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT	CI-ENERGIES	CÔTE D'IVOIRE ENERGIES
ANB	ANTENNES NATIONALES DE LA BOURSE	CI-ENGINEERING	CÔTE D'IVOIRE ENGINEERING
ANSSI	AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION	CIPREL	COMPAGNIE IVOIRIENNE DE PRODUCTION D'ELECTRICITÉ
ANSTAT	AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE - CÔTE D'IVOIRE	CMB	COMPAGNIE MINIÈRE DU BAFING
ANSUT	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC	CML	COMPAGNIE MINIÈRE DU LITTORAL
APIGA	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INSTITUTIONS DE GARANTIES D'AFRIQUE	CNRA	CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE
APS	AVANT PROJET SOMMAIRE	CNStat	CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ARCOP	AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE	DCBR	DÉPOSITAIRE CENTRALE BANQUE DE RÈGLEMENT
ARRE	AUTORITÉ DE RÉGULATION, DU SYSTÈME DE RÉCÉPISSÉ D'ENTREPOSAGE	DE	DIRECTEUR EXÉCUTIF
BAD	BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	DG	DIRECTEUR GÉNÉRAL
BADEA	BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE	DGBF	DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES FINANCES
BEI	BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT	DGPE	DIRECTION GÉNÉRALE DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
BHCI	BANQUE DE L'HABITAT DE CÔTE D'IVOIRE	DHC	DISTILLATE HYDROCRACKER
BIC	BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	DMTU	DRY METRIC TONNE UNIT

DPRU	DIRECTEUR DES PROGRAMMES ET DE LA RENOVATION URBAINE	INS	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DSP	OPPORTUNITÉS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	IPS (WA)	INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES (WEST AFRICA)
DUT	DOCUMENT UNIQUE DE TRANSPORT	IRVM	IMPÔT SUR LES REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES
EDIPRESSE	EDIPRESSE SARL	ISP	SOCIÉTÉ IVOIRE SÛRETÉ PORTUAIRE
EPE	ENTREPRISE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION	IVOIRE COLTAN	IVOIRE COLTAN
EURO	MONNAIE UNIQUE DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE FORMÉE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE	IVOIRE MANGANESE	IVOIRE MANGANESE
FBO	FIXED-BASE OPERATOR	K1 MINING	K1 MINING
FDLM	FONDS DE DEVELOPPEMENT MINIER LOCAL	KT	KILOTONNE
FEMUA	FESTIVAL DES MUSIQUES URBAINES D'ANOUMABO	LACQUE	LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU
FER	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER	LBTP	LABORATOIRE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
FMI	FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	LEB	LAGUNE EXPLOITATION BONGOUANOU
FNAD	FONDS NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE	LONACI	LOTERIE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE
FNDS	FONDS NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE	MASA	MARCHE DES ARTS ET DU SPECTACLE
FODI	FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES	MCI	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
FOREMI	SOCIÉTÉ DE FORAGE MINIER	MCLU	MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME
GED	GESTION ÉLECTRONIQUE DE DONNÉES	MEER	MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
GESTOCI	SOCIÉTÉ DE GESTION DES STOCKS PÉTROLIERS	MEER	MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
GPP	GARANTIE PARTIELLE DE PORTEFEUILLE	MEFO	MINISTÈRE DES EAUX ET FORêTS
GUCE CI	GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE CÔTE D'IVOIRE	ME-MINADERPV	MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES
GUDE-PME	GUICHET UNIQUE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	MEPD	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT
HFO	HYDROFLUORO-OLEFINES (COMBUSTIBLE)	MESRS	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
HGM	HIRE GOLD MINE	MFB	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
HVA	HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMELIORÉE	MICOM	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
HVO	HYDROTREATED VEGETABLE OIL (COMBUSTIBLE)	MINEF	MINISTÈRE DES EAUX ET FORêTS
I2T	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE TROPICALE	MINHAS	MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ
IC	IVOIRE COLTAN	MIRAH	MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES
ICVM	ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE	MMPE	MINISTÈRE DES MINES, DU PÉTROLE ET DE L'ENERGIE
INIE	INSTITUT IVOIRIEN DE L'ENTREPRISE		

MOD	MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE
MOE	MAÎTRISE D'ŒUVRE
MPPEP	MINISTÈRE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES
MT	MINISTÈRE DES TRANSPORTS
MTND	MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION
NEC	NOUVEL ENGAGEMENT CLIENT
NPK	AZOTE, PHOSPHORE ET POTASSE
OIC	OFFICEIVOIRIEN DES CHARGEURS
ONAD	OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE
ONEP	OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE
OPA	ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES
ORANGE CI	ORANGE CÔTE D'IVOIRE
PAA	PORT AUTONOME D'ABIDJAN
PADSAD	PROGRAMME D'AMÉLIORATION DURABLE DE LA SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE
PANFEJ	PROGRAMME D'AUTONOMISATION NUMÉRIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES
PASP	PORT AUTONOME DE SAN-PEDRO
PCA	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PCI	POSTE DE CÔTE D'IVOIRE
PEPT	PROGRAMME ÉLECTRICITÉ POUR TOUS
PER	PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER
PETROCI HOLDING	SOCIÉTÉ NATIONALE D'OPÉRATIONS PÉTROLIÈRES DE CÔTE D'IVOIRE
PJ Gouv	PROGRAMME JEUNESSE DU GOUVERNEMENT
PMCI	PERSEUS MINING CÔTE D'IVOIRE
PME	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
PMF	PERSUS MINING FIMBIASSO

Chiffres clés du portefeuille global

03

nouvelles prises de participations



87

entreprises dans le
portefeuille de l'Etat
(SODE & SPFP)

Dont

49

entreprises publiques en 2024
(SODE, SPFP majoritaire et
SPFP minoritaire contrôlées)



702

milliards FCFA de capital social
avec 71% de participations
publiques (Vs 739 milliards FCFA
en 2023 - en baisse de 5%)

8 708

milliards FCFA de Chiffre
d'affaires cumulés
(Vs 7820 milliards FCFA en 2023-
en hausse de 11%)



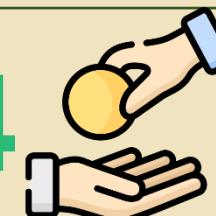
1 032

milliards FCFA de Résultats nets
cumulés
(Vs 851 milliards FCFA en 2023 -
en hausse de 21%)



254

milliards FCFA de Subvention-
Etat (Vs 196 milliards FCFA en
2023- en hausse de 30%)

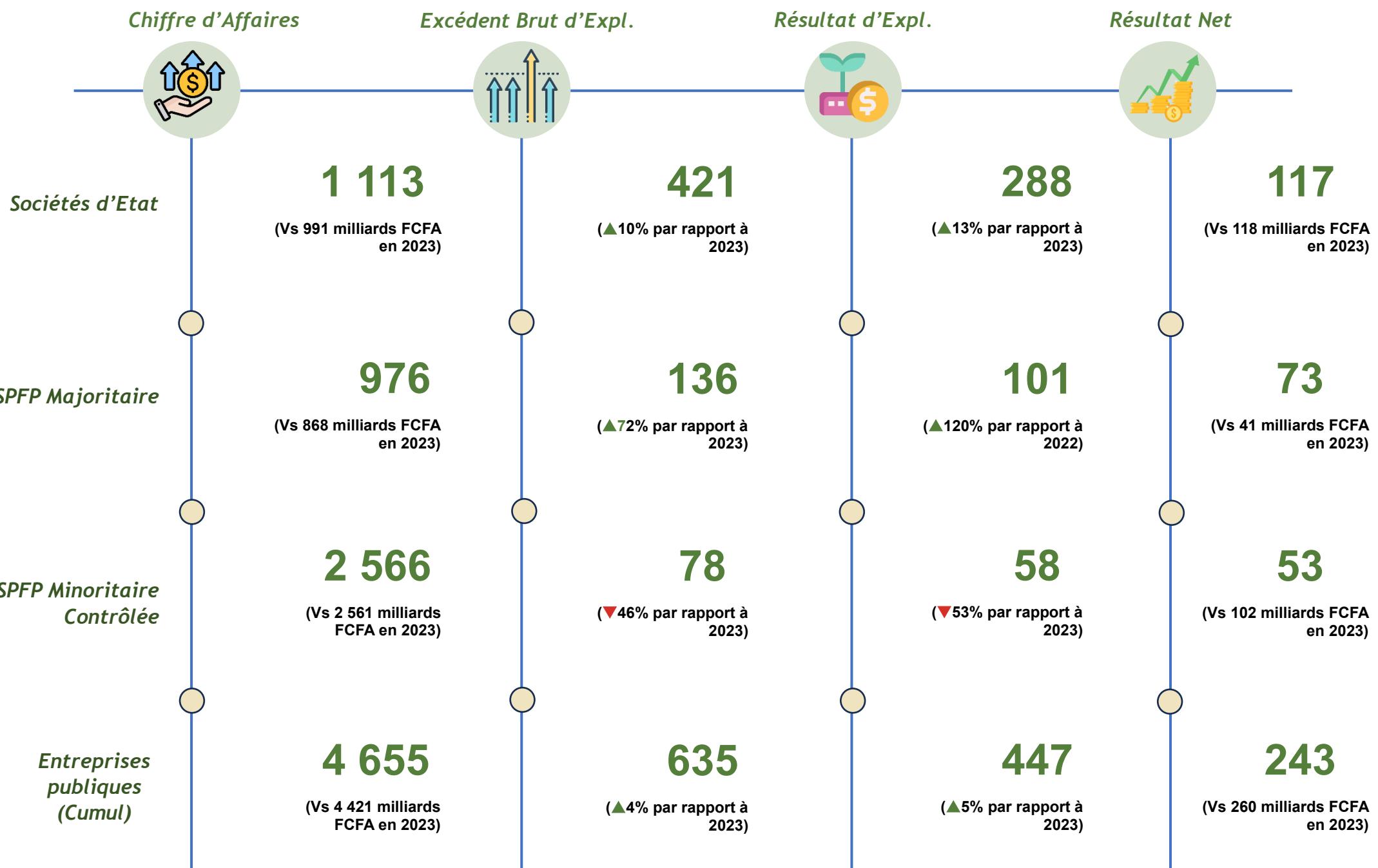


92,8

milliards FCFA de Dividendes à
recevoir par l'Etat (Vs 69,9
milliards FCFA en 2023 - en
hausse de 33%)



Données agrégées des entreprises publiques



14/02

Apport partiel d'actif de la BPCI au profit d'AFG Bank CI

Le Conseil des Ministres a adopté un décret autorisant une opération d'apport partiel d'actif de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI) au profit de la Société AFG Bank Côte d'Ivoire. Cette opération, qui concerne spécifiquement la branche dédiée aux activités bancaires, prévoit également la cession des actions à émettre à la société Atlantic Financial Group SA. Elle s'inscrit dans le cadre du processus de restructuration et de recapitalisation de l'ex-CNCE, devenue BPCI. À terme, cette initiative vise à assainir le bilan de la BPCI et à transférer son passif ainsi que ses actifs réévalués à AFG Bank Côte d'Ivoire, générant une plus-value estimée à 35,6 milliards FCFA pour l'Etat.

17/04

Cession gratuite d'une parcelle à Bessikoi au profit des ex-agents de l'ex-SOGEPE

Le Conseil des Ministres a adopté un décret autorisant la cession gratuite d'une parcelle située à Bessikoi (Cocody) au bénéfice des ex-agents de la SOGEPE, aujourd'hui CI-Energies.

Cette parcelle, d'une superficie initiale de deux (02) hectares, avait été acquise en 2009 par la SOGEPE dans le cadre d'un projet immobilier destiné à son personnel, avant sa dissolution en 2011. Cette parcelle de 2 hectares est partiellement couverte par un titre foncier définitif portant sur 1 hectare (ha) 34 ares (a) 52 centiares (ca). Conformément à la législation en vigueur, CI-Energies est autorisée à céder, à titre gracieux, les lots issus de ce morcèlement aux anciens agents ou à leurs ayants droit, en attendant la résolution des litiges affectant le reste de la parcelle.

13/03

Projet d'identification et sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat

Le Conseil des Ministres a adopté une communication relative au projet de recensement et de sécurisation du patrimoine immobilier de l'État en Côte d'Ivoire et à l'étranger. Cette initiative vise à actualiser le fichier national des biens immobiliers publics (estimés à environ 48 000 selon les projections de 2023, effectuées à partir du dernier recensement réalisé en 2014). Elle a également pour objectif de créer un système d'information exhaustif, incluant une cartographie précise, une identification détaillée et une immatriculation physique des biens. Parallèlement, un dispositif juridique spécifique sera déployé pour sécuriser ces biens. Il reposera sur une procédure simplifiée afin d'accélérer la délivrance des arrêtés d'affectation, renforcer la protection des intérêts de l'État et favoriser la mobilisation de ressources à partir de ce patrimoine.

Le projet se déployera en deux phases d'un an chacune : la première couvrira les deux (02) Districts Autonomes, les douze (12) chefs-lieux de Districts, ainsi que les villes de plus de deux cent mille (200 000) habitants (Divo, Soubié, Duékoué et Bouaflé), tandis que la seconde concernera le reste du territoire national ainsi que les biens situés à l'étranger. Le coût total est estimé à 2,3 milliards FCFA.

22/05

Prise de participation majoritaire de la SODEMI au capital de la société minière Ivoire Coltan (IC)

Le Conseil des Ministres a adopté un décret autorisant la prise de participation financière de la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) au capital de la Société Ivoire Coltan (IC), pour l'exploitation d'un nouveau gisement de colombo-tantalite découvert dans le département d'Issia.

Ce projet fait suite à des travaux de prospection menés sur le permis n° 741, qui ont permis d'identifier un gisement économique exploitable. Pour valoriser ce potentiel, la SODEMI a conclu un partenariat avec une société à capitaux chinois en vue de créer une société de droit ivoirien dénommée Ivoire Coltan (IC), dotée d'un capital de 600 millions FCFA.

01/08

Déploiement de dix unités de transformation de riz dans le cadre d'un partenariat public-privée

Le Conseil des Ministres a adopté un décret approuvant les contrats de cession d'actifs industriels et de location de terrains et bâtiments pour dix (10) unités de transformation de riz, dans le cadre d'un partenariat entre l'État et dix (10) opérateurs privés.

Ces unités, d'une capacité de cinq (05) tonnes par heure, ont été réalisées avec le soutien d'EXIMBANK Inde dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la filière riz.

Elles représentent le premier maillage industriel d'un réseau de trente (30) unités destinées à renforcer l'autosuffisance nationale en riz blanchi de qualité et à constituer des stocks de sécurité.

Les sites concernés sont situés à San-Pedro, Daloa, Vavoua, Touba, Saïoua, Ferkessédougou, Boundiali, Adzopé, Séguéla et Dimbokro.

12/06

Dissolution de l'INS et création de l'Anstat (Agence Nationale de la Statistique)

Le Conseil des Ministres a adopté deux (02) décrets relatifs à la réforme du système statistique national : l'un créant le Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS), et l'autre instituant le Conseil National de la Statistique (CNStat).

Ces décisions s'inscrivent dans une dynamique de modernisation du dispositif statistique du pays, à travers la mise en place de trois (03) structures clés : l'Agence Nationale de la Statistique (qui remplace l'INS), le FNDS et le CNStat.

L'ANSTAT devient désormais l'organe central chargé de la coordination technique du système statistique national, avec un mode de gestion souple.

16/10

Rénovation de l'ex-hôtel SIETHO de Dimbokro : approbation d'une concession avec le secteur privé

Le Conseil des Ministres a approuvé la convention de concession entre l'État de Côte d'Ivoire et le groupe privé FAMAH LA RENAISSANCE SA, portant sur la réhabilitation et l'exploitation de l'ex-hôtel SIETHO de Dimbokro.

Cette convention prévoit la rénovation des bâtiments existants, l'extension des infrastructures pour augmenter la capacité d'accueil, ainsi que l'exploitation, l'entretien et la modernisation de l'ensemble du complexe hôtelier.

Le coût global de l'investissement, entièrement pris en charge par le partenaire privé, s'élève à trois (03) milliards FCFA.

La mise en œuvre de cette convention s'inscrit dans le cadre légal des partenariats public-privé.

30/10

Adoption de décret portant création de l'ANSSI

Le Conseil des Ministres a adopté un décret portant création de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), désormais structure centrale en matière de cybersécurité.

L'ANSSI regroupe les missions autrefois réparties entre plusieurs entités, telles que la lutte contre la cybercriminalité et la protection des systèmes d'information.

Elle est chargée de coordonner les actions de sécurité, de gérer les crises, de protéger les infrastructures critiques et d'assurer la prévention et la réponse aux incidents dans les secteurs public et privé.

30/10

Réforme du cadre juridique de la cybersécurité

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Cybersécurité 2021-2025, le Conseil des Ministres a adopté une ordonnance modifiant les articles trois (03) et dix-sept (17) de l'ordonnance n° 2017-500 du 2 août 2017 sur les échanges électroniques, et abrogeant l'article 50 de la loi n° 2013-546 du 30 juillet 2013 sur les transactions électroniques.

Cette réforme vise à renforcer la coordination des actions de cybersécurité en confiant toutes les missions auparavant partagées entre plusieurs entités à une structure unique spécialisée dans la sécurité des systèmes informatiques. L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) est ainsi créée en vue de préserver la stabilité socioéconomique du pays, contre les menaces de cybersécurité en perpétuelle évolution.

20/11

Désignation d'un administrateur indépendant à la SGPME

Le Conseil des Ministres a adopté un décret portant modification de l'article 7 du décret n° 2022-261 du 13 avril 2022 portant création de la Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises, en abrégé SGPME.

Ce décret régularise le nombre des administrateurs de la SGPME à douze (12), conformément à la Circulaire n°01-2017/CB/C relative à la gouvernance des établissements de crédit et compagnies financières de l'UMOA, qui fixe le nombre des administrateurs indépendants au tiers (1/3) des membres des organes délibérants de ces établissements.

Aussi, en application de ces dispositions, un poste d'administrateur indépendant supplémentaire a été créé au sein du Conseil d'Administration de la SGPME.

19/12

Adoption de décret portant Financement du GUDE-PME

Le Conseil des Ministres a adopté un décret portant la ratification d'une convention de crédit de 80 millions d'euros, soit cinquante-deux milliards quatre cent soixante-seize millions cinq cent soixante mille (52 476 560 000) francs CFA, signée avec l'Agence Française de Développement pour financer le projet GUDE-PME.

Ce projet ambitionne de soutenir une croissance économique équitable et durable, en créant un cadre propice à l'épanouissement des entreprises locales. Il permettra de simplifier l'accès au financement pour les micros, petites et moyennes entreprises, de leur fournir un accompagnement par l'État (notamment via CI PME) et de faciliter l'accès au financement avec le concours de SGPME.

05/12

Attribution de sept (07) nouveaux permis de recherche

Le Conseil des Ministres a adopté sept (07) décrets portant attribution de permis de recherche minière à diverses entreprises, pour une durée de quatre (04) ans, conformément aux exigences techniques et environnementales.

Les permis portent notamment sur l'exploration de l'or, du lithium, de l'étain et du wolfram dans plusieurs départements, aux bénéfices des sociétés NESDAVE MINING SARL, SODEMI, TROPIC MINING GROUP SA et GLOBAL ENERGY ET MINERALS SARL (GEM SARL).

19/12

Cession des parts de l'Etat au capital de VERSUS BANK

Le Conseil des Ministres a autorisé la cession des 52,89% de parts détenues par l'État dans le capital de Versus Bank au profit de HARVEST Capital Holding, pour un montant de 8,5 milliards de francs CFA.

L'opération inclut également un engagement ferme du repreneur à investir un montant de 10 milliards FCFA dans la banque.



PANORAMA

GLOBAL

Panorama Global

Présentation générale du
portefeuille de l'Etat

Opérations en capital



Présentation générale du portefeuille de l'Etat

Un portefeuille composé de 87 sociétés, dont 27 sociétés d'Etat et 60 sociétés à participation financière publique

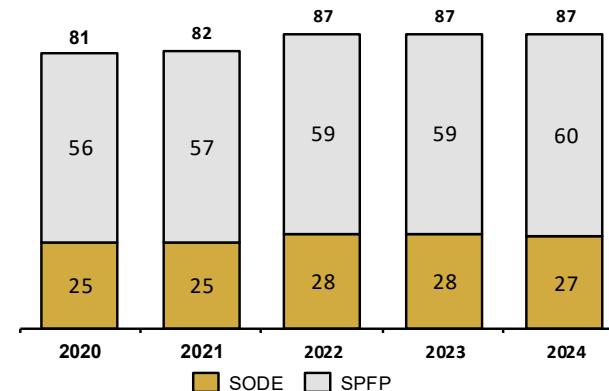
Au 31 décembre 2024, le portefeuille de l'Etat était constitué de **87 sociétés**, tout comme en 2023. L'année 2024 a vu la dissolution de l'INS, le retrait d'EDIPRESSE du portefeuille de l'Etat, la liquidation de la SONITRA ainsi que la création de trois sociétés minières (3G MINING, IVOIRE COLTAN et K1 MINING).

Le nombre de sociétés du portefeuille de l'Etat a évolué, sur la période 2019-2024, comme suit :

- Sortie¹ de l'Etat de Côte d'Ivoire du capital social de onze (11) entités, à savoir :
 - 2019 : Yaouré Mining ;
 - 2020 : WFCI et NDCI ;
 - 2022 : SODERTOUR-LACS, SPDC, FODI et SICOGI ;
 - 2023 : BPCI ;
 - 2024 : INS, EDIPRESSE, SONITRA.
- Entrée² de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital social de dix-sept (17) entités, à savoir :
 - 2019 : SMD et PMY ;
 - 2020 : GUCE-CI ;
 - 2021 : SMF ;
 - 2022 : SM Lobo, SM Lafagué, PMF, Roxgold Sango, SGPME, CI-PME, SONAPIE, SOGEDI et ANAH ;

- 2023 : SOCITA ;
- 2024 : 3G MINING, IVOIRE COLTAN et K1 MINING.

Graphique 1 : Evolution du portefeuille de 2020 à 2024



*SODE : société d'Etat **SPFP : société à participation financière publique

Un niveau de participation financière publique moyen de 71% dans un capital social cumulé d'environ 701,8 milliards FCFA

Le montant total du capital social cumulé des 87 sociétés du portefeuille de l'Etat se situe à 701,8 milliards FCFA, contre 739,2 milliards FCFA en 2023.

La quote-part publique dans ce capital s'élève à 498,1 milliards FCFA, soit un niveau de participation moyen de 71%, contre 540,4 milliards FCFA en 2023.

¹ Sortie par dissolution, liquidation, cession de la totalité des parts de l'Etat ou non-conformité de la forme sociétale.

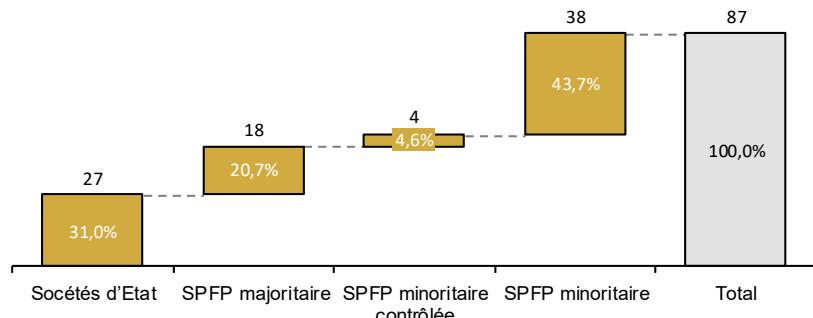
² Entrée par prise de participations ou création de sociétés nouvelles.

Un portefeuille constitué de vingt-sept (27) sociétés d'Etat

En 2024, le portefeuille de l'Etat est constitué de vingt-sept (27) sociétés d'Etat (SODE) et soixante (60) sociétés à participation financière publique (SPFP), dont dix-huit (18) majoritairement détenues, quatre (4) participations minoritaires contrôlées par l'Etat et trente-huit (38) participations minoritaires simples.

Ensemble, les SODE, SPFP majoritaire et SPFP minoritaire contrôlées sont au nombre de cinquante (49) et regroupées sous le vocable d'« entreprises publiques ».

Graphique 2 : Répartition des sociétés selon le niveau de participation de l'Etat, en 2024



*SPFP : société à participation financière publique

Le portefeuille de l'Etat compte vingt-sept (27) SODE en 2024, en raison de la dissolution de l'INS. Le capital social de ces SODE est entièrement détenu par l'Etat, qui en est l'unique actionnaire, conformément à la Loi n°2020-626 du 14 août 2020, portant définition et organisation des sociétés d'Etat.

Le nombre de SPFP est passé à soixante (60) sociétés avec le retrait de SONITRA et d'EDIPRESSE, parallèlement à l'entrée de 3G MINING, IVOIRE COLTAN et K1 MINING. Ces sociétés sont régies par la Loi

n°2020-886 du 21 octobre 2020 relative aux sociétés à participation financière publique. Elles revêtent trois (3) formes selon le niveau de la participation financière publique :

- Les SPFP majoritaire – participation supérieure à 50% du capital social et inférieure à 100% – au nombre de dix-huit (18) en 2024 ;
- les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat, sans lien obligatoire avec le niveau de participation financière publique – au nombre de quatre (4) en 2024 ;
- les SPFP minoritaire – participation financière publique autres que les SODE, SPFP majoritaire et sociétés contrôlées par l'Etat – au nombre de trente-huit (38) en 2024.

La participation financière publique se répartit comme suit :

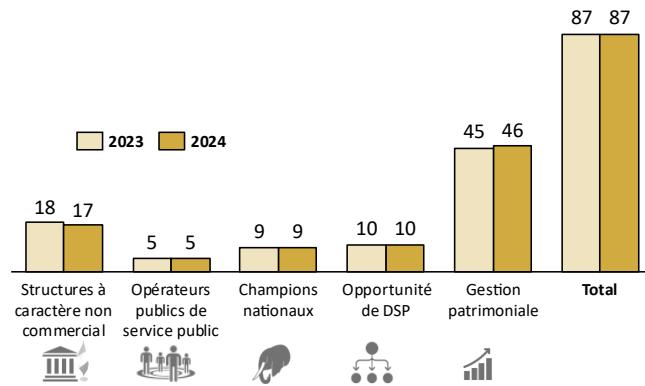
- SODE : 294 milliards FCFA ;
- SPFP majoritaire : 166,7 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat : 19 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire : 18,4 milliards FCFA.

Des montants de participations financières publiques distribués équitablement entre les différents segments...

Pour rappel, les sociétés du portefeuille de l'Etat sont classées en cinq (5) segments. Il s'agit des segments « Champions nationaux », « Gestion patrimoniale », « Opérateurs publics de service public », « Opportunités de délégation de service public (DSP) » et « Structures à caractère non commercial ».

Comme présenté dans le graphique ci-après, le nombre de sociétés est réduit d'une (1) unité entre 2023 et 2024 dans le segment « Structures non commerciales » du fait de la dissolution de l'INS. En revanche, le nombre de sociétés dans le segment « Gestion patrimoniale » est passé de 45 en 2023 à 46 en 2024, suite à la création de trois (3) sociétés minières (3G MINING, IVOIRE COLTAN et K1 MINING) et au retrait d'EDIPRESSE et de la SONITRA.

Graphique 3 : Evolution du portefeuille de 2023 à 2024 selon les segments



Malgré leur nombre relativement peu élevé (9), les sociétés du segment « Champions nationaux » détiennent la plus grande part (34,6%) de la participation financière publique. En effet, la participation financière publique par segment, par ordre décroissant, se répartit comme suit :

1. Champions nationaux : 172,6 milliards FCFA ;
2. Opportunité de délégation de SP : 122,7 milliards FCFA ;
3. Structures non commerciales : 114,4 milliards FCFA ;
4. Gestion Patrimoniale : 64,8 milliards FCFA ;
5. Opérateurs publics de service public : 23,6 milliards FCFA.

...mais concentrés dans les sous-secteurs « Transports », « Finances » et « Technologie, Telecom et Poste »

Le portefeuille de l'Etat est subdivisé en sept (7) secteurs, à savoir les secteurs « Agriculture », « BTP et Autres Infrastructures », « Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement », « Média, Tourisme, Hôtellerie et Autres Services », « Mines », « Technologie, Télécom, Poste et Finance » et « Transports ». Ces sept (7) secteurs se subdivisent à leur tour en douze (12) sous-secteurs présentés dans le tableau ci-dessous.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, la majeure partie des sociétés du portefeuille de l'Etat évolue dans le sous-secteur « Mines » (24). Viennent ensuite les sous-secteurs « Transports » (12), « Agriculture et agro-industrie » (10), « Technologie, Telecom et Poste » (8), « Finances » (7), « Bâtiments & Infrastructures » (6), « Autres services » (5), « Hydrocarbures » (5), « Média » (3), « Eau et assainissement » (3), « Electricité » (3) et « Tourisme et Hôtellerie » (1).

Tableau 1 : Evolution du portefeuille de 2023 à 2024 selon les secteurs d'activités

Secteurs /Sous-secteurs	2023	2024
Agriculture	10	10
Agriculture et agro-industrie	10	10
BTP et autres infrastructures	7	6
Bâtiment & Infrastructures	7	6
Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement	11	11
Eau et assainissement	3	3
Electricité	3	3
Hydrocarbures	5	5
Média, Tourisme et Hôtellerie et Autres Services	11	9
Autres services	6	5
Média	4	3
Tourisme et Hôtellerie	1	1
Mines	21	24
Mines	21	24
Technologie, Télécom, Poste et Finance	15	15
Finance	7	7
Technologie, Télécoms et Poste	8	8
Transports	12	12
Transports	12	12
Total général	87	87

La participation financière publique est dominée par le sous-secteur « Transports », qui contribue à plus du tiers (40%) dans la formation du capital public qui se répartit comme suit :

- Transports 198,9 milliards FCFA
- Technologie, Télécom et Poste 102,7 milliards FCFA
- Finance 83,4 milliards FCFA
- Hydrocarbures 51,9 milliards FCFA
- Electricité 26,4 milliards FCFA
- Média 10,7 milliards FCFA
- Bâtiment & Infrastructures 8,8 milliards FCFA

- Agriculture et agro-industrie	7,6 milliards FCFA
- Autres services	3,5 milliards FCFA
- Mines	2,8 milliards FCFA
- Eau et assainissement	1,3 milliard FCFA
- Tourisme et Hôtellerie	50 millions FCFA

Le nombre de sociétés retenues pour évaluer la performance du portefeuille de l'Etat au 31 décembre 2024 est de quatre-vingt-un (81), dont cinq (5) ayant transmis des données provisoires : AGBAOU, FOREMI, SM LOBO, SNPECI et SONAPIE.

La situation financière de sept (7) sociétés n'a pas pu être prise en compte dans l'élaboration du présent rapport. Il s'agit de :

- **SOCITA, AGEF et SIFAL** : en raison de l'indisponibilité des données à la date de l'élaboration du présent rapport ;
- **K1 MINING, IVOIRE COLTAN et 3G MINING** : société nouvellement créée dont le fonctionnement n'atteint pas un exercice comptable à fin 2024.

Opérations en capital

Deux (2) opérations d'augmentation de participation financière publique

En 2024, la participation financière publique au capital de la Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB) a augmenté en passant de 81% à 82%, soit un gain en capital de 7 350 000 FCFA en valeur nominale.

De même, une augmentation de la participation financière publique a été opérée au capital de l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC), passant de 20% à 56,2%, soit un gain en capital de 272 491 880 FCFA.

Trois (3) augmentations de capital social

La Société Ivoirienne de Banque (SIB) a procédé à une augmentation de son capital par incorporation des réserves. Son capital social est passé de 10 milliards FCFA à 20 milliards FCFA en 2024.

VERSUS BANK a procédé à une augmentation de son capital souscrit qui passe de 10 milliards FCFA à 20 milliards FCFA en 2024.

L'OIC a procédé à l'augmentation de son capital social de 252,74 millions FCFA pour se fixer à 752,74 millions FCFA en 2024.

Une (1) Réduction de capital

La Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) a procédé à une réduction de son capital souscrit qui passe de 83,44 milliards FCFA à 28,23 milliards FCFA en 2024, en vue d'obtenir des capitaux propres supérieurs à la moitié de son capital social. Cette opération s'inscrit dans la poursuite du rétablissement des capitaux propres de la banque après l'augmentation de capital de 30,26 milliards FCFA en 2023.



PERFORMANCE

GLOBALE

Performance globale

Impact des entreprises publiques sur le développement et les conditions de vie des populations

Situation financière des sociétés du portefeuille de l'Etat

Classement des sociétés du portefeuille de l'Etat
Performance

Performance prévisionnelle des entreprises



Impact des entreprises du portefeuille de l'Etat sur le développement et les conditions de vie des populations

Les entreprises du portefeuille de l'État jouent un rôle stratégique dans le développement socioéconomique du pays. En 2024, elles ont contribué à la création d'emplois et à la réduction des inégalités entre les genres, tout en stimulant les secteurs prioritaires tels que l'agriculture, la mobilité urbaine, le logement et les PME.

Parallèlement, elles assurent la disponibilité et la qualité des infrastructures essentielles dans des domaines clés : transport routier, électricité, eau potable, assainissement, technologies de l'information et de la communication (TIC) et industrie. Leur action soutient ainsi la croissance inclusive et renforce la compétitivité de l'économie nationale.

❖ Le portefeuille de l'Etat affiche un effectif cumulé de 53 251 employés sur l'exercice 2024

Les entreprises du portefeuille de l'Etat, à travers les emplois directs et indirects, contribuent à la mise en œuvre de la vision du Gouvernement en matière de création d'emplois (Pilier II du PND 2021-2025), et plus généralement dynamisent le tissu économique en Côte d'Ivoire.

En effet, les emplois directs créés par les entreprises du portefeuille de l'Etat ressortent à 53 251³ pour l'ensemble des 11 secteurs d'activités couverts. Le secteur qui génère le plus d'emplois est celui des « Transports » avec un effectif de 14 997 emplois à fin 2024, tiré par la SOTRA qui, à elle seule, compte 7 985 salariés. Le secteur des « Mines » est le deuxième pourvoyeur d'emplois avec un effectif de 7 402 salariés, répartis entre vingt-neuf (29) sociétés minières. Le secteur de l'« Agriculture » occupe la troisième place avec un effectif de 6 694 emplois à fin 2024 dont l'ANADER (2 623 employés), le CNRA (1 560 employés) et la CIDT (1 107 employés). Le secteur de l'« Electricité », quant à lui, ressort en quatrième position avec 6 438 employés à fin 2024, dont 5 666 employés pour la CIE. Les secteurs

qui concentrent le moins d'emplois directs, comparativement à l'effectif cumulé par le portefeuille de l'Etat, sont les suivants : « Media », « Tourisme et Hôtellerie » et « Bâtiment et infrastructures » avec des proportions respectivement de 2,4% (1 274 employés), 2,3% (1 210 employés) et 2,1% (1 098 employés).

En outre, il ressort de l'analyse par type de sociétés que les Sociétés à Participation Financière Publique Minoritaire (SPFPMin) se classent comme premier pourvoyeur d'emplois générés par le portefeuille avec 22 838 emplois (soit 43%), suivies des Sociétés à Participation Financière Publique Majoritaire (SPFPMaj) avec un effectif de 15 995 emplois créés (soit 30%).

Par ailleurs, il importe de souligner que l'impact des entreprises publiques dans la création d'emplois est beaucoup plus important en intégrant les apprenants et travailleurs occasionnels et en tenant compte de la création d'emplois indirects et activités connexes. A titre d'exemple, la société VIVO Energy, à elle seule, crée plus d'un millier d'emplois à travers son réseau de 254 stations-services réparties sur l'ensemble du territoire en sus des emplois directs qui se chiffrent à 322 à fin 2024. Il en est de même concernant Air Côte d'Ivoire dont l'activité contribue à créer un grand nombre d'emplois indirects via les réseaux d'agences commerciales et à dynamiser l'économie touristique, en sus d'un effectif de 612 emplois directs à fin 2024.

❖ Avec un taux de féminisation de 31% au niveau des postes de type « Cadres », le Portefeuille de l'Etat affirme son engagement en faveur de la promotion du genre.

Au niveau des ressources humaines employées par les entreprises du portefeuille de l'Etat, 11 851 sont des femmes, soit un taux global de féminisation de 22% sur les 53 251 salariés que compte le portefeuille de l'Etat sur l'exercice 2024. Cinq (5) secteurs comptent plus de 30% de femmes parmi leurs effectifs. Il s'agit des secteurs « Finance (47%) », « Autres services (35%) », « Média (32%) », « Technologie, Télécom et Poste (31%) » et « Tourisme et Hôtellerie (31%) ».

³ Emplois à fin 2024 au sens de l'effectif masse salariale des entreprises du portefeuille de l'Etat.

D'une manière générale, le taux de féminisation au niveau des sociétés du portefeuille de l'Etat s'améliore davantage pour se situer à près d'un tiers en se référant uniquement à la catégorie socioprofessionnelle « Cadres ».

En effet, l'effectif de femmes occupant une fonction de cadre s'élève à 4 152 pour un effectif de 13 588 employés appartenant à ladite catégorie socio-professionnelle, soit un taux de féminisation de 31%. Ce taux est supérieur à celui de la représentativité des femmes comparé à d'autres secteurs et institutions. A titre d'exemple, ce taux est supérieur à celui de la représentativité des femmes au niveau du Parlement (11,37% en 2023), du Sénat (19,19% en 2023) et bien d'autres.

Ainsi, le portefeuille de l'Etat présente des caractéristiques favorables à la promotion du genre en Côte d'Ivoire qui, pour rappel, a été réaffirmée avec l'adoption de « la Politique Nationale sur l'Égalité, l'Équité et le Genre (PNEEG 2024-2030) » visant à intégrer la dimension genre dans tous les secteurs de la vie publique et privée, en particulier dans les sphères décisionnelles.

❖ Une contribution significative des entreprises du portefeuille de l'Etat à l'amélioration des conditions de vie des populations

Les entreprises publiques ont, à l'instar des exercices précédents, mis en œuvre diverses actions en faveur du développement et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au niveau social, conformément à sa mission, l'**ANADER** a poursuivi ses activités de professionnalisation des exploitants et organisations professionnelles agricoles, ainsi que la vulgarisation des innovations technologiques issues des activités de recherche. Au titre de l'exercice 2024, environ 630 991 exploitants agricoles ont bénéficié du conseil agricole de l'**ANADER** contribuant à l'amélioration de leurs revenus, notamment :

- (i) le manioc : la production vendue s'élève à 2 891 472 tonnes pour un chiffre d'affaires de 115,6 milliards FCFA, soit une progression de 344,5% par rapport à 2023 ;
- (ii) le maïs : la production vendue s'élève à 514 705 tonnes, pour un chiffre d'affaires de 77,2 milliards FCFA, soit une hausse de 29% par rapport à 2023 ;

- (iii) le riz : la production vendue s'élève à 397 983 tonnes, pour un chiffre d'affaires de 73,8 milliards FCFA, en augmentation de 61%, relativement à 2023 ;
- (iv) la viande porcine : la production vendue a atteint 1 118 tonnes pour un chiffre d'affaires de 2,7 milliards FCFA, soit une hausse de 27,77% par rapport à 2023 ;
- (v) la viande de volailles : la production commercialisée s'élève à 1 507 tonnes pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards FCFA, soit une hausse de 124,41% en comparaison à 2023.

Dans la filière coton, la CIDT a, en 2024, assuré l'encadrement de 16 261 producteurs, pour une superficie emblavée de 45 046 hectares. La production totale de coton graine s'élève à 32 715 tonnes ; ce qui a généré, pour les producteurs, des revenus estimés à 10,51 milliards FCFA en léger repli par rapport au montant de 11,26 milliards FCFA estimé en 2023.

La TRCI a également mené en 2024, des activités de conseil agricole en faveur de 23 834 producteurs villageois cultivant une superficie de 1 012 hectares, avec pour objectif d'améliorer les revenus de ces derniers par la promotion des bonnes pratiques.

Au niveau de la filière porcine, la SIVAC a abattu 38 644 porcs (+9,4%) et effectué la saisie de 11 558 organes impropre à la consommation, contribuant ainsi à l'accès dans des meilleures conditions sanitaires de la troisième protéine animale la plus consommée en Côte d'Ivoire, après respectivement les viandes de bœuf et de la volaille. Elle a également assuré l'encadrement (formation et sensibilisation) de 61 personnes membres de la coopérative d'éleveurs de l'Indenié-Djuablin et mis à disposition des éleveurs de porcs 33 reproducteurs génétiquement améliorés aux éleveurs de porcs.

Sur le plan environnemental, la SODEFOR a procédé en 2024 au reboisement de 3 824 hectares de forêt (-56%) et mené des actions de protection des forêts à travers la réalisation de 1 102 missions d'identification (-9,4%) et de 31 patrouilles de sécurisation (+14,8%). Ces actions contribuent à l'atténuation des effets du changement climatique.

Dans le secteur de l'eau potable, l'ONEP a achevé huit (8) projets financés par des bailleurs et quatorze (14) projets financés par l'Etat. Pour

rappel, ces projets ont, pour la grande majorité, démarré en 2023 pour un budget global de 404,69 milliards FCFA. Les projets les plus significatifs se sont matérialisés par (i) la mise en service de 82 Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans le cadre du Projet d'Hydraulique Rural Café Cacao (ii) le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan dans le cadre du projet FLUENCE (station de pompage, usine de traitement, pose des canalisations, réservoir) et (iii) une composante AEP Sinfra-Gagnoa (Prise d'eau, Station de traitement, Réservoir, Pose de conduite de distribution, Branchements subventionnés). En 2024, ces réalisations en milieu urbain ont permis le renforcement du réseau pour un linéaire de 8 529 Km tous diamètres confondus, le déplacement d'environ 15 000 branchements existants pour les rendre aux normes nationales d'urbanisation et le raccordement de 6 541 branchements subventionnés. En milieu rural, les travaux menés en 2024 ont permis l'installation de 45 stations d'eau potable à pompage solaire, la maintenance et la réparation d'environ 7 000 PMH et le remplacement de 222 PMH dont certaines par des stations de pompage solaire. Au total, plus de 9 millions d'habitants de la ville d'Abidjan et des villes de l'intérieur du pays ont enregistré une amélioration de leurs conditions d'accès à l'eau potable. L'ensemble de ces réalisations ont permis d'atteindre un taux de couverture de 68% en milieu rural et 79% en milieu urbain.

Dans le domaine de l'assainissement, l'ONAD a conduit plusieurs projets dont sept (7) sont entièrement réalisés pour un montant total engagé de plus de 3,4 milliards FCFA. Il s'agit, entre autres, de (i) l'étude d'aménagement du grand talwelq d'abobo et d'aménagement du canal Camp militaire Koweït, (ii) les travaux d'urgence liés aux aléas climatiques, (iii) les travaux de sécurisation du barrage écrêteur de la Palmeraie Rosiers, (iv) les travaux de curage de la cuvette de Palmeraie rosiers (v) les travaux de curage de la cuvette de Danga, (vi) l'installation et maintenance de système de vidéo surveillance des ouvrages primaires d'assainissement et de drainage et (vii) la libération des emprises des réseaux et ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales dans le District d'Abidjan. L'ensemble des travaux menés ont contribué à atteindre un volume de 407 000 m³ de produits de curage, réaliser plus de 14 km de réseaux d'eaux (pluviales et usées) et raccorder 1 901 ménages au réseau d'eaux usées dans le cadre du Programme PADSAD (Programme d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage).

Dans le secteur de l'électricité, les travaux et investissements réalisés par **CI-ENERGIES** se chiffrent à 252 milliards FCFA en 2024 et se répartissent principalement dans les segments transport, distribution urbaine et électrification rurale. Ainsi, au niveau du transport et de la distribution urbaine, les capacités ont augmenté respectivement de 218 MVA et 183,6 MVA en 2024. En ce qui concerne l'électrification rurale, 638 localités supplémentaires ont été électrifiées en 2024, portant le nombre total des localités électrifiées à 8 690. Le taux de couverture nationale qui en résulte s'établit à 94,3% contre 88,1% en 2023. Quant au taux d'accès à l'électricité, il est passé de 97,2% en 2023 à 98,8%.

Concernant l'amont pétrolier, **PETROCI** a marqué en 2024 une étape majeure avec la mise en production de la phase 2 du champ Baleine (CI-101 et CI-802), permettant d'atteindre 50 000 barils de pétrole brut et 70 millions de pieds cubes de gaz par jour. Ces opérations, combinées à une année pleine d'exploitation, contre seulement quatre mois en 2023, ont porté la production nationale à **16 154 986 barils** (soit **44 139 barils/jour**), en hausse de **49,84 %** par rapport à 2023.

Au niveau de l'aval pétrolier, la **SIR** a poursuivi la construction du complexe d'hydrodésulfuration (HDS) et le coût total engagé se chiffre à 295 milliards FCFA pour un taux de réalisation physique de 46,5% à fin 2024. La mise en service de ce complexe envisagé pour 2025 devrait réduire significativement la teneur en soufre dans les produits pétroliers et atteindre la cible de 10 ppm de soufre comme prévu par les normes communautaires et contribuer ainsi à améliorer la qualité de l'air et de la santé publique.

En ce qui concerne le stockage, la **GESTOCI** a finalisé les travaux de construction d'un réservoir de 20 000 m³ de super au dépôt de Yamoussoukro. Quant au projet de construction d'un nouveau poste de chargement butane au Terminal Pétrolier d'Abidjan Vridi, il a été réalisé à 81%. Ces investissements mis en œuvre par la GESTOCI visent à renforcer la couverture nationale et de l'hinterland en produits pétroliers raffinés et tendre vers les niveaux requis de stocks de sécurité. Par ailleurs, la GESTOCI a achevé, en 2024, les travaux de « boosting » du réseau pipeline reliant les dépôts d'Abidjan et de Yamoussoukro, améliorant significativement l'approvisionnement de ce dernier. Cette optimisation a permis d'accroître les réceptions de super à Yamoussoukro de 12,77 % en passant de 776 896 m³ en 2023 à 876 087 m³ en 2024.

Les actions des entreprises du portefeuille de l'Etat ont également impacté le secteur des infrastructures routières.

En effet, le portefeuille de projets d'investissement de l'**AGEROUTE** a connu un taux d'avancement physique de 83,25% contre 76,73% en 2023. Quinze (15) projets majeurs ont été achevés au cours de l'exercice 2024 avec notamment la construction de deux (02) échangeurs (Macaci, Faya) et les travaux de renforcement de la côte : section Grand Lahou - Fresco.

En ce qui concerne les travaux d'entretien routier, le FER a poursuivi la mobilisation des ressources pour l'exécution des travaux de renforcement du réseau. En 2024, 321 milliards FCFA ont été mobilisés pour le Financement du PER et les travaux sur les routes concédées. Ainsi, pour améliorer la circulation sur l'autoroute du nord, la phase 1 de la réhabilitation de la section Gesco-Attinguié et les travaux d'élargissement des gares de péages d'Attinguié ont été réalisés. Le FER a également financé des travaux de reprofilage dans diverses localités, initié des campagnes de surveillance du réseau routier et procédé au traitement de nids de poules et actions de curage de caniveaux.

Concernant le transport urbain, la SOTRA a accru sa capacité opérationnelle afin de répondre efficacement à la demande nationale. En plus des lignes de bus ouvertes par la société dans les villes de l'intérieur du pays (Bouake, Yamoussoukro, San Pédro...), elle a étendu son réseau du grand Abidjan à la commune de SONGON. Ce large réseau lui a permis de transporter plus de 305 millions de passagers en 2024.

S'agissant du transport ferroviaire, la SITARAIL a déployé des efforts pour l'amélioration des conditions d'exploitation. Elle a engagé des travaux de maintenance qui ont permis d'augmenter le parc de matériel roulant. Ces actions ont été couplées aux efforts mis en œuvre par l'Etat et les bailleurs de fonds en vue de redynamiser le trafic ferroviaire et la sauvegarde de la voie ferrée à travers le financement des travaux de réhabilitation des zones à dégradation avancée. Un suivi de ces travaux a été opéré par le biais de la **Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF)**.

Toujours dans les services de transport, AIR CI a poursuivi son processus de modernisation et de renforcement de ses performances opérationnelles, et ce, malgré un contexte marqué par des contraintes géopolitiques et une intensification de la concurrence. La compagnie a

transporté **693 746** passagers, soit une progression de **6%** par rapport à 2023 et a engagé le renouvellement partiel de sa flotte avec l'acquisition de deux Airbus A319 plus économies en carburant, tout en préparant l'arrivée d'un Airbus A330 neo. Par ailleurs, l'amélioration notable du taux de ponctualité (**76%** contre **67%** en 2023), ainsi que la rationalisation des programmes de vol viennent conforter la stratégie de développement de la compagnie.

Quant à la SODEXAM, elle a modernisé et réhabilité les aéroports de Bouaké, Korhogo, San Pedro et Yamoussoukro à la faveur de la CAN, enregistrant **687** vols et **14 838** passagers. Les aérogares de San Pedro et Korhogo sont désormais opérationnelles, tandis que les pistes de Kong et Séguéla sont en voie d'achèvement. Dans le domaine météorologique, **55%** de la première phase du projet VIGICLIMM a été réalisé, avec **23** stations installées sur **27** prévues. L'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan a, quant à lui, vu son trafic croître de **12%**, atteignant **2,54 millions** de passagers, grâce à l'optimisation de l'aérogare de fret et à l'élan généré par la CAN.

Dans le domaine des infrastructures portuaires et de la logistique au service des chargeurs, le PAA a accru la fluidité de ses opérations grâce à la performance de ses équipements, assurant ainsi **75,23%** des échanges extérieurs et **78,08%** des recettes douanières.

Parallèlement, le **PASP** a poursuivi les études et travaux relatifs à son extension. Ensemble, ces deux plateformes (PAA et PASP) ont manutentionné **47,13 millions de tonnes** de marchandises (+12 %) et enregistré **2 965 escales navires** (+4%). Quant à l'**Office Ivoirien des Chargeurs (OIC)**, il a renforcé la chaîne logistique par la mise en service de deux aires de stationnement de **4 et 2 hectares**.

Au niveau des services, le BNETD a contribué à la réalisation de plusieurs projets majeurs, notamment dans le domaine des infrastructures, de l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'aménagement urbain. Parmi les plus avancés figurent les missions de maîtrise d'œuvre portant sur le bitumage Zuénoula-Gohitafla-Agbaou-Béoumi (97,9%, livraison en août 2025), la réhabilitation du site SEBROKO (96%, septembre 2025), et la première tranche de l'Université de Bondoukou (99,5%, février 2025). Les études d'élargissement des gares de péage ont été livrées en juin 2024. D'autres projets sont en cours, comme le boulevard Mitterrand à Bingerville (65 %),

le CHU d'Abobo (13,5 %), la Tour Café-Cacao (26 %) et la Tour F de la Cité administrative (64%). En matière d'eau potable, les travaux à Abidjan sont achevés, tandis que ceux de Guéyo avancent à 60%. Enfin, le BNEDT a piloté des initiatives stratégiques telles que le Centre National de Radiothérapie (33%), des études agricoles (70%) et un système de suivi spatial de la déforestation (40%).

En ce qui concerne le secteur des médias, au cours de l'exercice 2024, la RTI a procédé à la couverture et à la diffusion de plusieurs événements à caractère socio-culturels et de divertissement, notamment la CAN 2023, la 13^{ème} édition du MASA, la 16^{ème} édition du FEMUA, les obsèques de feu le Président Henri Konan Bédié, l'EURO 2024 en Allemagne et les Jeux Olympiques de Paris.

Dans le domaine des nouvelles technologies, l'IDT a poursuivi les campagnes de communication de proximité à l'intérieur du pays et des campagnes digitales relatives autour de la CAN 2023 ; ce qui a permis de sensibiliser la population à la TNT et d'accroître la couverture télévisuelle de qualité.

Pour la promotion de l'investissement, l'INIE a accompagné et formé (i) 122 associations de femmes rurales dans le cadre de son projet Tontine, (ii) 35 ex-militaires et (iii) 57 promoteurs du programme Amorçage PME. De plus, l'institut a élaboré 35 business plans pour divers promoteurs et a sensibilisé plus de 105 jeunes et plus de 1 220 femmes à l'esprit d'entreprise, à travers diverses conférences organisées dans différentes régions de la Côte d'Ivoire.

Au niveau de l'encadrement des petites et moyennes entreprises, CI PME a apporté un accompagnement technique et managérial à 10 941 entreprises, dont 656 entreprises ont été accompagnées au financement et au marché et 1 170 entreprises ont bénéficié d'une assistance technique et d'un programme d'accès au financement. De même, 7 830 jeunes et 6 076 femmes ont été accompagnés par CI PME, ainsi que 223 personnes en situation de handicap. Le nombre de porteurs de projets d'entreprises issus de la diaspora accompagnés par CI PME est de 34.

Toujours en matière d'accompagnement des PME, la SGPME a garanti un volume de 1 534 lignes de crédits en faveur de 1 393 PME. Ce qui a permis leur déploiement notamment dans le négoce, le transport,

l'immobilier et la restauration. De plus, la société a démarré le guichet Agriculture avec la signature de conventions avec la BGFI, ADVANS et CREDIT ACCESS avec des inscriptions effectives de crédits pour CREDIT ACCESS. Enfin, la signature de conventions avec de nouvelles institutions financières, notamment Bank Of Africa, BGFI Banque et Coris Bank CI, a renforcé davantage la capacité de la SGPME à accompagner les PME ivoiriennes.

L'action des entreprises publiques s'est également ressentie dans le secteur de l'économie numérique par le renforcement des capacités des fonctionnaires et agents de l'Etat en matière de TIC. En effet, la SNDI a poursuivi son initiative de répandre l'alphabetisation numérique dans l'administration ivoirienne par le renforcement des capacités de 390 fonctionnaires et agents de l'Etat à l'usage adéquat des TIC.

En ce qui concerne le VITIB, la ZBTIC continue d'accueillir et d'héberger des projets et initiatives stratégiques, notamment le projet de réalisation de la Smart City pour un financement de plus de 600 millions d'euros par le Groupe Excellia Properties dans le cadre d'une convention déjà signée avec le VITIB, ainsi que la construction de la Cité de Justice Commerciale (le Tribunal de commerce, la Cour d'appel et la Cour d'arbitrage) du Ministère de la Justice. Des financements tunisiens et turcs permettront la construction d'un parc aquatique et d'une Polyclinique aux normes internationales.

Dans le secteur de la finance, les banques à participation financière publique majoritaire ont connu une hausse de 14% des emplois clientèles pour se fixer à 1 206 milliards FCFA, représentant une part de marché de 9,1% contre 8,8% en 2023. La hausse de cette part de marché est liée à l'accroissement des emplois de la BNI (+94 milliards FCFA) et de la Versus Bank (+38 milliards FCFA). Les ressources clientèles ont également connu une progression de 551 milliards FCFA (+34%), pour s'établir à 2 143 milliards FCFA en 2024. La part de marché des banques publiques, en termes de ressources clientèles est passée de 9,9% en 2023 à 11,7% en 2024.

Outre l'amélioration de ses performances opérationnelles, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) a renforcé son rôle de banque citoyenne à travers une série d'initiatives à fort impact développemental. Sur le plan environnemental, elle a installé des systèmes solaires sur trois sites pilotes (Yamoussoukro, Bouaké Commerce et Cocody), générant 6,95 MW,

économisant 7,10 tonnes de charbon et évitant 8,43 tonnes de CO₂. Elle a également signé une convention avec l'AFD pour le système financier pour le climat (TFSC), validé son Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES), formé ses équipes et franchi une étape clé vers l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat. **En matière de genre et d'inclusion sociale**, la BNI a intégré la Politique Genre dans ses pratiques, réalisé des études sur l'accès au financement des femmes entrepreneures, sensibilisé sur la charte Genre et produit son rapport annuel Genre. Elle a soutenu des ONG œuvrant pour l'autonomisation des femmes et l'éducation des jeunes filles. **Concernant le bien-être du personnel, la BNI** a mis en place un centre médical moderne, une couverture sanitaire intégrale, et acquise une ambulance. Elle a soutenu les associations internes (UNIFEM, AS BNI, ASAD), organisé des événements fédératrices tels que la Journée du personnel, l'arbre de Noël et distribué des primes de scolarité. **Dans le cadre de sa marque employeur, la BNI** a participé à des forums académiques et professionnels (INP-HB, ENSEA, CESAG) et promu l'excellence en accueillant des étudiants lauréats de concours internationaux. **Enfin, son engagement social** s'est traduit par des contributions à la santé (hôpital Mère-Enfant de Bingerville), au développement local (caravane sur la cacaologie, concours éducatifs) et à la cohésion sociale (ruptures collectives du RAMADAN, soutien à des ONG telles que MAS, VOIX DE FEMME, WOMEN'S PROGRESS PROGRAM). Plus de 6 000 bénéficiaires ont reçu des kits alimentaires et jouets, et un hommage a été rendu aux producteurs de café-cacao pour promouvoir une agriculture durable. L'année 2024 témoigne d'un engagement fort et multidimensionnel de la BNI en faveur du développement durable, de l'inclusion sociale, de la promotion du genre, et du bien-être communautaire. Ces actions renforcent son rôle de banque citoyenne et de levier stratégique pour le développement national.

De même, **la LONACI a réaffirmé son engagement** à travers la Fondation LONACI, consacrant plus de 5 milliards FCFA à des actions en faveur des populations vulnérables par le financement de divers projets et œuvres sociales, notamment dans les domaines prioritaires de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique.

L'engagement social des entreprises du portefeuille de l'Etat s'est également renforcé à travers les entreprises du secteur minier par la réalisation d'œuvres sociales en faveur des populations dans le cadre des CDLM. En effet, conformément à l'article 7 de l'ordonnance n°2014-148

du 26 mars 2014 fixant les redevances superficiaires et les taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le Code Minier, 0,5% du chiffre d'affaires des sociétés d'exploitation minière, diminué des frais d'affinage et de transport, doit être alloué au financement de plans de développement miniers locaux.

Ainsi, en 2024, dix-neuf (19) sociétés minières en exploitation ont abondé les Fonds de Développement Locaux Miniers (FDLM) à hauteur de 10,15 milliards FCFA contre 7,78 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 30%.

Les quatre (4) plus importants contributeurs ont financé les FDLM à hauteur de 3,04 milliards FCFA, soit 30% des ressources mobilisées ; il s'agit des sociétés **SMI** (1,73 milliard FCFA, soit 17%), **SM Lafagué** (711 millions FCFA, soit 7%), **BGM** (305 millions FCFA, soit 3%) et **HGM** (289 millions FCFA, soit 2,8%).

Les secteurs clés ayant bénéficié des investissements réalisés au profit des populations impactées par les projets miniers sont :

- **l'éducation**, à travers notamment (i) la réhabilitation de deux écoles primaires dans les villages de Gogobro et Kagbé, (ii) la construction de logements pour les enseignants de l'école primaire et du collège de Lauzoua et l'électrification du lycée de Hiré, (iii) la construction et la réhabilitation de plusieurs écoles dans les localités de Kassékro et Gnankankro, Ity et la construction de deux (2) foyers des jeunes à Ity, (iv) la construction d'une cantine scolaire à Méantou et le financement de trois cent cinquante (350) permis de conduire et la formation d'une centaine de jeune à la conduite d'engins lourds de mines, BTP et aux métiers du tertiaire, (v) la réhabilitation de la sous-préfecture de Zouan-Hounien et le soutien à la scolarisation de quatre-vingt-quatorze (94) enfants provenant de familles vulnérables dans dix-huit (18) villages (Est et Ouest Cavally) impactées par le complexe minier d'Ity et l'accompagnement d'une vingtaine d'associations villageoises dans diverses localités (Daappleu, Floleu, Lafagué, Ity, etc) dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus, ainsi que la construction de la ferme avicole de Sissingué et la formation des bénéficiaires ;
- **la santé**, à travers entre autres (i) la construction d'une maternité à Lauzoua, (ii) la fourniture d'une pompe immergée et le raccordement du centre de santé de Hiré au réseau électrique, (iii) la réhabilitation

des Centres de Santé Ruraux (CSR) et des logements du personnel médical de Ouyatou et Floleu, (iv) l'équipement des CSR de Ouyatou, Krozialé et Floleu, (v) la mise à niveau du plateau technique de l'hôpital général de Zouan-Hounien, (vi) la construction de la maternité de Gbini ;

- **l'accès à l'eau potable, à l'électricité et la préservation de l'environnement**, à travers (i) la fourniture d'une motopompe au village de Gogobro et de deux (2) pompes à motricité humaine à Lafigué, (ii) l'équipement du 2^{ème} forage du château d'eau de Hiré d'un transformateur de 50 KVA, (iii) la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet de château d'eau de huit (8) villages riverains de Zouan-Hounien et le renforcement de la capacité d'approvisionnement de la ville, grâce à l'équipement et le raccordement de deux (2) forages, (iv) la réhabilitation de deux (2) hectares de forêts à Ity et la réalisation de deux (2) étangs piscicoles dans la même localité ;
- **les infrastructures routières et électriques**, à travers notamment (i) le reprofilage des routes dans onze (11) villages (Ziemougoula, Linguekro, Sangouani, Doumbala, Fielo, Siola, Tiela, Sokouraba, Kaniasso Ville, Kaniasso-Odienne et Kaniasso-Sokouraba), (ii) l'extension du réseau électrique des localités de Kouèpleu, Bletouo, Krozialé et Floleu, (iii) le reprofilage lourd de la voie communautaire d'Ity-Zouan Hounien ;

Au niveau du bâtiment et travaux publics, le LBTP a contribué à la réalisation de plusieurs projets dont les plus significatifs sont : (i) le contrôle de qualité des travaux de réhabilitation du péage d'Attingué ; (ii) la maîtrise d'œuvre des travaux de réalisation du péage de Katiola et d'Abengourou ; (iii) les études géotechnique et l'assistance au maître d'ouvrage pour les travaux de construction du 4^{ème} pont ; (iv) les travaux d'aménagement et de bitumage des routes Zuenoula-Vavoua, Grand Bassam-Carrefour Assouindé, de la route de l'Est et de Niellé-M'Bengué ;

Enfin, dans le cadre de la gestion et du développement des zones industrielles, la SOGEDI a enregistré 105 actes (attribution de lots, retrait de terrains à usage industriels, etc.) qui ont été finalisés et signés en 2024. En outre, la SOGEDI a effectué avec succès les travaux ci-après : (i) l'aménagement d'une parcelle de 124 ha en ZI pk24, et (ii) l'aménagement en urgence d'une parcelle de 124 ha sise à akoupé zeudji pk 24.

L'ensemble de ces actions a concouru à l'amélioration des conditions de vie des populations parallèlement à l'amélioration de la situation financière du portefeuille de l'Etat.

Situation financière des entreprises du portefeuille de l'Etat

Situation financière globale

Une hausse du chiffre d'affaires et du résultat net, portée principalement par les performances du secteur minier.

A périmètre constant, le chiffre d'affaires global des 81 sociétés retenues pour l'évaluation de la performance du portefeuille de l'Etat enregistre une croissance de 11,3% par rapport à 2023, pour s'établir à 8 708,3 milliards FCFA en 2024. A l'exception du sous-secteur Eau et Assainissement, en repli de 4%, l'ensemble des autres sous-secteurs affiche une progression, confirmant la dynamique générale favorable observée ces dernières années (voir graphique 10).

Les sous-secteurs ayant le mieux performé en termes de croissance du chiffre d'affaires sont : « Mines » (+36%), « Média » (+27%), « Finance » (+12%), « Autres services » (+12%), « Transports » (+10%), « Tourisme et Hôtellerie » (+10%), « Bâtiment & Infrastructures » (+8%), « Electricité » (+7%), « Technologie, Télécom et Poste » (+5%), « Hydrocarbures » (+3%) et « Agriculture et agro-industrie » (+3%).

Au niveau des performances individuelles, six (6) sociétés enregistrent une hausse significative (supérieure à 100%) de leur chiffre d'affaires entre 2023 et 2024. Il s'agit des sociétés SMD (+923%), RMM (ex-LEB) (+526%), PMF (+232%), I2T (+144%), ROXGOLD SANGO (+115%) et BGM (+106%). La hausse du chiffre d'affaires de la société I2T s'explique principalement par la vente d'équipements de transformation de produits agricoles pour un montant total de 186,6 millions FCFA, contre 73,7 millions FCFA en 2023. S'agissant de la SMD, la hausse de son chiffre d'affaires résulte de la reprise des activités de la fosse de DAAPLEU, après une interruption survenue en 2022.

En termes de contribution à la formation du chiffre d'affaires global du portefeuille, les sociétés SIR, ORANGE CI, VIVO ENERGY, LONACI et PETROCI HOLDING réalisent les chiffres d'affaires les plus élevés, pour un cumul de 4 890,7 milliards FCFA, soit un peu plus de la moitié (56%) du chiffre d'affaires global réalisé en 2024.

La quote-part publique dans le chiffre d'affaires global a connu une hausse de 9,5% pour s'établir à 3 563,9 milliards FCFA.

En outre, les entreprises du portefeuille de l'Etat ont maintenu la bonne dynamique observée ces dernières années en termes de résultat net, avec un montant cumulé en progression de 21,3% par rapport à 2023, pour atteindre 1 032,4 milliards FCFA en 2024 (voir graphique 10).

Cette progression est principalement imputable au sous-secteur « Mines » dont le résultat net a enregistré une hausse de 218,2 milliards FCFA en valeur nominale (+25,6%) par rapport à 2023.

En termes d'amélioration du résultat net du portefeuille, les sociétés SMI (+49,6 milliards FCFA), la SM Lafagué (+41,1 milliards FCFA) et ROXGOLD SANGO (+36 milliards FCFA) se distinguent par leur apport significatif, représentant à elles seules, une augmentation cumulée de 126,7 milliards FCFA du résultat net global. Cette amélioration de leur résultat net découle de l'effet conjugué de l'augmentation de ses ventes et de l'amélioration du prix de vente de l'or. La performance de SM Lafagué, quant à elle, s'explique par l'entrée en production au second trimestre 2024 après l'achèvement des travaux de construction de la mine démarrés en 2022.

Par ailleurs, la quote-part publique dans ce résultat net s'établit à 298,1 milliards FCFA, en hausse de 13% par rapport à 2023.

Contributions par niveau de participation

Les SPFP minoritaire et minoritaires contrôlés par l'Etat contribuent fortement à la formation du chiffre d'affaires global ...

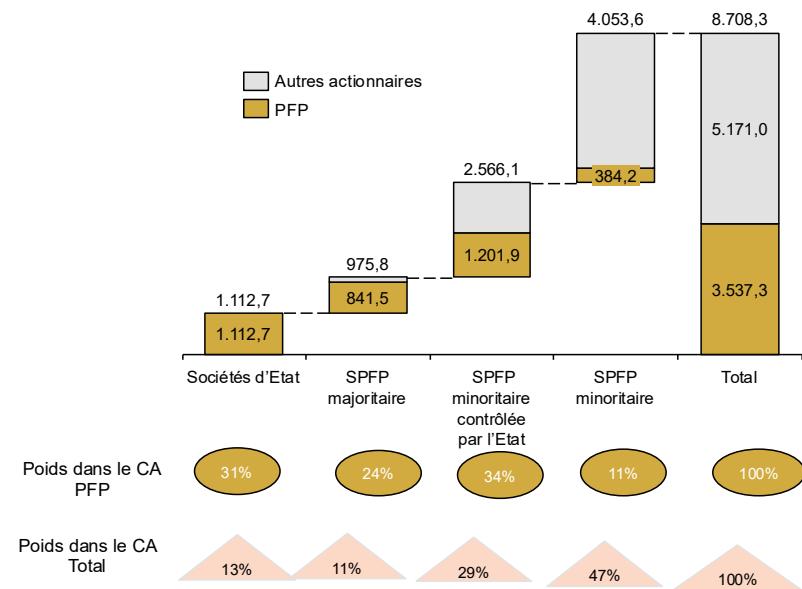
Comme illustré par le graphique 4 ci-après, les SPFP minoritaire et les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat représentent 76% du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat. Ces deux (2) types de sociétés ont réalisé respectivement des chiffres d'affaires de 4 053,6 milliards FCFA et 2 566,1 milliards FCFA en 2024. Cette situation s'explique par le fait que la plupart de ces sociétés évoluent dans des secteurs marchands, avec la SIR, qui à elle seule, dégage un chiffre d'affaires de 2 532,7 milliards, soit 67,7% du chiffre d'affaires global du portefeuille. A l'inverse, la contribution relativement faible des SODE et SPFP majoritaire à la formation du chiffre d'affaires s'explique par le fait que celles-ci évoluent principalement dans des secteurs non marchands.

Les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat contribuent le plus à la formation de la quote-part publique dans le chiffre d'affaires...

La quote-part publique dans le chiffre d'affaires par niveau de participation se répartit comme suit :

- **SODE :** 1 112,7 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire :** 841,5 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat :** 1 201,9 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire :** 407,8 milliards FCFA.

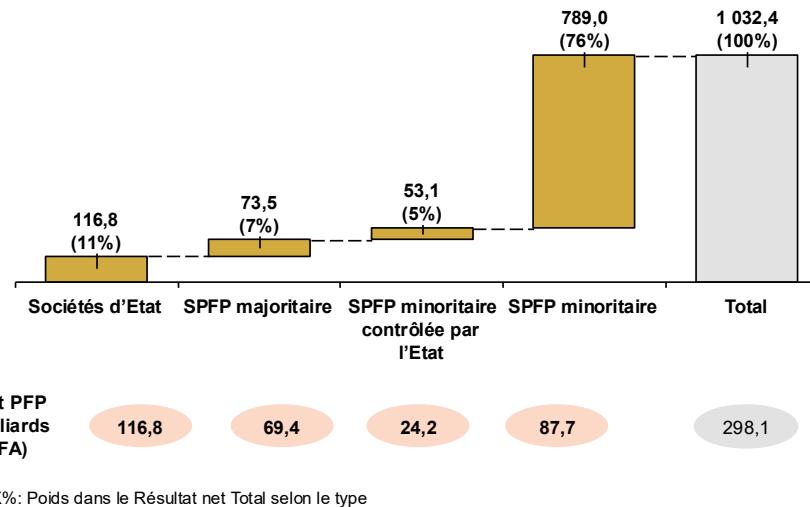
Graphique 4 : Chiffre d'affaires par type de participations en 2024
(en milliards FCFA)



Les SPFP minoritaire contribuent le plus à la formation du résultat net global du portefeuille de l'Etat

Les participations minoritaires contribuent à 76% (789 milliards FCFA) du résultat net global dégagé par le portefeuille de l'Etat sur l'exercice 2024, pour les mêmes raisons énoncées ci-dessus, suivies des SODE avec une contribution de 11% (116,8 milliards FCFA) et des SPFP majoritaire (73,5 milliards FCFA, soit 7%) (voir graphique 5).

Graphique 5 : Situation du résultat net par niveau de participation, en 2024 (en milliards FCFA)



Toutefois, en rapportant à l'actionnariat public, les SODE contribuent le plus à la formation de la quote-part publique dans le résultat net avec une proportion qui se situe à 39% en 2024.

La quote-part publique dans le résultat net est portée par les SODE, comme illustré dans le graphique 5 ci-dessus.

Plus spécifiquement, la quote-part publique dans le résultat net, par niveau de participation de l'Etat, a évolué de la manière suivante :

- **SODE** : d'un bénéfice de 117,6 milliards FCFA en 2023 à un bénéfice de 116,8 milliards FCFA ;

- **SPFP majoritaire** : d'un bénéfice de 42,1 milliards FCFA en 2023 à un bénéfice de 69,4 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat** : d'un bénéfice de 46 milliards FCFA en 2023 à un bénéfice de 24,2 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire** : d'un bénéfice de 57,4 milliards FCFA en 2023 à un bénéfice de 87,7 milliards FCFA.

Contributions par segments

Le segment « Gestion patrimoniale » cumule 42% du chiffre d'affaires du portefeuille de l'Etat ...

Les sociétés du segment « Gestion patrimoniale » cumulent 42% du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat au 31 décembre 2024. La performance de ce segment est portée par les sociétés PMY (186,4 milliards FCFA) et SMI (128,9 milliards FCFA).

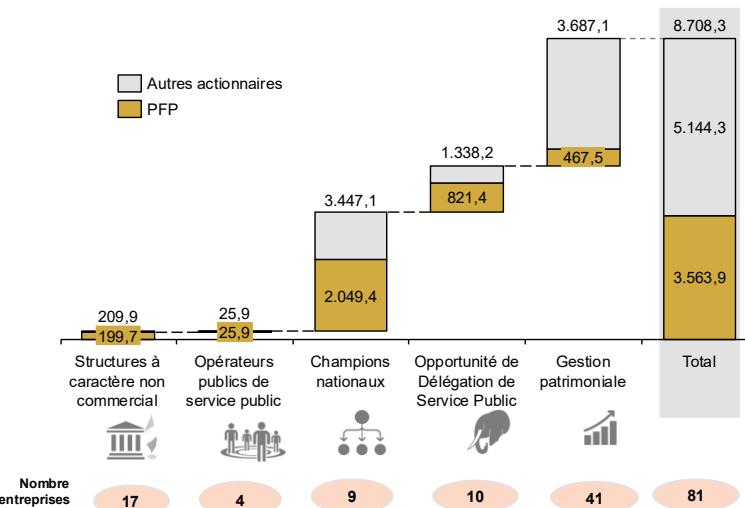
Le segment « Champions nationaux » se classe en deuxième position (40%) en lien avec les performances des sociétés SIR (2 532,7 milliards FCFA) et PETROCI (576,2 milliards FCFA).

A contrario, le segment « Opérateurs publics de service public » enregistre la plus faible contribution au chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat en 2024 (0,3%), nonobstant le chiffre d'affaires réalisé par la RTI (10,7 milliards FCFA).

Le segment « Champions nationaux » cumule près de la moitié (57,5%) de la quote-part publique dans le chiffre d'affaires...

La quote-part publique dans le chiffre d'affaires du portefeuille de l'Etat s'élève à 3 563,9 milliards FCFA et est également dominée par le segment « Champions nationaux » (2 049,4 milliards FCFA), suivi du segment « Opportunité de délégation de service public » (821,4 milliards FCFA).

Graphique 6 : Situation du chiffre d'affaires par segment, rapporté à la participation financière publique vs autres actionnaires, en 2024 (en milliards FCFA)



...tandis que le résultat net du portefeuille est dominé par le segment « Gestion patrimoniale »

Le résultat net des sociétés du segment « Gestion patrimoniale » représente un peu plus des trois-quarts (78%) du résultat net global du portefeuille de l'Etat en 2024. Cette réalisation est soutenue par la forte présence des sociétés minières.

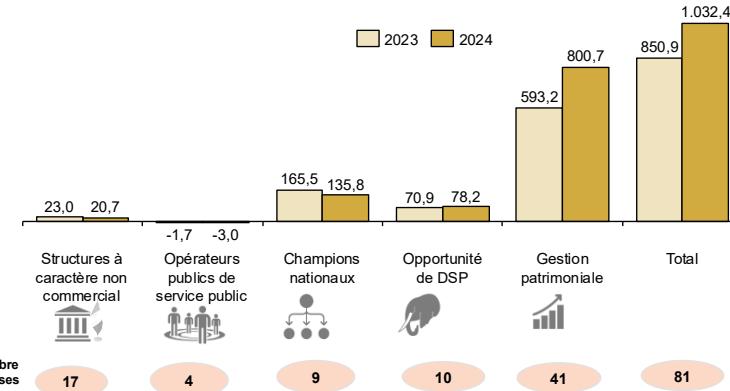
La contribution des sociétés du segment « Champions nationaux », quant à elle, se situe à 13% (135,8 milliards FCFA) du résultat net global tandis que celle des sociétés du segment « Structures non commerciales » représente 2% (20,6 milliards FCFA).

En outre, le segment « Opérateurs Publics de Service Public » affiche un résultat net déficitaire de 3 milliards FCFA au titre de l'exercice 2024.

De 2023 à 2024, les résultats nets cumulés par segment ont évolué de la manière suivante :

- **hausse de 207,5 milliards FCFA pour le segment « Gestion patrimoniale », imputable principalement à la hausse cumulée de 207,7 milliards FCFA des résultats nets des sociétés ROXGOLD SANGO, SMF, SM Lafagué, SM Lobo, PMF et AGBAOU ;**
- **hausse de 7,4 milliards FCFA pour le segment « Opportunité de Délégation de Service Public », due principalement à l'effet combiné de la hausse de 14 milliards FCFA enregistrée par la LONACI, nonobstant la baisse cumulée de 7,4 milliards FCFA des résultats nets des sociétés SOTRA, SOCOPRIM, SODECI et AERIA ;**
- **baisse de 1,3 milliard FCFA pour le segment « Opérateurs publics de service public », imputable à l'effet combiné de la baisse de 2,2 milliards FCFA du résultat net de la Poste CI et de la hausse cumulée 979,5 millions FCFA des résultats nets des sociétés SNPECI et RTI ;**
- **baisse de 2,3 milliards FCFA pour le segment « Structures non commerciales », essentiellement due à la baisse cumulée de 12,9 milliards FCFA des résultats nets des sociétés ANSUT et SODEMI, malgré la hausse cumulée de 11 milliards FCFA des résultats nets des sociétés ANADER, CNRA et CI-ENERGIES ;**
- **baisse de 29,7 milliards FCFA pour le segment « Champions nationaux », imputable en grande partie à la baisse de 44,9 milliards FCFA du résultat net de la SIR, en dépit des hausses des résultats nets de PETROCI et de la BNI respectivement de 11,8 milliards FCFA et 4 milliards FCFA.**

▪ **Graphique 7 : Situation du résultat net par segment en 2023 et 2024 (en milliards FCFA)**

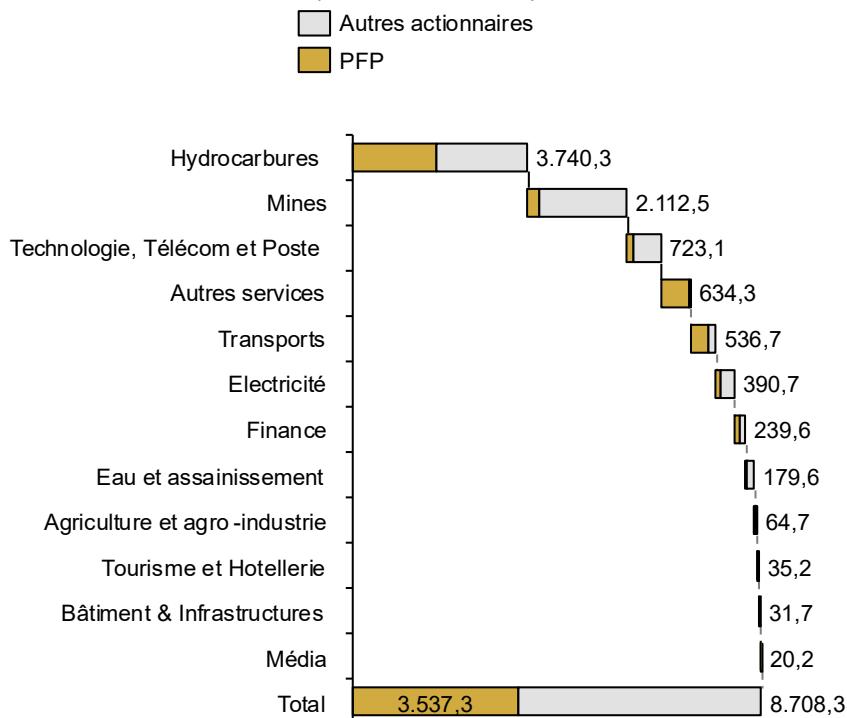


Contributions par secteur

Un chiffre d'affaires dominé par le sous-secteur « Hydrocarbures »

Le sous-secteur « Hydrocarbures », avec un chiffre d'affaires de 3 740,3 milliards FCFA, représente près de la moitié (43%) du chiffre d'affaires global des douze (12) sous-secteurs que compte le portefeuille de l'Etat. Il est suivi des sous-secteurs « Mines » et « Technologie, Télécom et Poste » dont les chiffres d'affaires sont respectivement de 2 112,5 milliards FCFA (24% du chiffre d'affaires global) et 723,1 milliards FCFA (8% du chiffre d'affaires global) (voir graphique 8).

Graphique 8 : Situation du chiffre d'affaires par sous-secteur, en 2024
(en milliards FCFA)



Le résultat net global du portefeuille de l'Etat est porté par les entreprises du sous-secteur « Mines ».

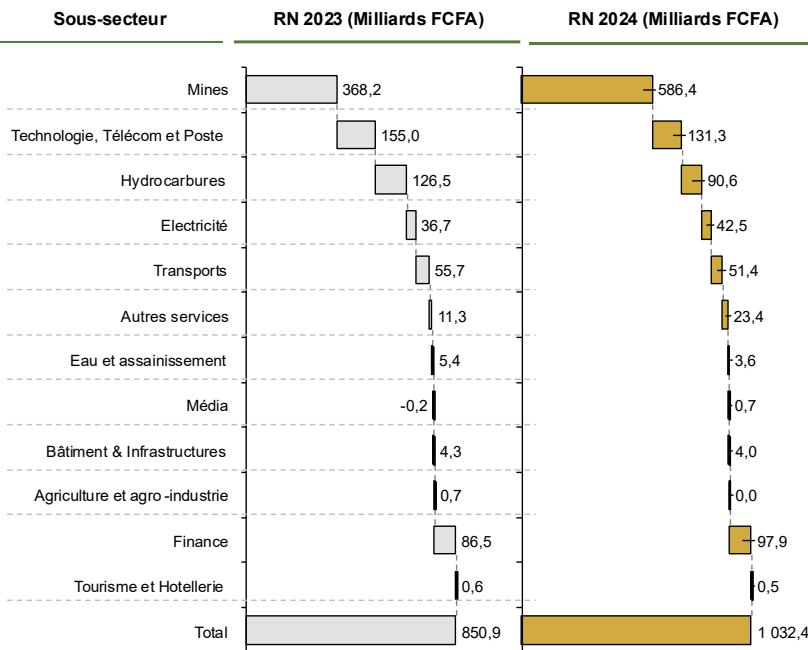
Le résultat net du portefeuille est dominé par le sous-secteur « Mines » qui cumule plus de la moitié (586,4 milliards FCFA, 57%) du résultat net global du portefeuille de l'Etat à fin 2024. Les autres sous-secteurs qui contribuent le plus à la formation du résultat net global sont les suivants : « Technologie, Télécoms et Poste » (131,3 milliards FCFA, 13%), « Finance » (97,9 milliards FCFA, 9%), « Hydrocarbures » (90,6 milliards FCFA, 9%), et « Transports » (51,4 milliards FCFA, 5%).

L'évolution du résultat net par sous-secteur d'activités en 2024, comparativement à 2023, se présente comme suit :

- **Mines – une hausse de 218,2 milliards FCFA**, due essentiellement à la hausse cumulée de 230,7 milliards FCFA des résultats nets des sociétés SMI, SMF, ROXGOLD SANGO, BGM, SM Lobo, SM Lafagué, PMF, AGBAOU, CML et HGM, en dépit de la baisse cumulée de 12,5 milliards FCFA des résultats nets de CMB et SM SA ;
- **Autres services – une hausse de 12,2 milliards FCFA**, essentiellement due à la hausse de 14 milliards FCFA du résultat net de la LONACI, malgré la baisse cumulée de 1,9 milliard FCFA des résultats nets des sociétés BNEDT et CI-PME ;
- **Finance – une hausse de 11,4 milliards FCFA**, résultant de la hausse cumulée de 12,7 milliards FCFA des résultats nets des sociétés SIB, BNI, BHCI et DCBR, en dépit de la baisse cumulée de 1,4 milliard FCFA des résultats nets des sociétés BRVM, VERSUS BANK, SGPME ;
- **Électricité – une augmentation de 5,8 milliards FCFA**, grâce à la hausse cumulée de 6,3 milliards FCFA des résultats nets des sociétés CIPREL et CI-ENERGIES, nonobstant la baisse de 532,2 millions FCFA du résultat net de la CIE ;
- **Média – une amélioration de 967,7 millions FCFA**, due à l'effet combiné de la hausse cumulée de 979,5 millions FCFA des résultats nets des sociétés RTI et SNPECI, et de la baisse de 11,8 millions FCFA du résultat net de la société IDT ;

- Tourisme et hôtellerie – une baisse de 70,7 millions FCFA**, reflétant les performances de la SONAPIE, qui est la seule entreprise du portefeuille de l'Etat évoluant dans ce secteur ;
- Bâtiment & Infrastructures – une baisse de 280 millions FCFA**, résultant de la baisse de 748 millions FCFA du résultat net de la SOGEDI, en dépit de la hausse cumulée de 467,9 millions FCFA des résultats nets de LBTP, ANAH, SGMT et SEMGB ;
- Agriculture et agro-industrie – une régression de 739,7 millions FCFA**, due à la baisse cumulée de 13,6 milliards FCFA des résultats nets des sociétés CI-ENGINEERING, TRCI et CIDT, en dépit de la hausse cumulée de 12,8 milliards FCFA des résultats nets des sociétés IPS (WA), ANADER, SODEFOR, CNRA, SIVAC et I2T ;
- Eau et assainissement – une diminution de 1,8 milliard FCFA**, reflétant la baisse cumulée des résultats nets des trois (3) sociétés de ce secteur SODECI, ONEP et ONAD ;
- Transports – une baisse de 4,3 milliards FCFA** imputable à la baisse cumulée de 7,1 milliards FCFA des résultats nets des sociétés SOCOPRIM, PASP, AERIA, OIC, SOTRA et SIPF, malgré la hausse cumulée de 2,7 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PAA, AGEROUTE, SODEXAM, AIR CI et SITARAIL ;
- Technologie, Télécom et Poste – une réduction de 23,7 milliards FCFA**, imputable principalement à la baisse cumulée de 24,7 milliards FCFA des résultats nets des sociétés ORANGE CI, ANSUT, QUIPUX-AFRIQUE et Poste CI, en dépit de la hausse de 936,3 millions de FCFA du résultat net du GUCE CI ;
- Hydrocarbures – un repli de 35,9 milliards FCFA**, résultant de la baisse cumulée de 49,1 milliards FCFA des résultats nets des sociétés GESTOCI et SIR, en dépit de la hausse cumulée de 13,2 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PETROCI et VECI.

Graphique 9 : Situation du résultat net par sous-secteur d'activités, en 2024 (en milliards FCFA)



Classement des entreprises du portefeuille de l'Etat en 2024

Un top-10 du résultat net dominé de manière générale par les sociétés d'exploitation minière.

Au 31 décembre 2024, les meilleures performances individuelles en termes de résultat net ont été réalisées principalement par PMY, suivie des sociétés SMI et ORANGE CI (voir tableau 2).

Tableau 2 : Les 10 meilleures performances de 2024 en termes de résultat net (en millions FCFA)

SOCIÉTÉS	CAPITAL	PFP ⁴	RN 2023	RN 2024
PMY	606	10,00%	187 598	186 395
SMI	600	15,00%	79 418	128 980
ORANGE CI	6 026	5,00%	120 288	107 923
ROXGOLD SANGO	600	10,00%	37 310	73 321
SMF	600	10,00%	53 674	62 119
SIR	39 000	47,28%	95 351	50 414
SIB	20 000	5,00%	43 513	50 234
SM LAFIGUÉ	600	10,00%	1 633	42 776
BNI	25 359	100,00%	34 932	38 939
SM LOBO	600	10,00%	8 011	36 068

Les dix (10) meilleures performances, en termes de résultats nets, se répartissent comme suit :

- **par type de société** : huit (8) SPFP minoritaire (PMY, SMI, ORANGE CI, ROXGOLD SANGO, SMF, SIB, SM Lafigué et SM Lobo), une (1) SPFP majoritaire (BNI) et une (1) SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat (SIR) ;

- **par segment** : huit (8) sociétés du segment « Gestion patrimoniale » (PMY, SMI, ORANGE CI, ROXGOLD SANGO, SMF, SIB, SM Lafigué et SM Lobo) et deux (2) sociétés du segment « Champions nationaux » (SIR et BNI).

Au niveau des performances individuelles et indépendamment du niveau de participation de l'Etat, les sociétés PMY, SMI, ORANGE CI, ROXGOLD SANGO et SMF ont générée les meilleurs résultats nets, avec une contribution cumulée représentant 54% de la formation du résultat net du portefeuille de l'Etat (voir tableau 2).

Les dix (10) sociétés présentant les déficits les plus importants cumulent une perte de 33,2 milliards FCFA

Les sociétés CMB, SM SA, SITARAIL, POSTE CI, et CIDT ont enregistré les plus importantes pertes pour un total de 24,8 milliards FCFA (voir tableau 3).

Tableau 3 : Les dix (10) déficits les plus importants de 2024 (en millions FCFA)

SOCIÉTÉS	CAPITAL	PFP	RN 2023	RN 2024
CMB	100	15,00%	287	-6 267
SM SA	600	10,00%	219	-5 675
SITARAIL	5 000	15,00%	-6 690	-5 554
PCI	12 664	100,00%	-1 472	-3 714
CIDT	7 200	10,00%	842	-3 570
PMCI	100	10,00%	-7 033	-2 638
RMM (EX-LEB)	2 010	10,00%	-2 461	-2 225
SOGEDI	10	100,00%	-1 194	-1 941
HGM	600	10,00%	-9 366	-1 045
TRCI	2 000	20,00%	8 380	-621

⁴ Participation Financière Publique

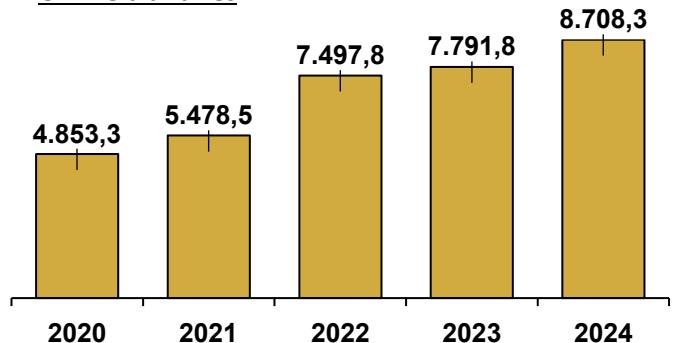
Par niveau de participation, les dix (10) sociétés les moins performantes du portefeuille de l'Etat, au sens du résultat net en 2024, se répartissent comme suit :

- **par type de société** : huit (8) SPFP minoritaire (TRCI, HGM, RMM (Ex-LEB), PMCI, CIDT, SITARAIL, SM SA et CMB) et deux (2) sociétés d'Etat (SOGEDI et PCI) ;
- **par segment** : sept (7) sociétés du segment « *Gestion patrimoniale* » (TRCI, HGM, RMM (Ex-LEB), PMCI, CIDT, SM SA et CMB), une (1) société du segment « *Structures non commerciales* » (SOGEDI), une (1) société du segment « *Opportunité de DSP* » (SITARAIL) et une (1) société du segment « *Opérateurs publics de services publics* » (POSTE CI).

Les graphiques ci-après résument l'évolution des performances du portefeuille de l'Etat à périmètre non constant.

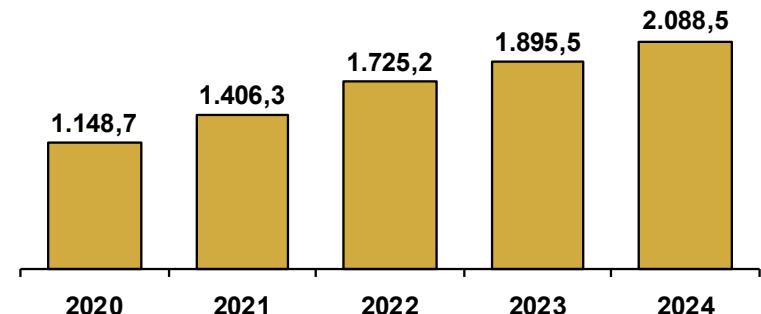
Graphique 10 : Performance globale du portefeuille de l'Etat à périmètre non constant (en milliards FCFA)

Chiffre d'affaires

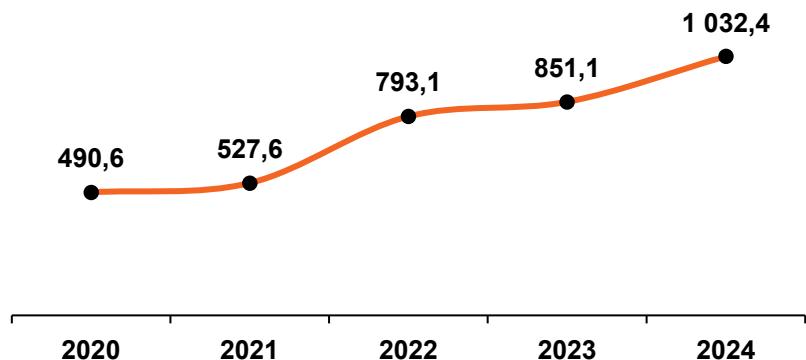


Graphique 11 : Performance des entreprises des sociétés d'Etat et participation majoritaire à périmètre non constant (en milliards FCFA)

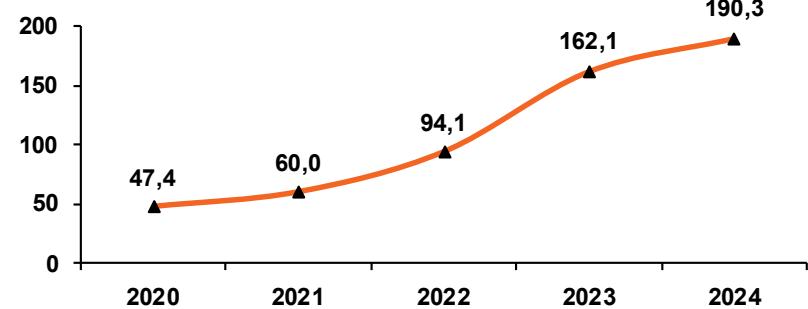
Chiffre d'affaires



Résultat net

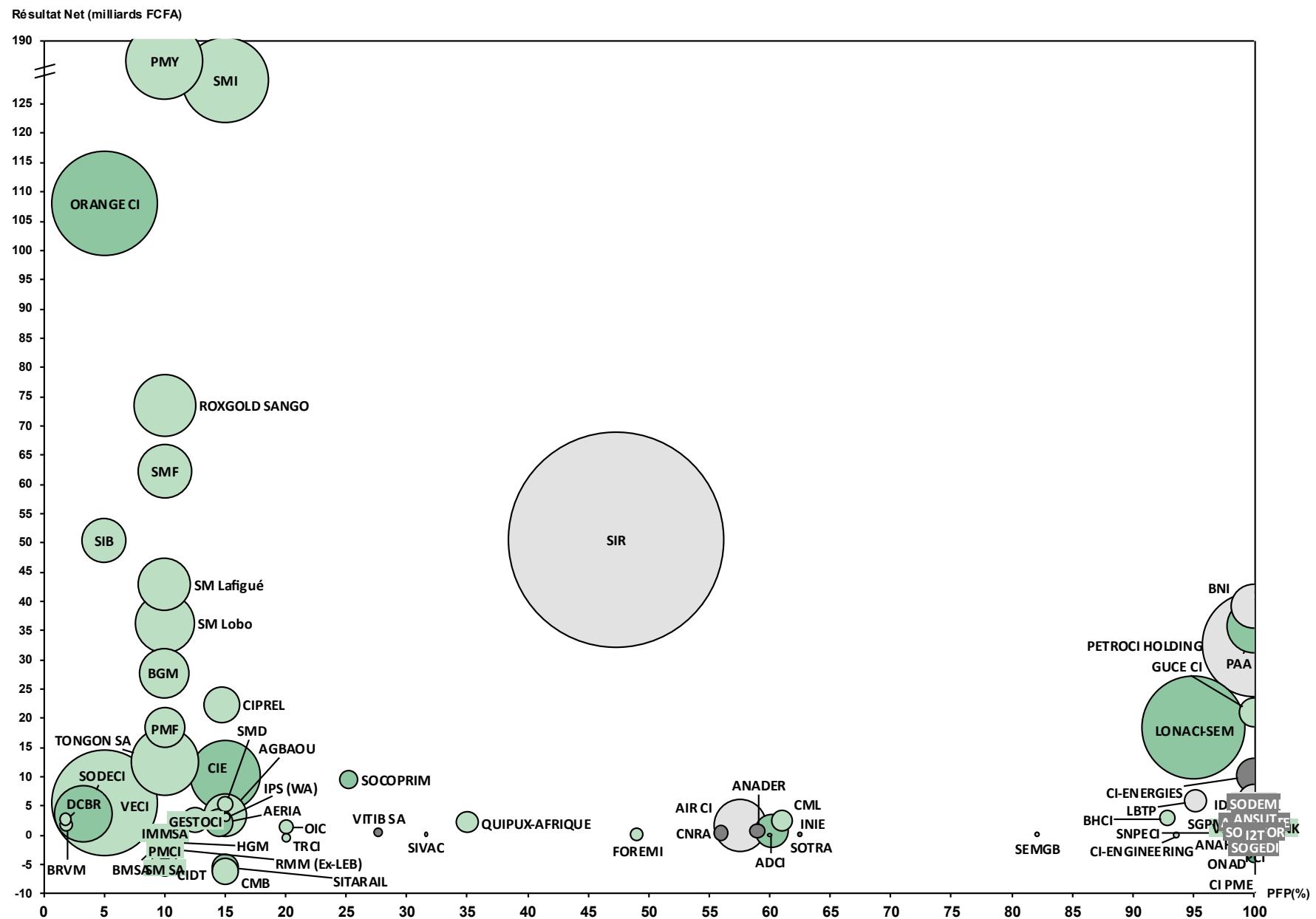


Résultat net



Graphique 12 : Performance du portefeuille de l'Etat en 2024

Taille du cercle : représente le Chiffre d'affaires de l'entreprise



Performance prévisionnelle des entreprises publiques en 2025

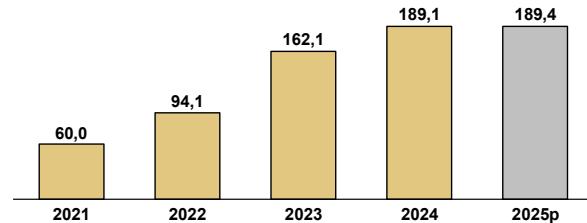
Situation globale

La présente section porte sur un périmètre de quarante-sept (47) entreprises publiques dont les budgets de l'exercice 2024 ont été soumis à l'approbation du Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques sur une cible de quarante-neuf (49) entreprises publiques. L'effectif des sociétés ayant transmis⁵ les données requises se compose de vingt-sept (27) sociétés d'Etat, seize (16) SPFP majoritaire et quatre (4) SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat.

Le résultat net prévisionnel des entreprises publiques s'établirait à 209,4 milliards FCFA en 2025 contre 243,4 milliards FCFA enregistré en 2024. Ce repli résulterait d'une baisse de 16,1 milliards FCFA du résultat de la SIR en 2025, la société anticipant la neutralisation des effets de la crise russe-ukrainienne et un retour à sa situation traditionnelle.

En isolant les entreprises publiques pour lesquelles l'Etat détient une majorité du capital, à savoir les SODE et les SPFPM, le résultat net enregistrerait une tendance croissante, passant de 189,1 milliards FCFA en 2024 à 189,4 milliards FCFA en 2025, imprimée par les sociétés BNI (+ 8 milliards FCFA), ANSUT (+5 milliards FCFA) et PAA (+ 3 milliards FCFA).

Graphique 13 : Evolution du résultat net des SODE et SPFP Majoritaire (en milliards FCFA)



⁵ Hors sociétés ADCI et VERSUS BANK

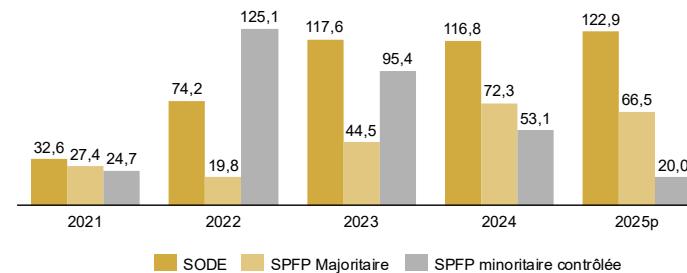
Contributions au résultat net des entreprises publiques, par niveau de participation

Les SODE prévoient solder l'année 2025 avec un résultat net bénéficiaire de 122,9 milliards FCFA contre 116,8 milliards FCFA en 2024. Cette hausse serait principalement portée par l'ANSUT qui prévoit une augmentation de 4,9 milliards FCFA de son résultat net.

Les SPFP majoritaire annoncent un résultat net prévisionnel excédentaire de 62,4 milliards FCFA contre 72,2 milliards FCFA réalisé en 2024. Ce résultat net devrait être porté par la BNI qui projette un résultat net excédentaire de 47,1 milliards FCFA, soit un peu plus des trois quarts (75%) du résultat net consolidé attendu pour les SPFP majoritaire.

Les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat, quant à elles, annoncent un résultat net prévisionnel de 24,1 milliards FCFA contre une réalisation de 54,4 milliards FCFA en 2024. Cette baisse serait due principalement aux projections en baisse de la SIR (16,1 milliards FCFA contre 50,4 milliards FCFA en réalisé à fin 2024).

Graphique 14 : Evolution du résultat net des entreprises publiques (en milliards FCFA)

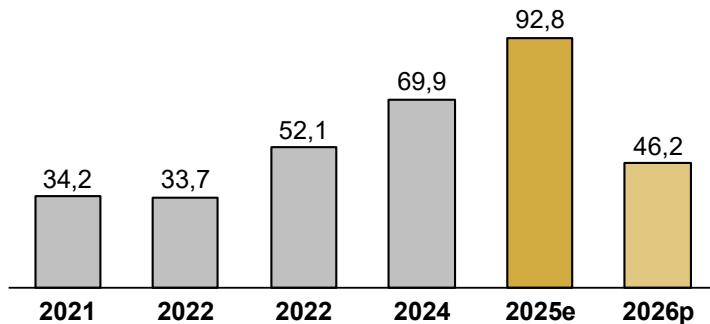


Dividendes à percevoir en 2025 et prévisions 2026

Les dividendes nets d'IRVM à percevoir en 2025, au titre de l'exercice 2024, sont estimés à 92,8 milliards FCFA contre 69,9 milliards FCFA perçus pour l'exercice 2023 (voir graphique 15).

Les sociétés PMY (16,1 milliards FCFA), SMI (10,1 milliards FCFA), CIPREL (9,9 milliards FCFA), PETROCI HOLDING (9,8 milliards FCFA) et BNI (8 milliards FCFA) constituent les cinq (5) premiers contributeurs de dividendes à l'Etat, cumulant environ 54 milliards FCFA, soit 58% du montant net d'IRVM à recouvrer au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Graphique 15 : Historique des dividendes perçus et projection des dividendes Etat (en milliards FCFA)

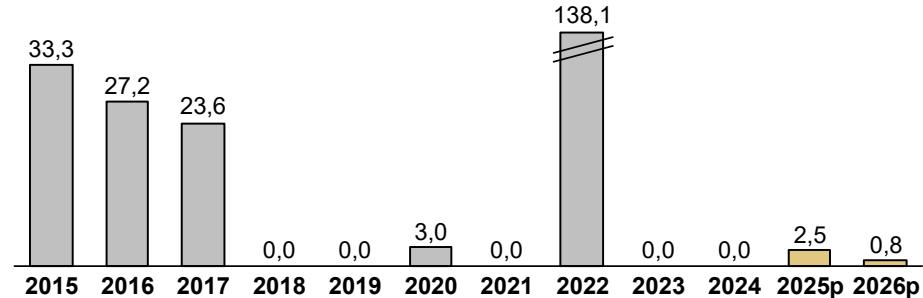


Recettes de privatisation et prévisions 2025

Au cours de la période 2015 à 2024, l'Etat a collecté des recettes de privatisation d'un montant total de 225,3 milliards FCFA, réparti comme suit : SIB (45,6 milliards FCFA) ; NEI-CEDA (236,1 millions FCFA) ; les Villas attenantes à l'Hôtel Indénié d'Abengourou (43 millions FCFA) ; SUCRIVOIRE (14,6 milliards FCFA) ; NSIA (18 milliards FCFA) ; CIDT (5,5 milliards FCFA) ; SN SOSUCO (169,7 millions FCFA) ; PALMAFRIQUE (3 milliards FCFA) ; ORANGE CI (138,1 milliards FCFA).

En outre, il est envisagé la cession des parts résiduelles de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la CIDT (10%) pour une recette projetée à 1 milliard FCFA en 2025.

Graphique 16 : Historique et projection des recettes de privatisation (en milliards FCFA)





Enjeux liés aux finances publiques

Recettes fiscales

Recettes fiscales par secteurs d'activités

Recettes fiscales par niveau de participation financière publique

Recettes fiscales par segment



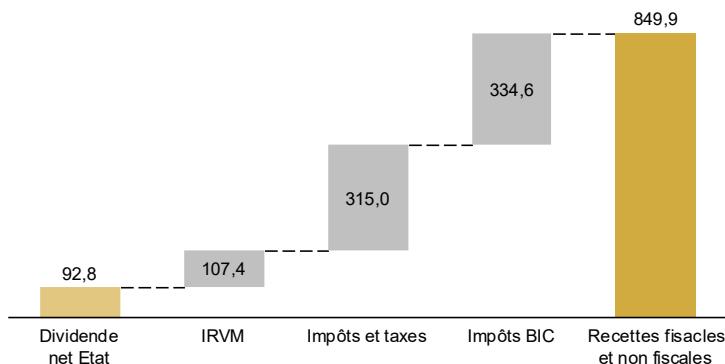
Comme toute entité exerçant une activité économique, les sociétés du portefeuille de l'Etat participent au financement du budget de l'Etat. La contribution de celles-ci s'opère à travers des ressources fiscales et non fiscales (dividendes notamment).

Recettes fiscales et non fiscales

Les ressources fiscales dues à l'Etat par les sociétés du portefeuille de l'Etat proviennent (i) des impôts et taxes d'exploitation, (ii) des impôts sur le résultat (BIC) et (iii) de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM⁶) à verser par les entreprises mettant des dividendes en paiement. S'agissant des recettes non fiscales, il s'agit essentiellement des dividendes et des recettes de privatisation pour les années où des cessions de participation sont réalisées par l'Etat.

Au titre de l'exercice 2024, la situation est la suivante :

Graphique 17 : Recettes fiscales et non fiscales générées par le portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice 2024 (en milliards FCFA)



⁶ IRVM associé aux dividendes bruts distribués à tous les actionnaires (Etat + Autres actionnaires)

En effet, le portefeuille de l'Etat a généré des recettes fiscales et non fiscales d'un montant de 849,9 milliards FCFA au titre de l'exercice 2024, contre 680,1 milliards FCFA en 2023 sans les recettes de privatisation.

Le montant des recettes fiscales et non fiscales en 2024 et leur évolution se présentent comme suit :

1. au titre des impôts et taxes : 315 milliards FCFA, contre 220,7 milliards FCFA en 2023 ;
2. au titre des impôts BIC : 334,6 milliards FCFA, contre 301,1 milliards FCFA en 2023 ;
3. au titre de l'IRVM : 107,4 milliards FCFA, contre 88,5 milliards FCFA en 2023;
4. au titre des dividendes nets Etat : 92,8 milliards FCFA, 69,9 milliards FCFA en 2023 ;
5. aucune recette de privatisation n'a été enregistrée, tout comme en 2023.

Recettes fiscales

a) Recettes fiscales par secteur d'activités

Le secteur « Mines » contribue le plus aux ressources fiscales générées par le portefeuille en raison notamment du caractère marchand de toutes les entreprises évoluant dans ce secteur, à l'exception de la SODEMI.

La situation détaillée par secteurs d'activités est présentée dans le tableau 18 ci-après.

Tableau 18 : Recettes fiscales par sous-secteurs (en milliards FCFA)

	Impôts et taxes			Impôt BIC			IRVM			Total Recettes Fiscales			
	Année	2023	2024	Var	2023	2024	Var	2023	2024	Var	2023	2024	Var
Agriculture et agro-industrie	3,6	2,4	-	-33%	3,9	0,3	-91%	1,1	1,5	42%	8,5	4,2	-50%
Proportion (%)	2%	1%	-	-	1%	0%	-	1%	1%	-	1%	1%	-
Bâtiment & Infrastructures	1,2	0,8	-	-39%	1,9	2,0	7%	-	-	#DIV/0!	3,2	2,8	-11%
Proportion (%)	1%	0%	-	-	1%	1%	-	0%	0%	-	1%	0%	-
Eau et assainissement	4,0	7,1	80%		4,1	2,6	-37%	0,5	0,4	-26%	8,5	10,1	18%
Proportion (%)	2%	2%	-	-	1%	1%	-	1%	0%	-	1%	1%	-
Électricité	11,7	11,3	-3%		10,2	12,3	20%	4,0	12,9	220%	26,0	36,5	40%
Proportion (%)	5%	4%	-	-	3%	4%	-	5%	12%	-	4%	5%	-
Finance	2,9	3,8	32%		6,8	9,4	39%	4,3	5,5	27%	14,0	18,7	34%
Proportion (%)	1%	1%	-	-	2%	3%	-	5%	5%	-	2%	2%	-
Hydrocarbures	19,2	22,6	18%		109,6	81,3	-26%	3,2	2,3	-28%	132,0	106,2	-20%
Proportion (%)	9%	7%	-	-	36%	24%	-	4%	2%	-	22%	14%	-
Média	1,4	1,5	3%		0,2	0,1	-44%	-	-	#DIV/0!	1,6	1,6	-2%
Proportion (%)	1%	0%	-	-	0%	0%	-	0%	0%	-	0%	0%	-
Technologie, Télécom et Poste	67,3	68,4	2%		47,1	52,7	12%	14,0	12,2	-13%	128,4	133,3	4%
Proportion (%)	30%	22%	-	-	16%	16%	-	16%	11%	-	21%	18%	-
Mines	86,6	172,7	99%		94,1	146,4	56%	60,7	70,9	17%	241,4	390,0	62%
Proportion (%)	39%	55%	-	-	31%	44%	-	69%	66%	-	40%	52%	-
Autres services	10,1	11,8	17%		7,5	11,4	51%	0,6	1,5	150%	18,2	24,6	36%
Proportion (%)	5%	4%	-	-	2%	3%	-	1%	1%	-	3%	3%	-
Transports	10,2	11,8	15%		15,7	16,2	3%	0,2	0,2	50%	26,1	28,2	8%
Proportion (%)	5%	4%	-	-	5%	5%	-	0%	0%	-	4%	4%	-
Tourisme et Hotellerie	2,5	0,9	-	-65%	-	-	#DIV/0!	-	-	#DIV/0!	2,5	0,9	-65%
	1%	0%	-	-	0%	0%	-	0%	0%	-	0%	0%	-
Total général	220,7	315,0	43%		301,1	334,6	11%	88,5	107,4	21%	610,2	757,1	24%

b) Recettes fiscales par niveau de participation financière publique

En 2024, les recettes fiscales dues à l'Etat, en fonction du niveau de participation, se présentent de la manière suivante :

Tableau 19 : Recettes fiscales par niveau de participation (en milliards FCFA)

	Impôts et taxes			Impôt BIC			IRVM			Total Recettes Fiscales			
	Année	2023	2024	Var	2023	2024	Var	2023	2024	Var	2023	2024	Var
Sociétés d'Etat	22,5	29,8	32%		105,8	92,4	-13%	1,9	2,7	42%	130,3	124,9	-4%
Proportion (%)	10%	9%	-	-	35%	28%	-	2%	3%	-	21%	17%	-
SPFP majoritaire	16,9	18,8	11%		9,2	14,3	55%	2,2	3,3	50%	28,3	36,4	28%
Proportion (%)	8%	6%	-	-	3%	4%	-	2%	3%	-	5%	5%	-
SPFP minoritaire	167,4	250,3	50%		156,5	215,2	38%	82,9	101,4	22%	406,8	566,9	39%
Proportion (%)	76%	79%	-	-	52%	64%	-	94%	94%	-	67%	75%	-
SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat	13,7	16,1	18%		29,5	12,7	-57%	1,5	-	-100%	44,8	28,8	-36%
Proportion (%)	6%	5%	-	-	10%	4%	-	2%	0%	-	7%	4%	-
Total général	220,7	315,0	43%		301,1	334,6	11%	88,5	107,4	21%	610,2	757,1	24%

- Sociétés d'Etat** : 124,9 milliards FCFA, contre 130,3 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 17% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 21% en 2023. Le plus important contributeur est la société PETROCI HOLDING avec 72,3 milliards FCFA ;
- SPFP majoritaire** : 36,4 milliards FCFA, contre 28,3 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 5% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat tout comme en 2023. Le plus important contributeur est la LONACI avec 27,7 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat** : 28,8 milliards FCFA contre 44,8 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 4% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 7% en 2023. Le plus important contributeur est la société SIR avec 23,96 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire** : 566,9 milliards FCFA, contre 406,8 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 75% des recettes fiscales

générées par le portefeuille de l'Etat, contre 67% en 2023. Le plus important contributeur est la société ORANGE CI avec 114,2 milliards FCFA.

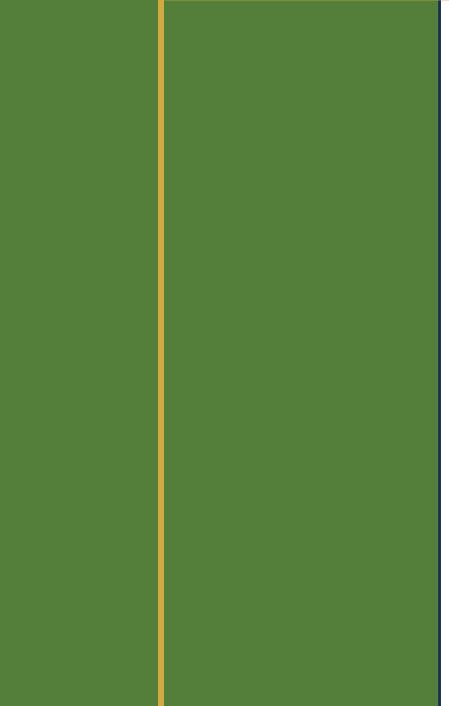
c) Recettes fiscales par segment

En 2024, les recettes fiscales dues à l'Etat, en fonction du segment se présentent comme suit :

- **Champions Nationaux** : 110,6 milliards FCFA en 2024, contre 133,5 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 15% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 22% en 2023. Le plus important contributeur est la société PETROCI HOLDING avec 72,3 milliards FCFA ;
- **Gestion Patrimoniale** : 562,1 milliards FCFA en 2024, contre 402,9 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 74% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 66% en 2023. Le plus important contributeur est ORANGE CI avec 114,2 milliards FCFA ;
- **Opérateurs Publics de Service Public** : 2,6 milliards FCFA en 2024, contre 2 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 0,3% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, tout comme en 2023. Le plus important contributeur est la Poste CI avec 985,7 millions FCFA ;
- **Opportunités de Délégation de Service Public** : 64,5 milliards FCFA en 2024, contre 56,5 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 9% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, tout comme en 2023. Le plus important contributeur est la société LONACI avec 27,7 milliards FCFA ;
- **Structures non commerciales** : 17,3 milliards FCFA en 2024, contre 15,3 milliards FCFA en 2023. Ces recettes représentent 2% des recettes fiscales générées par le portefeuille de l'Etat, contre 3% en 2023. Le plus important contributeur est la société ANSUT avec 7 milliards FCFA.

Tableau 20 : Recettes fiscales par segment (en milliards FCFA)

Année	Impôts et taxes			Impôt BIC			IRVM			Total Recettes Fiscales		
	2 023	2 024	Var	2 023	2 024	Var	2 023	2 024	Var	2 023	2 024	Var
Champions nationaux	17,5	22,2	26%	111,7	85,0	-24%	4,3	3,5	-20%	133,5	110,6	-17%
Proportion (%)	8%	7%		37%	25%		5%	3%		22%	15%	
Gestion patrimoniale	163,5	245,9	50%	157,5	215,5	37%	81,8	100,8	23%	402,9	562,1	40%
Proportion (%)	74%	78%		52%	64%		92%	94%		66%	74%	
Opérateurs publics de service public	1,8	2,5	40%	0,2	0,1	-52%	-	-		2,0	2,6	30%
Proportion (%)	1%	1%		0%	0%		0%	0%		0,3%	0,3%	
Opportunité de Délégation de Service Public	27,6	30,5	10%	26,6	30,9	16%	2,3	3,1	34%	56,5	64,5	14%
Proportion (%)	13%	10%		9%	9%		3%	3%		9%	9%	
Structures non commerciales	10,2	14,0	38%	5,1	3,2	-37%	0,1	0,1	0%	15,3	17,3	13%
Proportion (%)	5%	4%		2%	1%		0%	0%		3%	2%	
Total général	220,7	315,0	43%	301,1	334,6	11%	88,5	107,4	21%	610,2	757,1	24%



Gouvernances

Des entreprises

Gouvernance des entreprises

Actions menées pour l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques

Initiatives menées par le Ministre en charge du Portefeuille de l'Etat pour améliorer la gouvernance et la performance des entreprises publiques



Actions menées pour l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques

En 2024, le Gouvernement a poursuivi les réformes pour renforcer la gouvernance des entreprises publiques. Les actions menées se sont articulées autour de trois chantiers prioritaires, à savoir, (i) la consolidation du processus d'évaluation des dirigeants par les Lettres de mission, la mise en place d'un audit indépendant sur le fonctionnement des Conseils d'Administration, et la clarification du cadre d'exercice du mandat des administrateurs indépendants.

Lever de performance : Les lettres de mission au cœur de la stratégie des entreprises publiques

Dans le cadre de l'amélioration continue de la gouvernance de son portefeuille, l'État a institué la signature de Lettres de Mission annuelle comme un outil de pilotage stratégique. Cet instrument formalise la relation entre le Conseil d'Administration et le Directeur Général en fixant un cap, assorti d'indicateurs de performance techniques et financiers. Il constitue un levier essentiel pour garantir que l'action managériale soit pleinement alignée sur les attentes de l'actionnaire public.

L'année 2024 a marqué une étape importante avec la mise en œuvre de ce dispositif dans 37 entreprises publiques, à savoir : AGEF, AGEROUTE, AIGF, AIR CI, ANADER, BHCI, BNEDT, BNI, CI-ENERGIES, CI ENGINEERING, CML, CNRA, FER, GUCE CI, I2T, INIE, INS-SODE, LBTP, LONACI, OIC, ONAD, ONEP, PAA, PCI, PETROCI, RTI, SGPME, SGMT, SIPF, SIVAC, SNDI, SOCITA, SODEFOR, SODEMI, SODEXAM, SOTRA et VERSUS BANK.

Ce système est complété par un processus d'évaluation annuel, mené par le Conseil d'Administration, qui mesure l'atteinte des objectifs assignés et devrait conditionner l'attribution d'une rémunération variable au Directeur Général, renforçant ainsi la culture de la responsabilité et de la performance.

A terme, la signature des Lettres de Missions devrait couvrir l'ensemble du périmètre des entreprises publiques, à savoir, une cible de 48 sociétés en portefeuille à date.

Encadré 1 : Cérémonie de Présentation officielle du Guide de Gouvernance et des Livrets de la DGPE

Le Ministre en charge du Portefeuille de l'Etat a progressivement mis en place un dispositif visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques et favoriser la compréhension et l'application effective des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ce dispositif a conduit à l'élaboration du Guide de Gouvernance des entreprises publiques et de cinq (5) livrets de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat. Ces documents ont pour objectif de fournir aux organes sociaux un référentiel commun regroupant les obligations et les meilleures pratiques en matière de gouvernance.

En effet, le guide de gouvernance, prévu par les dispositions des articles 61 et 62 des décrets d'application des lois de 2020, encadrant les entreprises publiques, vise à :

- (i) diffuser les obligations des entreprises publiques en matière de gouvernance, telles qu'elles résultent des textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- (ii) partager les bonnes pratiques de gestion et de gouvernance au sein de ces entreprises, afin de contribuer à la création de valeur à long terme ; et
- (iii) servir de référentiel pour l'élaboration, par les Conseils d'Administration des bilans de gouvernance annuels.

En complément de ce guide, cinq (5) livrets ont été élaborés à l'attention des dirigeants sociaux. Ils retracent les missions, les attributions ainsi que le fonctionnement des organes sociaux et des assemblées d'actionnaires des entreprises publiques.

Afin d'en assurer la diffusion et l'appropriation par les acteurs clés, une cérémonie de présentation a été organisée le mercredi 20 novembre 2024 à l'Hôtel Ivotel. Cet événement de haut niveau a réuni plus de 200 dirigeants et mandataires sociaux du portefeuille de l'État. Il a permis de présenter la démarche ayant conduit à la production de ces outils et de mettre en exergue leur importance stratégique.

Pour garantir une bonne implémentation, des sessions de travail complémentaires ont été organisées. Elles ont permis d'aligner les compréhensions autour des recommandations du Guide, assurant ainsi une application cohérente et efficace à travers l'ensemble du portefeuille public.

Consolidation des pratiques de bonne gouvernance : mise à jour de la lettre d'orientation des administrateurs représentant le Ministre en charge du Portefeuille de l'Etat

Dans la continuité des efforts engagés depuis 2019 pour l'amélioration de la performance du portefeuille public, le Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques a élaboré la Lettre d'orientation à l'attention des administrateurs qui le représentent.

Ce dispositif, récemment actualisé, vise à renforcer le dialogue entre l'État actionnaire et les organes sociaux, tout en garantissant une mise en œuvre optimale des projets de gouvernance. Il formalise le rôle de l'administrateur représentant la tutelle financière en tant qu'acteur clé du suivi des réformes.

À travers cet outil, l'administrateur est doté d'une mission de reporting spécifique, lui permettant de rendre compte de la bonne mise en œuvre des directives de l'État. Cette démarche de responsabilisation a été conçue dans le strict respect des principes de gouvernance d'entreprise. Elle préserve intégralement la collégialité des décisions du Conseil d'Administration, ainsi que la responsabilité collective de ses membres.

Renforcement de la Gouvernance : une évaluation constructive des Conseils d'Administration par des cabinets indépendants

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue, l'État a instauré un dispositif d'évaluation triennale de ses Conseils d'Administration par des experts indépendants. Cette initiative majeure vise à garantir que les instances de gouvernance des entreprises publiques fonctionnent conformément aux meilleurs standards internationaux d'efficacité et de transparence.

La première phase, conduite en 2023, a permis d'évaluer 49 entreprises et d'identifier des axes de progrès communs. Les analyses ont notamment mis en évidence la nécessité d'optimiser la planification des sessions et de renforcer la coordination avec l'ensemble des parties prenantes.

Sur la base de ces constats, un plan d'actions structuré a été élaboré. Il comporte des recommandations visant à une meilleure formalisation des processus ainsi qu'au renforcement des capacités des administrateurs et des dirigeants. Chaque Conseil d'Administration a été invité à établir un calendrier d'implémentation de ces recommandations, dont le suivi rigoureux est assuré par la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat.

Encadré 2 : Renforcement des compétences au sein des Comités d'Audit et de Gestion des Risques

En 2023, un programme de formation de haut niveau, à savoir le CAP-CAGR, a été lancé à l'initiative du Ministre en charge du Portefeuille de l'Etat. Pilotée par MDE Business School, cette formation cible les administrateurs membres des Comités d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR) des entreprises publiques.

Sur 160 administrateurs formés, 135 ont activement participé et obtenu leur certification, affichant ainsi un taux de réussite notable de 82,5%.

La cérémonie de clôture de ce programme, tenue au Sofitel Hôtel Ivoire en mars 2024, a réuni près de 300 personnalités, parmi lesquelles des Présidents de Conseils d'Administration et des Directeurs Généraux. Dans son allocution, le Ministre a insisté sur l'importance, pour les administrateurs certifiés, de mettre en pratique les compétences acquises afin de garantir la production d'une information financière fiable, conformément aux attentes de l'Etat en matière de bonne gouvernance.

Encadrement et renforcement du mandat d'administrateur indépendant au sein des Conseils d'Administration des entreprises publiques

Conformément à sa vision d'aligner la gouvernance de ses entreprises sur les meilleures pratiques internationales, l'État de Côte d'Ivoire a renforcé le mandat des administrateurs indépendants. Instituée par la réforme juridique de 2020, leur désignation systématique au sein des Conseils d'Administration vise à accroître le niveau d'expertise et d'objectivité dans la prise de décision stratégique.

Afin de maximiser l'apport de ces mandataires, le Ministre en charge du Portefeuille de l'Etat a formalisé leurs obligations par la circulaire n°001/MPPEEP/DGPE du 21 octobre 2024. Ce texte les engage à produire un rapport annuel indépendant, garantissant que leur expertise se traduise par une analyse documentée de la situation de l'entreprise, assortie de recommandations pragmatiques. Ce dispositif constitue un mécanisme essentiel pour stimuler une dynamique d'amélioration continue au sein du portefeuille public. Il dote ainsi les organes de gouvernance d'une orientation stratégique renforcée, indispensable pour une meilleure adaptation à l'évolution de l'environnement économique.

Initiatives menées par le Ministère en charge du Portefeuille de l'Etat pour améliorer le pilotage de la performance des entreprises publiques

Plusieurs actions ont été menées en 2024 par le Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques (MPPEEP) afin de renforcer le dialogue stratégique avec les dirigeants sociaux des entreprises publiques du portefeuille. Ces actions se sont traduites notamment par :

❖ La mise en place du cadrage budgétaire à travers l'instauration de sessions budgétaires entre le MPPEEP et les Entreprises Publiques (EP)

Ces sessions ont été instaurées afin d'assurer une meilleure adéquation entre les plans d'actions inscrits au budget annuel et les orientations stratégiques pluriannuelles définies par le Plan Stratégique de Développement (PSD). Elles constituent un levier de mesure et d'ajustement des écarts entre les prévisions budgétaires et les réalisations effectives des entreprises publiques.

Pour rappel, le processus budgétaire actuel des entreprises publiques se déroule en quatre phases : (i) élaboration du projet de budget par la Direction Générale, (ii) adoption par le Conseil d'Administration, (iii) analyse par la Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE), et (iv) approbation par le Ministre en charge du Portefeuille de l'État. Ce dispositif a été renforcé par l'instauration de sessions préalables de cadrage budgétaire, visant à limiter l'exposition financière de l'État et à garantir la cohérence avec la stratégie quinquennale de gestion du portefeuille. Désormais, les entreprises publiques doivent, en amont de l'élaboration de leur budget, présenter leurs options stratégiques et plans d'actions, et en défendre les grandes lignes. Cette démarche permet d'aboutir à un budget prévisionnel mieux aligné et de faciliter ainsi le pilotage de leur performance.

A date, quarante-huit (48) sessions ont été organisées avec les entreprises AGEF, AGERROUTE, AIGF, AIR CI, ANADER, ANAH, ANSUT, BHCI, BNED, BNI, CI-ENERGIES, CI ENGINEERING, CI-PME, CML, CNRA, FER, GESTOCI, GUCE-CI, I2T, IDT, INIE, LBTP, LONACI, OIC, ONAD, ONEP, PAA, PASP, PETROCI HOLDING, POSTE CI, RTI, SEMGB, SGMT, SGPME, SIPF, SIVAC, SNDI, SNPECI, SOCITA, SODEFOR, SODEMI, SODEXAM, SOGEDI, SONAPIE, SOTRA, SIR, VERSUS BANK et VITIB.

Résultats obtenus suite à l'instauration de Sessions Budgétaires

Ces sessions ont permis de :

- réviser le canevas de l'élaboration des projets de budgets sur la base de cadres validés par les services du MPPEEP ;
- réaliser des prévisions plus pertinentes et en adéquation avec la situation financière des entreprises publiques.

❖ Les rencontres sectorielles pour l'identification des évolutions à apporter aux modèles économiques des EP

Ces échanges initiés par le Ministre en charge du Portefeuille de l'État visent à renforcer la synergie entre les parties prenantes, en assurant notamment l'alignement des plans d'actions des entreprises publiques sur les priorités nationales.

Les rencontres ont pour objectifs principaux :

- permettre l'expression et l'analyse des problématiques rencontrées par les entreprises publiques, qu'elles soient d'ordre sectoriel, organisationnel ou liées à la gouvernance, afin d'y apporter des réponses adaptées ;
- anticiper les risques en identifiant de manière proactive les menaces potentielles — qu'elles soient financières, opérationnelles ou sociales — et en mettant en œuvre des mesures préventives.

Résultats obtenus suite à l'instauration de rencontres sectorielles

Les rencontres sectorielles ont été ponctuées par :

- l'élaboration de notes sectorielles à destination de la haute hiérarchie, intégrant des options concrètes d'amélioration de la situation financière des entreprises en difficulté ;
- la révision de Modèles financiers, avec 7 modèles finalisés (POSTE CI, RTI, SOTRA, FER, CI-ENERGIES, SODEMI, ONEP) et 5 Modèles en cours de finalisation (SNPECI, MGB, SGMT, CNRA, ANADER) ;
- la production d'un schéma présentant les axes de réflexion pour la transformation, voire la restructuration de certaines entreprises publiques.





Panoramas et fiches sectoriels

Agriculture

Agriculture et Agro-Industrie

Des performances financières globalement en baisse, avec la dégradation du résultat net de trois (3) sociétés du portefeuille sectoriel.

Au niveau national, les performances du secteur de l'agriculture d'exportation sont estimées en baisse, en raison des conditions climatiques défavorables, marquées par des baisses de production observées sur les cultures du cacao (-18,9%), de noix de cajou (-24,4%), de banane dessert (-2,1%), de sucre (-1,1%) et de régime de palme (-5,7 %). À l'inverse, certaines filières enregistrent des hausses significatives, à l'instar du café (+101,2%), du coton graine (+53,0 %) et du caoutchouc (+2,5%), portées par le dynamisme des producteurs et une meilleure efficacité des traitements phytosanitaires. Quant à l'agriculture vivrière, elle enregistre une croissance moyenne de +4,1%, atténuant partiellement les effets négatifs dans le secteur primaire.

Les mauvaises performances enregistrées sur le plan sectoriel ont fortement impacté les objectifs de résultats des sociétés du portefeuille de l'État opérant dans ce secteur. Sur le plan économique et financier, le chiffre d'affaires consolidé des neuf (9) entreprises du portefeuille agricole, prises en compte dans le périmètre d'évaluation, s'établit à **64,65 milliards FCFA**, en hausse de **2,7% par rapport à 2023**. Cette performance est soutenue par une augmentation des subventions d'exploitation, qui passent de **24,4 milliards FCFA à 28,92 milliards FCFA (+18,5%) entre 2023 et 2024**. Les produits d'exploitation cumulés atteignent ainsi **115,94 milliards FCFA (+7 %)**, contre 108,34 milliards FCFA un an plus tôt.

Toutefois, cette progression reste insuffisante pour couvrir les charges d'exploitation, qui s'établissent à **116,6 milliards FCFA en 2024**, contre 115 milliards FCFA en 2023, soit une progression de 1,4 %. Le résultat d'exploitation global qui en découle est déficitaire de **700 millions FCFA**, moins prononcé que le déficit de **6,7 milliards FCFA** enregistré en 2023. Le résultat financier cumulé ressort également déficitaire à hauteur de **967 millions FCFA**, contre un déficit de **184 millions FCFA** en 2023, soit une détérioration de 426,2 %. Le résultat hors activités ordinaires s'établit à **1,8 milliard FCFA**, en recul de 82%.

En définitive, le résultat net cumulé ressort déficitaire de **471 mille FCFA**, contre un excédent de **739 millions FCFA** en 2023.

Ce repli du résultat net global des entreprises du portefeuille agricole s'explique essentiellement par la dégradation significative des résultats de trois (3) sociétés appartenant au segment « Gestion patrimoniale », à savoir :

- **CIDT : -3,57 milliards FCFA** contre un excédent de **842 millions FCFA** en 2023 ;
- **TRCI : -621 millions FCFA** contre un excédent de **8,38 milliards FCFA** ;
- **CI ENGINEERING : -121 millions FCFA** contre un excédent de **39 millions FCFA**.

En dépit de la baisse de la performance globale, quatre (4) entreprises affichent des résultats excédentaires, également en amélioration comparativement à l'exercice précédent. Il s'agit des sociétés :

- **SODEFOR** (482 millions FCFA, +24,4%) ;
- **ANADER** (636 millions FCFA, +115,46%) ;
- **IPS WA** (2,90 milliards FCFA, +609,5%) ;
- **CNRA** (300 millions FCFA, +108,8%).

Sur le plan budgétaire, les recettes fiscales générées par le secteur s'élèvent à **4,2 milliards FCFA en 2024**, réparties entre les impôts et taxes d'exploitation (2,4 milliards FCFA), l'impôt BIC (300 millions FCFA) et l'IRVM (1,5 milliard FCFA).

En outre, les recettes non fiscales, au titre des dividendes nets à percevoir par l'État, s'élèvent à **1,27 milliard FCFA**, provenant de la société IPS WA, dont le capital social est détenu à 15 % par l'État de Côte d'Ivoire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : 1,74 milliard FCFA (+54,6%)

Participation Financière Publique : 56% (dont 35% d'actionnariat direct Etat)

PCA : COULIBALY Adama

DG : SIDIKI Cissé

Adm MPPEP : TRAORE Seydou

Adm ME-MINADERPV : SILUE Sionseligan

Effectif : 2 444 (-2%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	35,00
CONSEIL CAFE-CACAO	14,00
CNRA	8,00
URECOS-CI	8,00
OCAB	5,00
ATLANTIQUE ASSURANCES	15,73
AUTRES	14,27



FAITS MARQUANTS

- Nomination de Monsieur TOURE Kaffouba, en qualité de Directeur Général Adjoint, chargé de l'Administration et des Finances au terme de la session du Conseil d'Administration du 25 juin 2024 ;
- Nomination de cinq nouveaux (5) administrateurs (SILUE Sionseligan, MONNEY Monney Jean Ernest, KOUADIO Kindo, TRAORE Tagnongoh Estelle et Dr BAMBA Siaka).

A propos de l'ANADER

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). À cet effet, elle assure l'encadrement agricole, conçoit et met en œuvre des outils/programmes contribuant à améliorer la productivité agricole.

En 2024, ce sont entre autres :

51 programmes exécutés au profit des populations agricoles, conformément au plan d'actions de l'exercice 2024 ;

630 991 exploitants agricoles encadrés. (-16% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

En 2024, l'accompagnement des producteurs a connu un recul, avec une baisse de 16% du nombre de bénéficiaires par rapport à 2023. Ce recul du nombre de bénéficiaires n'a toutefois pas affecté la qualité de l'appui. En effet, le taux de réalisation des cibles annuelles demeure globalement élevé, oscillant entre 89% et plus de 100% selon les filières.

Dans les filières vivrières et animales, les niveaux de production des exploitants accompagnés se sont révélés conformes, voire supérieurs, aux prévisions. Le manioc et l'avicole se distinguent par des performances supérieures aux objectifs fixés, tandis que le maïs et le riz affichent des résultats solides mais légèrement en deçà des cibles. Quant aux filières de rente (café, cacao, anacarde), les actions de formation et de sensibilisation ont été quasi totalement réalisées.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de l'ANADER a connu une hausse de 17,6%, pour s'établir à 10,06 milliards FCFA en 2024. Cette progression est principalement portée par la forte croissance des « produits accessoires », passés de 838,6 millions FCFA en 2023 à 1,88 milliard FCFA en 2024, grâce à la marge réalisée sur la vente de boutures de manioc dans le cadre du Programme de Productions Alimentaires d'Urgence (2PAU CI).

En outre, dans le cadre de ses missions de service public, l'ANADER a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 15,9 milliards FCFA en 2024, en hausse de 29% par rapport à 2023, portant ainsi les produits d'exploitation à 29,38 milliards FCFA en 2024 (soit une hausse de 8,8%).

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, connu une baisse de 7,5%, pour s'établir à 28,66 milliards FCFA contre 31,05 milliards FCFA en 2023, du fait de la mise en place d'une politique efficace de maîtrise des charges.

Le résultat d'exploitation qui en découle est excédentaire de 715,3 millions FCFA, contre un déficit de 4,04 milliards FCFA en 2023.

Le résultat financier affiche également un excédent de 7,1 millions FCFA, contre un déficit de 38,8 millions FCFA en 2023.

En définitive, l'ANADER enregistre un résultat net excédentaire de 636,1 millions FCFA, contre un déficit de 4,12 milliards FCFA en 2023.

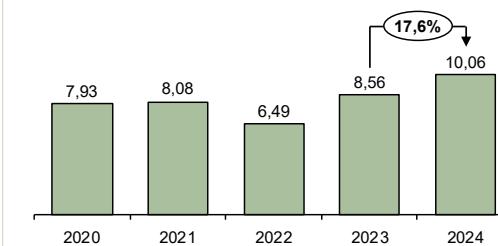
Les impôts dus à l'Etat, essentiellement composés d'impôts et taxes d'exploitation, se chiffrent à 332 millions FCFA, contre 629 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

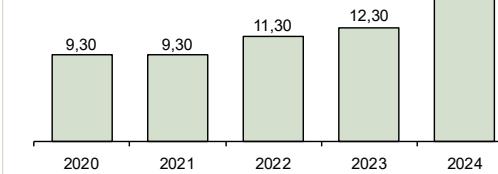
Pour 2025, l'ANADER envisage les actions suivantes :

- la continuité de l'exécution du contrat de performance avec l'Etat ;
- le renforcement de la politique de recherche de nouveaux partenariats ;
- la poursuite des principaux programmes notamment, sur la sécurité alimentaire, les cultures pérennes et d'exportation.

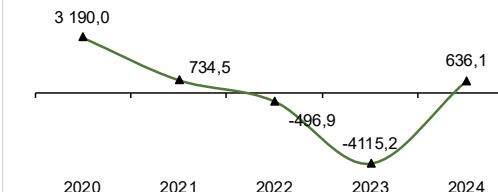
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Agriculture et Agro-Industrie

Gestion Patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 juin 1974

Capital social : 7,2 milliards FCFA

Capitaux propres : 10,45 milliards FCFA (-25,5%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : KONE Daouda Soukafolo

DG : SILUE Navigué René

Adm MPPEP : ASSA Kouassi Georges & Mme N'GOM née CAMARA Aminata

Effectif : 431 (+2,37%)

Filiales & participations : OIC (1,66%), ANADER (1,00%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
COIC SA	90,00

FAITS MARQUANTS

- Baisse du prix moyen de vente de la fibre de coton sur le marché international de 14% ;
- Pluviométrie irrégulière dans la zone d'intervention de la CIDT, contribuant à la baisse de la production agricole de 16% ;
- Désignation par l'Etat de Côte d'Ivoire de Madame N'GOM née CAMARA Aminata en qualité de deuxième Administrateur, représentant l'Etat, en remplacement de feu Monsieur FANNY Ibrahima.

A propos de la CIDT

La Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile (CIDT) est une société agro-industrielle exerçant dans la filière coton en Côte d'Ivoire. Elle a pour principale activité l'égrenage du coton-graine, ainsi que la commercialisation de la fibre et de la graine de coton. La CIDT a aussi la charge de l'encadrement des exploitants agricoles de la filière cotonnière.

En 2024, ce sont entre autres :

32 715 tonnes de coton-graine, 19 350 tonnes de graines de coton et 17 613 tonnes de fibres de coton en termes de production ;

16 261 exploitants agricoles encadrés.

Performances financières en 2024

Par rapport à l'exercice 2023, la production de coton-graine a reculé de 17,4% en 2024, pour s'établir à 32 715 tonnes. Ce repli s'explique par la réduction du nombre de producteurs (-15,9%), la contraction des superficies emblavées (-16,4%) ainsi que par les effets imprévisibles de la pluviométrie, qui ont affecté le rendement moyen des parcelles, en recul de 1,2% pour s'établir à 726 kg/ha.

À l'inverse, l'activité industrielle a connu une amélioration par rapport à 2023, avec une production de 17 613 tonnes de fibres de coton (+27,6%) et de 19 350 tonnes de graines (+25,9%).

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 10%, pour se fixer à 30,76 milliards FCFA. Cette régression résulte principalement de la baisse de 14,5% du prix de vente de la fibre sur le marché international, passant de 1 397 FCFA en 2023 à 1 195 FCFA en 2024. Ce recul est survenu malgré la hausse de 27,6% des volumes de fibre vendus en 2024.

La subvention d'exploitation, comprenant le soutien de l'AFD et de l'État pour les intrants, a chuté de 46,8% en 2024 pour s'établir à 2,12 milliards FCFA. En revanche, les productions stockées ont progressé de 439,6% en se fixant à 2,23 milliards FCFA.

Globalement, les produits d'exploitation sont ressortis à 41,51 milliards FCFA, en hausse de 2% par rapport à 2023. Les charges d'exploitation, quant à elles, ont enregistré une hausse de 14,3% pour se fixer à 44,58 milliards FCFA. Cette importante augmentation est principalement due à la hausse du poste « autres charges » (+422,6%), correspondant notamment aux provisions pour risques et charges à court terme qui ont augmenté de 456% par rapport à 2023. En effet, la dépréciation des stocks a progressé de 532% par rapport à 2023, entraînant la constitution d'une provision additionnelle de 3 milliards FCFA pour les intrants.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 3,06 milliards FCFA contre un excédent de 1,7 milliard FCFA l'exercice précédent. Le résultat financier est également déficitaire de 470,4 millions FCFA, proche du déficit constaté l'année précédente (-483 millions FCFA).

En définitive, l'exercice 2024 s'est soldé par un résultat net déficitaire de 3,57 milliards FCFA contre un bénéfice de 842 millions FCFA réalisé en 2023.

Les impôts dus à l'État, au titre de l'exercice 2024, ont connu une baisse de 9,2% pour se fixer à 1,11 milliard FCFA (dont 1,08 milliard FCFA d'impôts et taxes et 35 millions FCFA d'impôt BIC) contre 1,23 milliard FCFA en 2023.

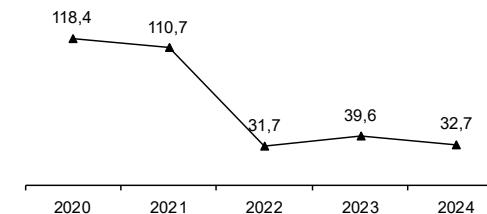
Perspectives 2025

Pour l'année 2025, les objectifs poursuivis par la CIDT concernent entre autres :

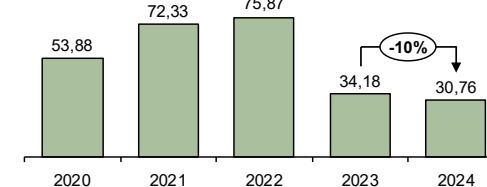
❖ l'élaboration d'un plan de restructuration de la société, incluant une réduction des effectifs et des charges d'exploitation ;

❖ l'amélioration des rendements des plantations, à travers le recadrage des fiches techniques et de l'itinéraire des nouvelles semences adaptées à l'environnement local.

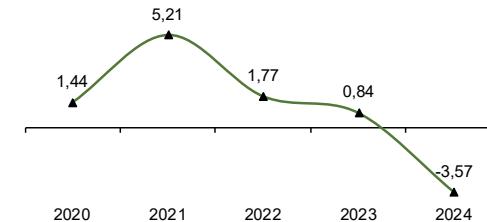
Production de coton-graine (en Milliers de tonnes)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Agriculture et Agro-Industrie

Gestion Patrimoniale
SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1997

Capital social : 5,86 milliards FCFA

Capitaux propres : 2,28 milliards FCFA (-4,6%)

Participation Financière Publique : 93,6%

PCA : ANO Amoa Antoine

DG : TRAORE Koko Carine

Adm MPPEEP : OBOU Sery Gérard (en replacement de DJOHAN Gérard)

Adm MCI : ANO Amoa Antoine & ESSE Rodrigue

Effectif : 53 (-19,7%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	93,6
SILUE N.	2,2
CAGOM	1,8
ELITE	1,8
Personnel de CI Engineering	0,6



FAITS MARQUANTS

- Démarrage effectif des travaux de construction de la ligne de production n°3 de la Compagnie Minière du Littoral (CML) ;
- Nomination de Monsieur OBOU Séry Gérard en qualité d'Administrateur, représentant le Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques.

A propos de CI-ENGINEERING

Côte d'Ivoire Engineering (CI-ENGINEERING) est une société spécialisée dans la construction métallurgique et la fabrication de pièces mécaniques pour le secteur industriel en Côte d'Ivoire.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ Diverses prestations dans le secteur de l'huilerie ;

☞ Un appui technique à la construction d'une (1) ligne de production à Grand-Lahou au profit de la CML.

Performances financières en 2024

En 2024, CI-ENGINEERING a poursuivi ses activités dans son secteur traditionnel de l'huilerie, tout en déployant un plan de diversification visant à pénétrer de nouveaux marchés. A ce titre, l'entreprise a également réalisé des prestations de construction et de maintenance d'équipements au profit des acteurs des secteurs minier et pétrolier.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de CI-ENGINEERING a progressé de 19,3% par rapport à 2023 pour se fixer à 991 millions FCFA. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des ventes de produits et d'équipements fabriqués qui sont passées de 159,6 millions FCFA en 2023 à 474,2 millions FCFA en 2024, soit une hausse de 197,9%.

Globalement, les produits d'exploitation se sont établis à 1,18 milliard FCFA en 2024, en hausse de 31,7% comparativement à l'exercice précédent.

De même, les charges d'exploitation ont connu une hausse de 26% par rapport à 2023 et se sont établies à 1,79 milliard FCFA avec l'intensification des activités. Les progressions les plus marquées sont observées au niveau des « achats de matières premières » qui ont plus que doublé en 2024, pour se fixer à 443 millions FCFA (+110,8%).

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 611,8 millions FCFA en 2024, contre un déficit de 525,7 millions FCFA enregistré en 2023.

Par ailleurs, la société a bénéficié d'une subvention d'équilibre de 440 millions FCFA, en baisse de 24% par rapport au montant de 578,4 millions FCFA enregistré en 2023.

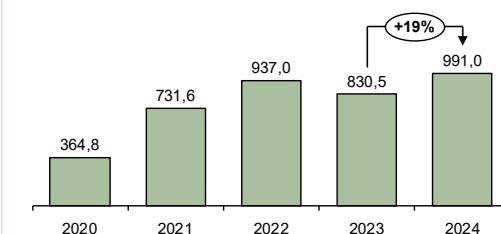
En définitive, CI-ENGINEERING affiche un résultat net déficitaire de 121,1 millions FCFA contre un excédent de 39,5 millions FCFA en 2023.

Les impôts dus à l'État s'élèvent à 69,1 millions FCFA (54,2 millions FCFA d'impôts et taxes et 14,8 millions FCFA d'impôt BIC) contre 64,2 millions FCFA en 2023.

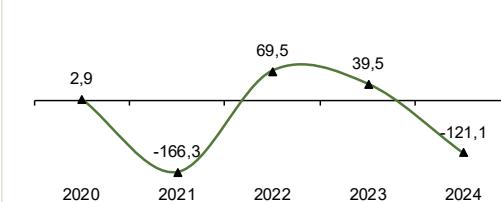
Perspectives 2025

CI-ENGINEERING prévoit, en 2025, la poursuite des actions destinées à l'accroissement de son portefeuille clients, notamment la consolidation des parts de marché sur le segment agro-industriel ainsi que la mise en œuvre d'une politique commerciale plus renforcée dans les secteurs des mines et des hydrocarbures.

Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : -5,24 milliards FCFA (+4,2%)

Participation Financière Publique : 56% (dont 16% d'actionnariat indirect via ANADER et le Conseil Café-Cacao)

PCA : COULIBALY Nandoh

DG : SANGARE Abdourahamane

Adm MPPEEP: KONET Ahmed Mohamed Hussein

Adm ME-MINADERPV : ANGUI Pascal

Effectif : 1 560 (+12%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	40,00
CONSEIL CAFE-CACAO	8,00
ANADER	8,00
AUTRES PRIVES	22,00
URECOS-CI	16,00
ADAM AFRIQUE	6,00

FAITS MARQUANTS

- Fin de la mise en œuvre des 20 programmes de recherche de la 6ème génération ;
- Signature, avec le Conseil du Café-Cacao, d'un accord-cadre relatif à un appui financier et institutionnel et d'une convention s'y rapportant ;
- Ajustement du prix de vente de graines germées en juillet 2024, passant de 450 FCFA à 700 FCFA ;
- Revue à la hausse de la prime journalière des travailleurs occasionnels (de 1 500 F CFA / 2 000 F CFA à 3 500 FCFA) ;
- Insécurité juridique et physique au niveau du foncier (pressions foncières généralisées) ;
- Reprise des livraisons des semences de Café (422 Millions FCFA) et de Cacao (600 Millions FCFA)

A propos du CNRA

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a pour mission d'accroître durablement la production et la productivité agricole et agro-industrielle, à travers la conduite de recherches sur les productions végétales, animales et forestières.

En 2024, ce sont entre autres :

⇒ 20 programmes de recherche mis en œuvre, avec un taux d'exécution des activités de 85% ;

⇒ 419 documents scientifiques produits, dont 157 articles, 87 fiches techniques et 175 autres documents de vulgarisation.

Performances financières en 2024

L'année 2024 marque la fin des programmes de recherche de la 6ème génération et la planification de ceux de la 7ème génération. Ainsi, le CNRA a poursuivi la mise en œuvre de ses projets et conventions articulés autour de vingt (20) programmes de recherche, regroupés en cinq (5) thématiques que sont : les cultures d'exportation (8 programmes), les cultures vivrières (5 programmes), les productions animales (2 programmes), les systèmes agraires et la gestion des ressources naturelles (3 programmes), la biotechnologie et les technologies post-récoltes (2 programmes).

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires du CNRA a progressé de 27,2%, pour atteindre 9,21 milliards FCFA. Cette hausse découle, d'une part, de l'amélioration des « ventes de produits finis » (+27,7%), notamment les ventes de latex, de graines germées (de palmier à huile, de café et de cacao) et, d'autre part, de la croissance des « travaux, services vendus » (+28,2%) liée à la hausse des ressources mobilisées sur les projets et les programmes de recherche, notamment le programme « coton » et le programme « plantes à racines et tubercules ».

La subvention d'exploitation s'est fixée à 6,76 milliards FCFA contre 6 milliards FCFA en 2023. Globalement, les produits d'exploitation ont connu une progression de 22,5% pour se fixer à 21,36 milliards FCFA en 2024.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 21,05 milliards FCFA en 2024, contre 20,99 milliards FCFA en 2023, en raison principalement de la hausse de la prime journalière de la main-d'œuvre occasionnelle, des achats d'intrants non budgétés pour la production de semences de café et de cacao, de la constitution d'un stock préventif de sacs pour les semences de palmier, de l'intensification des missions ainsi que de l'augmentation des rémunérations versées aux intermédiaires et conseils.

Il se dégage un résultat d'exploitation excédentaire de 310,5 millions FCFA contre un déficit de 3,55 milliards FCFA en 2023.

Après la prise en compte du résultat financier de 40,5 millions FCFA, le CNRA a enregistré un résultat net bénéficiaire de 299,9 millions FCFA contre un déficit de 3,41 milliards FCFA en 2023.

Les impôts dus à l'Etat au titre de la gestion 2024 se sont élevés à 272,4 millions FCFA, contre 489,6 millions FCFA en 2023.

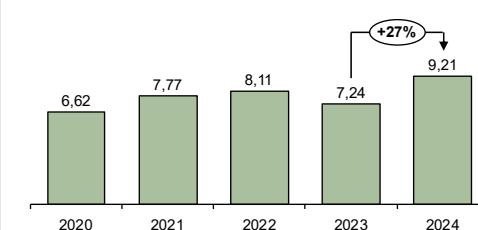
Perspectives 2025

Pour l'année 2025, le CNRA envisage :

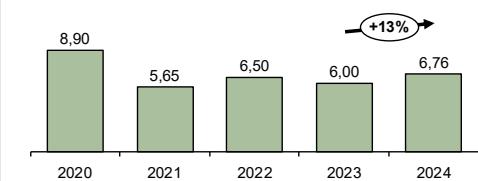
❖ le lancement et à la mise en œuvre des programmes de recherche de la septième génération, couvrant la période 2025-2034 ;

❖ la poursuite de la mise en œuvre de son plan de restructuration 2022-2027.

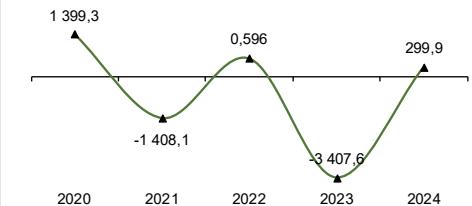
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Agriculture et Agro-Industrie

Structures Non Commerciales

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 2 octobre 1979

Capital social : 250 millions FCFA

Capitaux propres : -370,4 millions FCFA (-17,7%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KAFANA Gnénin Sitionni

DG : DOSSO Lancingé

Adm MPPEEP : ANGORA N'diamoi Stéphane (en remplacement de COULIBALY El Aziz Nanguin)

Adm MCI : Mme ANZOUMANA épse BEUGRE Fatou

Effectif : 101 (+3%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- L'obtention d'une subvention d'investissement d'un montant de 500 millions FCFA pour la mise à niveau progressive du plateau technique ;
- Troisième année consécutive de résultat net déficitaire enregistré par la société.

A propos de I2T

la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) a pour mission de conduire des activités de recherche et le développement de technologies destinées à soutenir l'essor de l'agro-industrie en Côte d'Ivoire. Elle vise également à valoriser et renforcer les capacités des PME/PMI en leur mettant à disposition des technologies et procédés performants pour la transformation et la conservation des produits agricoles.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **21% de taux de réalisation pour la mise au point d'une ligne de production d'attiéké ;**

☞ **18% de taux de réalisation pour la création d'une ligne de**

Performances financières en 2024

En 2024, I2T a poursuivi l'exécution de trois (3) projets axés sur la valorisation des produits agricoles. Les principales réalisations portent sur la mise au point d'une ligne de production d'attiéké et d'une ligne continue de production de beurre de karité.

Sur le plan commercial, I2T a enregistré un chiffre d'affaires de 189,5 millions FCFA, en hausse de 143,7% par rapport à 2023. Cette progression s'explique principalement par la vente d'équipements de transformation de produits agricoles pour un montant total de 186,6 millions FCFA contre 73,7 millions FCFA en 2023.

En outre, la subvention d'exploitation a augmenté de 90,2% atteignant 1,48 milliard FCFA en 2024 contre 776,3 millions FCFA en 2023.

En conséquence, les produits d'exploitation ont enregistré une hausse de 72%, pour s'établir à 1,72 milliard FCFA en 2024 contre 1 milliard FCFA en 2023.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, enregistré une baisse de 5,2% pour se situer à 1,72 milliard FCFA en 2024. Cette diminution est attribuable principalement au poste « autres charges », en recul de 55% par rapport à 2023, du fait d'une bonne maîtrise des dépenses, notamment celles liées aux pertes sur les créances et autres débiteurs.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 1,9 million FCFA, moins prononcé que le déficit de 816,6 millions FCFA enregistré en 2023.

Après la prise en compte de l'impôt BIC de 9,6 millions FCFA, la société affiche un résultat net déficitaire de 10,2 millions FCFA en 2024 contre un déficit de 825 millions FCFA en 2023, soit une amélioration nette de 814,7 millions FCFA.

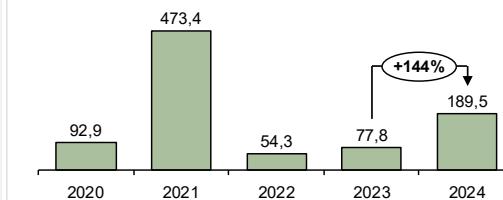
Enfin, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2024 se fixent à 98,2 millions FCFA (dont 88,6 millions FCFA d'impôts et taxes et 9,6 millions FCFA d'impôt BIC) contre 94,6 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

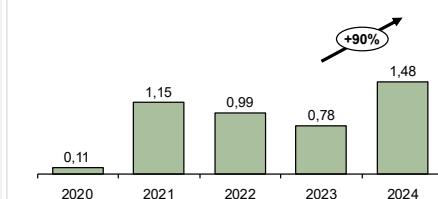
I2T prévoit pour 2025 les actions suivantes :

- ❖ la mise au point d'une ligne améliorée de production de beurre de karité et d'attiéké ;
- ❖ la mise au point d'une ligne continue de production d'attiéké ;
- ❖ l'optimisation du processus de décorticage, à travers la mise au point de décortiqueurs performants de quatre (4) champs et six (6) champs ;
- ❖ Etc.

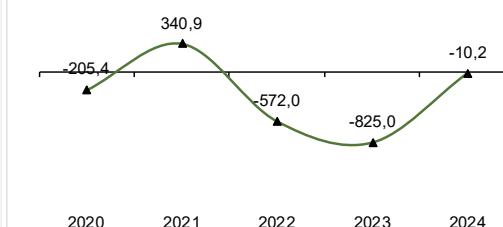
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 août 1965**Capital social :** 1 milliard FCFA**Capitaux propres :** 17,69 milliards FCFA (+4%)**Participation Financière Publique :** 15%**PCA :** GODDE Christian**DG :** SYLLA Mahamadou**Adm MPPEP :** Mme N'GOM née CAMARA Aminata**Adm MCI :** BABA Touré**Effectif :** 03 (-93%)**Filiales et participations :** FILTISAC (10%), CHIMTEC (10%), CHIMTEC CAMEROUN (10%) et 15 AUTRES

REPARTITION DU CAPITAL

	Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE		15,00
AKFED		42,04
SFI		15,00
DEG		9,00
BICICI		8,00
SAPRIM		2,01
SGCI		1,75
PRIVES ETRANGERS		7,2

FAITS MARQUANTS

- Nationalisation de la société SN SOSUCO par le Gouvernement du Burkina Faso ;
- Cession des parts détenues dans les filiales CHIMTEC, IVOIRE COTON, FASO COTON, COFISAC ;
- Suspension de distribution de dividendes par AZITO ENERGIE HOLDING sur décision des bailleurs de fonds, en raison des pannes survenues sur les turbines GT11 et GT21 ;
- Nomination de Monsieur Philippe DELACROIX en qualité de nouvel Administrateur, représentant la société SFI.

A propos de IPS

Industrial Promotion Services (IPS) est une holding qui détient des participations dans des sociétés intervenant principalement dans les domaines tels que les infrastructures, l'emballage, l'agro-industrie et l'électricité. Ainsi, l'essentiel de ses revenus provient des prestations d'assistance technique et des dividendes distribués par ses filiales.

En 2024, c'est entre autres :

1,27 milliard FCFA de dividendes nets d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

Performances financières en 2024

En 2024, IPS a enregistré une **progression de 14% de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 2,58 milliards FCFA**. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus d'assistance technique en faveur de ses filiales.

De manière globale, les produits d'exploitation ont progressé de 6,5%, atteignant 3,16 milliards FCFA en 2024.

Les charges d'exploitation, quant à elles, sont restées quasi identiques par rapport à 2023, à 4 milliards FCFA (+0,8%), en dépit de la hausse des charges de personnel de 43%, due aux différents départs et régularisations intervenus au cours de l'exercice 2024.

Le résultat d'exploitation qui en découle affiche un déficit de 845 millions FCFA en 2024, contre un déficit de 1,01 milliard FCFA en 2023.

Le résultat financier ressort déficitaire de 814,6 millions FCFA, après un excédent de 724,4 millions FCFA en 2023. Cette contre-performance est liée à la forte hausse du poste « dotations aux provisions et aux dépréciations financières » qui s'est établi à 3,54 milliards FCFA (+432% par rapport à 2023). En effet, à la suite de la nationalisation de la société SN SOSUCO, basée au Burkina Faso, les titres de la holding SUCRE PARTICIPATION détenus par IPS(WA) ont dû être entièrement provisionnés pour un montant de 3,51 milliards FCFA.

En revanche, le résultat hors activités ordinaires est ressorti excédentaire à 4,59 milliards FCFA, contre un déficit de 250,9 millions FCFA en 2023, grâce aux revenus issus de cessions de participations pour un montant total de 7,61 milliards FCFA.

En définitive, l'exercice 2024 s'est soldé par un résultat net excédentaire de 2,90 milliards FCFA, contre une perte de 568 millions FCFA en 2023.

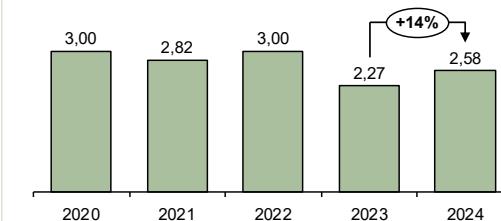
La société a distribué des dividendes bruts de 9,95 milliards FCFA, financés à la fois par le résultat net et par un prélèvement partiel de 7,05 milliards FCFA sur le report à nouveau. L'Etat devrait percevoir un montant net d'IRVM de 1,27 milliard FCFA, en hausse de 348,4% par rapport à l'année précédente.

Enfin, les impôts et taxes dus à l'Etat ont baissé de 28,5% pour se fixer à 323,4 millions FCFA en 2024 (dont 288,4 millions FCFA d'impôts et taxes et 35 millions FCFA d'impôt BIC).

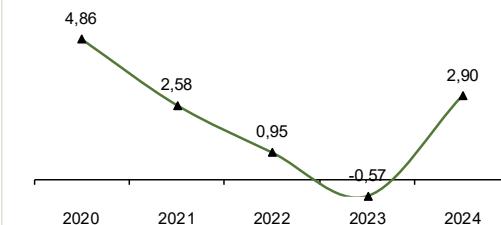
Perspectives 2025

La société IPS WA entend poursuivre son programme de désinvestissement dans les sociétés jugées non stratégiques pour ses activités, notamment par la cession des parts (17,5%) détenues dans la société FUMOA.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Agriculture et Agro-Industrie

Gestion Patrimoniale

Société contrôlée par l'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 8 juin 1990

Capital social : 38 millions FCFA

Capitaux propres : 105,8 millions FCFA (+7,7%)

Participation Financière Publique : 31,42%

PCA : BOKA Yao Daniel

DG : KABA Ibrahima

Adm MPPEEP : ANGORA Stéphane

Adm MIRAH : MEITE Zoumana Anlyou

Effectif : 44 (+2,3%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	31,42
SODERAH	68,32
PARTICULIERS	0,26



FAITS MARQUANTS

- Manifestation de la ferme volonté des principaux actionnaires (URECO et FERT) de céder leurs actions à la société SODERAH au franc symbolique ;
- Survenance soudaine de la Peste Porcine Africaine (PPA) qui a décimé plus de 100 milles porcs.

A propos de SIVAC

La Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) a pour mission la gestion de l'abattoir de porcs de Yopougon, ainsi que le développement et la modernisation de la filière porcine en Côte d'Ivoire pour la couverture des besoins de consommation nationale en viande porcine.

En 2024, ce sont entre autres :

38 644 porcs abattus, (+9,4% par rapport à 2023) ;

11 558 organes impropre à la consommation saisis ;

33 porcs améliorés diffusés aux producteurs

Performances financières en 2024

En 2024, la SIVAC a abattu 38 644 porcs, marquant une hausse de 9,4% par rapport à 2023. Parallèlement, elle a engagé des actions de lutte contre les abattages clandestins, la sensibilisation et la formation des éleveurs ainsi que la diffusion de reproducteurs génétiquement améliorés.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a atteint 169,2 millions FCFA, en hausse de 11% par rapport à l'exercice 2023.

En outre, la subvention d'exploitation reçue de l'Etat de Côte d'Ivoire a augmenté de 40,5%, pour s'établir à 295 millions FCFA.

Par conséquent, les produits d'exploitation ont progressé de 33,7% pour se fixer à 580,4 millions FCFA en 2024.

De même, les charges d'exploitation ont augmenté de 31,4% pour s'établir à 558 millions FCFA en 2024, en lien avec la hausse de l'activité. Les progressions les plus marquées sont observées au niveau des « autres charges » (+143,3%), particulièrement en raison de la constatation de pertes sur diverses créances au cours de l'exercice.

Le résultat d'exploitation est ainsi ressorti excédentaire de 22,1 millions FCFA (+134,4% par rapport à 2023), tandis que le résultat hors activités ordinaires est ressorti déficitaire de 12,29 millions FCFA.

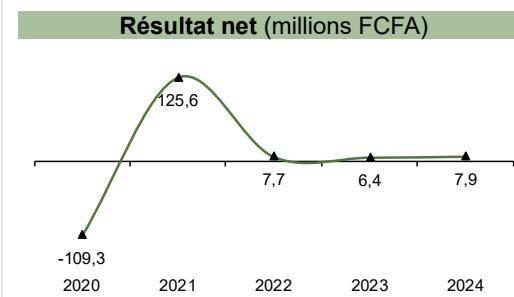
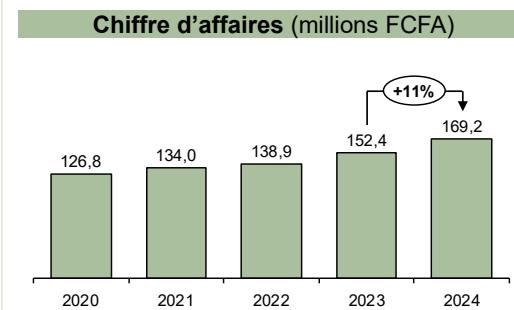
Au terme de l'exercice 2024, la société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 7,9 millions FCFA, contre un bénéfice de 6,4 millions FCFA en 2023.

Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2024, essentiellement constitués d'impôts et taxes, se fixent à 18,5 millions FCFA contre 13,96 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

Pour 2025, la SIVAC envisage de :

- la poursuite de la lutte contre l'abattage clandestin dans le district d'Abidjan ;
- l'organisation d'au moins quatre (4) événements de promotion et de commercialisation de la viande de porc ;
- le renforcement des missions de suivi-conseil des éleveurs ;
- la réalisation des activités d'inspection des boucheries et des charcuteries de porcs.





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 février 1993

Capital social : 50 millions FCFA

Capitaux propres : 3,7 milliards FCFA (+44%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : GNIZAKO Bouabré Antoine

DG : SANGARE Mamadou

Adm MINEF : DJAA Koffi Antoine

Adm MPPEP : CISSE Makhète

Effectif : 759 (-4%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat (%)

ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100,00



FAITS MARQUANTS

- Nomination de Monsieur YAPO Yapi Claude Janus, en qualité d'Administrateur représentant la Primature, en remplacement de M. KOFFI Philippe ;
- Fin des travaux du Comité de Restructuration de la SODEFOR, avec l'élaboration du projet de plan de restructuration ;
- Approbation du 3^{ème} avenant du Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC) qui a démarré en 2021 dans lequel la SODEFOR contribue par la fourniture de plants, l'offre de son expertise en aménagement forestier et dans la protection des écosystèmes.)

A propos de la SODEFOR

La Société pour le Développement des Forêts (SODEFOR) est chargée, pour le compte de l'Etat, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de protection et de préservation du patrimoine forestier national, du développement de la production forestière, de la valorisation des produits issus des forêts et de la sauvegarde des zones forestières.

En 2024, ce sont entre autres :

5,4 millions de plants d'aménagement produits ;

3 824 hectares de forêts nouvellement reboisées et 15 807 hectares de forêts déjà reboisées entretenus.

Performances financières en 2024

Dans le cadre de sa mission, plusieurs activités ont été réalisées en 2024 par la SODEFOR, notamment (i) l'élaboration de 172 cartes thématiques, (ii) l'inventaire de 63 291 hectares de forêts naturelles, (iii) la réalisation de travaux mécanisés sur 62 km de pistes liés aux reboisements, (iv) la réalisation de travaux manuels sur 93,5 hectares de pistes et pare-feu liés aux reboisements, (v) la récolte de 12 tonnes de graines d'essences forestières, (vi) la production de 5 460 000 plants d'aménagement, (vii) le reboisement de 3 824 hectares de forêts, (viii) l'entretien de 15 807 hectares de parcelles reboisées.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 19% pour s'établir à 8,27 milliards FCFA, contre 6,96 milliards FCFA en 2023. Cette progression s'explique par l'augmentation des ventes de bois d'œuvre (+10%) et des travaux et services vendus (+63%).

La subvention d'exploitation, constituée essentiellement des appuis de partenaires techniques, a augmenté de 110,9% pour atteindre à 2,36 milliards FCFA contre 1,12 milliard FCFA en 2023. En revanche, le poste « autres produits », a chuté de 83% passant de 4,42 milliards FCFA à 737,6 millions FCFA en 2024, en raison du reclassement des produits accessoires tels que les ventes de feuillets de bordereaux, de bois de chauffe et les revenus issus de la location de pistes dans le chiffre d'affaires. En conséquence, les produits d'exploitation ont légèrement diminué, passant de 14,44 milliards FCFA en 2023 à 13,87 milliards FCFA en 2024.

Les charges d'exploitation ont également enregistré une baisse de 7,5 %, pour s'établir à 10,02 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle ressort bénéficiaire de 3,85 milliards FCFA, contre un excédent de 3,61 milliards FCFA en 2023. Le résultat financier est également excédentaire de 16,4 millions FCFA.

Le résultat Hors activités ordinaires (HAO) est, quant à lui, déficitaire de 3,24 milliards FCFA en 2024, en raison de la constatation comptable de la valeur résiduelle des bois issus des plantations reboisées après leur cession.

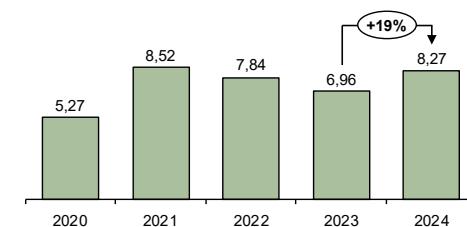
En définitive, la SODEFOR a enregistré un résultat net bénéficiaire de 481,9 millions FCFA, contre un excédent de 387,3 millions FCFA en 2023 soit une hausse de 24,4%.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2024 ont connu une baisse de 81% pour s'établir à 258,5 millions FCFA (397,1 millions FCFA d'impôts et taxes et 146,2 millions FCFA d'impôt BIC).

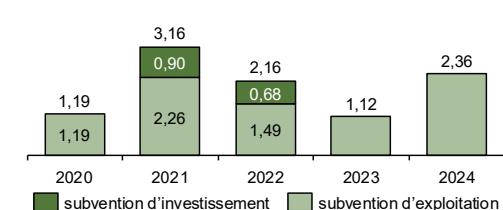
Perspectives 2025

La SODEFOR prévoit en 2025, la mise en œuvre de son plan de restructuration 2024-2030, en vue de sa redynamisation, à travers notamment l'intensification des actions relatives au reboisement, à la protection, à l'aménagement et à la valorisation des forêts conformément à la politique gouvernementale en matière de gestion forestière.

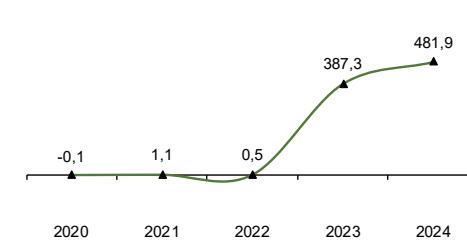
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Agriculture et Agro-Industrie

Gestion Patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 février 1995

Capital social : 2 milliards FCFA

Capitaux propres : 6,28 milliards FCFA (-44,9%)

Participation Financière Publique : 20%

PCA : SUN Weiliang

DG: SUN Weiliang en remplacement de KOFFI KOFFI Hyacinthe

Adm MPPEP: OUEDRAOGO Salifou

Adm ME-MINADERPV : KARAMOKO Kassoum

Effectif : 334 (+16,38%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	20,00
SDCI SINGAPOURE	70,00
BILEY JOSEPH-DESIRE	10,00



FAITS MARQUANTS

- Désignation de Monsieur SUN Weiliang, en qualité de Président du Conseil d'Administration de TRCI, en remplacement de Monsieur LI Xuetao ;
- Prise de service effective de Monsieur KOFFI KOFFI Hyacinthe, le 1^{er} janvier 2024, en qualité de nouveau Directeur Général de TRCI, en remplacement de Monsieur BILEY Joseph-Désiré, suivie de sa démission le 19 décembre 2024 ;
- Révision du contrat FIRCA incluant une extension du périmètre d'encadrement de TRCI, ainsi qu'un réajustement en conséquence à la hausse du budget alloué par le FIRCA ;
- Augmentation de 17,2% du prix moyen du caoutchouc fixé par l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC).

A propos de TRCI

Tropical Rubber Côte d'Ivoire (TRCI) est une Société Anonyme située à Anguédedou à Dabou et spécialisée dans la production et la commercialisation du caoutchouc naturel.

En 2024, ce sont entre autres :

2 035 tonnes de caoutchouc produit ;

23 834 producteurs encadrés.

Performances financières en 2024

En 2024, la production de caoutchouc de la TRCI a reculé de 9,23% passant de 2 242 tonnes humides en 2023 à 2 035 tonnes humides. Cette baisse s'explique principalement par des conditions météorologiques défavorables (forte sécheresse) enregistrées en 2024.

Le chiffre d'affaires de la société a également régressé de 10,1% pour se fixer à 2,42 milliards FCFA en 2024, avec la baisse de la production. Le repli du chiffre d'affaires s'explique également par la baisse observée au niveau du segment des ventes de bois d'hévéa pour un chiffre d'affaires réalisé à hauteur de 78,1 millions FCFA en 2024, en baisse de 91,4%, comparativement à l'exercice précédent.

D'une manière générale, les produits d'exploitation sont en baisse de 17,8% pour s'établir à 2,48 milliards FCFA contre 3,02 milliards FCFA en 2023.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont chuté de 32,7% pour s'établir à 3,44 milliards FCFA, principalement en raison de la baisse du poste « services extérieurs » (- 63,5%), qui a enregistré une baisse consécutive à la fin de l'opération de vente de terres à fin 2023. En effet, contrairement à l'exercice 2024, ce poste a enregistré en 2023 des honoraires, des rémunérations d'intermédiaires et conseils dans le cadre des ventes de terrains. À ces charges, il faut aussi ajouter les frais bancaires importants supportés dans les transferts directs des dividendes au Groupe.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 956,6 millions FCFA, moins prononcé que le déficit de 2,08 milliards FCFA enregistré sur l'exercice 2023.

Le résultat hors activités ordinaires est, quant à lui nul, contre un excédent 13,17 milliards FCFA en 2023. Pour rappel, la société avait enregistré un résultat exceptionnel en 2023 avec la cession de terrains et d'une partie de son exploitation agricole au cours dudit exercice.

En définitive, l'activité 2024 s'est soldée par un résultat net déficitaire de 620,6 millions FCFA contre un bénéfice de 8,38 milliards FCFA en 2023.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat sont en baisse de 95% et se fixent à 150 millions FCFA en 2024 (138 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 12 millions FCFA d'impôts BIC).

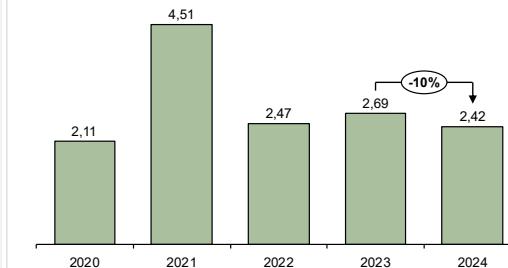
Perspectives 2025

Pour l'exercice 2025, la TRCI prévoit de :

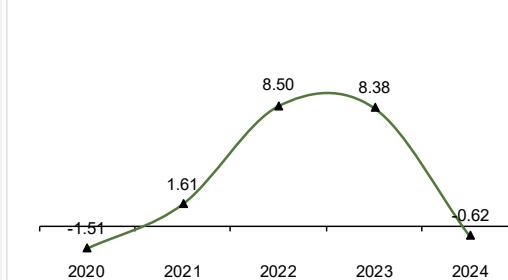
❖ la poursuite des négociations avec l'Etat de Côte d'Ivoire en vue d'obtenir, dans les meilleurs délais, la conversion en pleine propriété du bail emphytéotique résiduel portant sur 1 310 hectares.;

❖ le chiffrage des investissements nécessaires à la mise en œuvre des projets identifiés dans le cadre de son projet de développement logistique et industriel.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Exploration et exploitation

Bonne dynamique du portefeuille minier avec des performances en nette progression par rapport à 2023, soutenues par la hausse des cours de l'or et la bonne tenue de l'activité.

En 2024, le secteur minier ivoirien a maintenu sa dynamique de croissance, malgré un contexte international difficile marqué par la persistance du conflit russo-ukrainien et l'intensification des tensions au Proche-Orient. L'impact inflationniste sur les coûts logistiques, notamment la hausse des tarifs du fret maritime, a été en grande partie compensé par la progression significative des cours de l'or sur les marchés mondiaux. En effet, le prix moyen de l'oncze d'or a enregistré une hausse de 25 %, atteignant 2 403 USD en moyenne sur l'année.

Cette conjoncture favorable des cours a été renforcée par l'essor de la production nationale, soutenue par la montée en puissance de nouvelles mines dont les travaux ont débuté en 2023, notamment celles de Daloa (SM Lobo), Séguéla (ROXGOLD) et Lafigué (SM Lafigué).

Le portefeuille des sociétés d'exploitation minière s'est élargi, passant de vingt et une (21) entreprises en 2023 à vingt-cinq (25) en 2024. Toutefois, les quatre nouvelles sociétés ne sont pas encore pleinement opérationnelles. Ainsi, le nombre d'entreprises effectivement en production reste stable à vingt-et-un (21), réparties comme suit : treize (13) pour l'or, quatre (4) dans le manganèse, une (1) pour la bauxite, une (1) pour le nickel latéritique et une (1) pour la colombo-tantalite. L'évaluation de la performance globale du secteur pour l'année 2024 repose donc sur l'activité de ces vingt-et-une (21) sociétés en production.

Au terme de l'exercice 2024, les productions des sociétés d'exploitation minière industrielle sont :

- **Or** : 58,40 tonnes contre 50,45 tonnes en 2023, portée principalement par les sociétés du Complexe d'Ity (SMI, SMD et SMF) (17%), PMY (12%) et TONGON SA (8%) ;
- **Manganèse** : 837 639 tonnes contre 1,175 million de tonnes en 2023, portée principalement par la société CML (57% de part de marché) ;
- **Nickel** : 1,48 million de tonnes contre 2,48 millions de tonnes en 2023, produites uniquement par la CMB ;
- **Bauxite** : 633 044 tonnes de bauxite produites (uniquement par la société RMM anciennement LEB) contre 225 571 tonnes en 2023.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur s'apprécie de 36% par rapport à 2023 pour se fixer à 2 112 milliards FCFA.**

En définitive, les sociétés minières ont dégagé un résultat net cumulé bénéficiaire de 586,42 milliards FCFA, contre 368,22 milliards FCFA en 2023 en hausse de 59% par rapport à 2023. Cette performance est portée par les sociétés PMY (186,39 milliards FCFA) et SMI (128,98 milliards FCFA).**

Au demeurant, le secteur minier a généré en 2024, au titre des recettes fiscales, un montant de 390 milliards FCFA, à savoir, 172,7 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation, 146,4 milliards FCFA d'impôt BIC et 70,9 milliards FCFA d'IRVM. Comparé à l'exercice 2023, les recettes fiscales générées par l'activité des entreprises du portefeuille évoluant dans le secteur minier sont en hausse de 62%.

En ce qui concerne les recettes non fiscales, les sociétés minières du portefeuille de l'Etat ont généré 40,5 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat de Côte d'Ivoire au regard de son niveau de participation.

**** Données provisoires pour les sociétés SM Lobo, AGBAOU et FOREMI**



Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire
DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 janvier 2012

Capital social : 400 millions FCFA

Capitaux propres : 44,88 milliards FCFA (+9%)

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionnariat indirect via SODEMI)

PDG : DIPLO Gnaho Jean Claude

Adm MPPEEP : DOSSO Adama

Adm MMPE : COULIBALY Seydou

Effectif : 333



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ALLIED GOLD CORPORATION	85,00



FAITS MARQUANTS

- Nomination de Monsieur Herman PRINSLOO, en qualité de nouveau Directeur Général Adjoint, précédemment Directeur des Operations ;
- Acquisition d'un groupe électrogène d'une capacité de 10 MW, pour faire face à la crise énergétique d'avril 2024 ;
- Participation réussie du groupe Allied Gold à la première édition du SIREXE en décembre 2024, qui a vu la décoration du PDG des mines d'or de Bonikro, Hiré, et Agbaou, dans l'Ordre du Mérite des Mines de Côte d'Ivoire.

A propos de AGO

AGBAOU Gold Operations SA (AGO) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 85% par le groupe Allied Gold Corporation. Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine d'Agbaou (dans le département d'Akoupé).

En 2024, ce sont entre autres :

77 874 onces d'or produites (+6% par rapport à 2023) ;

79 393 onces d'or vendues. (+10% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la société AGBAOU Gold Operations a produit 77 874 onces d'or, représentant une hausse de 6% par rapport à l'exercice 2023.

Sur le plan commercial, le **chiffre d'affaires, en hausse de 24,7%, s'établit à 96,62 milliards FCFA, imputable à la hausse des quantités d'or vendues.**

Par conséquent, les produits d'exploitation ont augmenté de 52%, pour s'établir à 133,58 milliards FCFA en 2024.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles se sont fixées à 132,31 milliards FCFA, en hausse de 19% par rapport à 2023 en raison de la hausse des activités sur la mine.

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 1,27 milliard FCFA contre un déficit de 23,76 milliards FCFA en 2023**. S'agissant du résultat financier, il se fixe à un excédent de 2,03 milliards FCFA en hausse de 19% par rapport à l'exercice précédent.

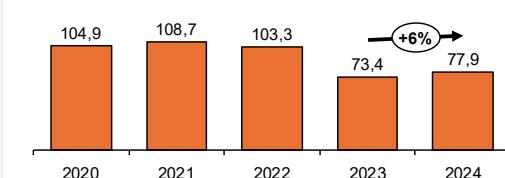
En définitive, AGBAOU Gold Operations a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 3,27 milliards FCFA contre un déficit de 22,07 milliards FCFA en 2023**.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat par AGBAOU Gold Operations, au titre de la gestion 2024, enregistrent une hausse de 24%, pour se fixer à 7,25 milliards FCFA (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 7,22 milliards FCFA).

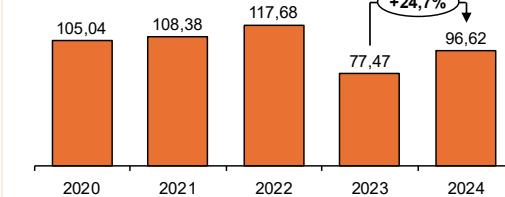
Perspectives 2025

En 2025, AGBAOU Gold Operations envisage accroître sa production d'or, tout en optimisant ses charges.

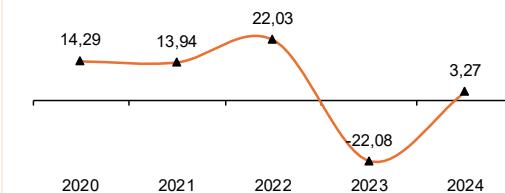
Quantité d'or produite (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

**BONIKRO
GOLD MINE
(BGM)**Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 14 septembre 2006**Capital social :** 400 millions FCFA**Capitaux propres :** 41,14 milliards FCFA (+204,5%)**Participation Financière Publique :** 10%**PDG :** DIPLO Jean-Claude**Adm MPPEEP :** N'GOM Aminata**Adm MMPE :** NIANSOUNOU Jean-Albert**Effectif :** 398 (+4%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
AFRIQUE GOLD MAURITIUS	89,89
MICHEL MIAN	0,11



FAITS MARQUANTS

- Mise à jour du Plan de Réhabilitation et de Fermeture (PRF) de la mine ;
- Réexportation de la jauge nucléaire de l'usine de Bonikro aux USA avec l'appui de l'Autorité de Radioprotection, de Sûreté et de Sécurité Nucléaires (ARSN) après déclassification ;
- Obtention de l'arrêté de création de l'Hélistation de Bonikro ;
- Décoration du PDG des mines de Bonikro, Hiré et Agbaou dans l'Ordre du mérite des mines de Côte d'Ivoire au SIREXE en décembre 2024.

A propos de BGM

BONIKRO GOLD MINE (BGM) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 89,89% par Afrique Gold Mauritius (groupe ALLIED GOLD CORPORATION). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine de BONIKRO (département de Djékano).

En 2024, ce sont, entre autres :

- 2,26 millions de tonnes de minerai extraits (-7% par rapport à 2023) ;
- 94 335 onces d'or produites et 88 981 onces d'or vendues ;
- 305,12 millions FCFA en actions communautaires à travers le CDLM.

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 marque la quatrième année consécutive d'activités pour la société BGM, après une fermeture provisoire de sa fosse intervenue de septembre 2015 à mars 2021.

Au cours de l'exercice 2024, BGM a extrait 2,26 millions de tonnes de minerai (en baisse de 7% par rapport à 2023) avec une teneur moyenne de 1,32 g/t contre, 1,38 g/t en 2023. Ainsi, la production d'or s'est établie à 94 335 onces, enregistrant une hausse de 117% par rapport à 2023.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires a progressé de 106,4%, pour atteindre 128,88 milliards FCFA. Cette forte augmentation est imputable à la hausse de 74% de la quantité d'or commercialisée, soit 88 981 onces.

De manière globale, les produits d'exploitation ont augmenté de 38% pour se fixer à 175,6 milliards FCFA contre 127,55 milliards FCFA en 2023.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles se sont établies à 133,7 milliards FCFA, en augmentation de 38% par rapport à 2023. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépenses induites par l'intensification de la production (sous-traitance (+28%), matières consommables (+41%)).

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 41,89 milliards FCFA contre 30,89 milliards FCFA en 2023.

En revanche, le résultat financier est ressorti déficitaire à -4,01 milliards FCFA contre un excédent de 1,42 milliard FCFA en 2023, dû au remboursement d'une échéance de 11,87 milliards FCFA de dettes envers l'actionnaire majoritaire Afrique Gold Mauritius.

En définitive, BGM a dégagé un résultat net bénéficiaire de 27,63 milliards FCFA, contre un bénéfice de 21,36 milliards en 2023, soit une hausse de 29%.

La société a distribué 16,58 milliards FCFA de dividendes bruts. L'Etat devrait recevoir 1,66 milliard FCFA au regard de son niveau de participation.

Les impôts et taxes dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 18,50 milliards FCFA, en hausse de 60,5% par rapport à l'année précédente.

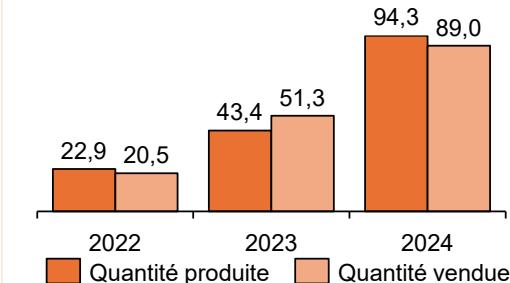
Perspectives 2024

Pour l'exercice 2024, BGM entend mettre l'accent sur :

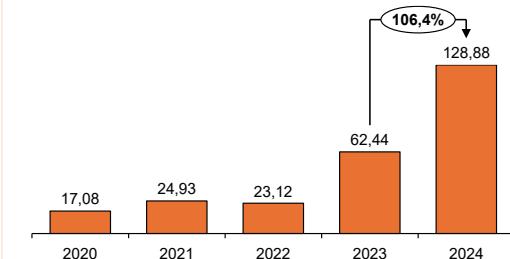
❖ l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la réduction des coûts de la mine par le renforcement des campagnes de sensibilisation en santé-sécurité ;

❖ la surveillance des sites contre les intrusions de l'orpaillage clandestin.

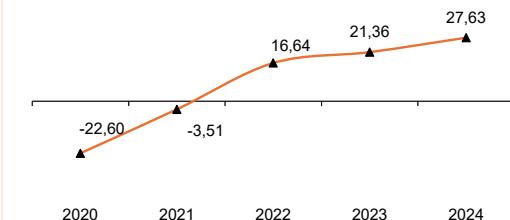
Production et vente d'or (milliers d'onces)



Résultat net (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire

BMSA



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1 juin 2011

Capital social : 1 010 millions FCFA

Capitaux propres : 864,7 millions FCFA (-34,4%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : SACHIN Bajla

DG: MANIK GURU

Admin MPPEEP: KONAN Attoungbre Yves

Admin MMPE : COULIBALY Brahim

Effectif : 181 (-18%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
NAVODAYA TRADING DMCC	89,996
Autres Actionnaires	0,004



FAITS MARQUANTS

- Réhabilitation d'une école de 03 salles de classes et 04 latrines au village Boromba;
- Construction d'une école de 03 salles de classes au village Bidio ;
- Construction d'un forage avec Energie solaire dans le village de Kouffou pour un montant de 8 millions FCFA.
- Difficultés pour la société à opérer sur certaines zones du permis d'exploitation, en raison de l'hostilité des populations. Plusieurs actions sont en cours afin d'y remédier avec le concours des autorités administratives.

A propos de BMSA

BONDOUKOU Manganèse SA (BMSA) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 90% par le groupe NAVODAYA TRADING DMCC, spécialisée dans l'extraction, le traitement et la vente de manganèse. En Côte d'Ivoire, BMSA se consacre à l'exploitation du gisement de manganèse situé dans le département de Bondoukou.

En 2024, ce sont entre autres :

- 107 459,49 MT de manganèse produites et 100 995,03 MT (nettes) de manganèse exportées (-46% par rapport à 2023) ;
- 10,91 millions FCFA en actions communautaires à travers le CDLM.

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, BMSA a produit 107 459 MT de minerai et exporté 100 995 MT de manganèse, en baisse respectivement de 47% et de 46% par rapport à 2023. Ces baisses résultent des difficultés rencontrées dans l'exploitation et le traitement du minerai extrait, dues à des teneurs faibles (entre 22% et 26%).

La baisse de la quantité exportée a entraîné une dégradation du chiffre d'affaires de 44,5% par rapport à 2023 pour s'établir à 4,68 milliards FCFA. Suivant cette même tendance, les produits d'exploitation ont chuté de 27% pour se fixer à 6,5 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, celles-ci ont également diminué de baisse 23% par rapport à 2023, atteignant 6,92 milliards FCFA, en lien avec le recul du niveau de l'activité de production.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 419 millions FCFA contre un déficit de 73 millions FCFA en 2023.

Par ailleurs, le résultat financier a également été déficitaire, s'élevant à 162,1 millions FCFA en 2024, contre un déficit de 159 millions FCFA enregistré en 2023.

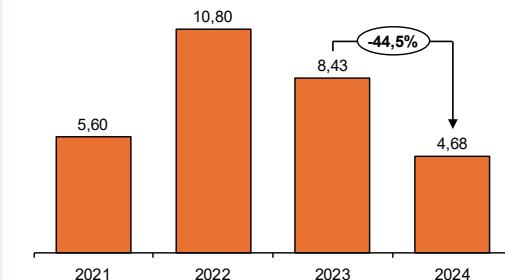
En définitive, la société BMSA a dégagé un résultat net déficitaire de 454 millions FCFA contre un déficit de 267 millions FCFA en 2023. Cette contreperformance résulte principalement de la baisse de l'activité commerciale en 2024 induite par l'exploitation du minerai de faible teneur.

Enfin, les impôts et taxes dus à l'Etat par la société BMSA, au titre de l'exercice 2024, ont diminué de 31% pour s'établir à 196 millions (BIC : 23 millions FCFA ; impôts et taxes : 172 millions FCFA).

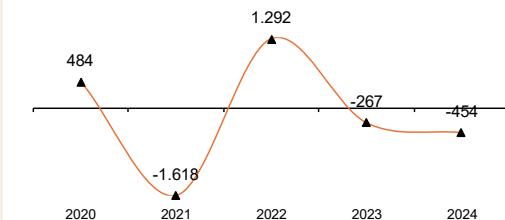
Perspectives 2025

Pour l'exercice 2025, BMSA espère accéder aux zones de son périmètre d'exploitation riches en teneur et en quantité qui ne sont toujours pas exploitées en raison des difficultés rencontrées avec les populations locales.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 5 décembre 2016

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : - 5,54 milliards FCFA (729,7 millions FCFA en 2023)

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionnariat indirect via SODEMI)

PCA: COULIBALY Dognime

DG: MICHAIL Matsas

Adm MPPEEP: ANGORA Stéphane

Adm MMPE: COULIBALY Seydou

Effectif : 325 (+1%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
IC NICKEL LIMITED	15,00
COREX RESOURCES	70,00



FAITS MARQUANTS

- Intégration au lycée professionnel de Touba de 19 jeunes issus des communautés à une opportunité d'éducation avec une prise en charge complète ;
- L'arrêt des exportations de nickel par le Port Autonome d'Abidjan au profit du Port Autonome de San-Pedro ;
- A fin 2024, l'activité minière de la CMB a permis de générer plus de 2 300 emplois directs et indirects, incluant les travailleurs occasionnels, recensés auprès des sous-traitants et prestataires.

A propos de la CMB

La COMPAGNIE MINIERE DU BAFING (CMB) est une société à participation financière publique minoritaire détenue à 70% par le groupe COREX RESOURCES. La CMB se consacre à l'exploitation des gisements de nickel et des substances associées dans la région du BAFING.

En 2024, ce sont entre autres :

1,48 million de tonnes de minerai de nickel extraits et 1,36 millions de tonnes de nickel exportées (-40% par rapport à 2023) ;

112,41 Millions FCFA en actions communautaires à travers le Comité de développement local minier (CDML).

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la Compagnie Minière du Bafing (CMB) a enregistré une baisse de 43% de son activité d'extraction, se chiffrant à 1,48 million de tonnes de minerai extraits. Le coût moyen de production (excavation) a augmenté, passant à 3 287 FCFA la tonne contre à 2 353 FCFA la tonne en 2023 imputable au taux de stérile élevé.

Par ailleurs, 1,36 million de tonnes ont été exportées à un coût moyen unitaire de 21 314 FCFA, contre 2,25 millions de tonnes en 2023 à 20 498 FCFA la tonne ; ce qui représente une baisse de 40% des quantités exportées et une augmentation de 4% du coût de revient unitaire.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires a diminué de 43,4% pour s'établir à 31,67 milliards FCFA contre 55,92 milliards FCFA en 2023 sous l'effet conjugué d'un repli de la demande et d'une chute progressive du cours du nickel (-8,37%) sur la période.

Ainsi, les produits d'exploitation ont également baissé de 41%, pour se fixer à 34,28 milliards FCFA contre 58,23 milliards FCFA en 2023.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles sont en baisse de 34%, se fixant à 39,28 milliards FCFA contre 59,15 milliards FCFA en 2023, en raison de la baisse des frais de transport (-76%), en lien avec la baisse des ventes.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 4,99 milliards FCFA contre un résultat d'exploitation déficitaire de 919 millions FCFA en 2023.

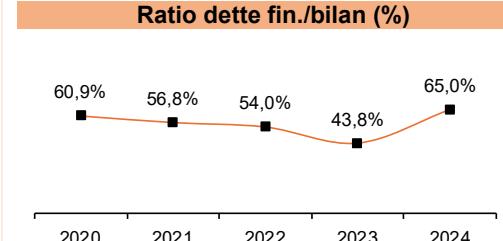
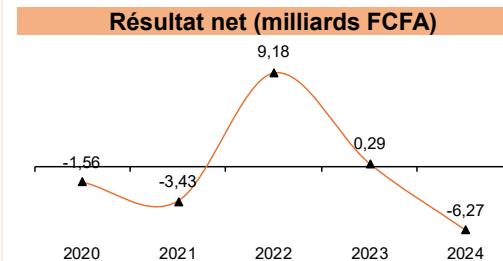
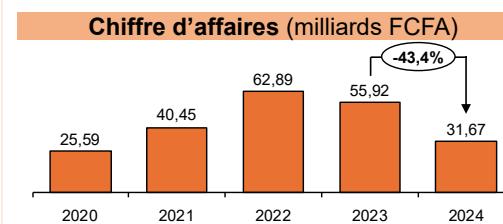
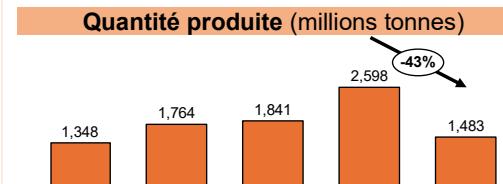
Par ailleurs, après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 1,47 milliard FCFA, la CMB a dégagé un résultat net déficitaire de 6,27 milliards FCFA à l'issue de l'exercice 2024 contre un bénéfice de 287 millions FCFA en 2023.

Les impôts et taxes dus à l'Etat par la CMB ont enregistré une diminution de 61%, passant de 1,86 milliard FCFA en 2023 à 720 millions FCFA en 2024 à (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 685 millions FCFA).

Perspectives 2025

❖ La société entend poursuivre ses activités tout en renforçant ses infrastructures logistiques, notamment au Port de San Pédro ;

❖ Elle compte, en outre, poursuivre ses efforts afin d'assurer une redistribution équitable des profits générés par ses activités auprès des différentes communautés dans le périmètre de sa zone d'implantation.





Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 juin 2010

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 137 millions FCFA (-2,26 milliards FCFA en 2023)

Participation Financière Publique : 61% (dont 51% d'actionnariat indirect via SODEMI)

PCA : GNABLY Pierre

DG : CISSE Dramane

Adm MPPEEP : BALLE Régis, en remplacement de EHILE Amoi

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima

Effectif : 230 (+43%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	51,00
CGM	39,00



FAITS MARQUANTS

- La société chinoise CA Entreprise intègre le portefeuille client de la CML ;
- Acquisition de 15 camions de transport pour l'acheminement du minerai de la mine au port de San Pédro ou d'Abidjan ;
- Réalisation de l'interconnexion entre la mine et le siège pour l'optimisation de la circulation de l'information.

A propos de la CML

La Compagnie Minière du Littoral (CML) est une société à participation financière publique majoritaire, filiale de la SODEMI. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment le gisement de manganèse et les substances associées, dans la localité de Lauzoua dans la région du Loh-Djiboua.

En 2024, ce sont entre autres :

473 845 tonnes de minerai produites (-8% par rapport à 2023) ;

506 408 tonnes de manganèse exportées (+23% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

En 2024, le marché du minerai du manganèse a connu une dynamique contrastée, marquée par une hausse des prix au premier semestre atteignant 8,93 USD/Dmtu et une baisse substantielle au second semestre chutant à 4,05 USD/Dmtu en fin d'année.

Au cours de l'exercice, la CML a enregistré une production en baisse de 8%, se chiffrant à 473 845 tonnes contre 517 608 tonnes en 2023, induite par les mauvaises performances des lignes de lavage. Cependant, les ventes, soutenues par les stocks résiduels (90 000 tonnes), ont enregistré une hausse pour s'établir à 506 408 tonnes, soit une hausse de 23% par rapport à 2023.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a progressé de 44% et se chiffre à 22,70 milliards FCFA, en lien avec l'accroissement du niveau des ventes du minerai. De même, les produits d'exploitation ont suivi la même tendance et augmentent de 38% pour s'établir à 12,85 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont diminué de 7%, passant de 23,92 milliards FCFA en 2023 à 22,25 milliards FCFA en 2024. Cette baisse est principalement due au recul des charges d'entretien et réparations suite au remplacement des équipements vétustes, ainsi qu'à la réduction de l'effectif temporaire.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 2,76 milliards FCFA contre un déficit de 5,84 milliards FCFA en 2023 qui s'explique essentiellement par la reprise de l'activité commerciale, après les perturbations logistiques connues en 2023.

Par ailleurs, le résultat financier se creuse avec un déficit de 332 millions FCFA en 2024 contre un déficit de 46 millions FCFA en 2023, en raison de la hausse des frais financiers induits par de nouveaux loyers relatifs au crédit-bail pour l'acquisition de véhicules en 2024.

En définitive, la CML a enregistré un résultat net bénéficiaire de 2,40 milliards FCFA contre un déficit de 5,92 milliards FCFA en 2023. Grâce à ce niveau de résultat net, les capitaux propres se sont améliorés pour se fixer à 137 millions FCFA contre un niveau négatif de 2,26 milliards FCFA en 2023.

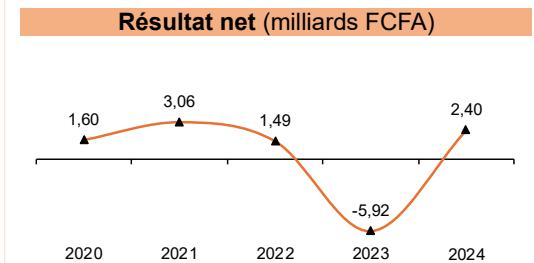
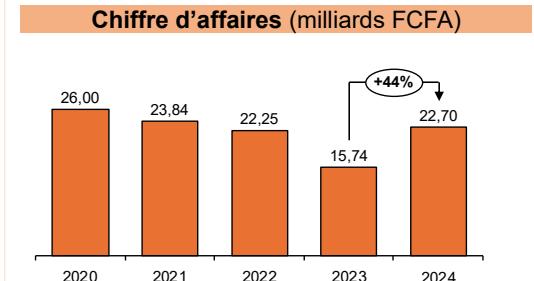
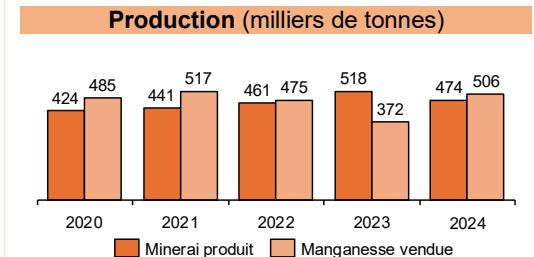
Quant aux impôts et taxes dus à l'Etat par la CML pour l'exercice 2024, ils ont diminué de 51%, passant de 1,61 milliard FCFA en 2023 à 824 millions FCFA en 2024 (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 789 millions FCFA).

Perspectives 2025

Pour 2025, la CML prévoit l'achèvement du projet d'électrification de la mine. La finalisation de ce projet permettra de modifier structurellement les coûts opératoires à la baisse ;

En outre, elle compte réceptionner au 3^{ème} trimestre 2025, la 4^{ème} ligne de production en confection chez Côte d'Ivoire Engineering ;

Enfin, la 1^{ère} ligne de production, en arrêt depuis fin décembre 2024, fera l'objet d'un audit en vue de sa réhabilitation.





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1998

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : -3,20 milliards FCFA (-6%)

Participation Financière Publique : 49% (Actionnariat indirect via SODEMI)

PCA : Jean-Pierre CHARMENSAT

DG: SOMONIN Denis



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
SODEMI	49,00
FORACO CI	46,00
FORACO INTER	4,90
Divers Privés	0,10



FAITS MARQUANTS

- Contrat signé avec la SMI pour des sondages profonds, pour un montant de 105 millions FCFA ;
- Contrat signé avec ETRUSCAN à Tanda pour des sondages profonds, pour un montant de 673 millions FCFA ;

A propos de FOREMI

La société de Forage Minier (FOREMI) est une entreprise fournissant des services de forage minéral qui opère sur toute l'étendue du territoire national.

En 2024, c'est, entre autres :

6,73 milliards FCFA de travaux effectués pour le compte des compagnies minières ;

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, dans un contexte de concurrence forte avec l'arrivée de nouveaux acteurs, la société a poursuivi ses activités de forage minier sur des projets de cinq (5) sociétés minières à savoir MONTAGE GOLD, SMI, ETRUSCAN, Barrick Gold et ALMRCI, contre huit (8) sociétés prévues au budget.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 19%, par rapport à 2023, pour s'établir à 6,80 milliards FCFA, en lien avec la baisse des prestations techniques.

S'agissant des produits d'exploitation, ils se sont repliés de 20% pour se fixer à 6,82 milliards FCFA. Cette baisse est principalement corrélée à la contraction du chiffre d'affaires.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont baissé de 19%, passant de 8,13 milliards FCFA en 2023 à 6,63 milliards FCFA en 2024, en raison principalement de la réduction du volume d'activités.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire en recul de 51%, pour atteindre 190 millions FCFA contre un résultat d'exploitation positif de 389 millions FCFA en 2023.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 143 millions FCFA, en baisse de 51% par rapport à l'exercice précédent.

Le bilan de la société, arrêté au 31 décembre 2024, laisse apparaître, malgré le résultat net excédentaire, des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social pour le septième exercice consécutif.

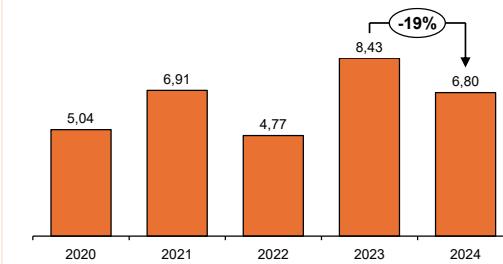
Aussi, au cours de l'exercice 2024, aucun plan de reconstitution des fonds propres n'a été mis en œuvre pour les ramener au-delà du minimum légal de 50 millions FCFA (moitié du capital social).

Perspectives 2025

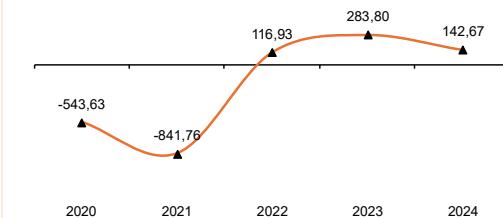
La FOREMI entend intensifier ses prestations techniques au profit des acteurs miniers nationaux en particulier pour les acteurs traditionnels (SMI, SODEMI, SHILOH) et nouveaux acteurs (Montage Gold) ;

Pour ce faire, la société envisage l'acquisition d'une nouvelle sondeuse financée par des avances en compte courant d'associés.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Mines

**HIRE GOLD
MINE (HGM)**Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 3 décembre 2014**Capital social :** 600 millions FCFA**Capitaux propres :** 70,21 milliards FCFA (-1,5%)**Participation Financière Publique :** 10%**PDG :** DIPLO Gnahoa Jean Claude**Adm MPPEEP :** SALL Adama, en remplacement de NGOM Aminata**Adm MMPE :** NIANSOUNOU Jean Albert**Effectif :** 398 (+4%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
NEWCREST HIRE HOLDING PTE LTD	89,80
MIAN Michel	0,20



FAITS MARQUANTS

- Electrification du lycée de Hiré et du Centre de santé de la ville pour plus de 10 millions FCFA ;
- Des travaux d'exploration sur le site d'Agbalé ont permis l'exploitation de poche de minerais permettant le prolongement de la durée de vie de la fosse de Hiré.

A propos de HGM

HIRE GOLD MINE (HGM) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue majoritairement par NEWCREST HIRE HOLDING PTE LTD (groupe ALLIED GOLD CORPORATION). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine de HIRE (département de Divo). En 2024, ce sont entre autres :

- **400 717 tonnes de minerai extraits ;**
- **13 056 onces d'or produites et 13 165 onces d'or vendues ;**
- **288,81 millions FCFA en actions communautaires à travers le CDLM**

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la société HGM a extrait 400 717 tonnes de minerai, avec une teneur moyenne de 1,06 g/t, en baisse de 54% par rapport à 2023. Le traitement de ce minerai a permis d'obtenir une production d'or de 13 056 onces, représentant une baisse de 76% par rapport à 2023 (54 473 onces). La baisse de la production est principalement due à l'épuisement de la fosse principale d'Akissi-So et celle de Chapelle.

Sur le plan commercial, la société a vendu 13 165 onces d'or en 2024 contre 49 017 onces d'or en 2023, soit une baisse de 73%. Cette forte diminution des ventes a entraîné une chute de 68% du **chiffre d'affaires**, qui s'est établi à **19,26 milliards FCFA**.

Par conséquent, les produits d'exploitation ont suivi cette tendance et régressé de 66%, pour s'établir à 20,23 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont diminué de 72%, pour atteindre 20,06 milliards FCFA, imputable au repli des activités opérationnelles ;

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 176 millions FCFA contre un déficit de 11,25 milliards FCFA en 2023**.

Par ailleurs, le résultat financier est ressorti déficitaire de 1,19 milliard FCFA contre un bénéfice de 1,92 milliard FCFA en 2023, dû à l'effet combiné de la hausse des dotations aux amortissements financiers et la baisse des reprises de provisions.

En définitive, le **résultat net de HGM demeure déficitaire de 1,04 milliard FCFA contre un déficit de 9,37 milliards FCFA en 2023**, soit une amélioration de 8,32 milliards FCFA.

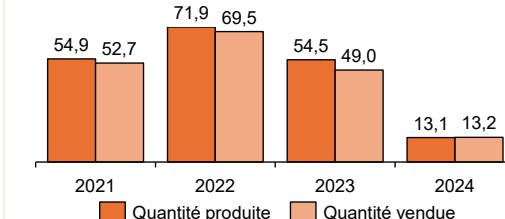
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la société HGM ont diminué de 62%, pour se fixer à 1,26 milliard FCFA en 2024 (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 1,23 milliard FCFA).

Perspectives 2025

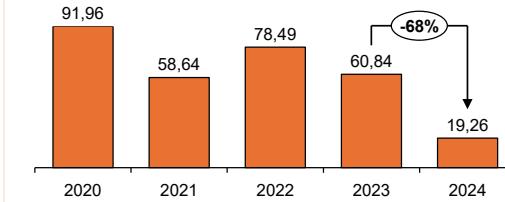
Pour 2025, la société envisage mettre en place un programme d'exploration afin d'estimer le potentiel aurifère de la fosse de Akissi-So afin d'évaluer une reprise de l'exploitation.

Par ailleurs, un accent sera mis sur le renforcement de la surveillance des sites de la société contre les intrusions et l'orpaillage clandestin.

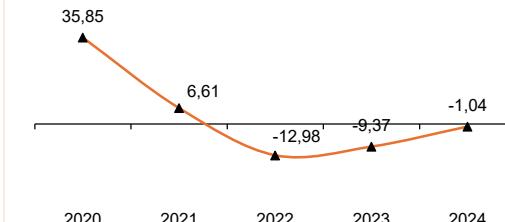
Production et vente d'or (milliers d'onces)



Résultat net (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire

IMMSA



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 19 juillet 2013

Capital social : 3,31 milliards FCFA

Capitaux propres : 1,73 milliard FCFA (+14,7)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : BAJLA SACHIN

DG : BARIK N. PRASAD

Adm MPPEEP : SEA Hilaire

Adm MMPE : DIABATE Abdramane

Effectif : 34 (+79%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00%
Navodaya DMCC	89,99%
Divers Privés	0,01%



FAITS MARQUANTS

- Mise en service du nouveau quai au port de San Pedro pour le chargement direct du minerai en vrac sur les navires, sans étapes intermédiaires ;
- Reprofilage des routes dans onze (11) villages du périmètre d'exploitation et hors zone d'exploitation (ZIEMOUGOUA, LINGUEKRO, SANGOUANI, DOUMBALA, FIELA, SIOLA, TIELA, SOKOURABA, KANIASSO VILLE, KANIASSO-ODIENNE et KANIASSO-SOKOURABA).

A propos de IMMSA

La société Ivoire Manganèse Mines SA (IMMSA) est une filiale du groupe NAVODAYA DMCC. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements de manganèse et les substances associées dans la localité de Kaniasso (Odienné).

En 2024, ce sont entre autres :

- 54 729,41 MT de manganèse produites ;
- 51 391,86 MT de manganèse exportées ;
- 9,42 millions FCFA en actions communautaires à travers le CDLM.

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 marque la deuxième année consécutive de démarrage de l'activité de production de la société après une interruption à la suite de l'expiration de son permis d'exploitation en juin 2021.

Ainsi, au cours de l'exercice 2024, IMMSA a produit 54 729,41 tonnes et exporté 51 391,86 tonnes de manganèse contre 3 799,5 tonnes de minerais produits et transportés au port de San-Pédro en 2023.

Le chiffre d'affaires s'est fixé à 2,77 milliards FCFA, marquant une reprise après deux (2) exercices consécutifs sans revenus, causés par la faible teneur du minerai (22%) et les difficultés opérationnelles. Il convient, par ailleurs, de rappeler qu'aucune vente n'avait été réalisée en 2023.

Les produits d'exploitation se sont établis à 2,61 milliards FCFA contre 156 millions FCFA réalisés en 2023, en lien avec la reprise de son activité de production.

Les charges d'exploitation ont, également, connu une hausse significative de 697%, en passant de 293 millions FCFA à 2,34 milliards FCFA, en lien avec la relance des activités opérationnelles.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 270 millions FCFA contre un déficit de 138 millions FCFA en 2023.

Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 34 millions FCFA, l'exercice s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 222 millions FCFA contre un déficit de 164 millions FCFA en 2023.

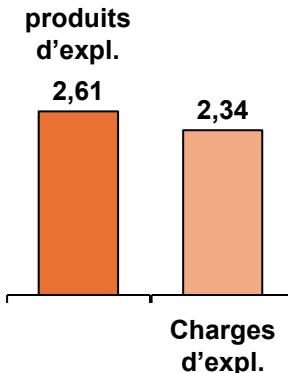
Les impôts et taxes dus par la société se sont établis à 190 millions FCFA (Impôts et taxes : 176 millions FCFA ; et BIC : 14 millions FCFA) contre 73 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2024

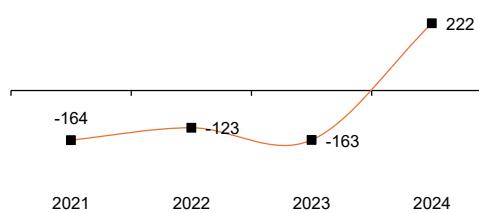
Pour 2025, la société envisage la mise en production de nouvelles zones minières et l'optimisation de sa chaîne logistique.

Au niveau financier, elle projette un chiffre d'affaires de 2,99 milliards FCFA, pour une production de 60.000 MT de manganèse et un résultat net de 400,43 millions FCFA. Enfin, elle table sur le renouvellement du permis d'exploitation, afin de poursuivre les activités d'exploration et d'exploitation.

Produits et charges d'exploitation 2024 (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1 octobre 2012

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : 27,03 milliards FCFA (-17,5%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : HOEGAH Théodore

DG : DIARRA Yacouba

Adm MPPEEP : KOUA Paul, puis DIARRA Hamidou

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima

Effectif : 287 (-4%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
OCCIDENTAL GOLD (Groupe PERSEUS)	86,00
Société Minière de Côte d'Ivoire (SOMICI)	4,00

FAITS MARQUANTS

- Des retards de livraison dus aux perturbations du canal de Suez ont été enregistrés ;
- Lancement officiel de divers projets d'investissement discrétionnaires au profit des communautés locales ;
- Achèvement et remise du bâtiment de la maternité de GBINI ;
- Achèvement et remise de magasin à la jeunesse de Sissingué ;
- Début des travaux de construction de la ferme avicole de Sissingué.

A propos de PMCI

PERSEUS MINING COTE D'IVOIRE (PMCI) est une société du Groupe PERSEUS qui a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux issus des gisements de la mine de Sissingué.

En 2024, ce sont entre autres :

387 423 tonnes de minerai extraits (-23% par rapport à 2023) ;

10 099 onces d'or produites (-64% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, dans un contexte d'extension de la durée de vie de la mine à 2027, la société PMCI a extrait et traité 387 423 tonnes de minerai, en baisse de 23% par rapport à 2023. La teneur moyenne en hausse de 22% s'est établie à 1,04 g/t. La production d'or a chuté pour atteindre 10 099 onces en 2024 contre 27 823 onces en 2023, soit une baisse de 64%.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de la société s'est contracté de 20%, pour s'établir à 36,58 milliards FCFA, en raison du recul de la quantité d'or vendue (-66% par rapport à 2023) et cela, en dépit de la hausse de 17% du prix moyen de vente de l'or (2 272 USD/once).

De même, les produits d'exploitation ont connu un repli de 6%, pour se fixer à 44,21 milliards FCFA contre 47,28 milliards FCFA en 2023, en lien avec la baisse du volume d'or vendu.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles enregistrent également une baisse (-5%), se fixant à 51,16 milliards FCFA contre 53,73 milliards FCFA en 2023, imputable à une forte régression du poste « autres charges » (-88%) du fait du remboursement du solde de la dette en compte courant envers Perseus Mining Limited et de la baisse des impôts et taxes (-32%), en ligne avec la tendance des ventes.

Il en découle un déficit d'exploitation qui se fixe à -2,39 milliards FCFA contre un déficit de 6,51 milliards FCFA en 2023.

De même, le résultat financier est ressorti déficitaire de 217 millions FCFA en 2024 contre un déficit de 412 millions FCFA en 2023.

En définitive, la société PMCI a dégagé un résultat net déficitaire de 2,64 milliards FCFA contre un déficit de 7,03 milliards FCFA en 2023.

Au regard de ce résultat déficitaire, l'entreprise n'a pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2024.

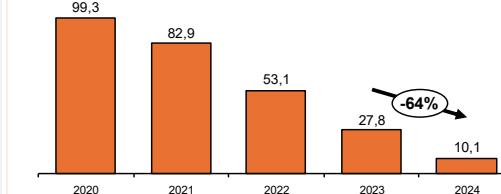
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat par la société PMCI, au titre de la gestion 2024, enregistrent une diminution de 24%, passant de 2,45 milliards FCFA en 2023 à 1,86 milliard FCFA en 2024 (BIC : 35 millions FCFA ; impôts et taxes : 1,82 milliard FCFA).

Perspectives 2025

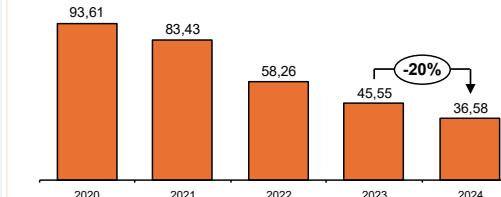
Pour l'exercice 2025, Le Groupe Perseus, actionnaire majoritaire, a décidé, à la suite d'une réévaluation des réserves minières, de poursuivre les activités minières du projet de Sissingué jusqu'en novembre 2027.

En effet, le Complexe de Sissingué devrait permettre la production d'environ 190 000 onces d'or entre janvier 2025 et novembre 2027.

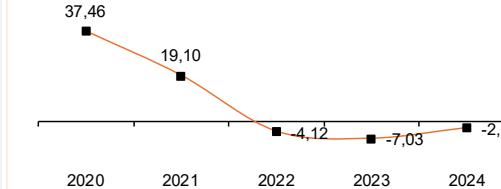
Production d'or (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 janvier 2022**Capital social :** 105 millions FCFA**Capitaux propres :** 17,27 milliards FCFA (-978,5 millions FCFA en 2023)**Participation Financière Publique :** 10%**PCA :** HOEGAHA Théodore**DG :** DIARRA Yacouba**Adm MPPEEP :** BINATE Hassan**Adm MMPE :** KONE Melaine**Effectif :** 67

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
PERSEUS COTE D'IVOIRE LIMITED	90,00



FAITS MARQUANTS

- Achèvement du projet du barrage de Fimbiasso, améliorant l'accès à l'eau pour la communauté ;
- Lancement des projets de ferme avicole et de jardin maraîcher, avec les premières phases finalisées ;
- Interruption prématurée de l'exploitation de la fosse de Fimbiasso Est à la demande du Ministère des Eaux et Forêts, en raison de l'emplacement du périmètre d'exploitation qui chevauche la forêt classée de Poniakélé, entraînant ainsi un manque à gagner de 3 000 onces, soit 85 kg d'or non exploités.

A propos de PMF

La Société Perseus Mining Fimbiasso (PMF) a été créée le 18 janvier 2022 avec pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de Fimbiasso, dans le département de Tengréla.

En 2024, ce sont entre autres :

- 1,08 millions de tonnes de minerai extraits (+21% par rapport à 2023) ;
- 61 427 onces d'or produites pour 64 128 onces d'or vendues.

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la société PMF a extrait 1,08 million de tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 1,87 g/t contre 1,21 g/t en 2023. La production d'or s'est élevée à 61 427 onces, pour 64 128 onces vendues (+209,5%).

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de la société a plus que doublé, pour atteindre 83,56 milliards FCFA en 2024 contre 25,14 milliards en 2023. Cette embellie s'explique par l'effet combiné de l'augmentation du prix moyen de vente (+6,5%) et des quantités vendues (+209,5%). Ainsi, les produits d'exploitation ont connu une hausse de 111,2% atteignant 88,44 milliards FCFA en 2024.

Quant aux charges d'exploitation, elles se sont fixées à 64,09 milliards FCFA, en hausse de 64% par rapport à 2023. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des coûts liés au traitement et au transport de minerai de Fimbiasso à Sissingué, à l'augmentation des impôts et taxes du fait de l'accroissement de la quantité d'or vendue en 2024.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 24,34 milliards FCFA contre 2,8 milliards FCFA en 2023, en hausse de 765,5% par rapport à 2023.

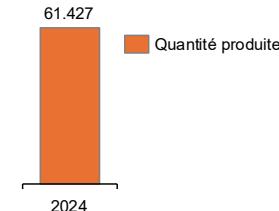
Après la prise en compte du résultat financier excédentaire de 73 millions FCFA et l'impôt BIC de 6,17 milliards FCFA, le résultat net ressort bénéficiaire de 18,25 milliards FCFA contre un déficit de 971 millions FCFA en 2023.

Enfin, les impôts et taxes dus à l'Etat, au titre de la gestion 2024, enregistrent une hausse de 137%, pour se fixer à 12,57 milliards FCFA en 2024 (impôts et taxes d'exploitation : 6,4 milliards FCFA ; BIC : 6,2 milliards FCFA).

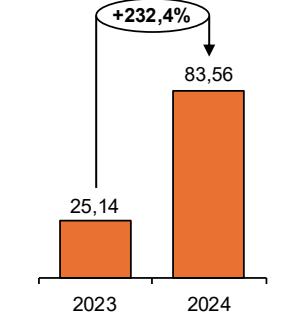
Perspectives 2025

Pour l'exercice 2025, le Groupe PERSEUS a décidé, à la suite d'études complémentaires sur les réserves des fosses satellites de Fimbiasso et de Bagoé, de prolonger la durée de vie de la mine à fin 2025 avec une production estimée à 27 000 onces d'or sur cet exercice.

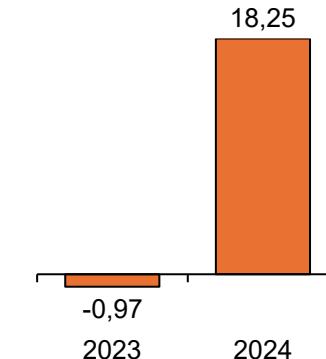
Production d'or (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 mai 2019

Capital social : 606 millions FCFA

Capitaux propres : 342,41 milliards FCFA (+4,7%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : HOEGAH Theodore

DG : DIARRA Yacouba

Adm MPPEEP : DOSSO Adama

Adm MMPE : KOUASSI Raoul

Effectif : 501(+27%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
PERSEUS COTE D'IVOIRE LIMITED	90,00

FAITS MARQUANTS

- Importante grève communautaire du 04 au 06 Avril 2024 dans les villages de Angovia et Allahou-Bazi. Elle a eu, pour conséquences, la destruction de plusieurs véhicules et installations de PERSEUS et ses sous-traitants. La médiation conduite par la DGMG a permis de résoudre la crise et de formuler 16 recommandations à mettre en œuvre par la société PERSEUS pour satisfaire les populations.
- Approbation du développement de la mine souterraine de Yaouré.
- Augmentation salariale pour tous les employés nationaux en fonction des résultats des évaluations des performances annuelles au mois de juillet 2024.

A propos de PMY

PERSEUS MINING YAOURÉ (PMY) est une société du groupe PERSEUS COTE D'IVOIRE Limited qui a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux issus des gisements de la mine de Yaouré.

En 2024, ce sont entre autres :

6,87 millions de tonnes de minerai extraits pour 239 636 onces d'or produites ;

16,15 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat au regard de son niveau de participation.

Perspectives 2025

Pour l'exercice 2025, PMY entend entamer les travaux du projet de développement de la mine souterraine de Yaouré ;

Ce projet présente un potentiel significatif avec des ressources minérales estimées à 7,4 millions tonnes pour une teneur de 4,16 g/t en or, soit 966 000 onces d'or. Il contribuera à prolonger la durée de vie de la Mine de Yaouré jusqu'en 2035.

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la société PMY a extrait 6,87 millions de tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 1,46 g/t, contre 1,77g/t en 2023. La production d'or a atteint 239 636 onces, marquant une diminution de 11,7% par rapport à 2023. Les ventes d'or ont également suivi cette tendance à la baisse et ont régressé de 15%, pour s'établir à 236 000 onces.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de la société a légèrement reculé de 0,5% pour s'établir à 317,74 milliards FCFA, en raison de la baisse des ventes d'or bien que le prix moyen ait augmenté de 14% par rapport à 2023, se fixant à 2 196 \$.

En revanche, Les produits d'exploitation ont progressé de 13%, pour atteindre 414,74 milliards FCFA en 2024. Cette hausse s'explique par l'augmentation du poste « autres produits » (+99,8% par rapport à 2023) du fait des gains de change sur les créances et dettes commerciales. La majeure partie résulte du remboursement intégral de la dette envers la société sœur, Perseus Mining Limited.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles se chiffreront à 228,35 milliards FCFA, en hausse de 28% par rapport à 2023, en raison de l'augmentation des charges de personnel liées à la revalorisation salariale et les dépenses engagées pour la construction de la mine souterraine.

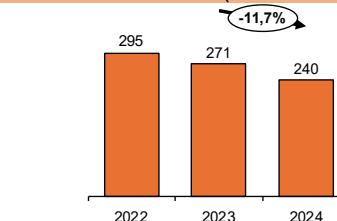
Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 186,39 milliards FCFA, quasiment stable (-0,85%) par rapport à 2023.**

En prenant en compte le résultat financier excédentaire de 3 millions FCFA, l'exercice 2025 se solde par un **bénéfice net de 186,39 milliards FCFA, en légère baisse de 0,6% par rapport à 2023.**

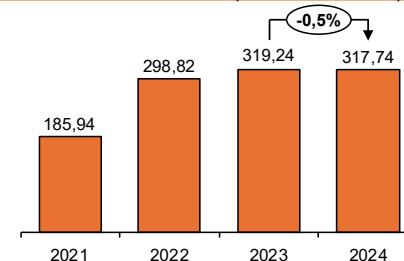
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat par la société PMY, au titre de la gestion 2024, enregistrent une hausse de 45%, pour se fixer à 52,67 milliards FCFA (impôts et taxes d'exploitation : 24,17 milliards FCFA ; et IRVM : 28,5 milliards FCFA ; la société bénéficiant d'exonération d'impôt BIC jusqu'en 2026).

Le report à nouveau créditeur de 105,29 milliards FCFA et les réserves libres de 50 milliards FCFA ont porté le bénéfice distribuable à 341,98 milliards FCFA à fin 2024, servant ainsi de base à la distribution de dividendes d'un montant brut de 190 milliards FCFA à l'ensemble des actionnaires ; soit 16,15 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat au titre de l'exercice 2024.

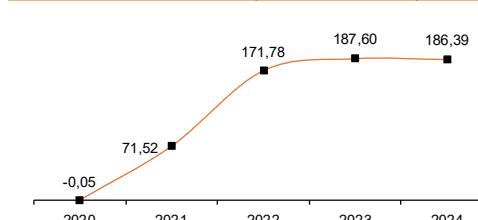
Production d'or (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 mars 2017

Capital social : 2,01 milliards FCFA

Capitaux propres : -7,81 milliards FCFA (-6,19 milliards FCFA en 2023)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : BICTOGO Salif

DG : YIGO Thiam Faly

Adm MPPEEP : BAPOU Gwladys, en remplacement de ADOPO N'guessan Sylvain

Adm MMPE : AHOBA Georges

Effectif : 51



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
LIZETTA HOLDING	24,10
PARIS HOLDING	41,41
FATIEN FREDERIC	12,63
Autres actionnaires	11,86



FAITS MARQUANTS

- Reprise de la production de bauxite en raison de l'évolution favorable des cours mondiaux ;
- Déploiement progressif de la solution Power BI pour l'automatisation du suivi logistique, financier, de trésorerie et des données extra-comptables ;
- Poursuite des indemnisations des populations impactées par l'exploitation minière ;
- Modification de la dénomination de la société le 14 mars 2025 : LEB devient désormais **Ressources Minières du Moronou, en abrégé RMM**.

A propos de RMM

Ressources Minières du Moronou (RMM), anciennement **Lagune Exploitation Bongouanou (LEB)**, est une entreprise minière qui a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation de bauxite dans la localité de Bongouanou.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **633 044 tonnes de bauxite produites** (+217% par rapport à 2023) ;

☞ **763 000 tonnes de bauxite exportées** (+342% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

En 2024, le prix de la bauxite a connu une évolution notable, avec une augmentation significative en fin d'année soutenue par la forte demande, notamment en provenance de la Chine, et par des perturbations de l'offre, comme la suspension des exportations d'un fournisseur clé en Guinée (qui se positionne en tant que premier exportateur mondial de bauxite).

Au cours de l'exercice 2024, la société a renforcé son partenariat avec la China Asia Enterprise (CAE), permettant ainsi, une revalorisation des prix et un transfert de compétences auprès des équipes du site minier.

Ces actions ont permis de porter la production de la société RMM à 633 044 tonnes de bauxite contre 200 010 tonnes en 2023, soit une forte hausse de 217%.

Sur le plan commercial, elle a exporté 763 000 tonnes de bauxite, entraînant la réalisation **d'un chiffre d'affaires de 13,45 milliards FCFA, contre 2,15 milliards FCFA en 2023**.

Ainsi, les produits d'exploitation ont enregistré une hausse de 586%, pour se fixer à 12,85 milliards FCFA contre 1,87 milliard FCFA en 2023, en lien avec la bonne tenue des ventes.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont atteint 14,89 milliards FCFA, soit une forte progression de 251% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement portée par le poste « frais de transport » (+402%) dans un contexte d'intensification des activités d'extraction et de production.

Le résultat d'exploitation qui en découle est ressorti déficitaire de 2,04 milliards FCFA, contre un déficit de 2,37 milliards FCFA en 2023, soit une légère évolution positive de 33 millions FCFA.

En définitive, **le résultat net est ressorti déficitaire de 2,23 milliards FCFA contre un déficit de 2,46 milliards FCFA en 2023**.

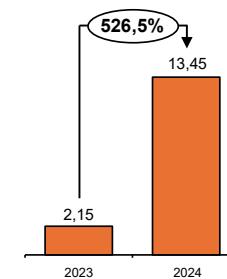
Les impôts et taxes dus à l'Etat, composés uniquement d'impôts et taxes d'exploitation, se sont élevés à 247 millions FCFA, en hausse de 447% par rapport à 2023.

Perspectives 2025

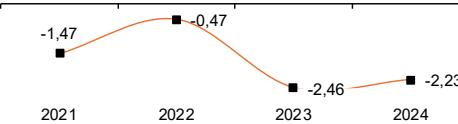
Pour l'exercice 2025, la société prévoit une production de 1 577 754 de tonnes humides, en nette progression (+149%) par rapport à 2024, grâce à l'amélioration de la productivité de la machine excavatrice actuelle et de la mise en service d'une seconde machine en septembre 2025.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de 32 milliards FCFA en 2025 devrait permettre à la société de réaliser son premier bénéfice.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 mars 2021

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 102,12 milliards FCFA (+254,6%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : DAVID WHITTLE

DG : N'GUÉSSAN Kouakou Amédée

Adm MPPEEP : TAGNON Withy Paul

Adm MMPE : M'BAYIA Mireille née SODATONOU

Effectif : 1486 (+116%)



Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
FR GOLD LTD	90,00

FAITS MARQUANTS

- Découverte du gisement de Kingfisher ;
- Démarrage des diligences en vue de l'obtention des permis des gisements satellites de Badior et Gabbro Nord ;
- Démarrage des diligences en vue de l'obtention des permis du projet d'exploitation souterraine avec l'organisation d'un voyage de partage d'expérience au Burkina Faso, avec l'administration des Mines de Côte d'Ivoire, couronné par la visite de la Mine souterraine de Yaramoko.

A propos de ROXGOLD SANGO

ROXGOLD SANGO SA est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 90% par FR GOLD Ltd, filiale de la société canadienne FORTUNA SILVER MINES. Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine de SEGUELA.

En 2024, ce sont entre autres :

- 1,76 million de tonnes de minerai extraits ;
- 137 781 onces d'or produites (+75% par rapport à 2023) ;
- 6,23 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat.

Performances financières en 2024

Pour l'exercice 2024, qui marque la deuxième année consécutive de production, la société ROXGOLD SANGO a extrait 1,76 million de tonnes de minerai extrait avec une teneur moyenne de 2,7 g/t. En outre, l'usine a traité environ 1,564 million de tonnes sèches en 2024, avec une teneur moyenne de 2,9 g/t et un taux de récupération de l'or de 93,4%. Ainsi, la production d'or pour 2024 s'est fixée à 137 781 onces contre 78 617 onces en 2023, soit une hausse de 75%.

Sur le plan commercial, la société a vendu 137 752 onces d'or en 2024 (+75% par rapport à 2023), réalisant ainsi un **chiffre d'affaires de 201,33 milliards FCFA contre 93,52 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 115%**.

Par conséquent, les produits d'exploitation ont enregistré une hausse de 99,5% pour s'établir à 232,64 milliards FCFA contre 116,59 milliards FCFA en 2023, en lien avec l'augmentation de la production de la mine et la comptabilisation, au 31 décembre 2024, des coûts généraux de recherche en transfert de charges d'exploitation pour un montant total de 29,12 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles se fixent à 127,19 milliards FCFA, en hausse de 119% par rapport à 2023, imputable à l'accroissement des activités de production. Cette évolution est principalement portée par les postes « services extérieurs » (+139%), « autres achats » (+109%), « impôts et taxes » (+116%), et « dotations aux amortissements » (+139%).

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 105,45 milliards FCFA contre un bénéfice de 58,50 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 80%**.

En dépit d'un résultat financier déficitaire de 6,44 milliards FCFA, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 73,32 milliards FCFA, en hausse de 96,5% par rapport à 2023**.

Les actionnaires de l'entreprise ont mis en distribution la totalité du résultat net de l'exercice en partage de dividendes, soit un montant brut à distribuer de 73,32 milliards FCFA. La part des dividendes nets revenant à l'Etat s'élève à 6,23 milliards FCFA.

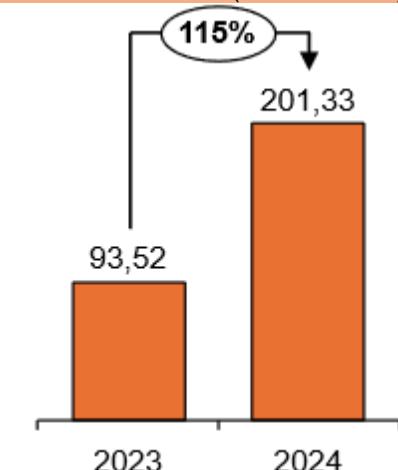
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la société, au titre de l'exercice 2024, passent de 20,65 milliards FCFA en 2023 à 50,53 milliards FCFA en 2024 (BIC : 25,69 milliards FCFA ; impôts et taxes : 13,85 milliards FCFA et 11 milliards FCFA d'IRVM).

Perspectives 2025

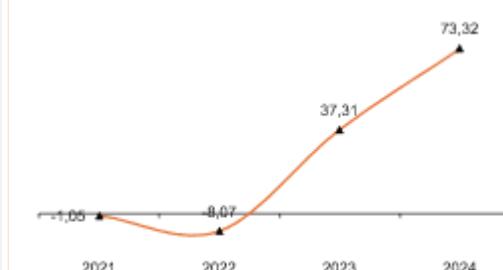
Pour l'année 2025, ROXGOLD SANGO envisage la poursuite de la recherche de nouveaux permis potentiels dans le pays à travers des fusions et des acquisitions en sus de l'intégration des gisements de Kingfisher, Sunbird UG, Badior dans les réserves.

En outre, elle compte poursuivre les travaux de forage à Tongon North, en coentreprise avec la société Turaco.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire

i

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 28 octobre 2021

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 41,18 milliards FCFA (-1,6 milliards FCFA en 2023)

Participation Financière Publique : 20% (dont 10% d'actionnariat indirect via SODEMI)

PCA : BERNASCONI Pascal

DG : DAY Paul

Adm MPPEEP : AKESSE Kouassi Mathias en remplacement de TOURE Nanmidia Léon

Adm MMPE : DIAKITE Née COULIBALY Dohopieri Siramane Mariam en remplacement de M'BAYIA née SODATONOU Mireille

Effectif : 320 (+94%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	10,00
LAFIGUE HOLDING	80,00



FAITS MARQUANTS

- Confirmation du potentiel souterrain des corps minéralisés du gisement de Lafagué avec des teneurs élevées, mais de faibles épaisseurs ;
- Installation de 02 pompes hydrauliques à motricité solaire dans deux (2) villages impactés ;
- Financement de trois (03) projets générateurs de revenus impliquant 03 groupements ou associations (production attiéqué, production œufs, atelier menuiserie).

A propos de la SM LAFIGUE

La SOCIETE DES MINES DE LAFIGUE (SML) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 80% par LAFIGUE HOLDING (Groupe ENDEAVOUR MINING). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment des gisements d'or et les substances associées de la mine de Lafagué.

En 2024, ce sont entre autres :

1,78 million de tonnes de minerai traitées ;

95 660 onces d'or produites pour 89 343 onces d'or vendues.

Performances financières en 2024

La SML a achevé, au 1^{er} semestre 2024, la phase de construction de la mine démarrée en 2022. Les premières productions ont ainsi débuté dès le 2^{ème} semestre 2024.

Au cours de l'exercice 2024, la SML a produit une quantité de 95 660 onces d'or et vendu 89 343 onces, pour un chiffre d'affaires de 144,61 milliards FCFA.

Par conséquent, les produits d'exploitation ont connu une hausse significative en passant de 22 milliards FCFA en 2023 à 208,8 milliards FCFA en 2024, soit une multiplication par 9,49. Cette performance est due principalement à l'augmentation des ventes réalisées 2024, contrairement à l'année dernière où la société n'avait réalisé aucune vente.

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont atteint 126,94 milliards FCFA en 2024, en hausse de 671% par rapport à l'année précédente, attribuable au démarrage effectif de la production en 2024.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 81,86 milliards FCFA contre 5,54 milliards FCFA en 2023.

Le résultat financier, quant à lui, affiche un déficit de 18,14 milliards FCFA, se creusant davantage par rapport au déficit de 3,89 milliards FCFA de 2023, en lien avec l'accroissement du service de la dette avec les nouveaux emprunts sur des prêts commerciaux (Ecobank, EGC) et d'autre part, sur l'augmentation des provisions financières.

En définitive, la SML a dégagé un résultat net bénéficiaire de 42,78 milliards FCFA contre un bénéfice de 1,63 milliard FCFA en 2023.

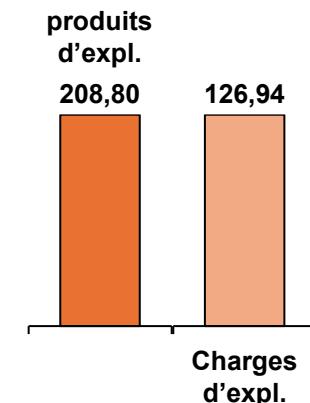
Les impôts et taxes dus à l'Etat par la SML pour l'exercice 2024, se sont fixés à 31,42 milliards FCFA (BIC : 20,94 milliards FCFA et Impôts et taxes : 10,48 milliards FCFA), contre 731,8 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

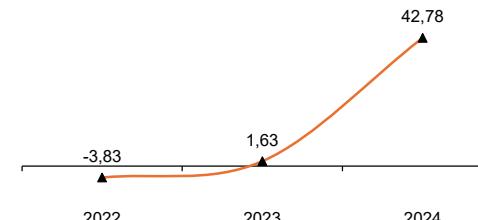
La société entend poursuivre les diligences auprès des tutelles technique et financière pour la finalisation de la convention minière. En outre, elle envisage la construction d'une centrale électrique pour un investissement de 5,4 milliards FCFA.

S'agissant de la production, la SML projette une production de 230 130 onces d'or, pour un résultat net de 76,53 milliards FCFA.

Produits et charges d'exploitation 2024 (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire

DONNEES PROVISOIRES

i

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 septembre 2021**Capital social :** 600 millions FCFA**Capitaux propres :** 42,27 milliards FCFA (+581%)**Participation Financière Publique :** 10%**PDG :** Matthew WILLCOX**Adm MPPEEP :** TOURE Nanmidia Léon**Adm MMPE :** M'BAYIA née SODATONOU Mireille**Effectif :** 492 (+24%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
TIEBAYA GOLD	88,00
AUTRES ACTIONNAIRES PRIVES	02,00



FAITS MARQUANTS

- Signature d'une convention de partenariat entre la SML et l'AGEFOP (Agence Nationale de la Formation Professionnelle) d'un montant de 728 millions FCFA sur la période 2024-2026 portant sur la formation des jeunes des 5 villages impactés (Gamina, Niessoko, Zoukpangbeu, Koflankro, Gregbeu) et le financement de divers micro-projets à leur profit ;
- Prise de contrôle de Tietto Minerals, maison mère de TIEBAYA GOLD, actionnaire principal de SM Lobo, par Zhaojin group, un groupe chinois.

A propos de la SM LOBO

La SOCIETE MINIERE DE LOBO (SML) est une entreprise spécialisée dans l'exploitation minière, opérant sous le Permis d'Exploitation (PE) n°57, attribué par le décret n°2020-959 du 9 décembre 2020. Ce permis concerne l'extraction d'or dans le village de la LOBO dans le département de Daloa.

En 2024, ce sont entre autres :**4,74 millions de tonnes de minerai traitées ;****131 000 onces d'or produites et vendue (+47% par rapport à 2023).**

Performances financières en 2024

Créée en septembre 2021, la Société Minière de Lobo (SML) a achevé sa phase de déploiement opérationnel en 2022 et a commencé la commercialisation de ses premières productions d'or en début 2023.

Au cours de l'exercice 2024, la SML a traité 4,74 millions de tonnes de minerai, avec une teneur moyenne de 94%. Ce qui a permis la production de 131 mille onces d'or, en hausse de 47% par rapport à l'exercice précédent.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires a progressé de 79,6% pour s'établir à 185,19 milliards FCFA, grâce à l'effet combiné de la hausse du prix et des quantités d'or vendues.

Par conséquent, les produits d'exploitation, constitués essentiellement du chiffre d'affaires, se sont élevés à 207,88 milliards FCFA contre 109,54 milliards FCFA en 2023.

S'agissant des charges d'exploitation, elles progressent de 63,8% pour s'établir à 154,13 milliards FCFA, du fait de l'accroissement du volume d'activités enregistré sur la mine.

Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 53,76 milliards FCFA, en hausse de 247% par rapport à l'exercice 2023 (15,49 milliards FCFA).

Le résultat financier quant à lui ressort déficitaire de 4,6 milliards FCFA, contre un déficit de 3,16 milliards FCFA enregistré en 2023.

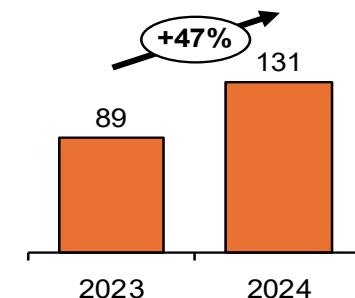
En définitive, la SML a dégagé un résultat net bénéficiaire de 36,07 milliards FCFA contre un bénéfice de 8,01 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 350%.

Les impôts dus à l'Etat par la SML ont augmenté de 153% pour atteindre 26,05 milliards FCFA à l'issue de l'exercice 2024 (BIC : 13,09 milliards FCFA ; impôts et taxes : 12,96 milliards FCFA).

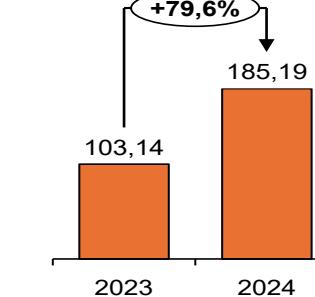
Perspectives 2025

En 2025, la société projette d'augmenter la production d'environ 16 milles onces, grâce à la mise en service d'un broyeur supplémentaire d'exploitation.

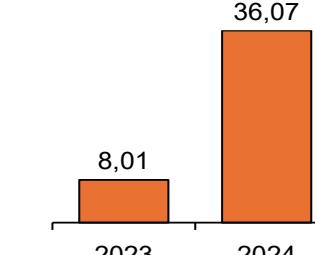
Quantité d'or produite et vendue (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 juillet 2018

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 8,83 milliards FCFA (+50%)

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionnariat indirect via SODEMI)

PCA : PASCAL BERNASCONI

DG : DRISSA TIONAGA SORO

Adm MPPEP : DOSSO Adama

Adm MMPE : KADJO Aka Jean-Baptiste



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ITY HOLDINGS	85,00

FAITS MARQUANTS

- Les projets de l'aérodrome et les compensations des zones inondées ont été achevés en totalité ;
- Sept hectares de superficies réhabilités dans le périmètre d'exploitation ;
- De nouvelles estimations indiquent que les réserves prouvées de la mine sont évaluées à 366 mille onces à 1,79g/t en 2024, contre 217 mille onces à 2,01 g/t en 2023.
- Persistante de la concentration en arsénique du minerai aurifère.

A propos de SMD

La **SOCIÉTÉ DES MINES DE DAAPLEU (SMD)** est une société du groupe ENDEAVOUR MINING (Keyman Investment et Ity Holdings). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine de Daapleu.

En 2024, ce sont entre autres :

211 797 tonnes de minerai traitées (+445% par rapport à 2023) ;

7 586 onces d'or produites (+839% par rapport à 2023) ;

635 millions FCFA en dividendes nets pour l'Etat, au regard de son niveau de participation.

Performances financières en 2024

En 2024, la société a poursuivi sa production après l'interruption survenue en 2022. Cette reprise reste toujours timide, en raison de la spécificité du minerai de la fosse de DAAPLEU, marquée par la persistance de sa concentration en arsénique dans le minerai aurifère. Cependant, au cours de l'exercice 2024, la SMD a traité 211 797 tonnes de minerai, en forte hausse de 445% par rapport à 2023, avec une teneur moyenne de 1,2 g/t. La production d'or s'est établie à 7 586 onces contre 808 onces d'or produites en 2023.

Sur le plan commercial, le **chiffre d'affaires de la société s'est établi à 11,06 milliards FCFA, soit une hausse de 923,5% par rapport à 2023**, grâce à la reprise des activités opérationnelles et l'effet combiné des hausses du prix de vente d'or (+27%) et de volumes d'or vendus par rapport à 2023. Par conséquent, les produits d'exploitation ont enregistré une progression remarquable de 940,8% passant de 1,05 milliard FCFA en 2023 à 10,98 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation s'élèvent, quant à elles, à **5,70 milliards FCFA**, soit une hausse de 61,6% induite par l'intensification de l'activité, couplée à l'augmentation des dépenses liées à la consommation d'électricité et des intrants (cyanure et pièces de rechange).

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 5,29 milliards FCFA contre un résultat déficitaire de 2,47 milliards FCFA en 2023**.

Pour ce qui est de l'activité financière, la société a dégagé des revenus financiers de 2,37 milliards FCFA, constitués essentiellement des recettes issues de la vente d'or détenu chez SMI. Ces recettes sont rémunérées au taux de la BCEAO majoré de 2% pour chaque retard de versement, conformément au délai contractuel de l'accord commercial entre les deux entités, portant sur le traitement, la gestion et la vente de l'or de SMD.

En définitive, la SMD a dégagé, en 2024, un **résultat net bénéficiaire de 5,11 milliards FCFA contre un déficit de 276,2 millions FCFA l'exercice précédent**.

Les actionnaires de l'entreprise ont mis en distribution l'intégralité du résultat net et un prélèvement de 2,36 milliards FCFA sur le compte des "réserves libres" en dividendes, portant ainsi le montant total brut à distribuer à 7,47 milliards FCFA. La part nette des dividendes revenant à l'État s'élève à 635 millions FCFA.

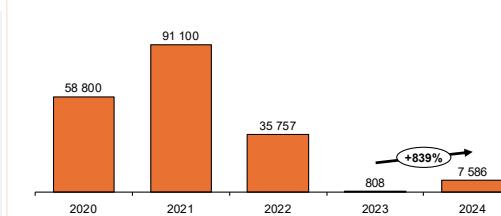
Les impôts et taxes dus à l'État par la SMD au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 4,61 milliards FCFA (BIC : 2,55 milliards FCFA ; impôts et taxes : 939 millions FCFA ; IRVM : 1,12 milliard FCFA) contre 14,5 milliards FCFA en 2023. Cette baisse s'explique principalement par le **recul de l'IRVM**, estimé à 12,55 milliards FCFA en 2023.

Perspectives 2025

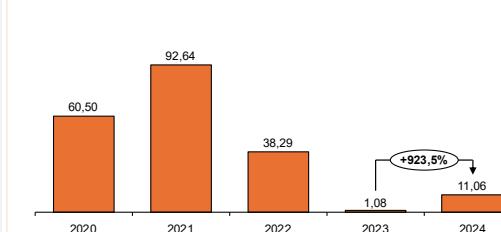
Pour l'exercice 2025, la société projette une production à 3 054 onces et prévoit de mettre en œuvre un plan d'actions d'un coût de 400 millions FCFA pour la réinstallation de Daapleu hors du périmètre minier.

Par ailleurs, elle envisage l'acquisition de pompes et forages d'assèchement pour une valeur de 63 millions FCFA et le financement d'activités génératrices de revenus pour un montant de 194 millions FCFA.

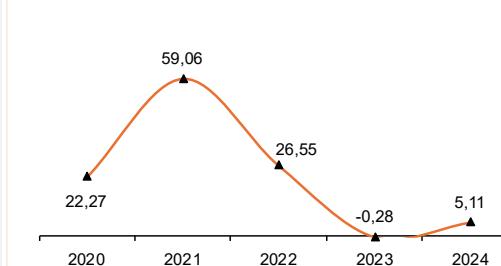
Quantité produite (onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Mines



Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 15 septembre 2020

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 66,78 milliards FCFA (+22%)

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionnariat indirect via la SODEMI)

PCA: PASCAL BERNASCONI

DG : DRISSA TIONAGA SORO

Adm MPPEEP : ASSOKO Victoire, en remplacement de TIMITE El Hadj Hassane

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahim



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
ITY HOLDINS SA	90,00

FAITS MARQUANTS

- Lancement de la campagne de lutte contre le paludisme dans 10 villages et la ville de Zouan Hounien ;
- Deux forêts d'une superficie totale de 12 ha aménagés et conservés ;
- Deux étangs piscicoles pour la reproduction d'espèces de poissons endémiques construits : 2 165 spécimens relocalisés dans le Cavally.

A propos de SM Foleu

La SOCIETE DES MINES DE FOLEU (SMF) est une société du groupe ITY HOLDINGS SA (Groupe ENDEAVOUR MINING). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment des gisements d'or et les substances associées de la mine de Foleu.

En 2024, ce sont entre autres :

1,98 million de tonnes de minerai traitées (+36% par rapport à 2023) ;

106 171 onces d'or produites (-3,4% par rapport à 2023) ;

5,62 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat, au regard de son niveau de participation.

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la SMF a procédé au traitement de 1,98 million de tonnes de minerai contre 1,46 million de tonnes en 2023, soit une hausse de 36%. Ainsi, la société a produit 106 171 onces d'or avec une teneur moyenne de 1,79 g/t contre 109 918 onces en 2023 (-3,4% par rapport à 2023). Cette baisse sur la production est induite par la baisse de la teneur de 9% par rapport à l'exercice précédent (2,44 g/t en 2023). Les ventes d'or ont suivi cette tendance pour se fixer à 107 830 onces, soit un léger repli de 0,11%.

Sur le plan commercial, en dépit du léger repli enregistré sur la quantité d'or vendu, le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 21,7% pour s'établir à 157,37 milliards FCFA, grâce à la hausse de 27% du prix de vente d'or (1 464 153 l'once en 2024, contre 1 156 053 en l'once 2023). De même, les produits d'exploitation connaissent une hausse de 24,5% pour atteindre 158,29 milliards FCFA en 2024 contre 127,16 milliards FCFA en 2023.

Les charges d'exploitation se sont établies à 80,08 milliards FCFA, soit une augmentation de 41% par rapport à 2023, résultant de l'augmentation des dépenses liées à la consommation de l'électricité, en raison de l'utilisation excessive des générateurs fonctionnant au carburant pour défaut d'approvisionnement par la CIE.

Il en découle un résultat d'exploitation de 78,20 milliards FCFA contre 70,53 milliards FCFA en 2023, représentant une hausse de 10,9%.

Quant au résultat financier, il enregistre une embellie de 340,8% pour se fixer à 4,05 milliards FCFA contre 918 millions FCFA l'exercice précédent. Cette forte hausse est imputable au remboursement systématique des intérêts sur les créances de cession d'or réalisées par SMI pour le compte de SMF.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 62,12 milliards FCFA, en hausse de 15,7% par rapport à 2023.

Les actionnaires de l'entreprise ont mis en distribution la totalité du résultat net de l'exercice en sus d'un prélèvement sur les réserves libres, pour un montant brut global à distribuer de 66,06 milliards FCFA. La part des dividendes nets revenant à l'Etat s'élève à 5,62 milliards FCFA.

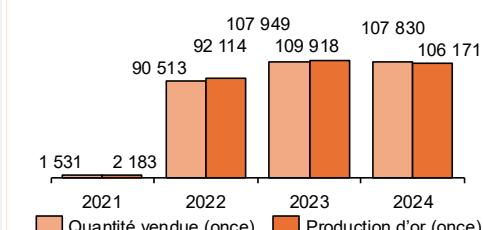
Les impôts et taxes dus à l'Etat, pour l'exercice 2024, ressortent à 40,32 milliards FCFA (IBIC : 20,13 milliards FCFA ; impôts et taxes : 10,28 milliards FCFA et IRVM : 9,91 milliards FCFA) contre 33,36 milliards FCFA en 2023.

Perspectives 2025

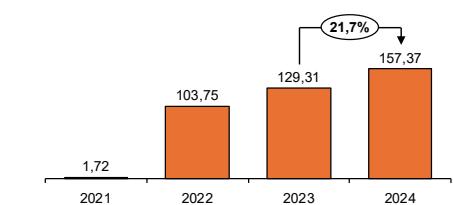
La société prévoit, en 2025, une production d'or à 59 713 onces, avec un résultat net de 22,37 milliards FCFA.

Par ailleurs, elle envisage le forage de 05 puits d'assèchement et la mise en place d'un réseau électrique pour ses activités courantes.

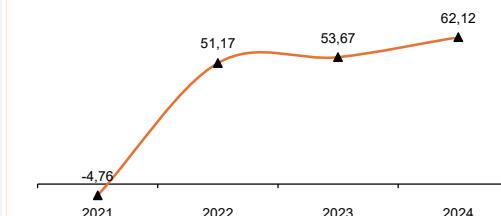
Production et vente d'or ('onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Mines



Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1er juin 1983

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 185,14 milliards FCFA (-21%)

Participation Financière Publique : 15% (Dont 5% d'actionnariat indirect via SODEMI)

PCA: KONE Abdoulaye

DG : DRISSA TIONAGA SORO

Adm MPPEEP: BAMBA Seydou

Adm MMPE : KONE Abdoulaye

Effectif : 760 (+12%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ITY HOLDINS SA (Groupe ENDEAVOUR MINING)	85,00



FAITS MARQUANTS

- 5^{ème} renouvellement du permis d'exploitation (PE 26) pour dix (10) ans ;
- 12 hectares de forêt aménagés et conservés ;
- Obtention de la certification ISO 45001 : 2028 & ISO 14001 : 2015 portant respectivement sur le management de la sécurité au travail et le management environnemental ;
- Construction de 02 étangs piscicoles pour la reproduction d'espèces de poissons endémiques dans le Cavally ;
- Amélioration et mise à niveau de l'usine de Re cyanuration.

A propos de SMI

La SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI) est une société du groupe ITY HOLDINGS SA (Groupe ENDEAVOUR MINING). Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation de métaux, notamment des gisements d'or et les substances associées de la mine d'Ity.

En 2024, ce sont entre autres :

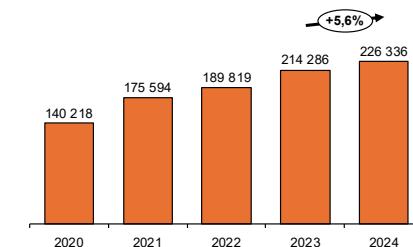
- ☞ **4,93 millions de tonnes de minerai traitées** (-5,6% par rapport à 2023) ;
- ☞ **226 336 onces d'or produites** (+5,6% par rapport à 2023) ;
- ☞ **10,13 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat.**

Perspectives 2025

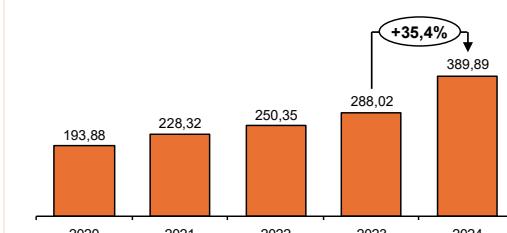
Au titre des perspectives pour l'exercice 2025, la société envisage un résultat prévisionnel de 122,04 milliards FCFA et une production estimée à 253 952 onces.

Par ailleurs, la SMI prévoit l'amélioration de la gestion de l'électricité grâce à la mise en service d'un dispositif Statcom et une meilleure récupération du cuivre et du cyanure grâce à la mise à niveau de l'usine de Re-cyanuration (Recyn).

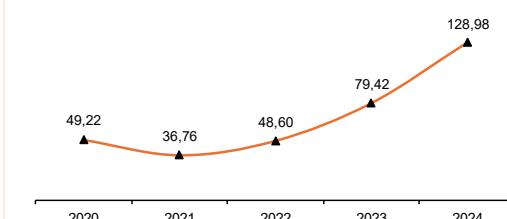
Production d'or (onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Quant au résultat financier, il est déficitaire de 6,42 milliards FCFA en 2024 contre un déficit de 6,18 milliards FCFA réalisé en 2023, dû principalement au paiement de frais financiers sur les emprunts contractés.

En définitive, la SMI a dégagé un résultat net bénéficiaire de 128,98 milliards FCFA contre 79,42 milliards en 2023, en progression de 62,4% par rapport à l'exercice précédent.

Les actionnaires de l'entreprise ont mis en distribution 92,4% du résultat net, soit 119,13 milliards FCFA en dividendes. Ainsi, la part nette revenant à l'Etat s'élève à 10,13 milliards FCFA.

Les impôts et taxes dus à l'Etat par la SMI, au titre de l'exercice 2024, enregistrent une hausse de 14,7%, passant de 74,91 milliards FCFA en 2023 à 85,93 milliards FCFA en 2024 (IBIC : 44,20 milliards FCFA ; impôts et taxes : 23,86 milliards FCFA et IRVM : 17,87 milliards FCFA).



Mines

Gestion patrimoniale
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 3 mars 2016**Capital social :** 600 millions FCFA**Capitaux propres :** 2,19 milliards FCFA (-72,4%)**Participation financière publique :** 10%**PCA :** YEDUGURY S. ANIL REDDY**DG :** HARIDAS Kannoth**Adm MPPEEP :** GRANROUTE Soiliho**Adm MMPE :** KONE Kpintia Melaine**Effectif :** 67 (-10,4%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SHILOH MINERAL CI	90,00



FAITS MARQUANTS

- Achèvement de la construction d'un château d'eau pour alimenter le centre de santé de Lagnonkaha ;
- Rattachement du centre de santé de Lagnonkaha au réseau électrique ;
- Opération trimestrielle de maintenance des pompes hydrauliques des villages impactés par le projet ;
- Ouverture des axes routiers pour faciliter l'acheminement des vivres et produits agricoles vers les zones de commercialisation.

A propos de SMSA

La société SHILOH MANGANESE SA (SMSA) est une entreprise membre du groupe SHILOH INVESTMENTS. Elle a pour objet l'exploitation du gisement de manganèse dans les départements de Korhogo et de Dikodougou, dans la région du PORO.

En 2024, c'est, entre autres :

- 197 000 tonnes de manganèse produites (-21% par rapport à 2023) ;
- 315 581 tonnes de manganèse exportées (+11% par rapport à 2023) ;
- 37 millions FCFA en actions communautaires à travers le CDLM.

Performances financières en 2024

Au titre de l'exercice 2024, la société SMSA a enregistré une production de 197 000 tonnes de manganèse contre 249 000 tonnes en 2023, soit une baisse de 21 %. Elle a, toutefois, procédé à l'exportation de 315 581 tonnes, en hausse de 11% par rapport à 2023.

Toutefois, en dépit de la bonne croissance enregistrée sur la quantité de manganèse exportée, le chiffre d'affaires a légèrement progressé de 2,4% pour s'établir à 14,97 milliards FCFA. Cette situation s'explique la faible teneur de la production disponible, réduisant ainsi le potentiel de vente de la société sur le marché international. En revanche, les produits d'exploitation ont reculé de 10%, atteignant 13,10 milliards FCFA, en lien avec un déstockage plus important réalisé en cours d'exercice.

Par ailleurs, les charges d'exploitation ont augmenté de 14,8% pour s'établir à 16,54 milliards FCFA, essentiellement sous l'effet de la hausse du poste « autres charges » (+617% par rapport à 2023). En effet, la société a décidé d'amortir entièrement en 2024, le solde des charges de prospection et d'évaluation, qui depuis 2017, étaient amortis au taux de 10% l'an.

Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 3,43 milliards FCFA contre un résultat excédentaire de 194,6 millions FCFA en 2023.

Le résultat financier ressort également négatif à 390 millions FCFA contre un solde positif de 93 millions FCFA en 2023.

Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 390 millions FCFA et du résultat Hors Activités Ordinaires (HAO) déficitaire de 1,82 milliard FCFA, la SMSA a soldé l'exercice 2024 par un résultat net déficitaire de 5,67 milliards FCFA, après un bénéfice net de 219 millions FCFA en 2023.

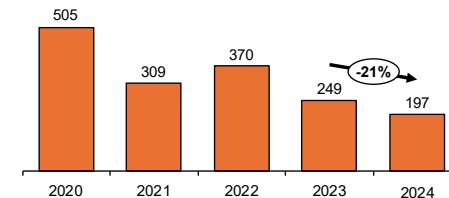
Les impôts et taxes dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, ont progressé de 28%, pour s'établir à 444 millions FCFA, (35 millions FCFA au titre de l'impôt sur les bénéfices (BIC) et 410 millions FCFA, au titre des autres impôts et taxes d'exploitation) contre 369 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

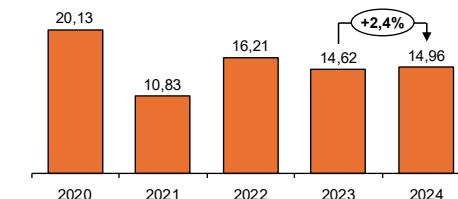
Pour l'année 2025, la société envisage d'acheminer le minerai à l'exportation au port d'Abidjan par voies ferroviaires, afin de réduire ses coûts de transport. Elle souhaite en outre trouver des débouchés pour ses minerai à faible teneur. A cet effet, elle prospecte des clients potentiels.

Enfin, la société prévoit la fermeture de la première fosse sur le site de SOLOBOH (Site annexe de LOPIN).

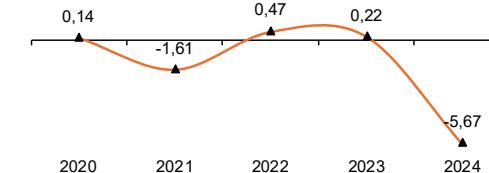
Productions (milliers de tonnes)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Mines

Structure Non Commerciale
Société d'Etat

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1962

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 67,72 milliards FCFA (+6,3%)

Participation Financière Publique : 100%

DG : KONE Moussa Seydou

Adm MPPEEP : OYENIYE Fatayu

Adm MMPE : Mme KONDO née KOUASSI Marie Hélène

Participations : SMI (5%), SMD (5%), CML (51%), EPC CI (25%), FOREMI (49%), AGO (5%), CMB (5%), Ivoire Coltan (25%), SML (10%)

Effectif : 161 (+23%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)

ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100,00



FAITS MARQUANTS

- Deux (2) nouveaux permis de recherche acquis, soit au total (11) onze permis de recherche en propre à date et quinze permis de recherche en partenariat.
- Encadrement de trois (3) sociétés coopératives semi-industrielles dans le secteur aurifère pour une production de 14 kg (+783% par rapport à 2023).
- L'évaluation du laboratoire de la SODEMI, afin de maintenir son accréditation, a été effectuée par le SOAC en 2024 et a été concluante.

A propos de la SODEMI

La Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) est une société d'Etat dont la mission est de promouvoir la recherche et l'exploitation des substances minérales naturelles utiles (à l'exception des hydrocarbures) et d'étudier les problèmes inhérents à la quête minière avec les autres acteurs du secteur.

En 2024, ce sont entre autres :

- 10,38 milliards FCFA de revenus de titres de placement et de revenus d'obligations du Trésor ;
- 298 millions FCFA de dividendes nets d'IRVM à l'Etat.

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la société a poursuivi ses activités d'exploration sur plusieurs projets, notamment le phosphate à Eboinda/Adiaké, le diamant à Séguéla, ainsi que le nickel-cobalt et les métaux de haute technologie à Sakassou, Béoumi et Botro. En outre, l'année a été marquée par l'obtention de deux nouveaux permis de recherche, l'un portant sur les métaux de haute technologie (lithium, étain et tungstène) et l'autre sur l'or.

Nonobstant cela, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 24,7% par rapport à 2023, pour s'établir à 391 millions FCFA en 2024, en raison de l'absence de prestations géophysiques externes.

S'agissant des produits d'exploitation, elles ont progressé de 48% pour se fixer à 3,97 milliards FCFA. Cette hausse est principalement attribuable à la forte augmentation des autres produits induits par les gains de change et les reprises de provisions sur certaines créances, notamment celles sur la société CMB (1,83 milliard FCFA), en raison des recouvrements effectués sur la société.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont augmenté de 20%, passant de 7,28 milliards FCFA en 2023 à 8,74 milliards FCFA en 2024, en raison principalement de la hausse des charges de personnel (+11%) et des services extérieurs (+40%) induits par l'intensification des activités de publicité et relations publiques.

Il en découle un déficit du résultat d'exploitation qui se dégrade de 3,6% pour atteindre - 4,77 milliards FCFA, contre un déficit de 4,6 milliards FCFA en 2023.

Par ailleurs, le résultat financier a enregistré une baisse de 16,4% pour s'établir à 10,35 milliards FCFA, en raison du repli observé sur les dividendes perçus (-11%) et à la non-réalisation en 2024 des compléments de prix perçus en 2023. Les compléments de prix sont des revenus additionnels versées par la SMI, la SMD et la SML, suite à la cession des titres détenus par SODEMI dans ces structures.

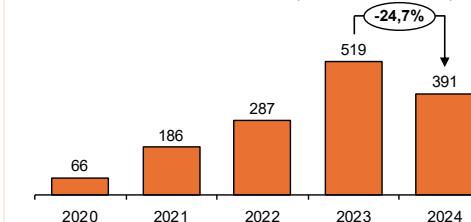
En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 5,58 milliards FCFA, en baisse de 41% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est due à l'effet combiné de la baisse des dividendes perçus (-11%), du chiffre d'affaires (-25%) et de la hausse des charges d'exploitation (+20%). Compte tenu des projets d'investissement en perspectives, la SODEMI a distribué un dividende net de 298 millions FCFA à l'Etat, son actionnaire unique.

Perspectives 2025

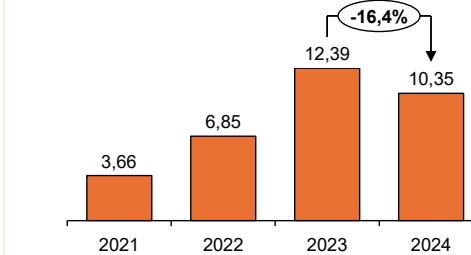
La SODEMI entend poursuivre les études pour la valorisation de son patrimoine foncier.

En outre, elle compte mener à bien les travaux préparatoires pour la construction d'une usine d'affinage d'or tout en conduisant des études pour la transformation locale des produits miniers.

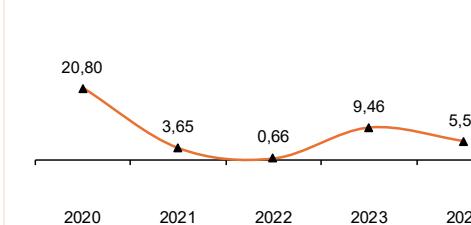
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



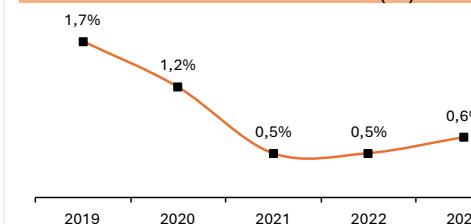
Résultat financier (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Mines

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 26 mai 2009**Capital social :** 10 millions FCFA**Capitaux propres :** 42,38 milliards FCFA (+41,7%)**Participation Financière Publique :** 10%**PDG :** Denis Mark BRISTOW**Adm MPPEEP :** DADIE Sylvie**Adm MMPE :** COULIBALY Ibrahima**Effectif :** 638 (-0,6%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
BARRICK GOLD	89,00
NEW MINING	1,00



FAITS MARQUANTS

- Financement de divers projets au profit des populations de la région, pour un montant cumulé de 914 millions FCFA (construction de salles de classe, de bâtiment intégré de maternité et infirmerie, etc.) ;
- Formation de 32 jeunes issus des communautés locales dans les métiers de la mine (menuiserie, mécanique, soudure, etc.) ;
- Aucune blessure avec arrêt de travail en 2024 ;
- Création d'une coopérative féminine de Karité.

A propos de TONGON

La société des mines de TONGON est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 89% par BARRICK GOLD. Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation de métaux, notamment des gisements d'or et des substances associées de la mine de TONGON.

En 2024, ce sont entre autres :

- 165 179 onces d'or produits (-19% par rapport à 2023) ;
- 165 562 onces d'or vendus (-19,7% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la société TONGON a enregistré des performances notables grâce à la conjoncture favorable sur le marché international de l'or.

La société TONGON a produit 165 179 onces d'or, en baisse de 19% par rapport à 2023, avec une faible teneur moyenne du minerai extrait à 1,8 g/t contre 1,95 g/t l'exercice précédent.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la société est en légère hausse (+0,6%), pour s'établir à 242,97 milliards FCFA, grâce à un prix de vente plus favorable (+25%), pour un cours moyen de 2 403 dollars l'once en 2024, malgré la baisse de la production.

De même, les produits d'exploitation demeurent quasi-stables (progression de 0,9%), pour se fixer à 293,63 milliards FCFA contre 290,94 milliards FCFA en 2023, grâce à la bonne tenue des ventes.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles enregistrent une augmentation de 5%, se fixant à 274,5 milliards FCFA, en lien avec l'accroissement du niveau des divers impôts et taxes (+487%) et des pénalités et amendes fiscales (+1 110%). Cette forte augmentation des impôts et taxes en 2024 s'explique par un redressement fiscal résultant des arriérés d'impôts à régler, suite à la fin des avantages fiscaux depuis l'expiration de la convention en 2021.

Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 19,14 milliards FCFA, en baisse de 32,8% par rapport à 2023.

Le résultat financier, quant à lui, ressort déficitaire de 3,65 milliards FCFA en 2024 contre un excédent de 3,92 milliards FCFA en 2023.

En définitive, la société TONGON a dégagé un résultat net bénéficiaire de 12,47 milliards FCFA, contre 17,49 milliards en 2023, soit une baisse de 29% par rapport à l'exercice précédent.

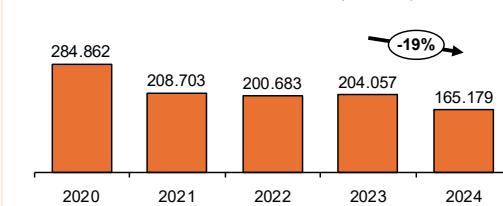
Les impôts et taxes dus à l'Etat par TONGON, au titre de l'exercice 2024, enregistrent une hausse de 140%, passant de 24,50 milliards FCFA en 2023 à 58,82 milliards FCFA en 2023 (BIC : 3,01 milliards FCFA ; impôts et taxes : 55,81 milliards FCFA).

Perspectives 2025

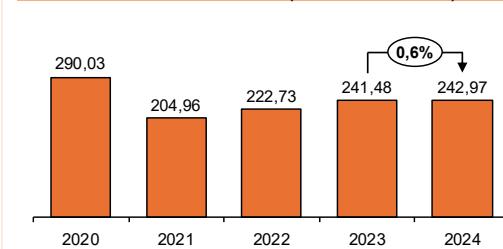
La société envisage une production de 150 652 onces. En outre, le volume total d'onces à produire sur la durée de vie restante de la mine (à l'exclusion de 2025) est désormais estimé à 559 153 onces.

Par ailleurs, la société entend poursuivre les démarches pour le renouvellement/extension de la convention minière sur son périmètre d'exploitation.

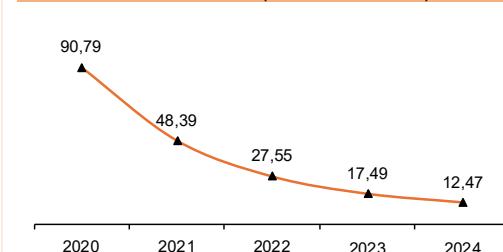
Quantité produite (onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Hydrocarbures, Électricité, Eau et Assainissement

Eau et Assainissement

Des performances financières globalement en retrait, avec la baisse du résultat net des trois (3) sociétés que comporte le portefeuille Eau et Assainissement.

L'année 2024 a été marquée par un événement historique : la victoire de la Côte d'Ivoire à la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football. Organisée sur le territoire national du 13 janvier au 12 février, cette compétition internationale a représenté un défi logistique majeur, notamment pour les entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement telles que la SODECI, l'ONEP et l'ONAD. Ces structures ont été mobilisées pour assurer le bon fonctionnement des infrastructures et garantir une disponibilité continue des infrastructures dans les villes hôtes, dans les lieux d'hébergement des athlètes et visiteurs, et sur l'ensemble du territoire.

Toutefois, plusieurs difficultés ont été relevées. L'ONAD a enregistré un faible taux d'achèvement des travaux budgétisés pour l'exercice 2024. L'ONEP, quant à elle, a connu une baisse significative de ses activités de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage déléguée.

La production d'eau a cependant progressé de 8% pour atteindre 378 millions de m³. Le ratio de facturation s'est également amélioré, gagnant 1,9 point pour s'établir à 84,69 %, ce qui a permis de porter le volume facturé à 321 millions de m³, contre 292 millions de m³ l'année précédente. Cette croissance est principalement attribuable à la mise en service de huit nouvelles usines réalisées par l'État et exploitées par la SODECI, d'une capacité totale de 3 100 m³/h, situées à Séguéla, Boundiali, Touba, Issia, Mankono, Odienné, Yamoussoukro et Bingerville. En parallèle, deux nouvelles unités de production ont été créées à San Pedro et Bouaké par le producteur indépendant SI2E, avec une capacité totale de 3 300 m³/h. Le nombre d'abonnés en milieu urbain a ainsi augmenté de 5%, atteignant 2 140 548 clients à fin 2024.

En zone rurale, les travaux d'extension du réseau d'Adduction en Eau Potable (AEP) ont permis de desservir 1 510 localités au 31 décembre 2024 pour une population estimée à 16,5 millions d'habitants, soit un taux de couverture de 79 %. Le nombre d'unités de traitement a également progressé de 24 %, passant de 781 à 966.

En matière d'assainissement, les efforts déployés pour le développement de l'assainissement autonome ont conduit à la mise en service de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) d'Anyama le 13 septembre 2024, portant à six (6) le nombre de STBV fonctionnelles sur le territoire national. Enfin, plusieurs projets de réhabilitation et de développement des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage ont été achevés, notamment les travaux de sécurisation du barrage écrêteur de la Palmeraie Rosiers, financés à hauteur de 1,38 milliards FCFA.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur se dégrade de 4% par rapport à 2023 pour se fixer à 179,59 milliards FCFA.

Cette baisse résulte de (i) la contreperformance de l'ONEP sur les activités de maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage délégué ayant induit un chiffre d'affaires en baisse de 38% (6,52 milliards FCFA en 2024 contre 10,55 milliards FCFA en 2023), et (ii) la baisse de 2% du chiffre d'affaires de la SODECI (172,24 milliards FCFA en 2024 contre 175,46 milliards FCFA en 2023). La contreperformance de la SODECI, en dépit de la hausse du volume facturé, découle du repli des revenus associés aux prestations travaux avec la mise en service d'ouvrages achevés en 2023.

Le résultat net cumulé des sociétés du secteur connaît également un repli de 34% en passant de 5,4 milliards FCFA en 2023 à 3,57 milliards FCFA en 2024, imputable à la baisse de résultat déficitaire de la SODECI (-27%) et de l'ONEP (-66%) ainsi que le déficit de 31 millions FCFA affiché par l'ONAD (contre un résultat excédentaire de 378 millions FCFA en 2023 378 millions FCFA).

La SODECI, seule entreprise commerciale a distribué des dividendes bruts d'un montant 3 600 millions FCFA, dont l'État pourrait percevoir un montant net de 105,3 millions FCFA, contre 140,84 millions FCFA en 2023, soit une baisse de 25 %.

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur ont augmenté de 18% pour se fixer à 10,1 milliards FCFA en 2024 (dont impôts et taxes 7,1 milliards FCFA, impôts-BIC 2,6 milliards FCFA, IRVM 400 millions FCFA).

En outre, au titre des recettes non fiscales, **les dividendes nets à percevoir par l'État, s'élèvent à 103,68 millions FCFA**, provenant de la SODECI.



Eau et assainissement

Structures Non Commerciales
Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 28 décembre 2011

Capital social : 1 milliard FCFA

Capitaux propres : 1,81 milliard FCFA (-12,5%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KONE Souleymane

DG : SANOGO Amara

Adm MPPEEP : GOH Betro Guigan Serge-Constant, en remplacement de ASSI Franck Arnaud

Adm MINHAS : DIOMANDE Drissa

Effectifs : 106



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)

ETAT DE COTE D'IVOIRE 100,00



FAITS MARQUANTS

- Mise en service de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) d'Anyama le 13 septembre 2024, portant à six (06) le nombre de STBV fonctionnelles sur le territoire ;
- Deuxième place au Prix d'Excellence 2023 pour la performance économique et financière des entreprises publiques non marchandes, distinction reçue le 2 octobre 2024 au Palais des Congrès du SOFITEL Hôtel Ivoire.

A propos de l'ONAD

L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) est chargé d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale. A cet effet, il assure la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) ou la maîtrise d'œuvre (MOE) des projets liés aux ouvrages et aux infrastructures d'assainissement et de drainage.

En 2024, ce sont entre autres :

88 386 opérations de dépotage dans les postes et stations de traitement des boues de vidange (+14% par rapport à 2023) ;

7 agréments pour l'activité de dépotage des boues de vidange.

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, l'ONAD a poursuivi ses activités suivant les quatre (4) principaux axes de son plan stratégique 2021-2025.

Au titre de la planification et de la réglementation du développement de l'assainissement et du drainage, l'Office a achevé l'étude d'aménagement du grand talwelq d'abobo et d'aménagement du canal du Camp militaire Koweït. Aussi, elle poursuit l'étude de drainage du réseau secondaire et tertiaire du Bassin versant Bonoumin-Palmeraie-Allabra (70% de taux d'achèvement en 2024).

S'agissant de l'axe de réhabilitation et de développement des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage, l'ONAD a achevé les travaux de sécurisation du barrage écrêteur de la Palmeraie Rosiers et a réalisé à 90% les travaux d'aménagement de canaux secondaires à Akouédo Attié, dans la commune de Cocody.

Pour ce qui est de l'entretien et de l'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage, la société a réalisé des travaux de curage sur plusieurs sites dans le district d'Abidjan (rue Ministre, Allabra, Lycée Technique...) avec un taux moyen de réalisation de 63%.

Enfin, dans le cadre de la gestion de l'assainissement autonome, l'ONAD a délivré sept (7) agréments contre quatorze (14) en 2023, pour l'exercice de l'activité d'enlèvement, de transport et de dépôtage des boues de vidange.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de l'ONAD a progressé de 24%, passant de 676 millions FCFA en 2023 à 840 millions FCFA en 2024, en lien avec la hausse des recettes de dépôtage (+15 %) et la performance enregistrée sur les activités de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (+40 %).

Les produits d'exploitation s'établissent à 3,75 milliards FCFA, en hausse de 7,5% par rapport à 2023, en raison de la prise en compte de la subvention d'exploitation de 2,48 milliards FCFA.

Concernant les charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 3,74 milliards FCFA contre 2,96 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 26% portée principalement par la progression des postes « Impôts et taxes » (+186 %) et « Charges de personnel » (+47%). Il en découle un résultat d'exploitation de 3 millions FCFA, contre 519 millions en 2023.

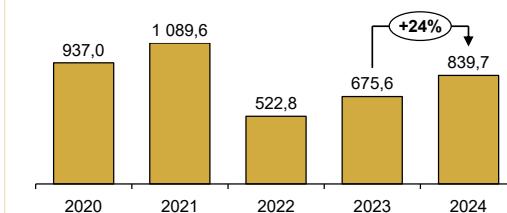
En définitive, l'ONAD enregistre un résultat net déficitaire de 31 millions FCFA contre un excédent de 378 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

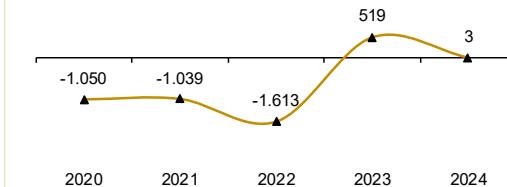
Pour l'exercice 2025, l'ONAD envisage :

- finaliser le déploiement de son nouvel organigramme ;
- achever les travaux de construction de la Station de Traitement des Boues de Vidange de Yamoussoukro (STBV) et poursuivre la mise en œuvre du projet pilote de valorisation des produits issus des fosses septiques. Par ailleurs, l'office prévoit de proposer des textes en vue de la réforme du Fonds National de l'Assainissement et du Drainage (FNAD).

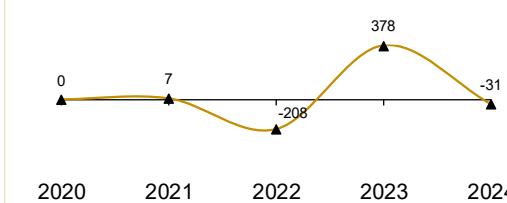
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat d'exploitation (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Eau et assainissement

Structures Non Commerciales
Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 23 août 2006
Capital social : 150 millions FCFA
Capitaux propres : 4,44 milliards FCFA (+103,9%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : HABONOUAN Kouakou Louis

DG : BERTE Ibrahim

Adm MPPEP : KOUASSI Odile

Adm MINHAS : KONE Aboubacar Sidiki

Effectifs : 263



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Renforcement de l'alimentation en eau des villes hôtes à l'occasion de la CAN 2023 ;
- Extension du réseau AEP portant à 1 510 le nombre de localités desservies ;
- Progrès dans le suivi de la satisfaction des usagers avec un taux de satisfaction de 67% (+13 points) ;
- Réalisation de 113 études d'identification des systèmes multi-villages.

A propos de l'ONEP

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) a pour mission d'apporter à l'Etat et aux Collectivités Territoriales, son assistance pour assurer l'accès à l'eau potable, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population. A cet effet, l'ONEP assure la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) ou la maîtrise d'œuvre (MOE) des projets liés à l'eau potable.

En 2024, ce sont entre autres :

966 unités de traitement d'eau en fonctionnement (+24% par rapport à 2023) ;

262 640 m³ d'eau distribués par camions-citernes pour pallier les déficits d'approvisionnement dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du pays.

Performances financières en 2024

En 2024, l'Office a poursuivi ses efforts en matière d'amélioration de l'accès à l'eau potable aux populations à travers la matérialisation de plusieurs projets. Ainsi, au titre du **suivi et de la gestion des ressources en eau**, plusieurs activités ont été menées, notamment la réalisation de prospections géophysiques ayant permis l'implantation de 51 sites de forages ainsi que la conduite de 10 études dans le cadre du projet de réhabilitation des digues, barrages et seuils d'Alimentation en Eau Potable (AEP).

En ce qui concerne le **suivi et le contrôle de la qualité de l'eau**, la société a prélevé et analysé 578 échantillons d'eau produite et distribuée en milieu urbain et réalisé une mission de prélèvements d'eau en milieu rural. Par ailleurs, 220 prélèvements ont été réalisés au titre du contrôle de la qualité de l'eau pour les institutions et autres clients du Laboratoire de l'ONEP.

S'agissant du **suivi du patrimoine affermé**, les actions entreprises ont permis de porter à 1 510 le nombre de localités alimentées en eau potable à fin décembre 2024, pour une population estimée à 16,5 millions d'habitants, soit un taux de couverture de 79%. En outre, l'Office a enregistré 541 demandes d'approvisionnement en eau par camions citernes, ayant permis la distribution de 209 100 m³ d'eau dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du pays.

Le **chiffre d'affaires de l'Office s'est établi à 6,52 milliards FCFA contre 10,55 milliards FCFA en 2023**, soit une baisse de 38%, en lien avec la réduction du volume des activités de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage déléguée. Les produits d'exploitation ont suivi la même tendance en se fixant à 12,75 milliards FCFA, soit une baisse de 10% par rapport à l'exercice 2023, malgré une hausse de 13% de la subvention d'exploitation (3,4 milliards FCFA en 2024).

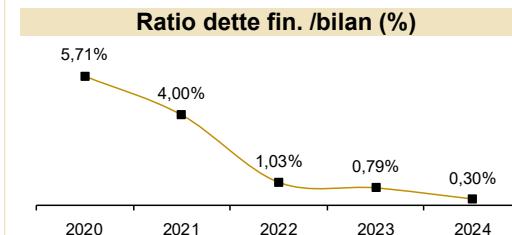
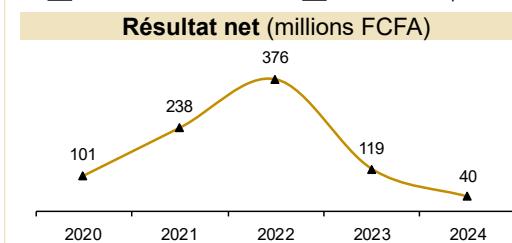
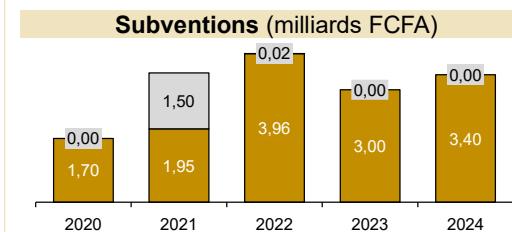
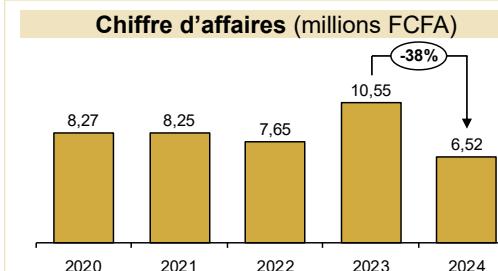
Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent une diminution de 10%, pour s'établir à 12,48 milliards FCFA en 2024 contre 13,94 milliards FCFA en 2023, en raison notamment de la baisse des charges liées aux projets arrivés à terme, dont le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Bouaké.

Il en découle un **résultat d'exploitation excédentaire de 277 millions FCFA contre 249 millions FCFA en 2023**, soit une hausse de 11,4%.

En définitive, l'exercice 2024 s'est soldé par un **résultat net de 40 millions FCFA contre 119 millions FCFA en 2023**, soit une baisse de 66%, en lien avec la hausse de l'impôt BIC (+84 millions FCFA) et la dégradation du résultat financier (-46 millions FCFA).

Perspectives 2025

Pour l'année 2025, l'ONEP envisage, entre autres, la réalisation de 120 000 branchements sociaux, la correction de l'ensemble des dysfonctionnements à l'origine du gaspillage d'eau potable dans les établissements publics, ainsi que l'obtention de l'attestation d'accréditation du Laboratoire d'Analyse et de Contrôle de la Qualité de l'Eau (LACQUE).





Eau et assainissement

Opportunités de Délégation de SP
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 décembre 1959

Capital social : 4,5 milliards FCFA

Capitaux propres : 18,59 milliards FCFA (-5,9%)

Participation Financière Publique : 3,25%

PCA : EBAH Basile

DG : BAKAYOKO Ahmadou

Adm MINHAS : BEHIBRO Fidèle

Filiales et Participations : LOGIVOIRE (85%), GS2E (33%), SGA2E (17%)

Effectifs : 3 242



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	3,25
ERANOVE	46,07
DIVERS PRIVES	39,15
FCP SODECI	6,72
SIDIP	4,81



FAITS MARQUANTS

- Mise en service de huit (8) nouvelles usines réalisées par l'Etat et exploitées par la SODECI d'une capacité totale de 3 100 m³/h (Séguéla, Boundiali, Touba, Issia, Mankono, Odienné, Yamoussoukro et Bingerville) ;
- Forte contribution de la SODECI pendant l'organisation de la CAN 2023, en assurant une continuité du service de distribution d'eau potable, tant au niveau des stades que dans les lieux de résidences des équipes et des supporters ;
- Démarrage des négociations entre l'Etat et la SODECI, pour le renouvellement du contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable en zone urbaine.

A propos de la SODECI

La Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) est une société privée de service public liée à l'Etat de Côte d'Ivoire par un contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable sur l'ensemble du territoire national et un contrat d'affermage pour l'entretien et l'exploitation des réseaux et des ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan.

En 2024, ce sont entre autres :

379 millions m³ d'eau potable produite (+8% par rapport à 2023)

2 140 millions d'abonnés en eau potable (+5% par rapport à 2023) ;

1 065 millions d'abonnés assainissement (+1% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

L'année 2024 a permis à la SODECI de confirmer sa position de partenaire privilégié de l'Etat dans la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement sur l'agglomération d'Abidjan.

En effet, 43 nouvelles localités ont été raccordées au réseau national, avec la mise en service de 33 nouveaux centres de production. Par ailleurs, deux (2) nouvelles unités de production gérées par le producteur indépendant SI2E ont été créées en 2024, dans les villes de San Pedro et de Bouaké pour une capacité totale de 3 300 m³/h. Ainsi, la production d'eau nationale s'est établie à 379 millions de m³ contre 352 millions de m³ en 2023, soit une hausse de 8%. Quant au volume facturé, il s'est accru de 28,1 millions de m³, pour atteindre 320 millions de m³, répartis entre Abidjan (180 millions de m³) et les villes de l'intérieur (140 millions de m³). Le ratio global de facturation se fixe à 84,7% dont 80,4% pour la ville d'Abidjan et 91% pour l'intérieur du pays.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de la SODECI enregistre une baisse de 2%, pour s'établir à 172,24 milliards FCFA en 2024, en raison notamment de la baisse des travaux et services vendus qui passent de 72,8 milliards de FCFA à 50,3 milliards de FCFA. Cette baisse s'explique par la réalisation en 2023 de chantiers de renforcement de production d'eau à revenus importants sans équivalent en 2024. Les produits d'exploitation ont suivi cette tendance, en se repliant de 2% à 177,93 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont régressé de 7%, en se fixant à 161,29 milliards FCFA contre 173,22 milliards FCFA en 2023, en lien avec le niveau d'activité de la société.

Le résultat d'exploitation qui en découle, s'est établi à 6,77 milliards FCFA contre 9,39 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 28%.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 3,56 milliards FCFA contre 4,90 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 27%.

Ce résultat permet à la SODECI de distribuer un dividende brut de 3,6 milliards FCFA, dont l'Etat pourrait percevoir un montant net de 105 millions FCFA contre 141 millions FCFA en 2023, soit une baisse de 25%.

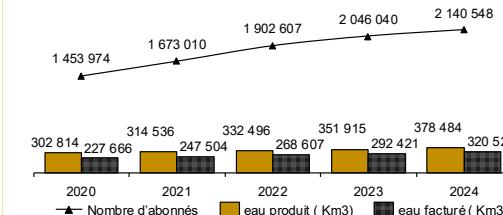
Les impôts et taxes, dus au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 5,34 milliards FCFA, composés de 2,97 milliards FCFA d'impôts et taxes et de 2,37 milliards FCFA d'impôts BIC, traduisant une diminution globale de 30% par rapport à 2023.

Perspectives 2025

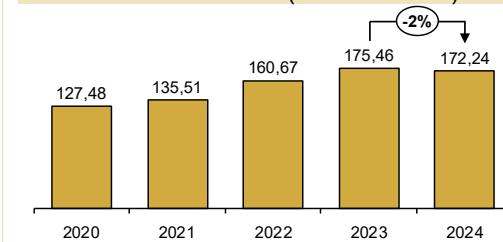
Pour l'exercice 2025, la SODECI s'engage à :

- renforcer la digitalisation des services pour une meilleure supervision des réseaux et qualité de service ;
- limiter les risques liés à la transition vers une économie bas carbone ;
- poursuivre son engagé en matière de RSE en mettant un accent particulier sur la satisfaction de ses clients et des parties prenantes.

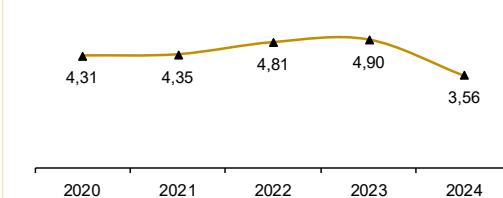
Quelques indicateurs d'activités



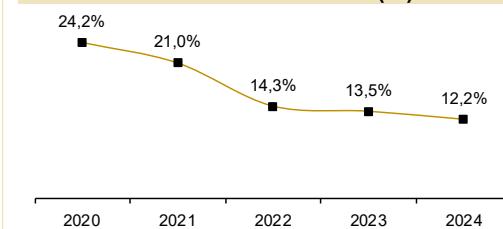
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Hydrocarbures, Électricité, Eau et Assainissement

Électricité

Un accroissement de 7% du chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur de l'électricité, grâce à une croissance des ventes d'électricité de et une hausse des capacités de production

En 2024, l'économie mondiale a connu une croissance modérée avec toutefois des incertitudes au niveau du climat géopolitique et des tensions commerciales ayant influencé les prix de l'énergie à l'échelle internationale.

Dans ce contexte, les acteurs de la chaîne de valeur du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire ont maintenu leurs efforts pour garantir l'approvisionnement du réseau national et répondre aux besoins croissants des consommateurs. La capacité installée du parc de production électrique est passée de 2 907 MW à 3 019 MW, soit une hausse de 4 %, grâce notamment à la mise en service de la centrale hydroélectrique de Gribou-Popoli, dotée d'une capacité de 112 MW.

Cette augmentation de la capacité de production a permis de poursuivre la mise en œuvre du Programme Électricité Pour Tous (PEPT), de soutenir la croissance de la consommation nationale et de respecter les engagements d'exportation d'énergie vers les pays de la sous-région. La consommation nationale brute a ainsi atteint 13 577 GWh, en hausse de 8 % par rapport à 2023. En revanche, le volume d'énergie exporté a enregistré une baisse significative de 30,9 % sur la même période.

Le nombre total d'abonnés au réseau électrique a progressé de 11,76 %, atteignant 4,587 millions de clients à fin 2024. Cette évolution inclut 539 291 nouveaux branchements en Basse Tension réalisés dans le cadre du PEPT. La hausse de la consommation a également entraîné une augmentation des ventes nationales d'électricité de 7,5 %, pour un total de 11 364 GWh. En revanche, les ventes à l'export ont chuté de 45,8 %, s'établissant à 670 GWh. D'une manière générale, les ventes d'électricité ont progressé de 4,5 %, atteignant 12 034 GWh.

Les investissements et travaux réalisés en 2024, d'un montant de 253 milliards FCFA, ont eu un impact significatif sur le secteur et le taux de couverture nationale est passé de 88 % en 2023 à 94,3 % en 2024. Le taux d'accès à l'électricité a également progressé de 1,6 point, atteignant 98,8 % contre 97,2 % l'année précédente.

En somme, le bilan technique 2024 du réseau électrique est en amélioration excepté le rendement global qui s'est établi à 84,76% (contre 84,99% en 2023) avec la dégradation du rendement distribution (84,6 % en 2024 contre 84,99 % en 2023).

Ces performances techniques se sont traduites par une hausse du chiffre d'affaires global des trois (3) principales entreprises du portefeuille public qui opèrent dans le secteur de l'électricité. En effet, **le chiffre d'affaires cumulé des sociétés CI-ENERGIES, CIE et CIPREL, s'est amélioré de 6,55%, pour s'établir à 391 milliards FCFA contre 367 milliards FCFA en 2023**. Cette progression est portée d'une part par le chiffre d'affaires les sociétés CIPREL (+16,36%) et CI-ENERGIES (+16,41%).

Aussi, **le résultat net cumulé desdites entreprises s'est soldé par une progression de 15,73% passant de 36,7 milliards FCFA en 2023 à 42,48 milliards FCFA**, impacté par la hausse du résultat net de CI-ENERGIES (+36,19%).

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur ont augmenté de 40% pour se fixer à 36,5 milliards FCFA en 2024 (dont impôts et taxes 11,3 milliards FCFA, impôts-BIC 12,3 milliards FCFA, IRVM 12,9 milliards FCFA).

En outre, au titre des recettes non fiscales, **les dividendes nets à percevoir par l'État, s'élèvent à 11,27 milliards FCFA**, provenant de la CIE (1,36 milliards FCFA) et CIPREL (9,91 milliards FCFA).



Électricité

Opportunité de Délégation de SP
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 août 1990

Capital social : 14 milliards FCFA

Capitaux propres : 32,91 milliards FCFA (+1,6%)

Participation Financière Publique : 15%

PCA : KAKOU Dominique

DG : BAKAYOKO Amadou

Adm MMPE : SIDIBE Noumory

Adm MPPEEP : MIELSAN Adouko Guy Faustin

Effectif : 6 462 (+35%)

Principales filiales et participations : GS2E (67%), SGAE2E (17%), AWALE (51,2%)

Effectifs : 5 066



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
ERANOVE	54,02
Divers porteurs	21,14
FCP CIE	5,27
SIDIP	2,49
FCP SODECI	1,14
Maison des actionnaires	1,02



FAITS MARQUANTS

- Poursuite de la mise en œuvre des stipulations de la nouvelle convention de concession signée en 2020 ;
- Poursuite de la mise en œuvre en 2024 du Nouvel Engagement Client (NEC) visant à impacter la satisfaction clientèle ;
- Une augmentation générale du prix de l'électricité en janvier 2024, afin de contenir le déficit de trésorerie.

A propos de la CIE

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est chargée de la production, du transport, du dispatching, de la distribution, de la commercialisation, de l'exportation et de l'importation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ivoirien.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ + 539 291 nouveaux clients Basse Tension (BT), soit un total de 4,56 millions de clients BT ;

☞ + 402 nouveaux clients Haute Tension (HT), soit un total de 7 696 clients HT ;

☞ 1,36 milliard FCFA de dividendes nets pour l'Etat.

Performances financières en 2024

Le bilan technique 2024 du réseau électrique est en amélioration à travers tous les principaux indicateurs à l'exception du rendement global. En effet, le rendement global s'établit à 84,76% contre 84,99% en 2023, soit une baisse de 0,24 point due à la dégradation du rendement distribution (-0,88 point).

En termes d'accès à l'électricité, le nombre total de clients s'est accru de 11,76% en s'établissant à 4 587 952 abonnés, en raison principalement de la dynamique de croissance de l'activité économique dans le secteur industriel et de l'accroissement du nombre d'abonnés Basse Tension (BT) soutenu par la poursuite du Programme Electricité Pour Tous (PEPT). Ainsi, les ventes totales d'énergie enregistrent une hausse de 4,7% par rapport à 2023 pour se fixer à 12 034 GWh, dont 94,4% affectées au marché national.

Sur le plan commercial, le **chiffre d'affaires de la CIE s'établit à 263,29 milliards FCFA contre 257,22 milliards FCFA en 2023**, soit une hausse de 2,4% en raison de l'accroissement de sa rémunération directe (+17,4 milliards FCFA, +10%). Il en découle une hausse des produits d'exploitation de 1,6% pour s'établir à 277,03 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitations, elles enregistrent également une hausse de 1,6% pour se fixer à 260,44 milliards FCFA, en raison de l'augmentation des autres achats (+11 milliards FCFA) et des charges du personnel (+1,3 milliard FCFA).

En conséquence, le **résultat d'exploitation s'est établi à 16,6 milliards FCFA contre 16,5 milliards FCFA en 2023**, soit une légère hausse de 1%.

Quant au résultat financier, il s'améliore de 12 millions FCFA, pour se fixer à un déficit de -2,425 milliards FCFA, en raison de la hausse des produits financiers sur les revenus des placements (+269 millions FCFA).

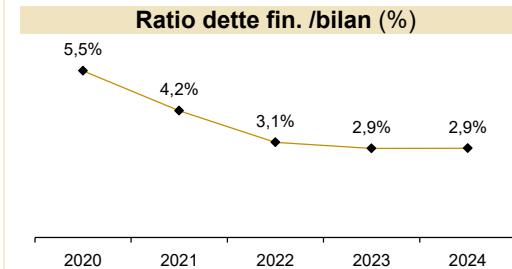
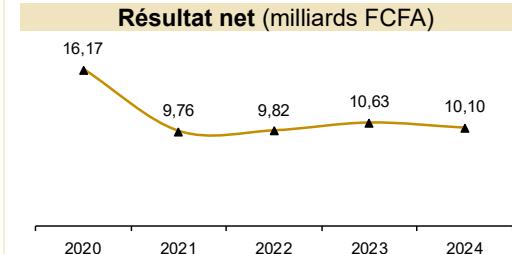
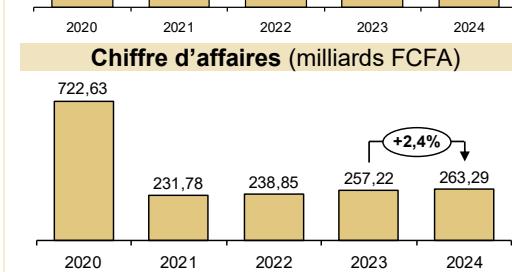
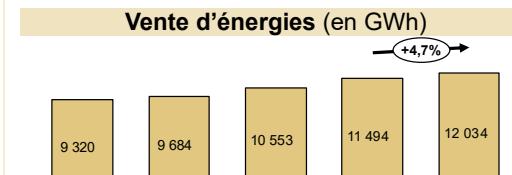
En définitive, le résultat net de l'exercice 2024 s'est soldé par un bénéfice de **10,1 milliards FCFA, en baisse de 5% par rapport à 2023 (10,63 milliards FCFA)**.

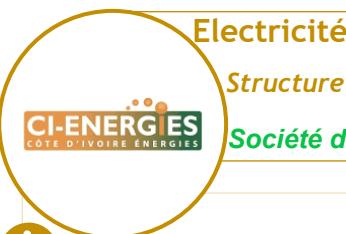
Ce résultat net a induit une baisse des dividendes bruts de 5,26% par rapport à 2023. Ainsi, les dividendes bruts distribués s'élèvent à 10,8 milliards FCFA, dont 1,36 milliard FCFA net d'IRVM pour l'Etat, au regard de sa participation de 15%.

La situation des impôts et taxes sur 2024 est ressortie à 12,4 milliards FCFA (7,75 milliards FCFA d'impôts et taxes et 4,65 milliards FCFA d'impôts BIC) contre 11,05 milliards FCFA en 2023.

Perspectives 2025

La CIE envisage de demeurer le partenaire incontournable de la population et de l'Etat ivoirien dans la fourniture des services énergétiques en garantissant la disponibilité d'une énergie électrique de qualité à tous, en respectant les obligations contractuelles et les objectifs de rentabilité tout en pérennisant la politique sociale ambitieuse.





Electricité

Structure non commerciale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 décembre 2011

Capital social : 20 milliards FCFA

Capitaux propres : 1 963 milliards FCFA (+11%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KONAN Yao Yves

DG : SIDIBE Noumory

Adm MPPEP : KAMAGATE Daouda en remplacement de ADOPO Fiacre

Adm MMPE : AKOSSI Kouassi Jacob

Principales filiales et participations : SOCIETE TRANCO-CLSG (25%)

Effectifs : 630 (+5%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Hausse tarifaire de 10% de l'électricité, pour tous les abonnés, à partir du 1^{er} janvier 2024, conformément aux décisions du Gouvernement en date du mardi 26 décembre 2023 ;
- Bouclage avec la SFI, en janvier 2024, de la phase 1 de l'opération de titrisation des créances existantes et futures sur le PEPT d'un montant de 60 milliards FCFA, dont 25 milliards FCFA ont été mis à la disposition du secteur de l'électricité au travers de la signature d'un protocole d'accord d'avance de trésorerie ;
- Inauguration de la phase 1 (37,5 MWc) et lancement des travaux de la Phase 2 (45,99 MWc) de la Centrale solaire de Boundiali, le 3 avril 2024, par le Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, Chef du Gouvernement ;
- Mise en service de la centrale hydro-électrique de GRIBO-POPOLI d'une capacité de 112 MW.

A propos de CI-ENERGIES

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) est une société d'Etat chargée du suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique, de la maîtrise d'œuvre des travaux qui relèvent de la responsabilité de l'Etat de Côte d'Ivoire en tant qu'autorité concédante et du contrôle de l'équilibre financier du secteur de l'électricité.

En 2024, ce sont entre autres :

+4% de croissance de la capacité nationale de production d'énergie, soit une capacité de production de 3 019MW ;

638 localités électrifiées, portant le nombre de localités à 8 690.

Performances financières en 2024

En 2024, le parc de production de l'énergie électrique est passé de 2 907 MW à 3 019 MW, soit une hausse de 4%, due uniquement à la mise en service de la centrale hydroélectrique de Gribô-Popoli d'une capacité de 112 MW. Cette hausse de la capacité de production a favorisé l'augmentation de la consommation nationale brute de 8% (13 577 GWh). Cependant, les exportations d'énergie ont baissé de 30,9% passant de 1 052 GWh en 2023 à 730,08 GWh en 2024. Concernant le Temps Moyen de Coupe (TMC), il s'est amélioré en s'établissant à 26 heures 13 minutes, soit un gain de 3 heures par rapport à 2023.

Le rendement global du système électrique s'établit à 84,76% contre 84,99% en 2023, soit une baisse sensible de 0,24 point due à la dégradation du rendement distribution (-0,88 point). Au niveau de l'accès à l'électricité, le taux de couverture nationale s'est amélioré de 6 points, s'établissant à 94% avec la mise sous tension de 638 localités supplémentaires, portant le nombre total des localités électrifiées à 8 690.

Au niveau financier, CI-ENERGIES enregistre un chiffre d'affaires de 63,30 milliards FCFA, en hausse de 16,4% par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par l'intégration du chiffre d'affaires généré par les centrales de Gribô-Popoli (9,36 milliards FCFA) et de Boundiali (2,67 milliards FCFA), mises en service au cours de l'exercice. De même, les produits d'exploitation se sont fixés à 223,54 milliards FCFA, en hausse de 7,8% par rapport à 2023, en lien avec l'augmentation des postes « vente d'énergies » (+9,3 milliards FCFA), « subventions d'exploitation » (+4,3 milliards FCFA) et « Reprises d'amortissements » (+5,1 milliards FCFA).

Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent une hausse de 8,5% pour s'établir à 182,91 milliards FCFA. Cette augmentation s'explique principalement par la progression des dotations aux amortissements (+6,7 milliards FCFA) et des charges du personnel (+2,8 milliards FCFA).

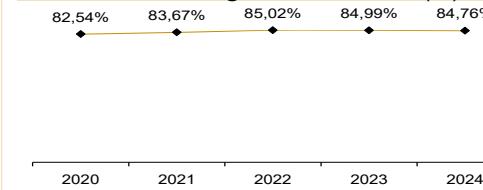
Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 40,63 milliards FCFA contre un excédent de 38,88 milliards FCFA, soit une hausse de 4,5% par rapport à 2023. Au niveau de l'activité financière, le déficit financier s'est amélioré de 635 millions FCFA, pour se fixer à -30,86 milliards FCFA, grâce notamment aux reprises de provisions (+3,08 milliards FCFA, +140%).

En définitive, le résultat net de CI-ENERGIES ressort bénéficiaire de 10,14 milliards FCFA, soit une hausse de 36% par rapport à 2023.

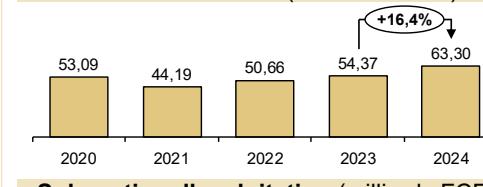
Perspectives 2025

CI-ENERGIES poursuivra la mise en œuvre des projets visant l'augmentation de la puissance installée, avec les mises en services de la TAV (135 MW) d'Attinkou, de l'extension de la Centrale solaire de Boundiali et de la Tranche 1 de la Centrale Biomasse de BIOVEA (23 MW). En ce qui concerne l'accès à l'électricité, CI-ENERGIES envisage la finalisation de l'électrification des localités, afin d'atteindre un taux de couverture de 100% à fin 2025.

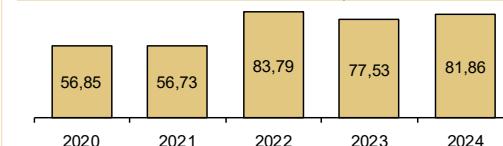
Rendement global du réseau (%)



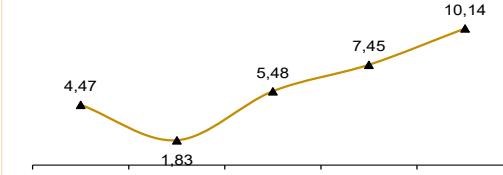
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



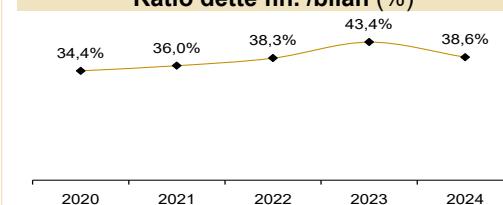
Subvention d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 juillet 1994

Capital social : 29,2 milliards FCFA

Capitaux propres : 115,34 milliards FCFA (+2,8%)

Participation Financière Publique : 14,7%

PCA : N'GUSSAN Kouassi

DG : Mme DIALLO Kadidjatou

Adm MMPE : CISSE Sabati

Effectifs : 140 (+11%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	14,70
ERANOVE	83,30
BOAD	2,00

FAITS MARQUANTS

- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration, Monsieur N'GUSSAN Kouassi pour une durée de six ans à compter du 31 décembre 2023 ;
- Nomination de nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs dont les mandats sont arrivés à expiration ;
- Remboursement d'une partie du capital social à l'ensemble des actionnaires, à travers une opération de réduction de la valeur nominale de l'action, pour un montant de 4,198 milliards FCFA, à la suite de l'opération de refinancement de la phase IV-B de CIPREL.

A propos de CIPREL

La Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL) a pour objet la production d'électricité d'origine thermique à partir du gaz naturel essentiellement. Avec une puissance installée de 569 MW, la CIPREL se distingue comme la plus puissante centrale thermique de Côte d'Ivoire et le premier producteur indépendant d'électricité du pays.

En 2024, ce sont entre autres :

3 198 GWh d'énergie livrée au réseau électrique ;

9,91 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat au regard de son niveau de participation.

Performances financières en 2024

Sur l'exercice 2024, la CIPREL a livré au réseau électrique 3 198 GWh contre 3 010 GWh en 2023, soit une hausse de 6%. Cette quantité d'énergie est en dessous de l'engagement contractuel de production (Take or Pay ou TOP) qui est fixé à 3 510 GWh. Toutefois, l'énergie disponible au cours de l'exercice a été de 4 144 GWh, se situant à 18,06% au-dessus du TOP. La disponibilité moyenne de l'usine s'est établie à 86,88% contre 79,53% en 2023, soit une hausse de 7,35 points en dépit des grosses révisions réalisées sur IM TAG6 et IM TAG8.

Au niveau commercial, le **chiffre d'affaires enregistre une hausse de 16,4% pour se fixer à 64,07 milliards FCFA.** Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse du chiffre d'affaires « Maintenance » et par l'impact de la mise à jour des prix définitifs. Par conséquent, les produits d'exploitation se chiffrent à 67,8 milliards FCFA, enregistrant une progression de 11% induite par les travaux et services réalisés.

Aussi, les charges d'exploitation enregistrent une hausse de 6,5% et se fixent à 31 milliards FCFA, en raison des travaux de grosses révisions réalisées.

Il en découle un **résultat d'exploitation en hausse de 15,9% s'établissant à 34,79 milliards FCFA en 2024 contre 29,12 milliards FCFA en 2023.**

Au niveau du résultat financier, le déficit s'améliore légèrement avec une baisse de 2,23% pour se fixer à un déficit de 4,95 milliards FCFA, en raison d'une baisse des intérêts des emprunts de 16,81%.

En définitive, le **résultat net enregistre une progression de 19,4% et s'établit à 22,24 milliards FCFA contre 18,63 milliards FCFA en 2023.**

Après la prise en compte du report à nouveau antérieur créateur de 58,06 milliards FCFA, le bénéfice disponible est porté à 80,29 milliards FCFA. Ce niveau de bénéfice a permis la distribution de dividendes bruts d'un montant de 79,31 milliards FCFA contre 19,085 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 316%. L'Etat devrait percevoir au regard de son niveau de participation un montant brut de 11,66 milliards FCFA.

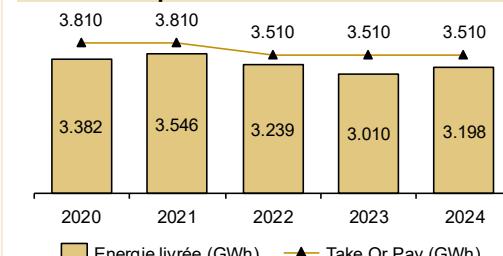
Les impôts dus à l'Etat sur l'exercice 2024 s'élèvent à 9,71 milliards FCFA (2,13 milliards FCFA d'impôts et taxes et 7,58 milliards FCFA d'impôts BIC) contre 9,38 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 3,44%.

Perspectives 2025

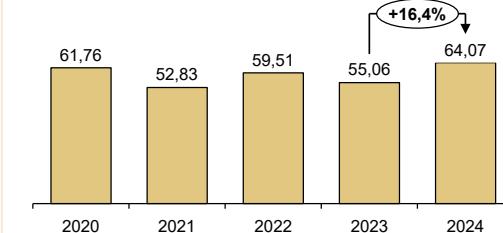
En 2025, la société poursuivra la mise en œuvre de ses engagements contractuels en matière de production d'énergies.

Aussi, elle entend poursuivre sa politique de responsabilité sociétale (RSE) par des actions caritatives dans l'environnement immédiat de ses installations.

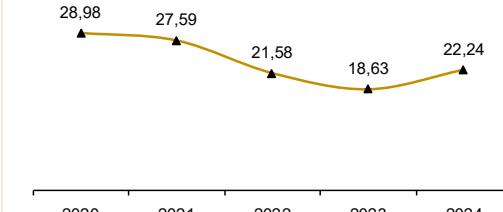
Quelques indicateurs d'activité



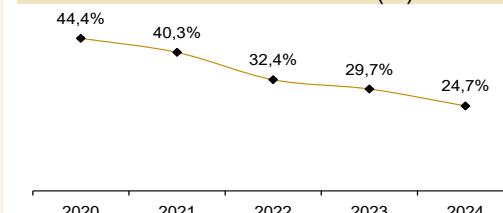
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Hydrocarbures, Électricité, Eau et Assainissement

Hydrocarbures

Régression de 28 % du résultat net cumulé du secteur, en raison principalement de la contraction de la marge de raffinage de la SIR ainsi que de la baisse du résultat net de la GESTOCI.

À l'échelle internationale, le marché pétrolier en 2024 a été marqué par une diminution du prix moyen du baril de brut de 3,8 %, s'établissant à 78,9 USD contre 82 USD en 2023. Cette baisse résulte de plusieurs facteurs conjugués : la persistance du conflit russe-ukrainien mais dans une moindre mesure, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, ainsi que le durcissement des politiques monétaires en réponse aux déséquilibres post-pandémie de COVID-19. Cette conjoncture a fortement impacté la rentabilité du raffinage, avec une chute de la marge de 53,7 %, passant de 10,8 USD/bbl à 5 USD/bbl en 2024.

Sur le plan national, la production de pétrole brut a enregistré une croissance remarquable de 49,8 %, atteignant 16,1 millions de barils. Cette performance est principalement attribuable à la montée en puissance des blocs CI-11 (+29,6 %) et CI-101/802 (+1799 %). En revanche, la production de gaz naturel a légèrement fléchi de 2,9 %, pour s'établir à 91,2 millions de MMBTU. Ce recul s'explique notamment par une baisse de la demande dans le secteur électrique (-4 %), liée à l'indisponibilité temporaire de la centrale d'Azito.

En ce qui concerne la demande nationale de produits pétroliers, elle est demeurée soutenue, avec une progression de 8,3 % des volumes vendus par la SIR (5 204 KT contre 4 806 KT en 2023), en lien avec la hausse de la demande sur les marchés domestique (+6,4 %), export terre (+4,1 %) et export mer (+21,5 %).

Ainsi, le portefeuille hydrocarbures affiche un chiffre d'affaires global en hausse de 3,7 %, passant de 3 614 milliards FCFA en 2023 à 3 740 milliards FCFA en 2024. Cette évolution positive s'explique par la bonne performance commerciale de la SIR (+0,1 %), de PETROCI (+14,2 %), de GESTOCI (+4,8 %) et de VIVO ENERGY (+9 %). Pour rappel, la SIR contribue à hauteur de 67 % à la formation du chiffre d'affaires du portefeuille hydrocarbures, soit plus des deux-tiers (2/3) des revenus propres du secteur.

Le résultat net cumulé du secteur ressort à 90,6 milliards FCFA en 2024 contre 126,5 milliards FCFA en 2023, soit un recul de 28%. Cette baisse résulte principalement du repli du résultat net de la SIR (50,4 milliards FCFA, -47 %), en lien avec la chute de la marge de raffinage.

À l'inverse, PETROCI HOLDING et VIVO ENERGY ont amélioré significativement leurs performances :

- PETROCI : 32,5 milliards FCFA contre 20,6 milliards FCFA en 2023 (+57,8 %), grâce à la forte croissance des ventes de brut et de gaz butane ;
- VIVO ENERGY : 5,4 milliards FCFA contre 4 milliards FCFA en 2023 (+33,4 %), tiré par la hausse des volumes distribués sur les segments « entreprises, aviation et butane ».

En revanche, GESTOCI enregistre une importante baisse de son résultat net pour s'établir à 2,4 milliards FCFA en 2024 contre 6,5 milliards FCFA en 2023 (-63,1 %), en lien avec la diminution des reprises de provisions et la hausse des charges d'exploitation et charges financières.

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur s'élèvent à 106,2 milliards FCFA contre 132 milliards FCFA en 2023, et se répartissent comme suit : impôts et taxes 22,6 milliards FCFA, impôts-BIC 81,3 milliards FCFA, IRVM 2,3 milliards FCFA.

Au titre des recettes non fiscales, les dividendes nets à percevoir par l'État, s'élèvent à 9,86 milliards FCFA, provenant de PETROCI HOLDING.



Hydrocarbures

Gestion Patrimoniale

Société contrôlée par l'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 14 septembre 1983

Capital social : 240 millions FCFA

Capitaux propres : 56,38 milliards FCFA (+2,4%)

Participation Financière Publique : 12,5% (actionnariat indirect via PETROCI)

PCA : OULAI Madeleine

DG : DOUMBIA Ibrahima

Adm MPPEP : SEA Hilaire

Adm MMPE : NIAMEN Kouassi Ambroise

Effectifs : 321 (-9%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
PETROCI	12,50
TOTAL CI	37,50
VIVO ENERGY	25,00
LIBYA OIL CI	12,50
CORLAY CI	12,50



FAITS MARQUANTS

- Obtention du prestigieux prix GLOBAL RECOGNITION AWARD, consécutive à une troisième distinction « GOOD » à la suite de l'audit d'inspection JIG. ;
- Obtention du prix de la meilleure structure contributrice 2024 de la douane ivoirienne ;
- Fin des travaux de « boosting » du réseau pipeline reliant les dépôts d'Abidjan et Yamoussoukro impactant positivement l'approvisionnement du dépôt de Yamoussoukro ;
- 99 218 camions contrôlés avant chargement contre 99 023 en 2023 (+0,2%) ;
- Taux de disponibilité moyen des équipements critiques 96,07% à Abidjan et 97,4% à Yamoussoukro, pour une valeur cible de 90%).

A propos de GESTOCI

La Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire (GESTOCI) est une société à participation financière publique minoritaire, ayant pour mission la gestion des dépôts, des stocks pétroliers de sécurité et des moyens de transports massifs de produits pétroliers entre ces dépôts.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **9,87 de taux de rotation de l'ensemble des dépôts (+17%)** ;

☞ **+2% de croissance sur les activités d'enlèvements de produits pétroliers** ;

☞ **23,52 milliards FCFA d'investissements réalisés**, notamment pour les travaux de construction de réservoir R12 de super et de R13 de gasoil au dépôt de Yamoussoukro.

Performances financières en 2024

En 2024, la GESTOCI a affiché une progression de 2% sur les activités d'enlèvements de produits pétroliers, par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution s'explique par l'augmentation des enlèvements de produits blancs (+2,9%, 3 811 847 m³), en dépit d'un recul observé au niveau des produits au poids (-9,5 %, soit 28 810 TM), à destination des marchés intérieur et export. En conséquence, le taux moyen de rotation des dépôts d'Abidjan et de Yamoussoukro est passé de 10,49 en 2023 à 9,87 en 2024.

Le chiffre d'affaires a enregistré une progression modérée de 4,8 % pour s'établir à 30,72 milliards FCFA contre 29,32 milliards FCFA en 2023, soutenue par la hausse des services vendus (+3,6 %) et des produits accessoires (+9,3 %).

En revanche, les produits d'exploitation ont reculé de 6,2% passant de 51,31 milliards FCFA à 48,12 milliards FCFA, principalement en raison du repli du poste « autres produits » (-44,5%), consécutif à la diminution des reprises de provisions.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont progressé de 3%, atteignant 43,59 milliards FCFA, sous l'effet de la hausse des dotations aux amortissements et provisions (+26%).

Ainsi, **le résultat d'exploitation est ressorti excédentaire de 4,53 milliards FCFA, en baisse de 49,8% par rapport à 2023.**

Par ailleurs, le résultat financier s'est détérioré de 180,4% demeurant déficitaire à -1,25 milliard FCFA, en lien avec l'augmentation des charges d'intérêts sur emprunts (+191,1 %).

En définitive, **le résultat net qui se dégage est bénéficiaire de 2,4 milliards FCFA contre 6,5 milliards FCFA en 2023**, soit un repli de 63,1%.

Les impôts et taxes générés par l'activité se sont établis à 4,85 milliards FCFA, dont 896 millions FCFA d'impôts BIC, contre 6,13 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 20,9%.

Perspectives 2025

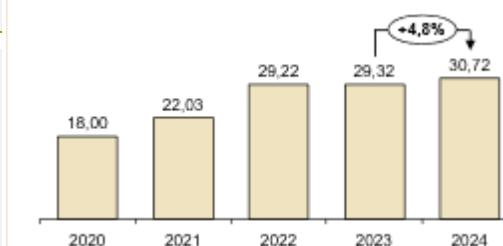
Pour l'exercice 2025, la GESTOCI envisage :

❖ une progression de 3% de la demande en produits pétroliers en 2025 par rapport à 2024 ;

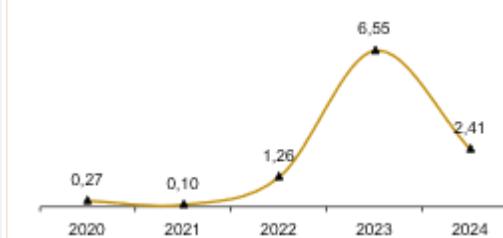
❖ une hausse de 8 % des volumes enlevées comparativement à 2024 ;

❖ le financement des charges d'exploitation et des investissements entièrement par les ressources propres et les ressources affectées.

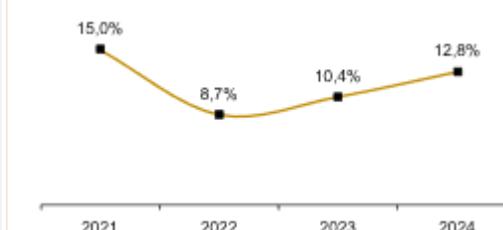
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin./bilan (%)





Hydrocarbures

Champions nationaux

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 octobre 1975

Capital social : 33,1 milliards FCFA

Capitaux propres : 514,52 milliards FCFA (+21,7%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : BEUGRE Joachim

DG : SANOGO Fatoumata

Adm MPPEEP : DOSSO Adama

Adm MMPE : NIAMIEN Kouassi Ambroise

Effectifs : 577 (+3%)

Principales filiales et participations : PETROCI INTERNATIONAL (100%) ; PETROCI CI-11 (100%) ; LION GPL (100%) ; PETRO SANTE (100%) ; SIAP (50%) ; SIR (45,74%) ; PETRO SOUTES (35%) ; SIFAL (32,14%) ; SPMCI (25%) ; GESTOCI (12,5%) ; VIVO ENERGY (5,5%) ; VITIB (4%) ; TOTAL-CI (0,9%).



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Découverte du gisement CALAO, en mars 2024 ;
- Signature de sept (7) nouveaux Contrats de Partage de Production (CPP), en juillet et décembre 2024 ;
- Conclusion d'un accord amiable avec l'associé REX, augmentant la participation de PETROCI de 1,83 % à 12,5 % dans MASIRAH Oil, en décembre 2024 ;
- First oil de la phase 2 du champ Baleine supporté par huit (8) puits, en décembre 2024 ;
- Baisse du cours moyen du baril de pétrole brut de 3,8%, passant de 82 USD en 2023 à 78,88 USD en 2024.

A propos de PETROCI HOLDING

La Société Nationale d'Opérations Pétrolières de la Côte d'Ivoire a pour mission la recherche et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures, ainsi que la prise de mesures propres à assurer la continuité des approvisionnements de la Côte d'Ivoire en hydrocarbures et produits dérivés.

En 2024, ce sont entre autres :

- 1,7 million de barils au titre de la quote-part PETROCI dans la production nationale brute de 16,15 millions de barils ;
- 678 305 TM de gaz butane commandé pour le marché national ;
- 9,86 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat.

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 s'est déroulé dans un contexte économique international caractérisé par un repli de 3,8% du prix du pétrole brut par rapport à 2023, atteignant en moyenne 78,88 USD/Bbl sur l'année, en raison notamment des répercussions de la guerre russe-ukrainienne, de l'inflation persistante et du durcissement des politiques monétaires.

Au niveau national, la **production de pétrole brut a bondi de 49,8%** atteignant 16,15 millions de barils, du fait de la mise en production continue sur les blocs CI-11 (+29,6%) et CI-101/802 (+1799%). Quant à la **production de gaz naturel**, elle a légèrement reculé de 2,9% pour s'établir à 91,2 millions MMBTU, en raison notamment de la contraction de la demande dans le secteur de l'électricité (-4%), conséquence de l'indisponibilité de la centrale Azito.

Au niveau de PETROCI HOLDING, le **chiffre d'affaires global affiche une progression de 14% par rapport à 2023**, pour s'établir à 576,16 milliards FCFA. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des ventes de pétrole brut (+67 %), de gaz butane importé (+9 %) et de gaz butane conditionné (+8 %), portée par une croissance significative des volumes vendus de gaz butane importé (+56 183 TM).

En contrepartie, les charges d'exploitation ont augmenté de 7% par rapport à 2023, s'établissant à 449,1 milliards FCFA, principalement dû à l'accroissement des « coûts opératoires » (+24%) et des « charges salariales » (+22%).

Le résultat d'exploitation qui en découle s'établit à 141,51 milliards FCFA contre 108,93 milliards FCFA, soit une hausse de 29,9% par rapport à 2023.

Cependant, le résultat financier enregistre une baisse significative, passant de 3,65 milliards FCFA en 2023 à -4,89 milliards FCFA en 2024, en raison de la hausse des intérêts des emprunts (+146%) et des provisions financières (+153%) en dépit de la hausse des revenus sur titres (+45%).

Par ailleurs, le résultat hors activités ordinaires (HAO) s'est fortement détérioré, passant d'un déficit de 14,37 milliards FCFA en 2023 à un déficit de 37,59 milliards FCFA en 2024, dû essentiellement à la hausse des amortissements dérogatoires des blocs pétroliers (+164%).

En définitive, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 32,46 milliards FCFA en 2024 contre 20,60 milliards FCFA en 2023**, soit une hausse de 57,5%.

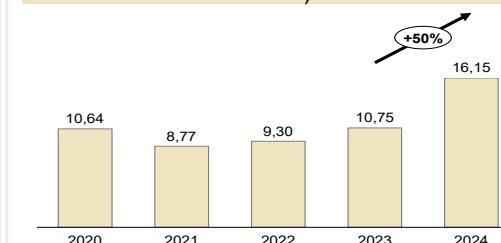
Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2024 se chiffrent à 70,55 milliards FCFA (dont l'impôt BIC de 66,58 milliards FCFA) contre 79,83 milliards FCFA en 2023.

Perspectives 2025

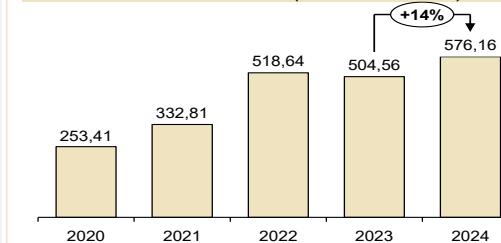
PETROCI HOLDING envisage la poursuite des projets et activités suivants :

- la redynamisation de l'activité gaz butane ;
- l'exploitation des blocs CI-523/CI-525 ;
- la recherche de revenus additionnels pour la mise en œuvre de son plan stratégique 2024-2028 ;
- l'adoption et la mise en œuvre d'un contrat social pour accroître la productivité du personnel.

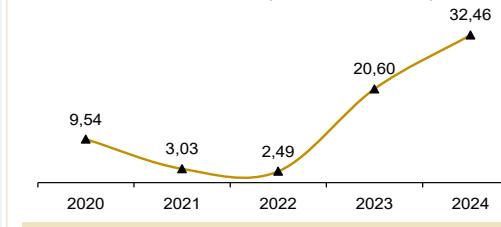
Production nationale de brut (millions de barils)



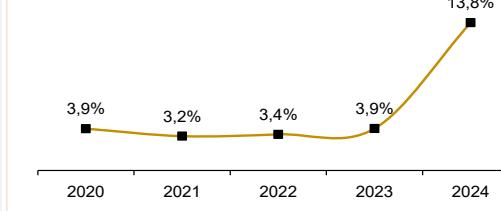
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Hydrocarbures

Champions nationaux

Société contrôlée par l'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 03 octobre 1962

Capital social : 39 milliards FCFA

Capitaux propres : 255,86 milliards FCFA (+18,8%)

Participation Financière Publique : 47,28% (dont 45,75% d'actionnariat indirect via PETROCI HOLDING)

PCA : BAKAYOKO Soumaila

DG : SORO Tiotioho

Adm MPPEP : OUATTARA Issa

Adm MMPE : AKA Jean Baptiste et CHEVALIER Jacques
Effectif : 766 (-3,7%)

Principales filiales et participations : SMB (72,52%), VITIB (10%), SIAP (15%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	1,54
PETROCI HOLDING	45,74
TOTAL CI	20,35
SONANGOL	20,00
SAHARA ENERGY	6,98
SONABHY	5,39

FAITS MARQUANTS

- Baisse du cours du baril de pétrole brut (-2,4%) et de l'indicateur de marge de raffinage (-53,7%) ;
- Persistance de la crise russe-ukrainienne et recrudescence des tensions géopolitiques au Moyen-Orient ;
- Organisation en Côte d'Ivoire de la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN) du 13 janvier au 11 février 2024 ;
- Mise en service de la raffinerie Dangoté au Nigéria, en janvier 2024.

A propos de la SIR

La Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) a pour mission le raffinage du pétrole brut et l'approvisionnement en produits pétroliers de la Côte d'Ivoire et de certains pays de la sous-région.

En 2024, ce sont entre autres :

5,4 millions tonnes de pétrole brut traitées et +4,5% de hausse au niveau de la production (5,13 millions tonnes produits) ;

5,2 millions tonnes de produits commercialisées (en hausse de 8%) dont 58% sur le marché national ;

Perspectives 2025

La SIR entend poursuivre la mise en œuvre des projets structurants, notamment les projets de mise aux normes des carburants (Hydrodésulfuration), d'amélioration de l'efficacité énergétique (Installation de centrale de cogénération) et le renforcement de la logistique mer/terre (Installation de nouvelles bouées et dégoulotage de circuits), conformément à son plan stratégique.

Performances financières en 2024

En 2024, l'environnement économique du secteur du raffinage a été marqué par la persistance de la crise russe-ukrainienne et par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Ces événements ont entraîné des répercussions notables sur les principaux indicateurs économiques du secteur, notamment une baisse de 2,4% du cours du baril de pétrole brut et une contraction significative de la marge de raffinage, laquelle est passée de 10,8 USD/bbl en 2023 à 5 USD/bbl en 2024, soit un recul de 53,7%.

Au niveau opérationnel, le taux d'utilisation de la raffinerie a enregistré une hausse de 1,7 point, passant de 72,3% en 2023 à 74% en 2024, en lien avec l'augmentation de la quantité de brut traité (+252 KT). Ainsi, la production affiche une hausse de 4%, passant de 4 906 KT en 2023 à 5 112 KT en 2024. Toutefois, le taux de fiabilité a enregistré une baisse de 2,2 points, pour se situer à 95,1% en raison notamment de cinq (5) arrêts survenus sur le complexe hydrocracker (DHC) entre mars et juillet 2024.

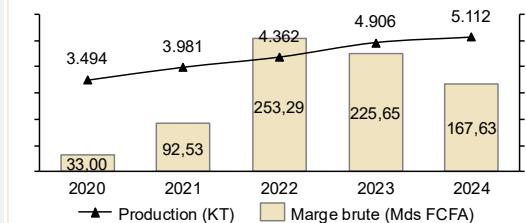
Au niveau commercial, les ventes en volume se sont améliorées de 8,3% par rapport à 2023, atteignant 5 204 KT à fin 2024, soutenues par la hausse de la demande sur les principaux marchés que sont la Côte d'Ivoire (+6,4%), l'Export terre (+4,1%) et l'Export Mer (+21,5%). Le chiffre d'affaires s'est maintenu à un niveau stable, s'établissant à 2 532,67 milliards FCFA contre 2 529,52 milliards FCFA en 2023, grâce à l'augmentation des volumes vendus (+8 %), qui a compensé la baisse des prix des produits pétroliers (-7,4%). Cependant, la marge brute comptable a enregistré un repli de 26,4%, passant de 223,38 milliards FCFA en 2023 à 164,31 milliards FCFA en 2024.

Suivant cette tendance, le résultat d'exploitation a connu une baisse de 53,5% passant de 114,54 milliards FCFA en 2023 à 53,29 milliards FCFA en 2024. Cette baisse s'explique principalement par le repli du poste « production stockée » (-205%), en lien avec la réduction des stocks de produits finis et intermédiaires.

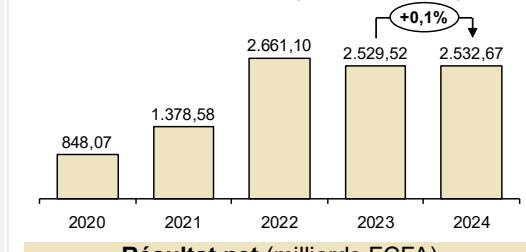
En définitive, après prise en compte du résultat Hors activités Ordinaires (HAO) excédentaire de 10,23 milliards FCFA (-24% par rapport à 2023), et de l'impôts BIC de 11,82 milliards FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 50,41 milliards FCFA en 2024 contre 95,35 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 47%.

Les impôts et taxes payables à l'Etat au titre de l'exercice 2024 se chiffrent à 24,96 milliards FCFA (impôts et taxes : 12,15 milliards FCFA, impôt BIC : 11,82 milliards FCFA) contre 37,09 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 35,4%.

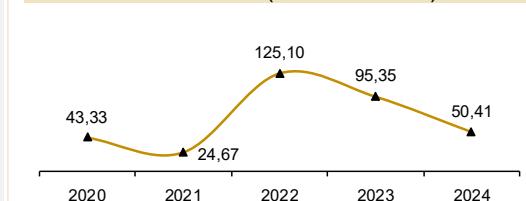
Marge brute de raffinage (milliards FCFA) et Production (KT)



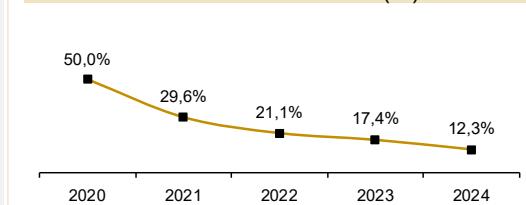
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Hydrocarbures
Gestion Patrimoniale
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 2012

Capital social : 3,15 milliards FCFA

Capitaux propres : 26,52 milliards FCFA (+3%)

Participation Financière Publique : 5% (Actionnariat indirect via PETROCI HOLDING)

PCA : KONAN-YAHAUT Franck

DG : SOW Abou

Adm PETROCI : DOSSO Inza

Adm MMPE : DIAKITE Mariam Coulibaly

Effectifs : 322 (+52,6%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
PETROCI HOLDING	5,00
VIVO ENERGY CI	66,67%
BRVM (petits porteurs)	28,33%



FAITS MARQUANTS

- Digitalisation des services avec l'optimisation du paiement par mobile money et cartes bancaires dans les stations ;
- Renforcement des standards HSE dans l'ensemble des sites d'exploitation, avec la tenue de sessions de formation sur la sécurité au travail pour le personnel et les partenaires.

A propos de VIVO ENERGY CI

La Société VIVO ENERGY Côte d'Ivoire (VECI), a pour principale activité la commercialisation de carburants et lubrifiants sous la marque SHELL, depuis sa création en 2012.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **899,6 millions de litres de produits pétroliers vendus** (+9% par rapport à 2023) ;

☞ **254 stations-services opérationnelles** composant le réseau de distribution.

Performances financières en 2024

En 2024, les ventes en volume de produits pétroliers de VECI ont augmenté de 9% pour se fixer à 899,6 millions de litres contre 826,4 millions de litres en 2023.

Par conséquent, le chiffre d'affaires a progressé de 9 % par rapport à 2023, atteignant 600,71 milliards FCFA, en cohérence avec la hausse des volumes distribués, notamment sur les segments « entreprises (173,1 millions de litres, +33%) », « aviation (120,5 millions de litres, +16%) » et « butane (71,4 millions de litres, +17%) ».

Les produits d'exploitation ont augmenté de 10,5 % passant de 54,45 milliards FCFA en 2023 à 60,18 milliards FCFA en 2024.

Les charges d'exploitation ont connu une hausse de 6,3% s'établissant à 48,84 milliards FCFA contre 45,96 milliards FCFA en 2023.

Le résultat d'exploitation est ressorti bénéficiaire de 11,34 milliards FCFA contre 8,49 milliards FCFA l'exercice précédent, soit une hausse de 33,6%.

Quant au résultat financier, il ressort déficitaire à hauteur de 3,97 milliards FCFA contre un déficit de 2,03 milliards FCFA en 2023. Cette dégradation s'explique principalement par l'augmentation des frais financiers, liée à une utilisation accrue des lignes de découvert et à la hausse des taux appliqués par les établissements bancaires.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 5,35 milliards FCFA en 2024 contre 4,01 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 33,4%.

Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2024 se chiffrent à 4,51 milliards FCFA (dont 2,02 milliards FCFA d'impôt BIC et 2,49 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation) contre 5,72 milliards FCFA en 2023.

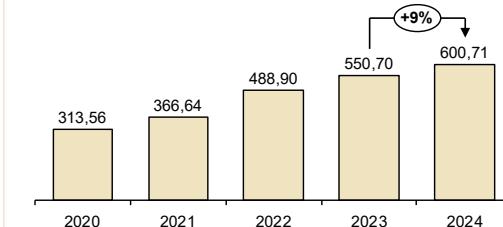
Perspectives 2025

Au titre des perspectives pour l'exercice 2025, VIVO ENERGY CI envisage :

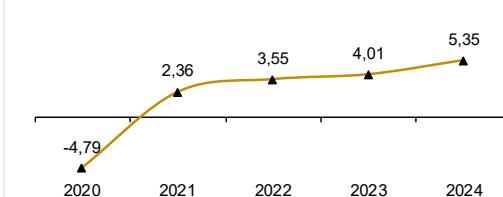
❖ un accroissement de son réseau de stations-services ;

❖ une croissance des marchés d'exportation des lubrifiants.

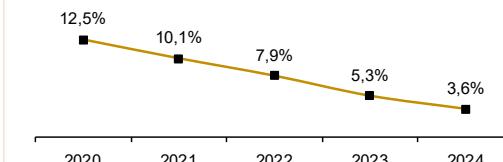
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Média, Tourisme et Autres services

Média

Hausse de 27% du chiffre d'affaires induite principalement par l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) par la Côte d'Ivoire

Au cours des dernières années, les défis persistants du secteur médiatique, combinés à l'essor rapide des réseaux sociaux, ont profondément modifié le paysage de la communication en Côte d'Ivoire. À la date du 31 décembre 2024, ce paysage s'articule principalement autour de deux grands axes : la presse écrite et l'audiovisuel.

La presse écrite regroupe une vingtaine de quotidiens, une trentaine d'hebdomadaires, de nombreux magazines et sites d'information, ainsi que plusieurs agences de presse, parmi lesquelles l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) et Alertes Info occupent une place centrale.

Dans l'audiovisuel, le déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) continue de progresser. Le paysage télévisuel ivoirien comprend quatre chaînes publiques (RTI 1, RTI 2, La 3 et RTI Bouaké), quatre chaînes privées gratuites (A+ Ivoire, Life TV, NCI et 7 Info), ainsi qu'un opérateur de bouquet, CANAL+.

L'État est présent dans le secteur des médias à travers trois sociétés : la RTI, l>IDT et la SNPECI. En 2024, ces entreprises publiques ont enregistré une croissance significative de leurs activités commerciales, avec **un chiffre d'affaires cumulé de 20,17 milliards FCFA, contre 15,89 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 27%**. Cette progression est principalement attribuable à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) par la Côte d'Ivoire, qui a généré un supplément de 2,76 milliards FCFA pour la RTI, ainsi qu'à l'édition et l'impression de manuels scolaires par la SNPECI**, qui ont rapporté 2,4 milliards FCFA supplémentaires.

En effet, la tendance baissière du chiffre d'affaires de la RTI, depuis la création de l>IDT et libéralisation du secteur audiovisuel, a été inversée à partir avec l'effet de la récente CAN et les réformes commerciales et marketing entamées en 2023 axées sur une amélioration des contenus et grilles de programmes. La RTI a ainsi vu ses produits d'exploitation augmenter de 11,4% tout en mettant en œuvre des efforts au niveau de ses charges. Le résultat net qui en découle s'est amélioré de 285,85% pour s'établir à 382 millions FCFA, contre 99 millions FCFA en 2023.

S'agissant de la société IDT, le chiffre d'affaires réalisé en 2024 est de 3,12 milliards FCFA, contre 3,29 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 5,3%, résultant de mesures exceptionnelles de promotions commerciales visant à fidéliser ses partenaires. En outre, l'entreprise a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 928 millions FCFA et d'une redevance audiovisuelle de 2,27 milliards FCFA. Au total, les produits globaux se sont établis à 9,54 milliards FCFA pour des charges de 9,49 milliards FCFA, dégageant ainsi un résultat net bénéficiaire de 46 millions FCFA, contre 58 millions FCFA en 2023.

Quant à la SNPECI, la performance remarquable enregistrée dans les ventes de produits fabriqués, notamment grâce à l'obtention de marchés stratégiques dans l'édition de livres et de manuels scolaires, a fortement dynamisé ses activités commerciales. Le chiffre d'affaires a ainsi progressé de 44,47 % par rapport à 2023, passant de 4,43 milliards FCFA à 6,39 milliards FCFA en 2024. En intégrant une subvention d'exploitation de 1,62 milliard FCFA, les produits atteignent 9,1 milliards FCFA, contre 7,28 milliards FCFA en 2023. Les charges, quant à elles, s'élèvent à 8,8 milliards FCFA, contre 7,7 milliards FCFA l'année précédente. Cette évolution a permis à la SNPECI de dégager un résultat net bénéficiaire de 295,92 millions FCFA, contre un déficit de 400 millions FCFA en 2023, soit une amélioration de 696 millions FCFA.

Le résultat net consolidé des sociétés du secteur «média» s'élève à 724 millions FCFA, contre un déficit de 243 millions FCFA en 2023, soit une amélioration de 967 millions FCFA.

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur, s'élèvent à 1,6 milliard FCFA tout comme en 2023, et se répartissent comme suit : 1,5 milliard FCFA d'impôts et taxes, et 0,1 milliard FCFA d'impôts-BIC.

** Données provisoires pour la société SNPECI



Média

Opportunité de Délégation de SP

Société d'Etat

i INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 26 octobre 1962

Capital social : 6 milliards FCFA

Capitaux propres : 3,83 milliards FCFA (-5%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : AKA Sayé Lazare

DG : ADOU Jean Martial, en remplacement de DEMBELE Faussenai

Adm MPPEEP : TAHI Fabrice

Adm MICOM : M'BRA Georges, en remplacement de GOORE BITU

Effectifs : 871 (+6%)

e REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Couverture de la CAN 2023, en tant que diffuseur officiel ;
- Couverture des obsèques de Feu le Président Henri Konan BEDIE ;
- Couverture d'événements internationaux, tels que la 13^{ème} édition du MASA et la 16^{ème} édition du FEMUA ;
- Nomination de M. ADOU Jean Martial, le 11 juillet 2024, en qualité de Directeur Général, en remplacement de M. DEMBELE Faussenai ;
- Création de la Direction Commerciale et Marketing en mars 2024 par la fusion de la Direction Commerciale et de la Direction Marketing ;
- Réception par l'Etat, à l'occasion de la CAN 2023, des équipements suivants :
 - 2 cars DSNG pour la production et la transmission ;
 - 2 cars SNG pour la transmission ;
 - 2 cars pour la VAR ;
 - 6 kits ENG pour les reportages ;
 - 2 cars pour le transport des équipements.

A propos de la RTI

La Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) a pour principale mission de répondre aux aspirations de la population en matière d'information, de culture, d'éducation et de valorisation des valeurs civiques. Elle s'engage également à contribuer à la consolidation de l'unité nationale.

En 2024, ce sont autres :

13,3% de part de marché publicitaire ;

23,7% de taux d'audience nationale sur l'ensemble des trois (3) chaînes de télévision.

Performances financières en 2024

En 2024, les activités de la RTI ont été marquées par des événements majeurs, notamment la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) organisée en Côte d'Ivoire, l'Euro 2024 et les Jeux Olympiques de Paris. À cette occasion, la RTI a assuré la production et la diffusion du signal international de la CAN 2023, couvert médiatiquement les compétitions à travers ses différentes chaînes, et renforcé son offre de programmes spéciaux et magazines sportifs.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 30,6% pour se fixer à 10,66 milliards FCFA. Cette performance est induite, d'une part, par les recettes publicitaires (services vendus) engrangées lors de la CAN et, d'autre part, par les prestations techniques (productions) exécutées et facturées par la RTI pour un montant de 1,16 milliard FCFA au Comité d'Organisation de la CAN 2023 (COCAN), en tant que producteur et diffuseur du signal de la compétition à l'international.

Ainsi, en dépit de la baisse de la subvention d'exploitation de 3% en 2024 (12,88 milliards FCFA), les produits d'exploitation ont connu un accroissement de 2,59 milliards FCFA pour atteindre 25,47 milliards FCFA en 2024.

En revanche, les charges d'exploitation ont baissé de 8%, pour se situer à 26,40 milliards FCFA en 2024, en raison essentiellement d'une optimisation des frais de télécommunication, des rémunérations d'intermédiaires et des redevances pour brevet.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 932 millions FCFA, contre un déficit de 5,76 milliards FCFA en 2023, soit une amélioration de 4,83 milliards FCFA.

En définitive, nonobstant son activité d'exploitation déficitaire, la société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 382 millions FCFA en 2024 contre un bénéfice de 99 millions FCFA en 2023, soit une amélioration de 283 millions FCFA.

Ce résultat est dû à la prise en compte du résultat HAO bénéficiaire de 1,35 milliard FCFA lié à une subvention d'équilibre de 1,4 milliard FCFA accordée par l'Etat à la RTI dans le cadre de la satisfaction des revendications syndicales.

Enfin, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2024 se sont établis à 825 millions FCFA (constitués de 834 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et d'un crédit d'impôt de 9 millions FCFA sur le résultat) contre 957 millions FCFA en 2023.

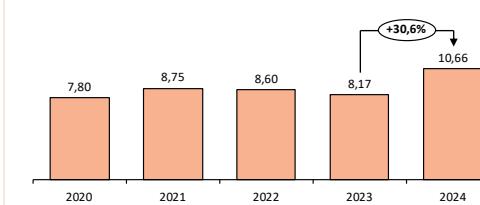
Perspectives 2025

L'année 2025 sera impactée par deux faits majeurs, à savoir :

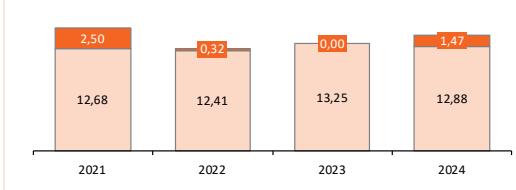
❖ les élections Présidentielles 2025, prévues pour se dérouler le 25 octobre 2025 ;

❖ la CAN 2025, prévue au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

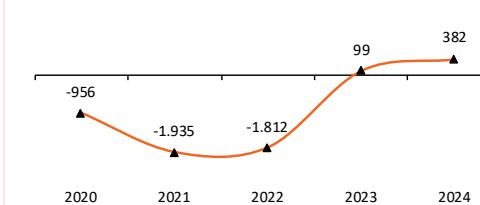
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Média

Gestion Patrimoniale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 décembre 2017**Capital social :** 4,57 milliards FCFA**Fonds propres :** 29,61 milliards FCFA (+5,8%)**Participation Financière Publique :** 100%**PCA :** KONAN Vénance**DG :** YEO Adama Benoit**Adm MPPEEP :** DIAKITE Sory en remplacement de TAHIF Fabrice**Adm MICOM :** GOORE BI HUE**Effectifs :** 163

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Actualisation et la mise en œuvre du plan stratégique 2024-2028 ;
- Démarrage des travaux de délocalisation du centre émetteur de Séguéla, financé par la société minière ROXGOLD.

A propos de la IDT

La **société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)** a été créée à la suite de la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de mettre en place un opérateur national de diffusion, distinct des entreprises éditrices de programmes. Elle a pour mission principale d'assurer la diffusion des programmes radiophoniques et télévisuels sur le territoire ivoirien et de conduire le processus de migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

En 2024, ce sont entre autres :

96% de taux de couverture TNT du territoire national ;

35 sites de diffusion TNT en service et extinction du signal analogique.

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 marque la première année d'application du plan stratégique 2024-2028 qui repose sur quatre (4) axes prioritaires, à savoir : (i) l'optimisation technique (réseau TNT et analogique FM), (ii) l'efficience de l'organisation, (iii) le développement des stratégies de création de nouvelles richesses en adéquation avec les nouvelles technologies, (iv) le renforcement des capacités, ainsi que l'élaboration et le développement des carrières personnelles.

Sur le plan commercial, l'exercice 2024 a été caractérisé par une régression du **chiffre d'affaires qui a baissé de 5%, pour se fixer à 3,12 milliards FCFA**.

Cette réduction du chiffre d'affaires, conjuguée (i) à la baisse de la subvention d'exploitation (-3,5%), (ii) à celle des reprises de provisions (-39,8%) et (iii) à celle des autres produits (-74,6%), a entraîné un recul significatif des produits d'exploitation de 21%, passant de 12,03 milliards FCFA en 2023 à 9,51 milliards FCFA en 2024.

Les charges d'exploitation ont également baissé de 20,7% pour se fixer à 9,41 milliards FCFA en 2024. Cette baisse est notamment imputable à la diminution des dotations aux amortissements de 39%. En effet, en 2023, une régularisation exceptionnelle a été opérée sur les comptes d'amortissements relativement aux biens subventionnés.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 104 millions FCFA, en baisse de 33% par rapport à 2023.

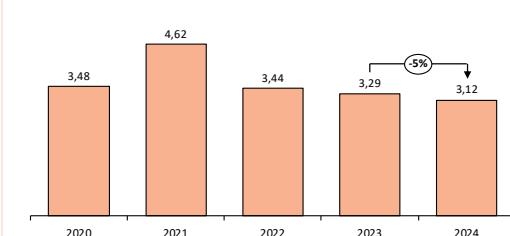
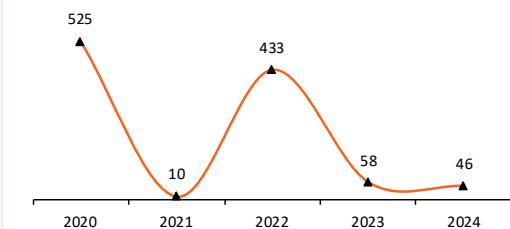
En définitive, après la prise en compte du résultat financier de 16 millions FCFA, lié à des revenus financiers d'un DAT, et de l'impôt BIC de 79 millions FCFA, la société a réalisé un **résultat net bénéficiaire de 46 millions FCFA, en baisse de 20% par rapport à l'exercice précédent**.

Les impôts dus à l'Etat se sont établis à 423 millions FCFA (constitués de **344 millions** FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et de **78 millions** FCFA d'impôt BIC), contre 479 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

En 2025, les défis et enjeux majeurs pour la Direction Générale de IDT sont, entre autres :

- ❖ l'exploitation optimale du réseau de la Télévision Numérique Terrestre ;
- ❖ la poursuite de la construction d'un réseau de secours (redondance de la tête de réseau TNT) ;
- ❖ la diversification des activités de la Société par la fourniture de services à valeur ajoutée.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)**Résultat net (milliards FCFA)**



Média

Opérateurs Publics de SP

Société d'Etat

DONNEES PROVISOIRES

i INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 175 millions FCFA

Fonds propres : -1,41 milliards FCFA (+31%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : SANGARE Ibrahima Segá

DG : NOUHO Abdel

Adm MPPEEP : YAO Arsène

Adm MICOM : SANGARE Ibrahima Segá

Filiales et participations : EDIPRESSE, Ivoire Média, NEI CI

Effectifs : 240

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Signature d'une convention de partenariat avec le groupe de presse marocain « le Matin » pour l'accompagnement digital et multimédia ;
- Agrément obtenu pour les manuels fongibles « Les Experts de la Dictée » destinés aux niveaux CE1 et CE2, ainsi que pour deux titres d'allemand (2nde et 1^{ère}), délivré par la Commission d'agrément du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

A propos de la SNPECI

La Société Nouvelle de Presse et d'édition de Côte d'Ivoire (SNPECI) a pour principales missions l'édition, la création, l'acquisition et l'exploitation de journaux, d'écrits périodiques et de supports publicitaires de tous genres. Elle mène également des activités d'acquisition et de vente de droits d'auteurs.

En 2024, c'est entre autres :

la signature de protocoles avec des médias tels que (RTI, NCI, NOSTALGIE, CANAL STREET ...) pour la mise à disposition de canaux de diffusion pour les campagnes de communication ;

Performances financières en 2024

Dans un contexte difficile, marqué par un désintérêt croissant du public pour la presse écrite, ainsi qu'une concurrence accrue de la presse en ligne, les activités commerciales de la SNPECI ont connu une croissance en 2024, portées par les autres activités (édition, imprimerie et publicité).

Ainsi, sur le plan commercial, le chiffre d'affaires est passé de 4,43 milliards FCFA en 2023 à 6,39 milliards FCFA, soit une augmentation de 44%.

En outre, l'appui de l'Etat, sous forme de subvention d'exploitation, a augmenté de 134,5% au cours de l'exercice 2024, pour se fixer à 1,62 milliard FCFA contre 691 millions en 2023. Par conséquent, les produits d'exploitation se sont établis à 9,09 milliards FCFA contre 7,23 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 25,9%.

Quant aux charges d'exploitation, elles se sont établies à 8,75 milliards FCFA en 2024 contre 7,53 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 16%, en raison de la hausse des postes « Achats de matières premières et fournitures liées » (+60,9%) et « Services extérieurs » (+63,4%).

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 345 millions FCFA contre un déficit de 309 millions FCFA en 2023.

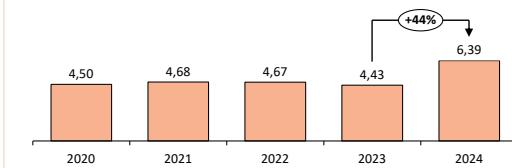
Tenant compte du résultat financier déficitaire de 27 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 296 millions FCFA contre un déficit de 400 millions FCFA en 2023, soit une amélioration de 696 millions FCFA.

Les impôts dus à l'Etat se chiffrent à 344 millions FCFA (313 millions d'impôts et taxes d'exploitation et 31 millions d'impôt BIC) contre 193 millions FCFA en 2023.

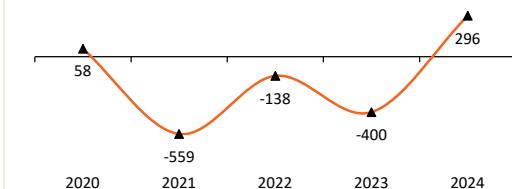
Perspectives 2025

Pour l'exercice 2025, la SNPECI prévoit une transformation organisationnelle visant à optimiser ses opérations. Cette initiative sera accompagnée d'une mobilisation active des ressources nécessaires pour financer son plan stratégique de développement 2022-2026.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Média, Tourisme et Autres Services

Autres Services

Une situation financière en nette progression, comparativement à l'exercice précédent

Le secteur « Autres services » du portefeuille de l’État se distingue par sa diversité, tant par les domaines d’activités concernés, que par le niveau d’implication de l’État dans les entreprises et la variété de leurs statuts juridiques. Depuis la transformation de l’Institut National de la Statistique (INS) en Agence d’Exécution, sous la dénomination ANstat (Agence Nationale de la Statistique), ce secteur regroupe désormais cinq entreprises : deux (2) sociétés d’État (BNETD et CI-PME), deux (2) sociétés à participation financière publique majoritaire (INIE et LONACI), et une société à participation financière publique minoritaire (ADCI). Cette configuration confère au secteur un caractère hétérogène.

Dans le domaine de la compétitivité industrielle, l’Agence de Développement de la Compétitivité Industrielle (ADCI) a poursuivi la mise en œuvre du Programme National de Renforcement des Moyennes et Nouvelles Entreprises (PNRMN). Sur une cible de dix entreprises, sept ont entamé leurs interventions, incluant des diagnostics stratégiques, de l’assistance technique et des démarches de certification, soit un taux d’exécution de 70 %.

L’INIE, pour sa part, a accompagné et formé en 2024 un total de 122 associations de femmes rurales dans le cadre de son projet Tontine, ainsi que 35 ex-militaires et 57 promoteurs dans le cadre du projet Amorçage PME. L’institut a également élaboré 35 business plans pour divers porteurs de projets et organisé des conférences de sensibilisation à l’esprit entrepreneurial, touchant plus de 105 jeunes et plus de 1 220 femmes à travers les différentes régions du pays.

La société CI-PME a quant à elle dépassé ses objectifs en matière d’accompagnement. En 2024, elle a soutenu, sur le plan technique et sur les aspects de management, 10 941 entreprises pour un objectif initial de 4 550. Elle a également accompagné 656 entreprises (sur 2 100 demandes exprimées) dans l’accès au financement et au marché. En matière d’entrepreneuriat, 7 830 jeunes ont été pris en charge sur un objectif de 5 390, ainsi que 6 076 femmes sur une cible de 2 100. Par ailleurs, 223 personnes en situation de handicap ont bénéficié d’un accompagnement, dépassant l’objectif de 120. Enfin, 34 porteurs de projets issus de la diaspora ont été soutenus, sur une cible de 150.

Dans le secteur des jeux de hasard, la LONACI, conformément aux missions qui lui sont confiées par l’État, mène chaque année des actions sociales dans les domaines de la santé, de l’éducation, de l’hydraulique villageoise, entre autres, au bénéfice des populations défavorisées. Pour l’exercice 2024, sa fondation a mobilisé une enveloppe de 5 milliards FCFA pour ces œuvres sociales.

Enfin, le BNEDT a marqué l’année 2024 par l’obtention de la triple certification ISO 9001, 14001 et 45001, illustrant une avancée significative dans sa démarche qualité, environnementale, sanitaire et sécuritaire. L’entreprise a également assuré la maîtrise d’œuvre sur plusieurs projets d’envergure, notamment la livraison des travaux d’eau potable de la lagune Aghien, la finalisation à 99,5 % de l’Université de Bondoukou, le bitumage des routes Zuénoula-Gohitafla-Agbao-Béoumi achevé à 97,9 %, ainsi que les projets du CHU d’Abobo, du CNROM et de la Tour Café-Cacao, en cours de réalisation.

Sur le plan financier, le secteur a connu une nette amélioration de ses performances en 2024. **Le chiffre d’affaires global est passé de 567,33 milliards FCFA en 2023 à 634,26 milliards FCFA en 2024, soit une progression de 11,8%.** **Le résultat net global a plus que doublé sur la même période, passant de 11,27 milliards FCFA à 23,44 milliards FCFA, soit une hausse de 108%.** Cette performance est principalement portée par la LONACI, dont le bénéfice net a atteint 18,28 milliards FCFA, contre 4,27 milliards FCFA en 2023, représentant une augmentation de 328%.

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur s’élèvent à 24,6 milliards FCFA contre 18,2 milliards FCFA en 2023, et se répartissent comme suit : impôts et taxes 11,8 milliards FCFA, impôts-BIC 11,4 milliards FCFA, IRVM 1,5 milliard FCFA).

Au titre, des recettes non fiscales, **les dividendes nets à percevoir par l’État, s’élèvent à 6,8 milliards FCFA**, provenant de LONACI.



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : Octobre 2014

Capital social : 50 millions FCFA

Capitaux propres : -224,82 millions FCFA (-8,8%)

Participation Financière Publique : 60% (dont 20% d'actionnariat indirect via CCC-Cl)

PCA : BILE Serge

DG : OUATTARA Tenie, en remplacement de DIABATE Mamadi

Adm MPPEEP : N'DIAYE Frédérique, en remplacement de KONET Ahmed Hussein

Adm CGECI : BILE Serge / DIPLO Jean-Claude

Effectifs : 10



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	40
CCI-Cl	20
CGECI	20
FIPME	10
FNISCI	10

FAITS MARQUANTS

- Négociation d'une convention avec NSIA Banque pour faciliter l'accès au financement, via des produits adaptés ;
- Engagement de discussions avec SAHEL CAPITAL pour la mobilisation de fonds en faveur des PME industrielles à fort potentiel ;
- Lancement d'un partenariat avec SICCOGEN pour la formation à la gestion énergétique et l'amélioration de la performance des entreprises.

A propos de l'ADCI

L'Agence pour le Développement de la Compétitivité Industrielle (ADCI) a été créée en vue de restructurer et de mettre à niveau les entreprises industrielles pour développer la production et la compétitivité industrielle.

En 2024, ce sont entre autres :

07 entreprises accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de mise à niveau et plans d'affaires sur 10 initialement prévus ;

132 entreprises bénéficiaires accompagnées dans le cadre de la phase 2 du Projet d'Appui à la Compétitivité et à l'intégration Régionale (PACIR 2).

Performances financières en 2024

En 2024, l'ADCI a poursuivi la mise en œuvre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN) avec dix (10) entreprises industrielles cibles dans le cadre des activités planifiées. A la fin de l'exercice 2024, sept (7) entreprises ont effectivement entamé leurs missions, à savoir le diagnostic stratégique, l'assistance technique ou les démarches de certification, soit un taux de réalisation de 70%.

Sur le plan financier, l'examen de la situation financière fait ressortir un chiffre d'affaires qui a connu une dégradation de 1,35 million FCFA, pour se fixer à 650 mille FCFA en 2024. Cette baisse résulte principalement du nombre limité de nouvelles adhésions des entreprises au PNRMN.

Les produits d'exploitation, composés principalement de la subvention d'exploitation, ont baissé de 13,8% pour s'établir à 447 millions FCFA. Cette régression est due à la diminution de 83 millions FCFA de ladite subvention.

Les charges d'exploitation ont également baissé de 23%, pour se fixer à 443 millions FCFA en 2024, découlant principalement du recul des services extérieurs (-143 millions FCFA) et des charges de personnel (-12 millions FCFA).

Toutefois, le résultat d'exploitation est resté bénéficiaire de 3 millions FCFA contre un déficit de 59 millions FCFA en 2023, soit une amélioration de 62 millions FCFA.

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat de 18 millions FCFA, l'ADCI a enregistré une perte nette de 15 millions FCFA, contre un déficit de 68 millions FCFA en 2023.

Au titre de l'exercice 2024, les impôts dus à l'Etat se sont fixés à 40 millions FCFA (dont 22 millions FCFA d'impôts et taxes et 18 millions FCFA de BIC).

Par ailleurs, depuis 2020, les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social, déclenchant l'application des articles 664 et 665 de l'Acte uniforme OHADA. A cet égard, l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 octobre 2021 a décidé de poursuivre les activités sans la dissolution anticipée.

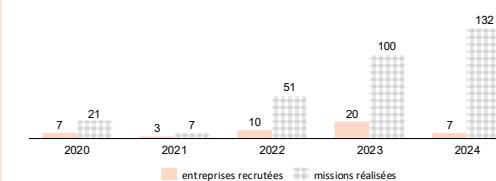
Perspectives 2025

En 2025, l'ADCI envisage de poursuivre la mise en œuvre du PNRMN autour de trois priorités :
 ♦ le suivi des entreprises accompagnées en 2024, pour évaluer la mise en œuvre des plans de mise à niveau et leurs impacts ;

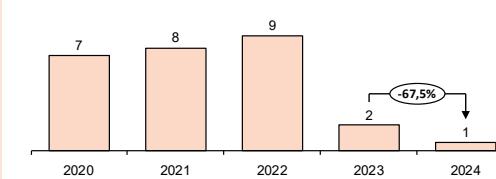
♦ la finalisation des paiements des missions réalisées, en coordination avec le Comité de Gestion du Fonds de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles (FREMIN) ;

♦ la prospection de nouvelles entreprises industrielles.

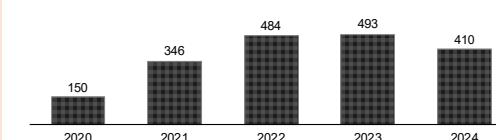
Entreprises recrutées et missions réalisées



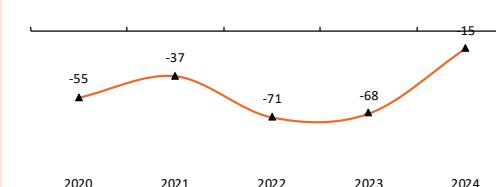
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Subvention d'exploitation (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 04 septembre 1994

Capital social : 2 milliards FCFA

Fonds propres : 74,20 milliards FCFA (+8%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : COULIBALY Samba

DG : COULIBALY Kinapara

Adm MPPEP : KAMAGATE Daouda, en remplacement de KEHO Yaya

Adm Primature : SANOGO Daouda, en remplacement de CISSE Sidy

Effectifs : 1169 (-1%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Obtention de la triple certification ISO 9001, 14001 et 45001, marquant une avancée majeure dans la démarche qualité, environnementale et sécuritaire ;
- Livraison de plusieurs projets structurants ou en voie d'être livrés, notamment les travaux d'eau potable de la lagune Aghien, l'Université de Bondoukou (99,5%), ainsi que le bitumage des routes Zuénoula-Gohitafla-Agbao-Béoumi (97,9 %).

A propos du BNEDT

Le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNEDT) est une société d'Etat qui a pour mission d'assister le Gouvernement dans l'identification et la formulation d'objectifs de développement à moyen et long termes et dans la prise de décisions. Il collecte, analyse, centralise et diffuse les informations techniques, économiques et financières.

En 2024, ce sont entre autres :

⦿ **120 KM de réseau routier suivi (Maitrise d'œuvre des travaux de bitumage des axes Zuénoula – Gohitafla – Agbaou - Béoumi + bretelle Agbaou – Kounahiri)**

⦿ **Suivi de la construction de l'université de Bondoukou (1ère tranche)**

Performances financières en 2024

L'année 2024 représente la dernière année d'application du plan stratégique de la société dénommé « BNEDT 3.5 ». Ainsi, l'année a été marquée par le renforcement de la gouvernance du BNEDT, à travers notamment (i) l'application effective de la charte d'éthique, (ii) l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique BNEDT 3.5 couvrant la période 2021-2024 et (iii) l'obtention de la triple certification ISO 9001, 14001 et 45001.

Sur le plan commercial, le **chiffre d'affaires a augmenté de 12,5% pour s'établir à 54,91 milliards FCFA**, témoignant d'une dynamique positive de l'activité. Cette hausse s'explique essentiellement par l'accroissement des prestations d'études et de contrôle en faveur de l'Etat, qui se sont élevées à 49,91 milliards FCFA (+13% par rapport à 2023), constituant ainsi la principale source de revenus (90% du chiffre d'affaires 2024).

Par conséquent, les produits d'exploitation ont enregistré une progression de 9,5% atteignant 58,79 milliards FCFA en 2024 contre 53,71 milliards FCFA en 2023.

Les charges d'exploitation ont diminué de 2,6% pour se situer à 44,40 milliards FCFA en 2024. Cette situation résulte principalement de la réduction des charges de personnel (-467 millions FCFA) et des « autres charges » (-1,86 milliard FCFA), essentiellement les pertes sur les créances clients, dont le montant a diminué de 92% par rapport à 2023.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 14,39 milliards FCFA contre un bénéfice de 8,11 milliards FCFA en 2023. Cette performance est portée par la croissance des produits d'exploitation, couplée à une bonne gestion des charges.

En définitive, après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 7,03 milliards FCFA (dû à la décote appliquée lors des opérations de cession et de titrisation des créances du BNEDT) et des impôts sur le résultat d'un montant de 2,07 milliards FCFA, la société a enregistré **un résultat net bénéficiaire de 5,75 milliards FCFA contre un bénéfice de 7,23 milliards FCFA en 2023**, soit une baisse de 20,5%.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 3,6 milliards FCFA (1,53 milliard FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 2,07 milliards FCFA d'impôt sur le résultat) contre 4,43 milliards FCFA en 2023.

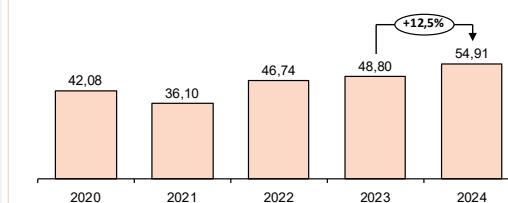
Perspectives 2025

Le BNEDT envisage réaliser plusieurs projets majeurs, notamment :

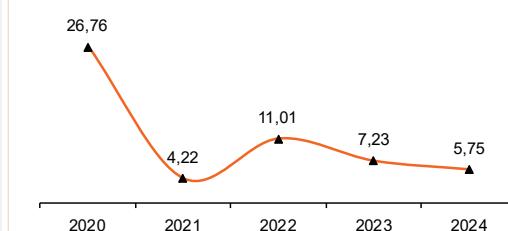
❖ le suivi de projets d'infrastructures stratégiques, dont la route Bondoukou-Bouna, le CHR d'Odienné, l'Ecole Nationale de Police de Korhogo, et l'achèvement de 114 établissements secondaires dans 28 régions ;

❖ l'appui technique à la maîtrise d'ouvrage pour des projets structurants, tels que la Tour F de la cité administrative et le projet d'adressage du District d'Abidjan (PADA).

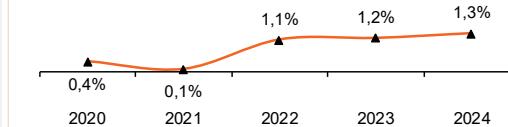
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Autres Services

Structures Non Commerciales

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 avril 2022

Capital social : 1 milliard FCFA

Capitaux propres : 341 millions FCFA (-33%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : YOBOUA Kouabenan Ceverin

DG : BAMBA Salimou

Adm MPPEEP : KONET Ahmed Mohamed Hussein

Adm MCI : ESSE Rodrigue

Effectifs : 121



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du Capital Social ;
- Mise en place d'un DAT de 464 millions FCFA ;
- Mise en place d'une ligne de découvert à la Banque Nationale d'Investissement (BNI) ;
- Provision des arriérés de salaires dus à la période transitoire entre la dissolution de l'Agence CIPME et l'opérationnalisation de la SODE CIPME, période durant laquelle les contrats de travail n'avaient pas été rompus.

A propos du CI PME

La société d'Etat **Côte d'Ivoire PME (CI PME)**, créée par décret n°2022-262 du 13 avril 2022, a pour principale mission de réaliser, pour le compte de l'Etat, la promotion des entrepreneurs, des Très Petites Entreprises (TPE), des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire.

En 2024, ce sont entre autres :

12 767 PME qui ont bénéficié d'accompagnement sur le plan technique, managérial et financier (dont 10 941 PME ayant bénéficié uniquement d'accompagnement technique et managériaire).

Performances financières en 2024

Les objectifs stratégiques de CI PME pour 2024 et les activités afférentes se déclinaient comme suit : (i) renforcer la compétitivité des entreprises par la formalisation, l'innovation, la productivité et l'amélioration du climat des affaires, (ii) faciliter l'accès aux financements et le soutien au développement des marchés publics et privés, (iii) stimuler le développement économique régional par l'entrepreneuriat, (iv) soutenir stratégiquement la croissance des entreprises et (v) un axe stratégique transversal, à savoir la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap.

Au 31 décembre 2024, 10 941 entreprises (sur un objectif de 4 550 entreprises) ont bénéficié d'un accompagnement technique et managérial. Aussi, 656 entreprises (sur 2 100) ont été accompagnées au financement et 1 170 entreprises (objectif : 350 entreprises) ont bénéficié d'une assistance technique et d'un programme d'accès au financement. Par ailleurs, afin de promouvoir l'entrepreneuriat de jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap, 7 830 jeunes (sur un objectif : 5 390 jeunes), 6 076 femmes (objectif : 2 100 femmes) et 223 personnes en situation de handicap (sur un objectif de 120 personnes) ont été accompagnés par CI PME.

La Côte d'Ivoire PME étant une entité d'intérêt général, elle ne facture donc pas ses prestations aux PME. L'examen de la situation financière de la société fait ressortir des produits d'exploitation qui ont baissé de 9%, pour se fixer à 1,78 milliard FCFA. Cette baisse est consécutive à la baisse de la subvention d'exploitation de 380 millions FCFA (1,31 milliard en 2024), en dépit de la hausse des ressources mobilisées auprès des bailleurs, pour un montant de 362 millions FCFA contre 171 millions FCFA en 2023.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 8%, pour s'établir à 2,35 milliards FCFA en 2024. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des charges de personnel (+202 millions FCFA).

Il en ressort un résultat d'exploitation déficitaire de 569 millions FCFA contre un déficit de 218 millions FCFA en 2023.

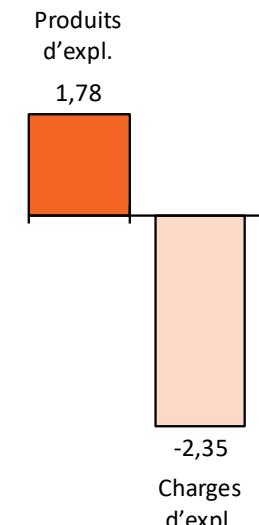
En définitive, la société a enregistré un résultat net déficitaire de 586 millions FCFA, contre un déficit de 206 millions FCFA en 2023.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 48 millions FCFA (dont 38 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 10 millions FCFA d'impôts sur le résultat) contre 38 millions FCFA en 2023.

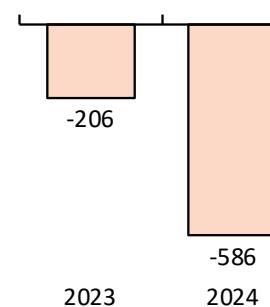
Perspectives 2025

Pour l'exercice 2025, CI PME espère bénéficier de l'assistance de l'actionnaire unique pour obtenir un budget permettant de financer son exploitation et de poursuivre son déploiement régional, afin d'offrir l'opportunité à l'ensemble des PME sur le territoire national.

Par ailleurs, la société envisage poursuivre les efforts de mobilisation de ressources auprès des bailleurs, afin d'apporter une réponse à la problématique de structuration du secteur informel.

Produits et charges d'exploitation 2024
(milliards FCFA)

Résultat net (millions FCFA)





Autres Services

Structures Non Commerciales

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 31 juillet 1997**Capital social :** 120 millions FCFA**Capitaux propres :** 9,55 milliards FCFA (+194,7%)**Participation Financière Publique :** 62,5%**PCA :** DOUCOURE Aissata**DG :** FOFANA Mouramane**Adm MPPEP :** ASSI Franck Arnaud**Adm MCI :** DOUCOURE Aissata**Effectifs :** 52

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	62,5
Autres Opérateurs	37,5



FAITS MARQUANTS

- Atelier bilan du déploiement du programme Amorçage PME à Yamoussoukro ;
- Création administrative de 46 PME du programme Amorçage PME ;
- Opérationnalisation de la fédération des tontines (FED-Tontine) en février 2024 ;
- Cérémonies de lancement et de clôture du projet d'amélioration de l'employabilité et d'insertion des jeunes en mars et octobre 2024 ;
- Mission d'audit du budget des tontines par la Cellule d'Evaluation et d'Audit des Dépenses Publiques (CEADP) sur la période (2021-2024) ;
- Mission d'audit de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP).

A propos de l'INIE

L'**Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE)** a pour mission la conception et la mise en œuvre de projets et programmes gouvernementaux destinés à l'insertion des jeunes et à la création des PME.

En 2024, ce sont entre autres :

- 08 PME du programme amorçage PME qui ont reçu leur financement pour un montant total de 675 millions FCFA ;
- 1 220 associations de femmes formées à travers le projet tontine et 122 tontines refinancées en revolving.

Performances financières en 2024

En 2024, l'**Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE)** a mis en œuvre un plan d'actions centré sur trois objectifs principaux, à savoir : (i) encourager l'entrepreneuriat, (ii) faciliter la création d'entreprises et (iii) garantir la pérennité des entreprises créées. Ainsi, l'**INIE** a accompagné et formé (i) 122 associations de femmes rurales dans le cadre de son projet Tontine, (ii) 35 ex-militaires et (iii) 57 promoteurs du programme Amorçage PME. De plus, l'institut a élaboré 35 business plans pour les promoteurs et a sensibilisé plus de 105 jeunes et plus de 1 220 femmes à l'esprit d'entreprise, à travers diverses conférences organisées dans différentes régions de la Côte d'Ivoire.

Pour ce qui est de sa situation financière, le **chiffre d'affaires a diminué de 121 millions FCFA, pour se fixer à 50 millions FCFA en 2024**. Ce montant correspond à la facturation de la formation de 35 ex-militaires sur une cible de 180, tandis que le chiffre d'affaires 2023 était relatif à une facturation de 171 millions FCFA pour la sélection et la formation de 99 promoteurs du programme amorçage PME.

Les produits d'exploitation ont également baissé de 21%, pour s'établir à 1,45 milliard FCFA contre 1,85 milliard FCFA en 2023, induit par la baisse du chiffre d'affaires et de la subvention d'exploitation (-8% par rapport à 2023).

Les charges d'exploitation ont également diminué de 19,5% pour atteindre 1,54 milliard FCFA en 2024. Cette baisse est essentiellement due au recul des postes de charge, tels que les services extérieurs (- 323 millions FCFA) et les dotations aux amortissements et aux provisions (- 42 millions FCFA).

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 88 millions FCFA contre un déficit de 71 millions FCFA en 2023.

En définitive, après la prise en compte du résultat financier bénéficiaire de 104,90 millions FCFA, l'**INIE** a enregistré un **résultat net bénéficiaire de 13 millions FCFA contre un bénéfice de 44 millions FCFA en 2023**, soit une baisse de 31 millions FCFA.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 62 millions FCFA (58 millions FCFA d'impôts et taxes, et 4 millions FCFA d'impôts BIC), contre 40 millions FCFA en 2023.

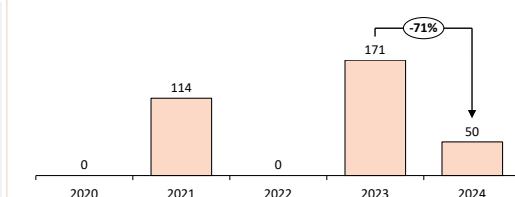
En outre, en 2024, l'**INIE** a signé un avenant à l'accord de rétrocession du prêt qui transforme l'emprunt BIDC de 6,05 milliards FCFA en subvention d'investissement.

Perspectives 2025

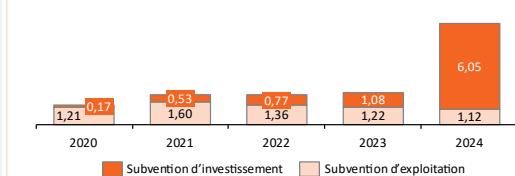
Les objectifs stratégiques de l'**INIE** pour 2025 et les activités afférentes se déclinent comme suit :

- améliorer l'attractivité de l'**INIE** ;
- renforcer la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat formel ;
- faciliter la création et le développement en masse de nouvelles entreprises formelles ;
- renforcer la pérennité des entreprises en difficultés.

Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Autres Services

Opportunités de délégation de SP
SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 mars 1970

Capital social : 400 millions FCFA

Capitaux propres : 27,12 milliards FCFA (+112%)

Participation Financière Publique : 95% (dont 15% d'actionnariat indirect via la CNPS)

PCA : FOFANA Youssouf, en remplacement de COULIBALY Lenissongui

DG : COULIBALY Dramane

Adm MPPEEP : TAYORO Dominique et YAPO Ange Rocksane

Adm MFB : DIOMANDE Gondo, BAMBA Vassogbo et M'BAHIA Bamba Maférima

Effectifs : 688



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	80,00
CNPS	15,00
Personnel LONACI	5,00



FAITS MARQUANTS

- Nomination de M. FOFANA Youssouf en qualité de Président du Conseil d'Administration de la LONACI, en remplacement de M. COULIBALY Lenissongui ;
- Attribution de nouveaux agréments à des opérateurs de jeux (GOOD GAMES, BETMOMO, COASTWIN, AKWABET) ;
- Maintien de son engagement social à travers la Fondation LONACI, avec plus de 5 milliards FCFA consacrés aux œuvres sociales ;
- Poursuite de la transformation digitale ;
- Renforcement des investissements, des infrastructures et des systèmes d'information.

A propos de la LONACI

La Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a pour mission de : (i) mettre à la disposition de l'ivoirien attiré par les jeux de hasard, une structure lui permettant de satisfaire son envie de jouer et d'être éventuellement rétribué dans des conditions de transparence et de fiabilité ; (ii) promouvoir à travers l'institution, une politique de mobilisation de l'épargne publique volontaire en vue de réaliser des investissements sociaux économiques.

En 2024, ce sont entre autres :

5,1 milliards FCFA engagés au titre des œuvres sociales ;

6,8 milliards FCFA de dividendes nets à verser à l'Etat.

Performances financières en 2024

L'année 2024 a été marquée par des avancées notables tant sur le plan social, technologique et infrastructurel. En effet, plus de 5 milliards FCFA de réalisations sociales, dans les domaines de la santé, de l'éducation ont été effectués au profit des populations, à travers la FONDATION LONACI. La société a également procédé au renforcement de son patrimoine avec l'ouverture des agences de Biétry et de Yamoussoukro.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a augmenté de 11,8% par rapport à 2023, pour se fixer à 579,30 milliards FCFA en 2024. Cette hausse est imputable, d'une part, à la hausse des produits issus des paris (+6%) et, d'autre part, à la croissance des redevances reçues des partenaires aux jeux (+103,7%).

Les produits d'exploitation ont également augmenté, passant de 521,38 milliards FCFA en 2023 à 594,08 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 14%. Cette hausse s'explique essentiellement par les reprises de diverses provisions, initialement constatées sur les créances, les risques et charges.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont progressé de 9,9% pour se situer à 564,34 milliards FCFA contre 513,37 milliards FCFA en 2023. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges calculées assises sur le chiffre d'affaires (+9,92%), notamment les lots payés et payables, les commissions sur ventes, ainsi que les redevances Etat et autres partenaires, qui à eux seuls, représentent environ 90% des charges d'exploitation.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 30,73 milliards FCFA contre 8 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 283,6%.

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat d'un montant de 9,26 milliards FCFA, la société a enregistré un résultat net bénéficiaire de 18,28 milliards FCFA contre un bénéfice de 4,27 milliards FCFA en 2023.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 19,38 milliards FCFA (10,12 milliards FCFA d'impôts et taxes et 9,26 milliards FCFA d'impôts sur le résultat) contre 13,1 milliards FCFA en 2023.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la LONACI versera des dividendes bruts de 10 milliards FCFA. L'Etat de Côte d'Ivoire percevra un dividende brut de 8 milliards FCFA.

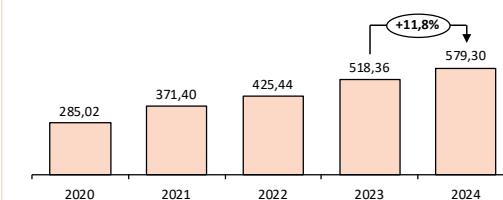
Perspectives 2025

La société envisage, pour l'exercice 2025, de :

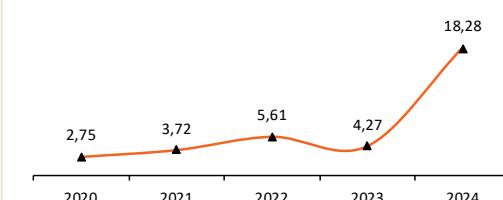
❖ poursuivre le positionnement de la Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) au rang des loteries crédibles et rentables ;

❖ disposer d'un portefeuille de produits diversifiés et d'un système d'exploitation adapté capable de répondre aux attentes de la clientèle et aux exigences du jeu.

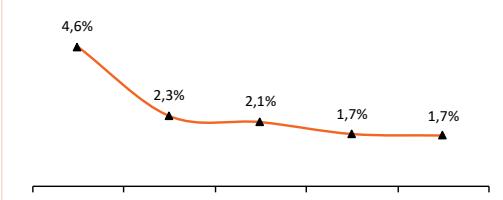
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





Tourisme et Hôtellerie

Gestion Patrimoniale

Société d'Etat

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 23 février 2022**Capital social :** 50 millions FCFA**Capitaux propres :** 3,23 milliards FCFA**Participation Financière Publique :** 100%**PCA :** DIARRASSOUBA Maférima**DG :** DIABATE Kaladji**Adm MPPEP :** ATSE Serge Olivier**Effectifs :** 1 210

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Finalisation de la mise en place des organes opérationnels de la société ;
- Lancement du processus de recensement du patrimoine immobilier de l'Etat afin de disposer d'une base de données actualisées et géoréférencées sur le patrimoine immobilier ;
- Poursuite de l'évaluation du patrimoine immobilier de l'Etat : 16 biens supplémentaires évalués en 2024, portant le total des biens évalués à 40 en 2024 ;
- Achèvement de la mise en place du Tableau Général du Patrimoine Immobilier de l'Etat (TGPPIE).

A propos de la SONAPIE

La Société Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SONAPIE) est née de la dissolution de trois (3) structures, à savoir la Société des Palaces de Cocody (SPDC), la Société de Développement Touristique de la Région des Lacs (SODERTOUR-LACS) et la Société de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SOGEPIE). Elle centralise les missions et prérogatives des précédentes entités dissoutes avec pour attributions (i) la gestion et la valorisation du patrimoine de l'Etat ivoirien partout en Côte d'Ivoire et à l'étranger, (ii) la gestion des baux de l'Etat et (iii) le développement des bâtiments hôteliers et sites touristiques.

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 constitue la deuxième année d'activité de la société depuis sa création. Les activités commerciales ont enregistré une hausse caractérisée par une **progression de 10% du chiffre d'affaires par rapport à 2023, pour atteindre 35,16 milliards FCFA**. Cette hausse est due : (i) aux ventes de produits fabriqués (+57,3%) et (ii) aux produits accessoires (+34,5%). La performance commerciale observée est soutenue principalement par le dynamisme de l'activité hôtelière résultant de l'organisation de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la subvention d'exploitation reçue de l'Etat, pour la prise en compte des baux administratifs et l'accompagnement de l'activité hôtelière, s'est élevée à 16,86 milliards FCFA contre 27,33 milliards FCFA en 2023, soit une diminution de 10,467 milliards FCFA.

Ainsi, les produits d'exploitation ont régressé de 10,8% par rapport à 2023 pour s'établir à 52,90 milliards FCFA, en lien avec la baisse de la subvention d'exploitation.

Les charges d'exploitation ont également connu une baisse de 8,4% pour se fixer à 52,98 milliards FCFA. Les postes de charges qui ont connu des baisses significatives sont : « autres charges » (-76,5%), « impôts et taxes » (-64,7%), « autres achats » (-34,4%) et « dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations » (-24,3%).

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 78 millions FCFA contre un excédent de 1,46 milliard en 2023, soit une diminution de 1,53 milliard FCFA.

Prenant en compte les autres produits HAO de 680 millions FCFA, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire 552 millions CFA contre un bénéfice de 623 millions FCFA en 2023**.

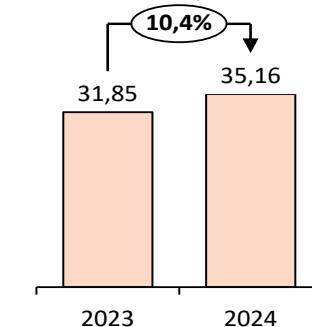
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2024 se sont fixés à 867 millions FCFA (constitués uniquement d'impôts et taxes) contre 2,46 milliards FCFA en 2023.

Perspectives 2024

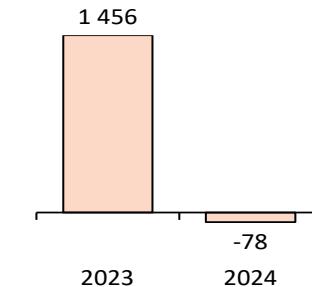
Pour l'exercice 2025, la SONAPIE procèdera à :

- ❖ la poursuite de la maîtrise du parc immobilier de l'Etat en vue de mettre en place une base de données immobilières fiables et exhaustives ;
- ❖ l'augmentation de l'offre de bureaux en propre de l'Etat ;
- ❖ la digitalisation de la gestion du patrimoine immobilier ;
- ❖ la mise en place d'un système de sécurisation des bâtiments publics.

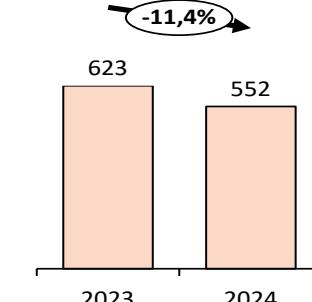
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat d'exploitation (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Technologie, Telecom, Poste et Finances

Technologie, Telecom et Poste

Une situation financière qui se consolide avec la bonne performance du portefeuille du secteurs des télécommunications, en dépit des difficultés du secteur de la Poste.

À l'instar de nombreuses nations dans le monde, le Gouvernement Ivoirien a adopté une orientation stratégique forte en plaçant le numérique au cœur de son développement économique et social. L'objectif est clair : construire une économie compétitive et innovante, où les technologies numériques jouent un rôle central dans la transformation structurelle et la création de valeur durable.

Pour concrétiser cette ambition, le pays a mis en place trois stratégies majeures : la Stratégie Nationale de Développement du Numérique 2025, la Stratégie Nationale d'Innovation 2021-2025 et la Stratégie Nationale de Cybersécurité 2021-2025. Ces orientations structurantes encadrent les actions menées dans le secteur. Le paysage institutionnel du numérique en Côte d'Ivoire s'appuie sur cinq entreprises publiques et une autorité de régulation. Outre la régulation assurée par l'ARTCI, l'Etat est présent à travers des participations financières publiques dans les sociétés ANSUT, AIGF et Orange CI en matière de télécommunications tandis que les sociétés SNDI, GUCE-CI, VITIB et QUIPUX Afrique opèrent dans le secteur technologie pour le compte de l'Etat.

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants dont le déploiement du Projet de Surveillance Intelligente des Infractions Routières (PSIIR), en collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Ce mécanisme a permis d'instaurer un système de traçabilité pour le recouvrement des amendes issues de la vidéoverbalisation. Le lancement de l'application GUCE mobile a également contribué à améliorer la productivité des usagers. Par ailleurs, l'extension du réseau mobile et l'installation de nouvelles plaques de fibres optiques par le canal de l'ANSUT a renforcé la couverture et la densité du réseau national, consolidant ainsi les bases d'une infrastructure numérique moderne et inclusive.

En ce qui concerne les performances financières du portefeuille du sous-secteur de la Télécommunication (ANSUT, AIGF et Orange CI), elles sont marquées, en 2024, par un chiffre d'affaires global en amélioration de 5,8%, passant de 612,95 milliards FCFA en 2023 à 648,18 milliards FCFA en 2024. Quant au résultat net de ce sous-secteur, il s'est dégradé de 16%, en passant d'un bénéfice de 132,73 milliards FCFA en 2023 à un bénéfice de 111,35 milliards FCFA en 2024, en raison de la régression des résultats de Orange Côte d'Ivoire et de l'ANSUT respectivement de 12,37 milliards FCFA et 9 milliards FCFA.

S'agissant du secteur de la Poste, la persistance des difficultés financières de la société Poste CI a induit un appui financier de l'Etat à hauteur de 1,7 milliard FCFA sous forme de subvention d'exploitation et a conduit à l'élaboration d'un plan de relance de la société, en cours d'adoption par le Gouvernement. La Poste CI a également bénéficié d'un appui exceptionnel de 2,47 milliards FCFA au titre de subvention d'exploitation complémentaire. Elle présente une situation financière caractérisée par un chiffre d'affaires de 5,78 milliards FCFA, contre 5,85 milliards FCFA en 2023 et un résultat net déficitaire de 3,71 milliards FCFA, contre un déficit de 1,47 milliards FCFA en 2023.

Concernant la performance financière du secteur Technologie, les entreprises de ce portefeuille public, au nombre de quatre (4) (GUCE, QUIPUX, SNDI et VITIB) cumulent, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 69,14 milliards FCFA, contre 69,53 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 0,57%. Quant au résultat net du secteur, il a connu une légère baisse de 0,43%, en passant d'un bénéfice de 23,77 milliards FCFA en 2023 à 23,68 milliards FCFA en 2024. Les performances de ce sous-secteur sont portées par le GUCE-CI qui contribue respectivement à hauteur de 56% et de 88% au chiffre d'affaires et du résultat du secteur.

Globalement, au titre de l'exercice 2024, les entreprises à participation financière publique du secteur de la Technologie, de la Télécommunication et de la Poste enregistrent un chiffre d'affaires cumulé de 723,09 milliards FCFA contre 688,33 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 5%, en raison à la hausse des activités commerciales de la société Orange Côte d'Ivoire. Quant au résultat net des entreprises du secteur, il s'est dégradé de 15,3%, pour se situer à 131,31 milliards FCFA, du fait de la baisse des résultats nets des sociétés Orange Côte d'Ivoire, ANSUT et QUIPUX Afrique SA, ainsi que la dégradation continue de celui de la POSTE CI.

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur s'élèvent à 133,3 milliards FCFA contre 128,4 milliards FCFA en 2023 (impôts et taxes 68,4 milliards FCFA, impôts-BIC 52,7 milliards FCFA, IRVM 12,2 milliards FCFA).

Au titre des recettes non fiscales, les dividendes nets à percevoir par l'État, s'élèvent à 10,18 milliards FCFA, provenant de GUCE (5,10 milliards FCFA), ORANGE CI (5,08 milliards FCFA).



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 mars 2012**Capital social :** 500 millions FCFA**Capitaux propres :** 17,26 milliards FCFA (+2%)**Participation Financière Publique :** 100%**PCA :** BROU Aka Pascal**DG :** COULIBALY Yacouba**Adm MPPEEP :** BAMBA Mory Junior, en remplacement de SISSOKO Ali**Adm MTND :** KOUYATE Abdoulaye, en remplacement de ADOU Jean Martial**Effectif :** 177 (+4,5%)**Principales filiales et participations :** RASCOM (3,41%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)**ETAT DE COTE D'IVOIRE** | **100,00**

FAITS MARQUANTS

- Adoption du décret fixant les modalités de paiement de la contrepartie financière de différents produits (la redevance de régulation, la contribution à la recherche et à la formation, la contribution à la normalisation, la contribution au financement du service universel ainsi que les frais de dossier relatifs aux licences individuelles, aux autorisations générales et aux déclarations des activités de communication électriques) ;
- Participation de l'AIGF à la Commission Sécurité et Sûreté du Comité d'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (COCAN) de Football 2023 ;
- Troisième prix d'excellence pour la performance financière des Entreprises Publiques non commerciales au titre de l'exercice de 2023 ;
- Acquisition d'un logiciel de gestion des présences et d'un logiciel de gestion des budgets.
-

A propos de AIGF

L'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF) a pour missions principales d'assurer la planification, l'attribution et le contrôle des fréquences radioélectriques, en veillant aux besoins des administrations et des autorités affectataires de fréquences radioélectriques.

En 2024, ce sont entre autres :

- ☞ **1 150 mesures effectuées, dans le cadre de la campagne nationale de mesure de Rayons Non-Ionisants (RNI)** (+73% par rapport à 2023) ;
- ☞ **2 357 sites contrôlés, dans le cadre du contrôle de conformité des sites et stations radioélectriques** (+73% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

En 2024, l'AIGF a initié un réaménagement budgétaire tenant compte de l'augmentation de ses ressources. La société a engagé des ressources additionnelles liées aux contrôles des sites radioélectriques et des inventaires des équipements des utilisateurs des fréquences.

L'exercice a été marqué par une amélioration des activités, avec un chiffre d'affaires (constitué des redevances) qui passe de 11,69 milliards FCFA en 2023 à 13,71 milliards FCFA, soit une augmentation de 2,03 milliards FCFA. Cette augmentation est due à la revalorisation des redevances au niveau de certains clients, conformément au décret n°2021-245 du 21 mai 2021 fixant le montant des frais de redevances d'utilisation de fréquences radioélectriques, qui entre autres, harmonise la facturation des redevances radioélectriques.

De même, les charges d'exploitation ont augmenté de 19%, se situant à un montant de 13,47 milliards FCFA en 2024 contre 11,29 milliards FCFA en 2023. Cette hausse est due en partie à l'augmentation des services extérieurs (+41%), notamment les rémunérations d'intermédiaires et conseils (+59%), en lien avec l'augmentation des contrôles de sites, ainsi que l'augmentation des impôts et taxes d'exploitation (+192%).

Il en découle un **résultat d'exploitation bénéficiaire de 638 millions FCFA contre une exploitation excédentaire de 950 millions FCFA en 2023, soit une diminution de 312 millions FCFA**.

En définitive, après un résultat financier négatif de 179 millions FCFA, un résultat HAO bénéficiaire de 519 millions FCFA, et la prise en compte des impôts sur le résultat d'un montant de 542 millions FCFA, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 465 millions FCFA contre un bénéfice de 466 millions FCFA en 2023, soit une baisse de 0,3%**.

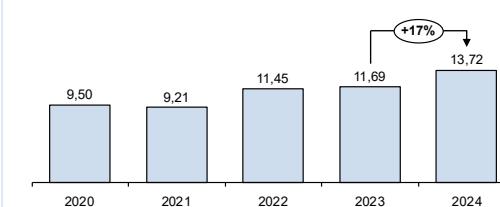
Les impôts et taxes dus, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 1,28 milliard FCFA (738 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 542 millions FCFA d'Impôt BIC) contre 408 millions FCFA en 2023

Perspectives 2025

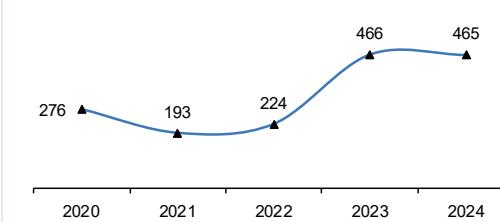
Pour 2025, la société entend poursuivre les actions suivantes :

- ❖ la mise en œuvre du projet « Border Security » avec le Ministère de la Défense pour la sécurisation des zones frontalières ;
- ❖ la poursuite du processus de notification des stations de navires, d'aéronautique et de radiodiffusion sonores ;
- ❖ l'élaboration du plan stratégique 2025-2029 ;
- ❖ le déploiement d'un nouveau Système de Gestion Automatisé de Fréquences. (etc)

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)





Technologie, Telecom et Poste

Structure Non Commerciale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 mars 2012

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : 101,82 milliards FCFA (+0,8%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : BAMBA Yacouba

DG : BEUGRE Gilles Thierry

Adm MPPEEP : FOFANA Mariame Epse DIARRA

Adm MTND : SONET Bahire PATRICE en remplacement de EKISSI Achoua Narcisse

Effectif : 140 (+10%)

Principales filiales et participations : VITIB (6,89%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Lancement du programme d'urgence pour la couverture des zones blanches en août 2024 ;
- Redressement fiscal intervenu à la suite d'un contrôle de la Direction Générale des Impôts (DGI) en septembre 2024 ;
- Réparation de l'ensemble du RNHD à l'issue d'un audit en juillet 2024 ;
- Renforcement des capacités managériales par des recrutements ciblés en avril 2024 ;
- Organisation d'un atelier international en partenariat avec l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) en novembre 2024 ;
- Souscription de l'Agence à un programme immobilier au profit du personnel en décembre 2024.

A propos de ANSUT

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT) a pour missions principales d'assurer la mise en œuvre et le financement des programmes de Service Universel des Télécommunications/TIC pour le compte de l'Etat. Elle contribue également au développement des nouvelles technologies en zones rurales et zones à faible couverture TIC, au travers de taxes parafiscales qu'elle perçoit.

En 2024, ce sont entre autres :

26,97 milliards FCFA de taxe parafiscale perçue (+3%) et 4,7 milliards FCFA de revenus locatifs (+1%) (Postel 2000 et RP) ;

6,9 milliards FCFA investis dans le projet Backbone.

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 se démarque par d'importants progrès tant sur le plan des infrastructures que sur celui de la gouvernance et de l'innovation. L'audit complet des 5 207 km du Réseau National Haut Débit (RNHD) et l'éclairage de zones clés représentent une étape importante du processus d'amélioration de l'accès au numérique sur l'ensemble du territoire.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la société est ressorti à 32,63 milliards FCFA, en hausse de 3% par rapport à 2023. Cette hausse s'explique principalement par la croissance observée sur les revenus liés à l'exploitation du Réseau National Haut Débit (RNHD).

Toutefois, de manière globale, les produits d'exploitation ont baissé de 5,5% par rapport à l'exercice 2023 pour s'établir à 37,32 milliards FCFA. Cette baisse s'explique, entre autres, par la diminution du poste « autres produits » de 1,69 milliard FCFA. En effet, ce poste avait enregistré en 2023 un produit exceptionnel de 1,67 milliard FCFA, correspondant à une restitution d'avance de démarrage sur un marché résilié.

Concernant les charges d'exploitation, elles ont été exécutées à 29,45 milliards FCFA, contre 25,09 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 17,4%. Cette augmentation est due essentiellement aux « autres achats » et aux « autres charges » qui augmentent respectivement de 1,87 milliard FCFA et de 1,06 milliard FCFA. En effet, la société a exécuté en 2024, des achats d'études et prestations de services non prévus au budget, à hauteur de 2,1 milliards FCFA dans le cadre du déploiement du programme d'urgence de couverture des zones blanches.

Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 7,87 milliards FCFA contre 14,40 milliards FCFA réalisé en 2023, soit une baisse de 45,4%.

En définitive, après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 3,55 milliards FCFA et de l'impôt sur le résultat de 1,39 milliard FCFA, le résultat net dégagé est bénéficiaire de 2,96 milliards FCFA en 2024 contre un bénéfice de 11,98 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 75%.

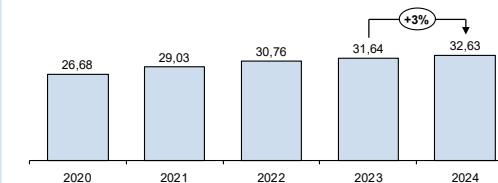
Les impôts et taxes dus, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 7 milliards FCFA, en baisse de 943 millions FCFA par rapport à 2023 (1,39 milliard FCFA d'Impôt BIC et 5,61 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation).

Perspectives 2025

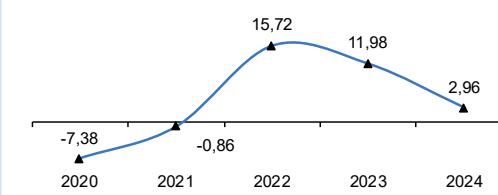
Pour 2025, la société se projette vers une période dynamique, axée sur l'innovation technologique, l'expansion des services et le renforcement des partenariats stratégiques, notamment :

- l'élargissement de la gamme de services pour répondre aux besoins changeants ;
- l'intensification des collaborations aux niveaux national et international ;
- l'optimisation des processus internes pour une plus grande efficacité opérationnelle.

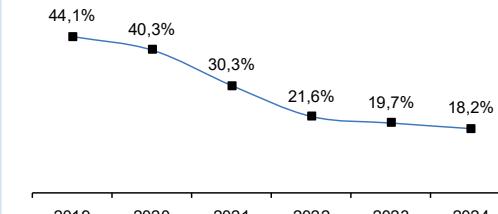
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)





Technologie, Telecom et Poste

Gestion patrimoniale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1^{er} juillet 2019

Capital social : 10 millions FCFA

Capitaux propres : 43,22 milliards FCFA (+66,4%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : FADIKA Issouf

DG : KIGNAMAN-SORO Kitifolo

Adm MPPPEEP : IRIE BI KOUAI, en remplacement de KADIO Albert Louis

Adm MCI : SYLLA Kalilou

Effectif : 103 (+8,42%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Elaboration du plan stratégique 2024-2028 ;
- Adoption d'un nouvel organigramme dont la mise en œuvre a débuté en 2024 ;
- Mise en place d'un cadre de collaboration avec la Communauté Portuaire d'Abidjan à travers la création de deux comités (technique et consultatif) en charge de faire aboutir le projet des modules logistiques (PCS). Les modules PCS constituent une plateforme numérique intégrée, destinée à centraliser les informations et à automatiser les processus entre les différents acteurs du commerce ainsi que de la logistique portuaire et aéroportuaire.
- Lancement de l'application GUCE mobile ;
- Triple certification de GUCE-CI : aux normes 9001 (certification du système de management), ISO 27001 (sécurité de l'information) et ISO 22301 (continuité d'activité).

A propos du GUCE

Le Guichet Unique du Commerce Extérieur Côte d'Ivoire (GUCE CI) est une société d'Etat dont la mission est la gestion de la plateforme dédiée aux procédures relatives aux opérations d'import/export. Cet outil permet à tous les acteurs du commerce extérieur de communiquer des informations au moyen de procédures simplifiées, totalement dématérialisées et de délivrer des documents normalisés à travers un seul point d'entrée.

En 2024, c'est entre autres :

- ❖ 66 modules de recherche et développement déployés à 100% ;
- ❖ 5,1 milliards FCFA de dividendes nets à percevoir par l'Etat.

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 est marqué, entre autres, par la reprise des discussions avec le Port Autonome de San Pedro pour l'utilisation des modules logistiques sur sa plateforme portuaire, le déploiement de la plateforme dans certaines régions (La Mé, le Guémon, le Tonkpi, les lacs et le bélier) pour les exportations depuis l'intérieur du pays vers les ports maritimes (Abidjan et San-Pedro), ainsi que le démarrage des travaux d'interfaçage avec les groupements Conseil Coton et Anacarde et Conseil Palmier à Huile, Hévéa.

Sur le plan financier, l'exercice a été marqué par l'amélioration de ses activités commerciales, se matérialisant par un chiffre d'affaires qui a augmenté de 812 millions FCFA, passant de 37,93 milliards FCFA en 2023 à 38,74 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 2%.

Il convient de noter que les produits d'exploitation de la société sont constitués uniquement du chiffre d'affaires.

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont connu une augmentation de 2,5% passant de 11,27 milliards FCFA en 2023 à 11,55 milliards FCFA en 2024, en raison essentiellement d'une augmentation de 351 millions FCFA des rémunérations d'intermédiaires et conseils.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 27,2 milliards FCFA contre 26,67 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 2%.

En définitive, après un résultat financier positif de 704 millions FCFA et l'impôt sur le résultat de 7,01 milliards FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire 20,89 milliards FCFA contre un bénéfice de 19,96 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 4,7%.

Par ailleurs, les dividendes bruts distribués au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 6 milliards FCFA, contre 4 milliards FCFA en 2023. L'Etat devrait percevoir un montant net de 5,1 milliards FCFA.

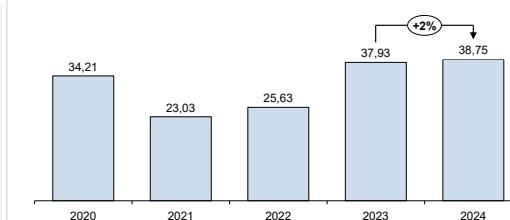
Les impôts et taxes dus pour 2024 s'élèvent à 8,15 milliards FCFA, en hausse de 7,5% par rapport à 2023 (7,01 milliards FCFA d'IBIC, 242 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 900 millions FCFA d'IRVM).

Perspectives 2025

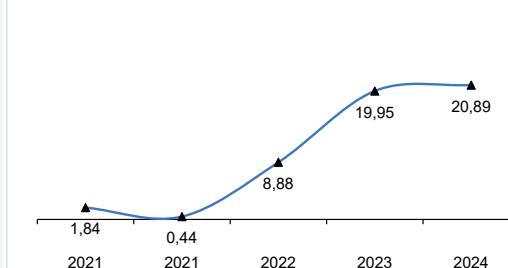
Au titre de l'exercice 2025, le GUCE envisage les actions suivantes :

- ❖ le renforcement du respect du Code des marchés publics ;
- ❖ la poursuite du déploiement des modules e-paiement, e-licence et e-alerte ;
- ❖ la mise en conformité avec la Loi sur les données à caractère personnel ;
- ❖ la finalisation des accords de niveau de service entre le GUCE et l'Etat.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 28 octobre 1996**Capital social :** 6,03 milliards FCFA**Capitaux propres :** 508,33 milliards FCFA (-3,6%)**Participation Financière Publique :** 5%**PCA :** NDAYE Alloume**DG :** BAMBA Mamadou**Adm MPPEP :** TAHI Fabrice**Effectif :** 1 539 (-3,15%)

Principales filiales et participations : Orange Libéria (100%), Orange Burkina Faso (50%), OCIP (100%), Afrimarket (6,48%), TELENUM (49%), Côte d'Ivoire Câbles (100%), Groupement Orange Service (22,64%), OMCI (100%), Comoé capital (2%), OAP (24%).

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	5
ATLAS COUNTRIES SUPPORT	58,36
FRANCE CÂBLES RADIO-CI	15,72
SIFCOM	10,30
AUTRES ACTIONNAIRES	10,62

FAITS MARQUANTS

- Consolidation du leadership de la société sur le marché national avec une part de marché sur le volume de 52,6%, en hausse de 5,1% ;
- Entrée en vigueur de la nouvelle Loi n°2024-352 du 6 juin 2024 sur les communications électroniques abrogeant l'ordonnance de 2012 ;
- Abrogation par le Conseil de Régulation de l'ARTCI de la décision n° 2023-0834 en date du 12 janvier 2023, relative à l'encadrement des offres mobiles ;
- Signature le 12 septembre 2024, d'un protocole d'accord transactionnel entre Orange CI et l'ARTCI, relatif au règlement de la pénalité pour manquement aux obligations de qualité de service au titre de l'année 2021.

A propos de Orange Côte d'Ivoire

Orange Côte d'Ivoire est un opérateur de téléphonie, devenu opérateur de téléphonie fixe, mobile et internet depuis sa fusion absorption avec la société Côte d'Ivoire Télécom le 1^{er} juillet 2016.

En 2024, ce sont entre autres :

- ☞ **52% de parts de marché sur le mobile** (+5% par rapport à 2023) ;
- ☞ **85% de parts de marché sur l'internet fixe** (-6% par rapport à 2023) ;
- ☞ **5,08 milliards FCFA de dividende net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2024

En 2024, Orange CI a principalement axé ses investissements sur le déploiement du réseau mobile et le déploiement de nouvelles plaques de fibres optiques pour l'extension et la densification de la couverture en fibres optiques.

Au niveau de sa situation financière à fin 2024, Orange CI a enregistré une amélioration des activités commerciales, avec un chiffre d'affaires qui passe de 569,62 milliards FCFA en 2023 à 601,83 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 5,7%. Cette augmentation est due, d'une part, à la hausse des ventes des terminaux mobiles et des équipements ICT et, d'autre part, à l'acquisition de nouveaux clients sur le mobile et sur l'internet fixe. Ainsi, les produits d'exploitation ont augmenté de 5%, pour s'établir à 654,86 milliards FCFA en 2024 contre 623,98 milliards FCFA en 2023.

De même, les charges d'exploitation ont augmenté de 6,8% en 2024, en passant de 484,57 milliards FCFA en 2023 à 517,43 milliards FCFA. Cette hausse est principalement imputable à la hausse des services extérieurs (+32%) (charges de publicité, redevances de fréquences et charges d'exploitation du réseau) et à la hausse de la charge d'amortissement de 2 milliards FCFA liée aux investissements sur le réseau.

Il en découle un résultat d'exploitation qui s'est détérioré de 1,4%, passant de 139,41 milliards FCFA en 2023 à 137,43 milliards FCFA en 2024.

En définitive, après un résultat financier positif de 18,5 milliards FCFA, un résultat HAO déficitaire de 5,32 milliards FCFA et un impôt sur le résultat de 42,68 milliards FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 107,92 milliards FCFA contre un bénéfice de 120,29 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 10%.

Par ailleurs, la société a distribué, en 2024, un montant total de dividendes bruts de 112,99 milliards FCFA et l'Etat devrait percevoir un montant net de 5,08 milliards au regard de son niveau de participation.

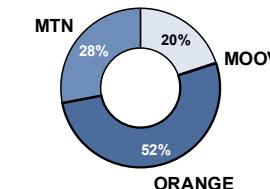
Les impôts et taxes dus, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 103,48 milliards FCFA contre 97,89 milliards FCFA en 2023 et sont répartis comme suit : 60,24 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation, 42,68 milliards d'Impôt BIC et 565 millions FCFA d'IRVM.

Perspectives 2024

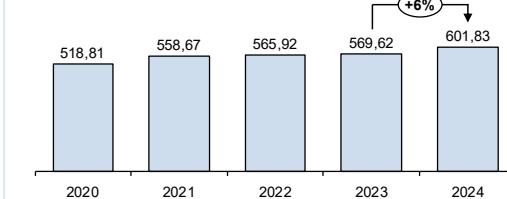
L'année 2024 est la deuxième année de mise en œuvre du nouveau plan stratégique « Lead The Future », dont l'opérationnalisation tournera autour de la mise en œuvre de 3 axes stratégiques :

- ❖ relancer la croissance ;
- ❖ repenser le modèle opérationnel ;
- ❖ renforcer la confiance des parties prenantes.

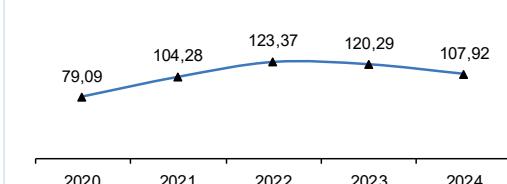
Parts de marché selon le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile (%)



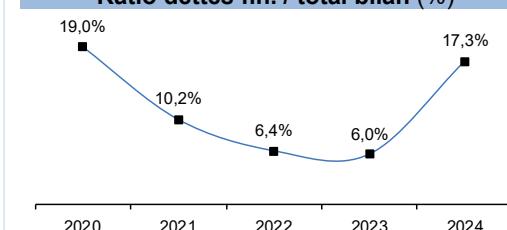
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dettes fin. / total bilan (%)





Technologie, Telecom et Poste

Opérateurs Publics de Service Public
Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 juin 1998

Capital social : 12,66 milliards FCFA

Capitaux propres : **-699 millions FCFA (3,28 milliards FCFA en 2023)**

Participation Financière Publique : 100%

PCA : WOUADJA Essay

DG : GNAMBA-YAO Isaac

Adm MPPEEP : Coulibaly El-Aziz, en remplacement de DAGO Jacob

Adm MTND : ASSOUA Raymond Laurent

Effectif : 1 056 (-6%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- La présentation de la note conceptuelle de l'ouverture de capital social de l'entreprise par la filialisation des activités de la Poste, avec la création de quatre (4) nouvelles entités et holding dénommée GROUPE LA POSTE CÔTE D'IVOIRE
- La désignation par l'Etat de Côte d'Ivoire du Directeur Général Isaac GNAMBA-YAO en qualité de candidat à l'élection au poste de vice-Directeur Général de l'Union Postale Universelle (UPU).

A propos de la PCI

La Poste de Côte d'Ivoire (PCI) a pour mission principale d'exploiter le service public des postes, à travers l'acheminement par voie terrestre, aérienne ou maritime de tout type de courriers et paquets tant sur le territoire national qu'à destination et en provenance des pays étrangers.

En 2024, ce sont entre autres :

173 agences postales sur l'ensemble du territoire ;

Un effectif de 1 056 agents.

Performances financières en 2024

En 2024, la persistance des difficultés financières de la Poste CI a induit un appui financier de l'Etat à hauteur de **4,17 milliards FCFA** sous la forme de subvention d'exploitation. En outre, un projet de plan de transformation de la société a été élaboré et soumis au Gouvernement.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de la Poste CI a enregistré un léger recul de 1,2%, passant de 5,85 milliards FCFA en 2023 à **5,78 milliards FCFA** en 2024.

Les produits d'exploitation, quant à eux, ont baissé de 8,6%, passant de 13,44 milliards FCFA en 2023 à 12,29 milliards FCFA, en raison principalement de la baisse de la subvention de l'Etat, qui est passée de 5,07 milliards FCFA en 2023 à 4,17 milliards en 2024.

A l'inverse, les charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 7,7% en passant de 14,75 milliards FCFA en 2023 à 15,88 milliards FCFA en 2024, en raison des hausses observées au niveau des postes de charges suivants : achats de marchandises (+401 millions FCFA), autres achats (+190 millions FCFA), transport (+75 millions FCFA) et impôts et taxes (+661 millions FCFA).

Il en découle **un résultat d'exploitation déficitaire de 3,71 milliards FCFA contre un déficit de 1,47 milliard FCFA en 2023**, soit une détérioration de 2,24 milliards FCFA.

En définitive, après le résultat financier négatif de **6 millions FCFA**, le résultat Hors Activités Ordinaires (HAO) de **4 millions FCFA** et des impôts sur le résultat nul, la société a dégagé **un résultat net déficitaire de 3,74 milliards FCFA en 2024 contre un déficit de 1,47 milliard FCFA en 2023**.

Les impôts dus au titre de l'exercice 2024, composés uniquement d'impôts et taxes d'exploitation, s'élèvent à 986 millions FCFA contre 325 millions FCFA en 2023.

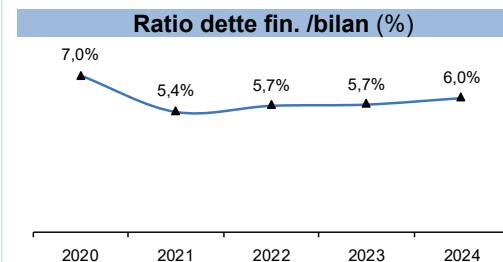
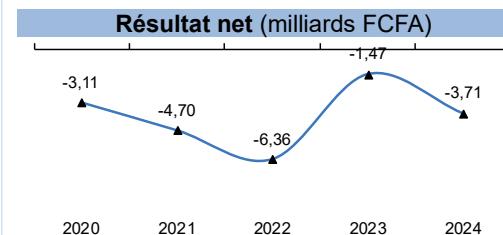
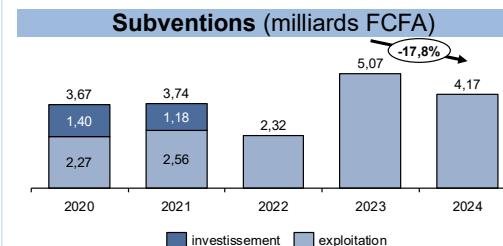
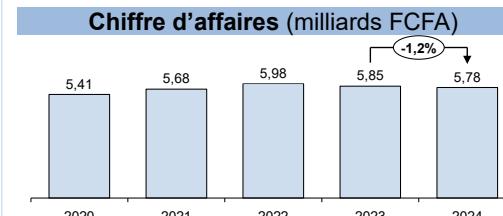
Perspectives 2025

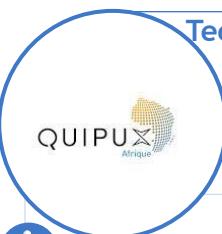
Pour 2025, la société envisage booster l'ensemble des produits au travers des offensives commerciales, notamment :

❖ la promotion des services Poste Plus, Colis Postaux, Document C.I et le Patrimoine Immobilier ;

❖ l'amélioration du suivi opérationnel par des points focaux internes ;

❖ le développement du réseau indirect par l'élargissement des points de vente.





Technologie, Telecom et Poste

Gestion Patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 25 juillet 2013

Capital social : 3,11 milliards FCFA

Capitaux propres : 6,77 milliards FCFA (-1,4%)

Participation Financière Publique : 49% (Actionnariat indirect via SNDI)

PCA : GOMEZ PINEDA Oscar David

DG : KONE Ibrahima

Adm MPPPEEP : OUEDRAOGO Salifou

Adm SNDI : SORO Nongolougo

Effectif : 204 (-72,4%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
SNDI	49,00
IBRAMEX	51,00

FAITS MARQUANTS

- Ouverture du premier centre de nouvelle génération à Yopougon et de trois (3) nouvelles agences CGI à Toumodi, Agboville, et Bongouanou ;
- Modernisation des infrastructures techniques, incluant le chantier en cours de la fourrière du PK24 ;
- Déploiement du Projet de Surveillance Intelligente des Infractions Routières (PSIIR) en partenariat avec la Gendarmerie nationale et l'équipementier belge MACQ Mobility ;
- Mise à disposition d'un centre opérationnel moderne pour le Bureau Enquête et Investigation (BEI) ;
- Mise en œuvre d'un dispositif assurant la traçabilité du recouvrement des amendes issues de la vidéoverbalisation en collaboration avec la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

A propos de QUIPUX

QUIPUX Afrique S.A est une société de droit ivoirien spécialisée dans le développement de solutions technologiques appliquées aux systèmes de transports terrestres. QUIPUX est le concessionnaire du Système de Gestion Intégrée du transport routier en Côte d'Ivoire (depuis 2014) et elle assure également la mise en place et l'exploitation du système de transport intelligent (STI), intégrant la vidéo-verbalisation (depuis 2021).

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **931 881 formalités traitées et 663 084 unités de titres produites** (cartes grises, permis de conduire) ;

☞ **9 055 808 détections urbaines d'infractions du code de la route via le système de vidéo-verbalisation.**

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 a été marqué par des initiatives stratégiques majeures avec notamment l'ouverture de nouvelles agences CGI et du premier centre de nouvelle génération à Yopougon, la modernisation des infrastructures techniques, incluant le chantier en cours de la fourrière du PK24 ainsi que le déploiement du Projet de Surveillance Intelligente des Infractions Routières (PSIIR).

Concernant le **Système de Gestion Intégrée**, 663 084 titres de transport routier ont été produits (+1% par rapport à 2023).

Quant au **Centre de Gestion Intégrée et de la Mobilité**, le système de détection électronique des infractions a relevé 9 055 808 infractions routières, en baisse de 19% par rapport à 2023, ce qui s'explique principalement par l'impact d'une meilleure sensibilisation des usagers.

Sur le plan financier, Quipux Afrique a observé la dégradation de ses activités commerciales avec **un chiffre d'affaires en baisse de 4,8%, passant de 21,94 milliards FCFA en 2023 à 20,89 milliards FCFA**. Cette diminution est essentiellement due à la révision du loyer STI, qui correspond à la rémunération mensuelle du Concessionnaire (QUIPUX AFRIQUE) payée par l'autorité concédante (Etat de Côte d'Ivoire), en contrepartie de la réalisation des prestations STI (Système de Transport Intelligent). Le montant est déterminé pour chaque année, conformément à l'article 3 de l'annexe 14 de la convention de concession. De manière globale, les produits d'exploitation ont baissé de 13,7%, passant de 21,95 milliards FCFA en 2023 à 21 milliards FCFA en 2024.

De même, les charges d'exploitation ont baissé de 212 millions FCFA, passant de 17,64 milliards FCFA en 2023 à 17,43 milliards FCFA en 2024, imputable de manière générale à la baisse de l'activité sur l'année.

Il en résulte un résultat d'exploitation en baisse de 20%, passant de 4,31 milliards FCFA à 3,46 milliards FCFA en 2024.

En définitive, après un résultat financier négatif de 645 millions FCFA, un résultat Hors Activités Ordinaires (HAO) positif de 110 millions FCFA, la société a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 2,05 milliards FCFA contre un bénéfice de 3,14 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 35%**.

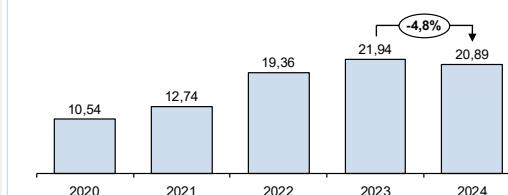
Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 1,33 milliard FCFA (443 millions FCFA d'impôts et taxes et 883 millions FCFA d'impôt BIC), contre 1,15 milliard FCFA en 2023.

Perspectives 2025

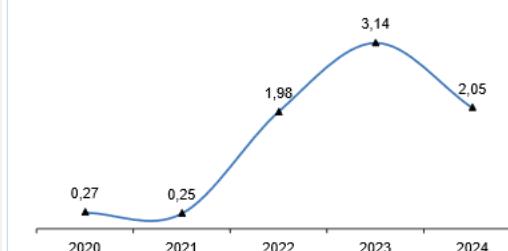
Pour 2025, la société envisage les actions suivantes :

- ❖ *l'amélioration de la performance des radars, à travers leur modernisation technique. ;*
- ❖ *l'automatisation des opérations : mise en œuvre de la RPA (Robotique Process Automation) pour fluidifier les processus critiques, notamment en matière de notifications*
- ❖ *le renforcement du traitement des réclamations par le déploiement du service réclamation dans les agences de l'intérieur*

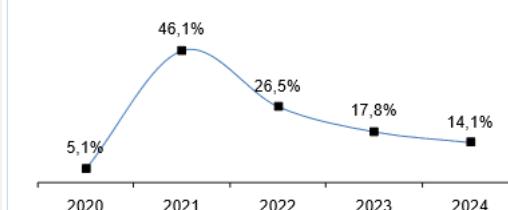
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 mars 1999
Capital social : 1,13 milliards FCFA
Capitaux propres : 5,11 milliards FCFA (+9,6%)

Participation Financière Publique : 100%

DG : SORO Nongolougo

PCA : NIAMIEN Konan Yahaut Théodore

Adm MPPEEP : KADJO Yves Roland Ehouman en remplacement de TRAORE Tiedié

Adm MTND : DIALLO Karen en remplacement de SOMET Patrick Bahire

Effectif : 198 (+7%)

Participations et Filiales : QUIPUX (49%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)

ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100,00



FAITS MARQUANTS

- Nomination par le Conseil d'Administration de Madame Léa BOBO Epouse SY-SAVANE au poste de Directeur Général Adjoint ;
- Nomination de la SNDI, par Monsieur le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, comme le représentant de la Côte d'Ivoire au Conseil des Agences de l'Information et des Technologies Africaines (CAITA) ;
- l'approbation du Cahier des Charges Fonctionnel et Technique du Système Unique de Gestion des Finances Publiques (SUGEFP) par le Comité de Pilotage du Comité de Coordination pour la mise en place dudit système ;
- Séminaire de formation à l'attention de deux cent (200) femmes des associations, des organisations et des coopératives féminines de Tiassalé à l'usage adéquat des outils numériques et des smartphones dans le cadre du Programme d'Autonomisation Numérique des Femmes et des Jeunes (PANFEJ) en milieu rural.

A propos de la SNDI

La Société Nationale de Développement Informatique (SN DI) a pour principales missions, dans le domaine de l'informatique, la réalisation de prestations de gestion, de conseil et de formation. Elle a pour principal client l'Etat et ses démembrements et accompagne également les entreprises de droit privé.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **2 866 fonctionnaires et agents de l'Etat formés à l'usage adéquat des outils informatiques.**

☞ **5 107 millions FCFA de prestations réalisées au titre des projets DGBF et DGMP.**

Performances financières en 2024

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de certains projets étatiques portant notamment sur la maintenance en condition opérationnelle des infrastructures du système d'exécution budgétaire, la maintenance des infrastructures critiques du cœur de réseau de l'Intranet de l'Administration, l'hébergement des applications de gestion des finances publiques, ainsi que la prise en charge des salaires des assistants SIGMAP/SIGOMAP et d'autres actions connexes.

Sur le plan financier, l'examen de la situation financière de la SNDI au 31 décembre 2024 fait ressortir une régression de 3% du chiffre d'affaires qui est passé de 7,12 milliards FCFA en 2023 à 6,91 milliards FCFA en 2024. Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des produits issus des projets des institutions, des Ministères et autres démembrements de l'Etat (-218 millions FCFA) par rapport à l'exercice 2023.

Ainsi, les produits d'exploitation ont baissé de 17% par rapport à 2023, pour s'établir à 7,24 milliards FCFA en 2024.

Parallèlement, les charges d'exploitation ont également reculé de 17% par rapport à 2023, pour se fixer à 7,23 milliards FCFA en 2024. Cette baisse est essentiellement due aux rémunérations d'intermédiaires qui sont passés de 1,55 milliards FCFA en 2023 à 254 millions FCFA en 2024, soit une baisse 89%.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 12 millions FCFA contre un excédent de 14 millions FCFA en 2023, soit une baisse de 14%.

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat de 194 millions FCFA et du résultat financier de 630 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 447 millions FCFA en 2024 contre un bénéfice de 409 millions FCFA en 2023, soit une hausse de 9,4%.

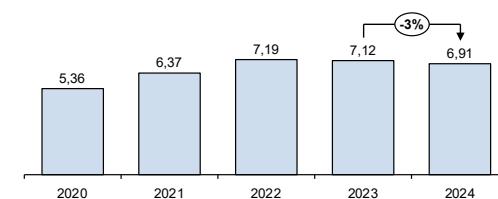
Les impôts et taxes dus, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 318 millions FCFA (123 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation, 194 millions FCFA d'impôts BIC) contre 269 millions FCFA en 2023, soit une hausse de 18%.

Perspectives 2025

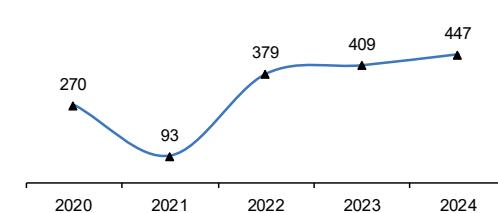
la SNDI envisage les actions suivantes :

- ❖ la mise en place de la plateforme d'Interopérabilité de l'Administration ;
- ❖ le déploiement d'un réseau de communication IP au sein de l'Administration ;
- ❖ le renforcement de la résilience de l'Intranet de l'Administration ;
- ❖ l'accélération du développement des compétences numériques au sein de l'Administration et des populations.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 août 2004

Capital social : 2,18 milliards FCFA

Capitaux propres : 386 millions FCFA (+307%)

Participation Financière Publique : 23,44% (dont 15,17% d'actionnariat indirect)

PCA : ANE BONI Simeon

DG : DOSSO Mebeti

Adm MPPEEP : BINATE Hassan, en remplacement de DOUMBIA Thiékoro

Adm MTND : Raymond L. ASSOUA

Effectif : 48 (+41%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	8,27
ANSUT	6,89
SOTRA	4,14
PETROCI	4,14
PRESTIGE TELECOM	20,68
NSIA	13,78
MTN CÔTE D'IVOIRE	7,58
CNDI	6,89
AUTRES	27,63

FAITS MARQUANTS

- Adoption du plan stratégique 2024-2028 ;
- Lancement des grands projets de digitalisation, notamment, l'archivage numérique et de la Gestion Électronique de Données (GED) ; la dématérialisation de la gestion des actifs immobiliers et du fonciers ainsi que la dématérialisation des activités du Guichet Unique et des Agréments.

A propos du VITIB SA

Le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB), une société anonyme qui revêt le caractère d'Entreprise de Promotion et d'Exploitation (EPE), est chargée de gérer et d'administrer la Zone Franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Informatique et de la Communication (ZBTIC). Sa mission, au terme de la convention de concession du 27 janvier 2007, est le développement, la promotion et l'exploitation de ladite Zone.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **19 nouvelles entreprises ayant obtenu un agrément plein, dont 5 pépinières.**

Performances financières en 2024

En 2024, le VITIB SA a poursuivi ses investissements stratégiques dans les infrastructures et services technologiques, avec une attention particulière portée à la gestion opérationnelle, afin de renforcer sa rentabilité.

Ainsi, sur le plan financier, l'examen des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024 fait ressortir une légère amélioration du **chiffre d'affaires, qui a augmenté de 2%, passant de 2,54 milliards FCFA en 2023 à 2,59 milliards FCFA.** Cette hausse est liée à l'amélioration de la redevance sur le chiffre d'affaires des entreprises agréées.

Par conséquent, les produits d'exploitation ont augmenté de 3,5% pour s'établir à 2,83 milliards FCFA en 2024.

De même, les charges d'exploitation ont connu une augmentation de 3%, passant de 2,62 milliards FCFA en 2023 à 2,71 milliards FCFA en 2024, en raison essentiellement de l'augmentation des « publicités, publications et relations publiques » de 113 millions FCFA et des « rémunérations d'intermédiaires et conseils » de 52 millions FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 121 millions FCFA contre un bénéfice de 115 millions FCFA en 2023, soit une hausse de 5,4%.

En définitive, après un résultat financier positif de 5 millions FCFA et un résultat Hors Activités Ordinaires (HAO) bénéficiaire de 165 millions FCFA, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 291 millions FCFA contre un bénéfice de 271 millions FCFA en 2023.**

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat, au titre de la gestion 2024, composés uniquement d'impôts et taxes d'exploitation, sont estimés à 6 millions FCFA contre 20 millions FCFA en 2023

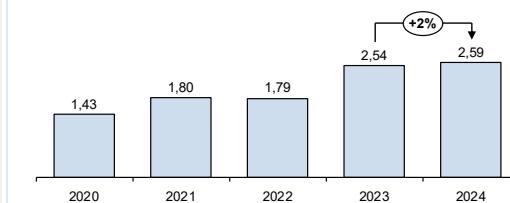
Perspectives 2025

Pour l'année 2025, le VITIB SA envisage mettre en œuvre plusieurs actions. On peut citer, entre autres :

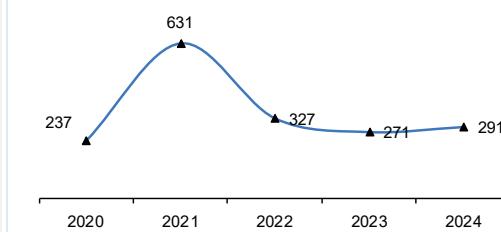
❖ la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 de la société ;

❖ la révision du cadre juridique de la Zone franche, afin de la rendre plus attractive et compétitive.

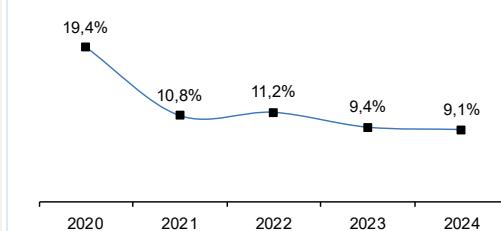
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Technologie, Telecom, Poste et Finances Finances

A l'instar du secteur bancaire dans l'UEMOA, le secteur bancaire public en Côte d'Ivoire a poursuivi ses efforts pour consolider sa gouvernance et en alignement avec les exigences réglementaires.

En 2024, la structure du secteur bancaire de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) est demeurée stable, avec 160 établissements de crédit agréés, dont 135 banques et 25 établissements financiers à caractère bancaire. La Côte d'Ivoire se positionne comme le deuxième pays le plus représenté dans l'Union, derrière le Sénégal, avec 32 établissements de crédit, dont 28 banques et 4 établissements financiers. Le taux de bancarisation élargi, estimé à 43,65 %, indique un potentiel important de croissance pour les banques ivoiriennes.

Malgré un contexte économique marqué par des défis persistants, des signes positifs ont émergé à partir du deuxième trimestre, notamment une baisse progressive de l'inflation dans plusieurs régions et un assouplissement des politiques monétaires dans les économies avancées. Cette dynamique favorable s'est traduite par une amélioration notable du marché bancaire ivoirien, comme en témoignent les données de la Commission Bancaire. Les dépôts ont atteint 18 328 milliards FCFA* au 31 décembre 2024, contre 16 089 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 13,9 %. Les crédits ont également progressé de 10,7 %, passant de 12 026 à 13 311 milliards FCFA.

La centralisation des risques bancaires révèle un encours global des crédits recensés à hauteur de 19 878,3 milliards FCFA à fin décembre 2024, contre 19 017,5 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 4,5%. Cette croissance est principalement portée par les crédits à court terme (61,8 %). Les concours bancaires se concentrent essentiellement dans les secteurs du commerce de gros (29,5 %), des services à la collectivité (21,8 %), des industries manufacturières (12 %), du BTP (8,3 %), des assurances et services immobiliers (9,3 %), ainsi que des transports et communications (8,5 %).

Tout au long de l'année 2024, la BCEAO a maintenu ses taux directeurs inchangés afin de garantir un financement adéquat de l'économie. Le taux minimum de soumission aux adjudications et le taux du guichet de prêt marginal sont restés respectivement à 3,5 % et 5,5 %, niveaux en vigueur depuis décembre 2023**.

La présence de l'État ivoirien dans le capital des établissements bancaire opérant sur le territoire est assurée à travers sept sociétés dont quatre banques (BNI, BHCI, SIB et Versus Bank), un établissement de cautionnement des PME (SGPME), et deux (2) établissements intervenant dans la gestion et cautionnement des valeurs mobilières (BRVM et DCBR).

Les banques publiques majoritaires ont enregistré une progression de leurs emplois clientèle de 14 %, atteignant 1 206 milliards FCFA, soit une part de marché de 9,1 %, contre 8,8 % en 2023. Cette évolution est notamment due à l'augmentation des emplois de la BNI (+94 milliards FCFA) et de Versus Bank (+38 milliards FCFA). Les ressources clientèle ont également crû de 34 %, pour s'établir à 2 143 milliards FCFA, faisant passer leur part de marché de 9,9 % en 2023 à 11,7 % en 2024. Par ailleurs, leur portefeuille clientèle s'est assaini, avec une baisse du taux brut moyen de dégradation à 9,2 % en 2024, contre 9,9 % en 2023.

Le chiffre d'affaires global* des entreprises du secteur finance a progressé de 12 %, atteignant 239,60 milliards FCFA. Le résultat net global du secteur s'est amélioré de 13%, pour s'établir à 97,88 milliards FCFA, porté par les bonnes performances de la BHCI et de la BNI.**

Du côté de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), la capitalisation globale a augmenté de 12,82 %, atteignant 20 611,05 milliards FCFA. Cette croissance est soutenue par une hausse de 26,51 % de la capitalisation du marché des actions et droits (10 078,68 milliards FCFA) et une progression de 2,23 % du compartiment des obligations (10 532,37 milliards FCFA).

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur s'élèvent à 14,9 milliards FCFA contre 11,1 milliards FCFA en 2023, et se répartissent comme suit : impôts-BIC 9,4 milliards FCFA, IRVM 5,5 milliards FCFA).

Enfin, les dividendes nets à percevoir par l'État au titre de l'exercice 2024 se s'élèvent à 9,76 milliards FCFA, contre 8,49 milliards FCFA en 2023. Ces revenus proviennent principalement de la BNI (8,02 milliards FCFA), de la SIB (1,69 milliard FCFA), ainsi que de la BRVM et du DC/BR (50,86 millions FCFA).

* Rapport annuel de la Commission bancaire 2024;

** BCEAO, Rapport annuel 2024

*** PNB pour les banques BHCI, BNI, VERSUS BK, SGPME, SIB et chiffre d'affaires pour DCBR et BRVM



Finance

Gestion patrimoniale

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 28 avril 1993

Capital social : 28,24 milliards FCFA

Fonds propres effectifs : 32,09 milliards FCFA (contre - 9,40 milliards FCFA en 2023)

Participation Financière Publique : 95,45% (dont 3,49% d'actionnariat direct via BNI et 0,39% via l'ANAH)

PCA : KOULIBALY Soungalo

DG : COULIBALY Karna Patrice

Adm MPPEEP : OUEDRAOGO Salifou

Adm MFB : FANNY Wotoumo Mélessi

Effectif : 228 (+5%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	91,57
BNI	3,49
ANAH	0,39
SCI DEMACK	2,86
SOMAVIE	0,8
NSIA-VIE	0,71
BOAD	0,18



FAITS MARQUANTS

- Libération totale des fonds dans le cadre de l'augmentation de capital pour un montant de 30,27 milliards FCFA ;
- Obtention du 1^{er} Prix de l'efficacité du Conseil d'Administration lors de la 6^{ème} édition du Prix d'Excellence des Entreprises Publiques ;
- Démission de la Directrice Générale et la nomination d'un Directeur Général par intérim, Monsieur COULIBALY Karna Patrice ;
- Mise aux normes du Data center, de la migration du Core Banking et de l'application monétique

A propos de la BHCI

La Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) a pour principale mission le financement de l'habitat et des opérations immobilières, avec pour objectif de favoriser l'accès à la propriété des populations à revenus modestes.

En 2024 ce sont entre autres :

- 10 agences et 45 Guichets permanents et distributeurs automatiques, répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- 93,32 milliards FCFA de ressources clientèle pour un portefeuille de 64 023 comptes clients (dont 39 448 comptes épargne).

Performances financières en 2024

A fin 2024, les parts de marché des ressources et emplois de la BHCI sur le marché ivoirien se situent respectivement à 0,60% (21^{ème}) et à 0,69% (19^{ème}).

En outre, l'on note une relance de l'activité de crédit de la banque qui se traduit par une hausse de 21% des emplois clientèle pour se fixer à 78,86 milliards FCFA. Quant aux ressources clientèle, elles connaissent une hausse de 6,5% pour s'établir à 93,32 milliards FCFA en 2024 contre 87,59 milliards FCFA en 2023.

Le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 29% par rapport à 2023, pour se fixer à 9,99 milliards FCFA. Cette hausse s'explique principalement par une croissance de l'activité de crédit et le renforcement de la présence de la banque sur le marché des titres, dont l'encours est de 47,29 milliards FCFA en 2024 contre 13,01 milliards FCFA en 2023.

Les frais généraux ont connu une hausse de 9%, pour se fixer à 9,5 milliards FCFA contre 8,75 milliards FCFA en 2023.

Le coefficient d'exploitation s'est amélioré, en s'établissant à 95% contre 112,8% en 2023, pour une moyenne du secteur de 52,2%.

En conséquence, le Résultat Brut d'Exploitation est bénéficiaire de 497 millions FCFA en 2024 contre un déficit de 997 millions FCFA en 2023.

Par ailleurs, le coût net du risque positif de 2,29 milliards FCFA à fin 2024 (contre 2,22 milliards FCFA en 2023) traduit les efforts continus du management pour le recouvrement des créances en souffrances. Quant au portefeuille de crédits, il a été assaini et le niveau du taux brut de dégradation du portefeuille est passé de 33,2% en 2023 à 16,4% en 2024, pour une moyenne nationale de 6,1%.

En définitive, la BHCI achève l'exercice 2024 avec un résultat net bénéficiaire de 2,77 milliards FCFA contre un bénéfice de 1,24 milliard FCFA en 2023, soit une augmentation de 1,56 milliard FCFA.

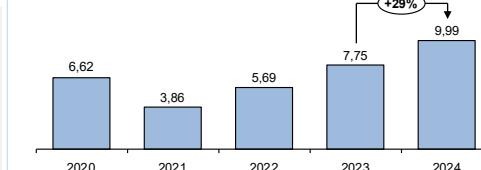
Quant aux fonds propres effectifs de la banque, ils ressortent positifs à 32,09 milliards FCFA au 31 décembre 2024, pour une norme de 20 milliards FCFA FCFA

Perspectives 2025

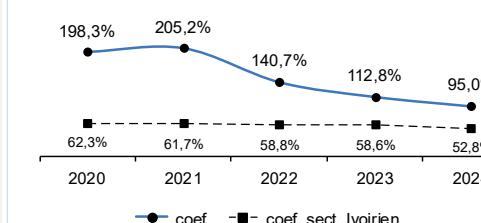
Pour 2025, la BHCI prévoit, entre autres, les actions suivantes :

- le renforcement des actions de recouvrement des créances ;
- la mobilisation de ressources additionnelles pour répondre aux besoins de financement de l'activité ;
- la poursuite des efforts d'optimisation de frais généraux.

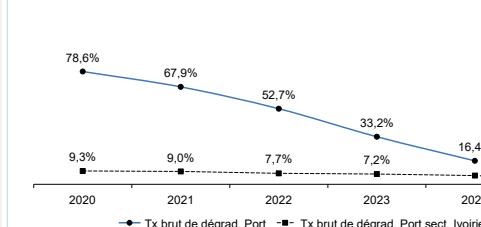
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



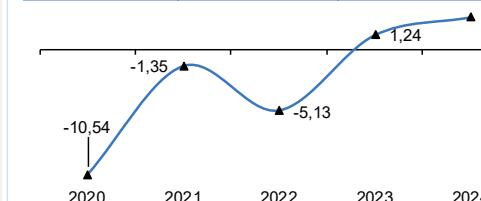
Coefficient d'exploitation (%)



Taux brut de dégradation du PTF (%)



Résultat net (milliards FCFA)





Finance

Gestion patrimoniale

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 19 février 2004 (ex-CAA créée en 1959)**Capital social :** 25 359 millions FCFA**Fonds propres effectifs :** 147,4 milliards FCFA (+6,7%)**Participation financière publique :** 100% (dont 19,16% d'actionnariat indirect via IPS-CNPS)**PCA :** CISSE Souleymane**DG :** YOUSOUF Fadiga**Adm MPPEEP :** TOURE Y. Prosper et DAGO Jacob, en remplacement de DOUMBIA Thiékoré**Adm MFB :** TANO Kouakou Bruno, KRAMOKO Mamadou en remplacement de FANNY W. Mélessi, MIMBA K. Antoine**Effectif :** 837 (13,7%)**Principales filiales et Participations :** la BNI détient des participations dans 14 sociétés, dont les plus importantes sont : BNI-FINANCES (100%) ; BNI-GESTION (88%), ACE CI (25%), BICICI (21,09%), SOCOPRIM (6,53%), SUCAF (5%), BHCI (3,59%).

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	80,84
IPS-CNPS	19,16



FAITS MARQUANTS

- Réaménagement de l'organigramme de la banque, avec la création d'une seconde Direction Générale Adjointe chargée des opérations ;
- Création d'une banque digitale ;
- Ouverture de trois (3) nouvelles agences portant le nombre d'agences à cinquante-sept (57) ;
- Signature d'une convention avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour une ligne de financement de 65,6 milliards FCFA ;
- Transfert des fonds de l'Habitat (FSH, CTU, et CDMH) à la BHCI.

A propos de la BNI

La **Banque Nationale d'Investissement (BNI)** incarne la volonté des autorités de doter le pays d'un puissant levier financier pour soutenir son développement. Sa principale mission est d'offrir des solutions financières adaptées pour accompagner la croissance économique, les entreprises et les populations.

En 2024, ce sont entre autres :

- 57 agences et 173 Guichets permanents et distributeurs automatiques, répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- 8,02 milliards FCFA de dividendes nets pour l'Etat.

Performances financières en 2024

En 2024, le total bilan de la banque affiche une progression notable de 33,5%, atteignant 2 359 milliards FCFA contre 1 767 milliards FCFA au 31 décembre 2023. Cette croissance est principalement portée par l'augmentation des ressources clientèle, qui s'élèvent à 1 842 milliards FCFA, soit une hausse de 37% par rapport à 2023. Quant aux encours de crédit à la clientèle, ils suivent également une tendance positive, avec une progression de 10% pour atteindre 969 milliards FCFA, contre 882 milliards FCFA en 2023.

Le **Produit Net Bancaire (PNB)** s'élève à 100,71 milliards FCFA, en hausse de 15% par rapport à 2023 (87,67 milliards FCFA), soutenu par une croissance de la marge d'intérêt clientèle (+27%), une augmentation des agios (+14%) et une amélioration des commissions monétiques (+81%).

En parallèle, les frais généraux augmentent de 21%, pour s'établir à 44,39 milliards FCFA. Cette évolution se traduit par une légère détérioration du coefficient d'exploitation, qui passe de 48,28% en 2023 à 50,48% en 2024, pour une moyenne du secteur de 52,8%.

Il en découle, après les dotations aux amortissements qui s'élèvent à 6,44 milliards FCFA, un **résultat brut d'exploitation bénéficiaire de 49,87 milliards FCFA, en progression de 10% par rapport à 2023.**

Par ailleurs, le coût net du risque s'améliore de 398 millions FCFA, pour s'établir à -9,19 milliards FCFA en 2024, contre -9,59 milliards FCFA en 2023. Toutefois, le taux brut de dégradation du portefeuille augmente de 1,23 points, passant de 8,22% en 2023 à 9,3% en 2024, pour une moyenne sectorielle de 6,1%.

En définitive, l'année 2024 se solde par un **résultat net bénéficiaire de 38,94 milliards FCFA, en hausse de 11,5% par rapport à 2023 (34,93 milliards FCFA).**

Les fonds propres effectifs de la banque ressortent positifs à 147,39 milliards FCFA et restent au-dessus de la norme de 20 milliards FCFA.

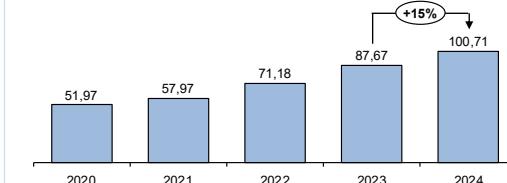
Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la BNI versera des dividendes bruts de 11,68 milliards FCFA. A cet effet, l'Actionnaire « Etat de Côte d'Ivoire » percevra un dividende brut de 9,44 milliards FCFA.

Perspectives 2025

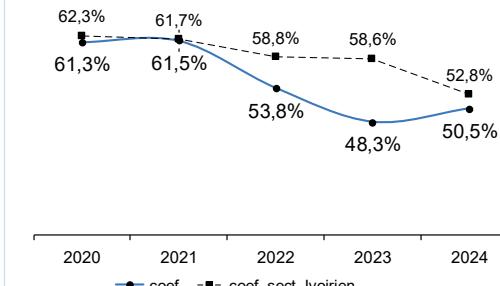
Les principales actions pour l'année 2025 concernent :

- la poursuite du plan stratégique « Performance 2026 » ;
- la consolidation du positionnement de la banque dans le top 3 des banques de la place ;
- la digitalisation des activités du Conseil d'Administration ;
- le renforcement des dispositifs de contrôle interne et de recouvrement des créances.

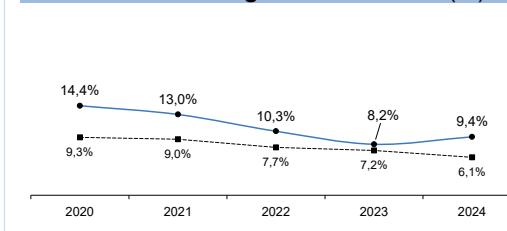
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



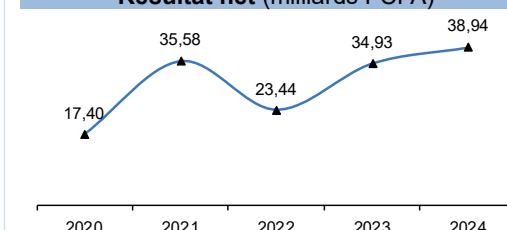
Coefficient d'exploitation (%)



Taux brut de dégradation du PTF (%)



Résultat net (milliards FCFA)





Finance

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 décembre 1996**Capital social :** 4,38 milliards FCFA (+45,5%)**Capitaux propres :** 12,28 milliards FCFA (+41%)**Participation financière publique :** 2,04%**PCA :** KOUASSI Kouadio Parfait**DG :** AMENOUNVE Edoh Kossi**Adm Etats UEMOA :** BOUHARE Zouanga (DGTCP-GBS), en remplacement de CISSE Babacar**Effectif :** 64 (-12%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
SGI	25,53
Institutionnels	20,97
Sociétés	21,71
Etats de l'UMOA	16,34
Chambre de Commerce	11,66
Particuliers	3,79

FAITS MARQUANTS

- Renforcement de la visibilité de la BRVM à travers le programme « BRVM CAN FINANCE », alliant finance et sport ;
- Signature d'un protocole d'accord avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), afin de renforcer les capacités des PME de l'UEMOA et de faciliter leur accès au financement ;
- Suspension des charges refacturées au DC/BR, à l'exception de celles liées aux Antennes Nationales de la Bourse (ANB) ;
- Vingt-neuf (29) admissions sur le marché obligataire pour une capitalisation boursière à l'introduction de 1 639 549 220 000 FCFA et une (1) admission sur le marché des actions pour une capitalisation boursière à l'introduction de 103 200 000 000 FCFA.

A propos de la BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a pour principales missions : (i) l'organisation du marché boursier ; (ii) la cotation et la négociation des valeurs mobilières ; (iii) la diffusion des informations boursières ; et (iv) la promotion ainsi que le développement du marché.

En 2024, ce sont entre autres :

⦿ **20 611 milliards FCFA de capitalisation boursière globale (dont 10 078,68 milliards FCFA sur le marché des actions) ;**

⦿ **33 millions FCFA de dividende net à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Performances financières en 2024

A fin 2024, les principaux indices de la BRVM ont augmenté, reflétant la résilience et l'intérêt des investisseurs pour les marchés de la région dans un contexte de hausse des taux directeurs.

En effet, les trois (3) indices de la BRVM ont connu de bonnes progressions en 2024. Le « BRVM Composite » a progressé de 28,89%, le « BRVM30 » a progressé de 28,64% et le « BRVM Prestige » s'est accru de 13,18%. Ces indices ont respectivement atteint 276,02 points, 138,74 points et 114,84 points.

En 2024, le chiffre d'affaires de la BRVM a augmenté de 461 millions FCFA par rapport à 2023, pour s'établir à 7,47 milliards FCFA, soit une hausse de 7%.

Les produits d'exploitation sont ressortis à 7,49 milliards FCFA, contre 7,32 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 2%. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de la hausse de 7% du chiffre d'affaires et de la baisse de 94% des reprises de provisions (particulièrement les reprises de provisions liées aux indemnités de départ du personnel, en régression de 253 millions de FCFA (-94%)).

Les charges d'exploitation connaissent également une augmentation de 917 millions FCFA pour se situer à 6,39 milliards FCFA, soit une hausse de 17% due à l'arrêt du partage de certaines charges d'exploitation avec le DC/BR.

Il en découle un résultat d'exploitation de 1,09 milliard FCFA en 2024 contre 1,84 millions FCFA en 2023, soit une diminution de 745 millions FCFA, représentant une baisse de 41%.

Par ailleurs, le résultat financier connaît une hausse de 29% pour s'établir à 628 millions FCFA, principalement due aux revenus sur les titres de placement et les DAT, dont l'encours a progressé au cours de la période sous revue.

Ainsi, malgré des incertitudes et des sanctions régionales, les activités de la BRVM, se sont soldées en 2024, par un résultat net bénéficiaire de 1,73 milliard FCFA contre 2,33 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 26%.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la BRVM versera des dividendes de 1,65 milliard FCFA, soit un dividende net de 33,47 millions FCFA pour l'Etat de Côte d'Ivoire.

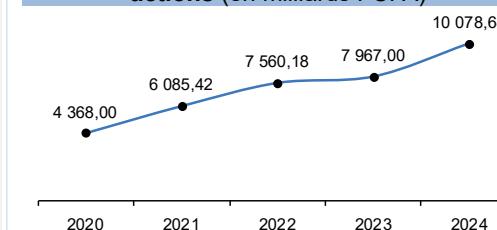
Au titre des impôts et taxes dus à l'Etat, ils s'élèvent à 34 millions FCFA en 2024 contre 23,7 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

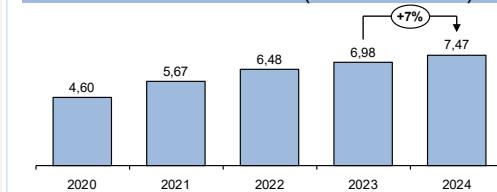
Pour 2025, la BRVM envisage de :

- ❖ susciter l'admission de nouvelles sociétés à la côte y compris sur le compartiment des PME ;
- ❖ créer de nouveaux marchés : marché des produits dérivés, Bourse des Matières Premières Agricoles, etc. ;
- ❖ participer de manière active à l'interconnexion des bourses africaines, à travers la plateforme African Exchanges Linkage Project (AELP)

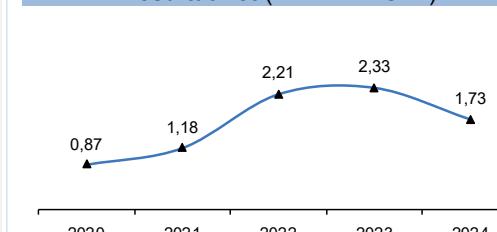
Capitalisation Boursière- marché des actions (en milliards FCFA)



Produits sur Titres (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 décembre 1996
Capital social : 1,53 milliard FCFA
Participation financière publique : 1,84%
Capitaux propres : 10,29 milliards FCFA (+ 53%)
PCA : TOURE Faman
DG : DIOUF Birahim
Adm Etats UEMOA : KOSSI Komlan (Togo)
Effectif : 23



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
SGI	27,87
INSTITUTIONS	21,64
SOCIETES	20,20
ETATS DE L'UEMOA	12,85
CHAMBRE DE COMMERCE	11,15
PARTICULIERS	6,29



FAITS MARQUANTS

- Enregistrement de Trois (3) nouveaux Teneurs de Compte en Côte d'Ivoire, à savoir une (0) SGI (GEK Capital) et deux (2) Banques Conservateurs (Versus Bank et Bridge Bank Group CI) ;
- Enregistrement de 65 nouvelles valeurs pour une valorisation de 2 034,72 milliards FCFA, dont une action en cotation, 31 obligations cotées et 33 obligations non cotées ;
- Poursuite des travaux de mise en place du site web du DC/BR.

A propos du DC/BR

Le Dépositaire Centrale Banque de Règlement (DC/BR) a pour mission : (i) la centralisation de la conservation des comptes titres pour ses adhérents ; (ii) le règlement et la livraison des opérations de bourse ; (iii) le règlement des soldes de compensations et le paiement des produits attachés à la détention des valeurs mobilières ; et (iv) la gestion du Fonds de Garantie du marché.

En 2024, ce sont entre autres :

- 300 valeurs en conservation pour une valeur totale de 21 768 milliards FCFA ;
- 12 banques teneurs de compte-conservateurs et 36 Sociétés de Gestion et d'Intermédiation ;

Performances financières en 2024

En 2024, le DC/BR a poursuivi l'exécution de son Plan d'Affaires 2021-2025, dont la vision s'intitule : « Faire du DC/BR une infrastructure de marché de classe mondiale pour la gestion des titres et le dénouement des transactions. ».

Dans ce contexte, au 31 décembre 2024, la société a enregistré un total de soixante-cinq (65) nouvelles valeurs, portant ainsi le nombre d'instruments financiers en conservation dans les livres du DC/BR à 300, contre 252 à la même période en 2023, marquant une progression de 19%, en dépit des radiations de certains titres au cours de cette période

Le chiffre d'affaires du DC/BR a augmenté de 613 millions FCFA entre 2023 et 2024, se situant à 6,36 milliards FCFA, soit une hausse de 10,7%. Cette hausse est induite par l'enregistrement de nouvelles valeurs sur le marché financier.

Les produits d'exploitation de la période se chiffrent à 6,48 milliards FCFA, contre 5,78 milliards FCFA en 2023, ce qui représente une augmentation de 708 millions FCFA (+12 %). Cette progression est principalement attribuable à la hausse du chiffre d'affaires, augmentée par la hausse des reprises de provisions de 95 millions FCFA (+468 %).

Quant aux charges d'exploitation, elles connaissent une hausse de 376 millions FCFA entre 2023 et 2024 en se situant à 4,13 milliards FCFA, soit une hausse de 10%.

Il en découle **un résultat d'exploitation de 2,35 milliards FCFA contre 2,02 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 16%** (+333 millions FCFA).

En définitive, les activités du DC/BR se sont soldées en 2024 par **un résultat net bénéficiaire de 2,69 milliards FCFA, en augmentation de 453 millions FCFA par rapport à 2023 (2,24 milliards FCFA)**, soit une hausse de 20,2%.

Le DC/BR versera des dividendes de 1,45 milliard FCFA et l'Etat de Côte d'Ivoire recevra, au titre de sa participation financière, un montant net de 19,6 millions FCFA.

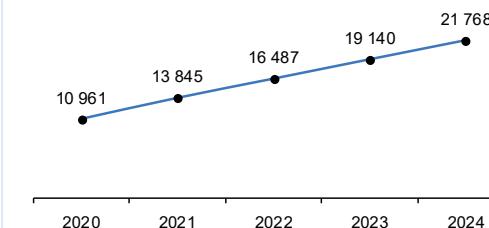
Au titre des impôts et taxes dus, ils s'élèvent à 26 millions FCFA contre 15 millions FCFA en 2023, soit une hausse de 72%.

Perspectives 2025

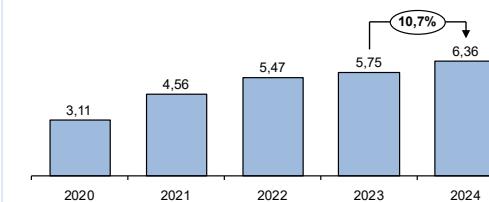
Pour 2025, le DC/BR prévoit, entre autres, les actions suivantes :

- la digitalisation des opérations d'Appel Public à l'Epargne (DIGIAPE) ;
- l'aménagement du cycle de règlement de J+3 à J+2, afin de booster la liquidité du marché et attirer plus d'investisseurs ;
- l'adhésion au réseau Swift et l'inscription en compte des titres non cotés.

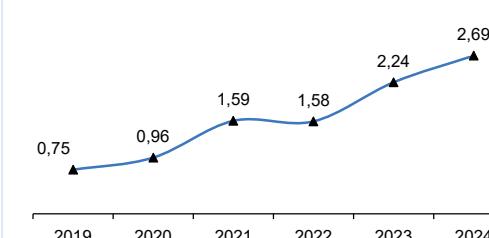
Valorisation des titres en conservation (milliards FCFA)



Produits sur titres (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Finance

Gestion patrimoniale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 avril 2022

Capital social : 10 milliards FCFA

Capitaux propres : 11,02 milliards FCFA (+3%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : BLEY Félix

DG : YAO Epse KOUASSI Joelle Christelle

Adm MPPEEP : DOSSO Adama

Adm MFB : TANO Koudou Bruno

Effectif : 29 (+26%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00%

FAITS MARQUANTS

- Démarrage du guichet Agriculture avec la signature de conventions entre la SGPME et la BGFI, ADVANS et CREDIT ACCESS ;
- Inscription de la SGPME à l'Association Professionnelle des Institutions de Garanties d'Afrique (APIGA) et participation à sa 4^{ème} conférence annuelle à Rabat (Maroc) ;
- Adhésion à la Caisse de Retraite par Répartition avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA) ;
- Signature de conventions avec de nouvelles institutions financières dont la Bank Of Africa, la BGFI Banque et la Coris Bank CI.

A propos de la SGPME

La Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (SGPME) a pour mission de garantir les crédits consentis par les établissements de crédit aux Très Petites Entreprises, aux Petites et Moyennes Entreprises et aux Entreprises de Taille Intermédiaire ivoiriennes. En 2024, ce sont entre autres :

1 534 lignes de crédits inscrites sur le guichet SGPME (+418% par rapport à 2023), en faveur de 1 393 Petites Moyennes Entreprises (+396% par rapport à 2023) ;

15,28 milliards FCFA d'encours de crédits garantis. (+454% par rapport à 2023)

Performances financières en 2024

Après le lancement de son activité en mai 2023, l'année 2024 a été la première année pleine d'exercice de la SGPME. L'activité s'est accrue par le déploiement de l'offre de Garantie Partielle de Portefeuille (GPP), avec la signature de nouvelles conventions avec des institutions financières participantes et l'accroissement des garanties octroyées en faveur de PME. Aussi, la société a rendu opérationnel le guichet Agriculture ayant pour focus le développement des chaînes de valeur du vivier.

En 2024, la Société a garanti un volume de 1 534 crédits en faveur de 1 393 PME, pour un montant total de financement de 41,38 milliards FCFA. L'encours de crédits garantis à fin décembre 2024 se chiffre 30,3 milliards FCFA, avec une exposition de risque de 50%, soit un encours garanti de 15 milliards FCFA. La Société a ainsi multiplié l'encours de crédits garantis par 5 sur l'année, passant de 2,76 milliards en 2023 à 15,28 milliards en 2024.

La SGPME a enregistré un **Produit Net Bancaire en augmentation de 758 millions FCFA par rapport à 2023, se fixant à 2,24 milliards FCFA, soit une hausse de 51,4%**. Cette croissance est portée par une augmentation de 615 millions FCFA des « autres produits bancaires » et de 151 millions FCFA de la marge d'intérêt découlant des placements de trésorerie au titre du capital social.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 1,91 milliard FCFA contre 721 millions FCFA en 2023, représentant une hausse de 165%. Il convient de noter que les charges d'exploitation ont été exécutées sur six (6) mois au cours de l'exercice 2023.

Il en découle un **Résultat Brut d'Exploitation (RBE) bénéficiaire de 355 millions FCFA contre 757 millions FCFA en 2023**, représentant une baisse de 53%. Le coût net du risque inhérent à l'activité est nul et le coefficient d'exploitation induit s'établit à 85% contre 56% en 2023, pour une moyenne du secteur bancaire ivoirien qui est de 52,2% en 2023.

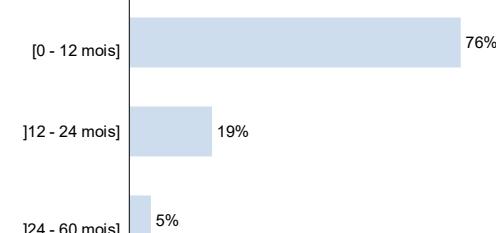
L'exercice 2024 s'est soldé par un **résultat net bénéficiaire de 344 millions FCFA contre 672 millions FCFA en 2023**. Les fonds propres effectifs de la société sont de 29,91 milliards FCFA, pour une norme de 3 milliards FCFA et le ratio de solvabilité est de 137,93% à fin 2024, pour une norme minimale de 11,50%.

Perspectives 2025

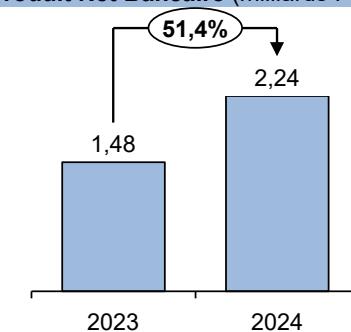
Pour 2025, la SGPME prévoit, entre autres, les actions suivantes :

- le renforcement des outils de gestion des garanties pour assurer une meilleure maîtrise des risques ;
- le déploiement d'un programme de formation structuré sur la RSE et la gestion des risques et des engagements financiers.

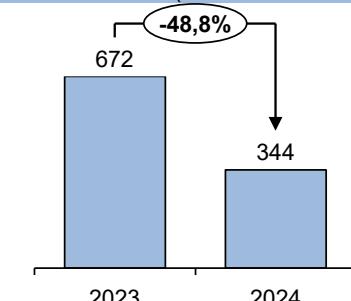
Répartition du portefeuille garanti selon la maturité (en mois)



Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





Finance

Gestion patrimoniale

SPFP Minoritaire

Société Ivoirienne
de Banque

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 juin 1962

Capital social : 10 milliards FCFA

Fonds propres effectifs : 152,3 milliards FCFA (+10%)

Participation financière publique : 5%

PCA : N'DIA Coffi Georges Léon

DG : EI GHAZI Mohamed

Adm MFB : CISSE Abdoul Kader, en remplacement de N'DIA Coffi Georges Léon

Effectif : 929 (+1%)

Filiales et Participations : SGI/Africaine de bourse (83,7%), SIPRIM (33,3%), BRINKS (7,3%), CRRH UMOA (3,7%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	5
ATTIJARIWAFA WEST AFRICA	51
ATTIJARI IVOIRE HOLDING	24
FLOTTANT (VIA LA BRVM)	20

FAITS MARQUANTS

- Nomination d'un nouveau Directeur Général Adjoint, chargé d'accompagner la mise en œuvre des projets stratégiques et opérationnels ;
- Augmentation de capital de 10 milliards de francs CFA, portant le capital social à 20 milliards de francs CFA ;
- Lancement du nouveau plan stratégique quinquennal, dénommé « IMPULSION 2028 », articulé autour de trois (3) axes :
 - (i) accélération de la transformation digitale ;
 - (ii) soutien actif des PME/TPE ;
 - (iii) renforcement du positionnement de la banque sur le marché.

A propos de la SIB

La Société Ivoirienne de Banque (SIB) accompagne la croissance du pays en finançant l'économie, en soutenant les entreprises et les entrepreneurs et en promouvant le développement durable.

En 2024, ce sont entre autres :

- 69 agences et 97 Guichets permanents et distributeurs automatiques, répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- 1 399 milliards FCFA de ressources clientèle pour un portefeuille de 4 390 063 comptes clients ;
- 1,59 milliard FCFA de dividende net pour l'Etat.

Performances financières en 2023

Au cours de l'exercice 2024, la banque a poursuivi sa dynamique commerciale grâce à la confiance sans cesse renouvelée de sa clientèle. En effet, au terme de l'exercice 2024, les ressources clientèle ont enregistré une hausse de 8% pour s'établir à 1 399 milliards FCFA. Parallèlement, les encours de crédit clientèle ont augmenté de 6% pour se fixer à 1 101,24 milliards FCFA.

Aussi, le Produit Net Bancaire (PNB) a augmenté de 7,19 milliards FCFA pour se fixer à 102,76 milliards FCFA, soit une hausse de 7,5% par rapport à 2023. Cette hausse est soutenue par la forte progression de la marge d'intermédiation (+13%) et du résultat sur opérations de marché (+13%).

De même, les frais généraux ont connu une augmentation de 1,99 milliard FCFA, en se fixant à 36,89 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 5,7%.

Le coefficient d'exploitation, quant à lui, s'est établi à 39,1% contre 40,5% en 2023, pour une moyenne du secteur de 52,2%. Il en découle, après des dotations aux amortissements de 3,24 milliards FCFA, un résultat brut d'exploitation (RBE) bénéficiaire de 62,64 milliards FCFA contre 56,87 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 10%.

Par ailleurs, le taux brut de dégradation du portefeuille se situe à 6,3% en 2024 contre 9% en 2023, pour une moyenne nationale de 6,9%. Quant au coût net du risque, il se situe à -5,19 milliards FCFA à fin 2024 contre -7,99 milliards FCFA en 2023.

En définitive, la SIB achève l'exercice 2024 avec un résultat net bénéficiaire de 50,23 milliards FCFA contre un bénéfice de 43,51 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 6,72 milliards FCFA, représentant une hausse de 15,4%.

Par ailleurs, les fonds propres effectifs de la banque ressortent à 152,3 milliards FCFA au 31 décembre 2024, pour une norme de 20 milliards FCFA.

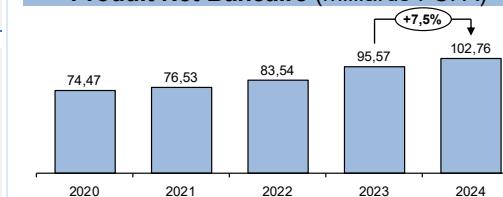
Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la SIB versera des dividendes bruts de 37,5 milliards FCFA. L'actionnaire « Etat de Côte d'Ivoire » percevra des dividendes bruts de 1,88 milliard FCFA, soit un dividende net d'IRVM de 1,59 milliard FCFA.

Perspectives 2025

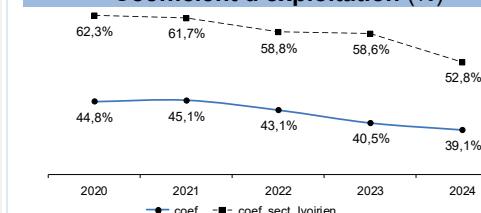
Pour l'exercice 2025, la SIB prévoit :

- l'opérationnalisation de son nouveau plan stratégique « Impulsion 2028 » ;
- la digitalisation des services, le développement de solutions financières adaptées aux besoins des éléments ;
- le renforcement de la gouvernance et la gestion des risques.

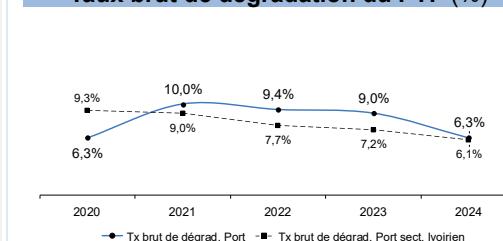
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



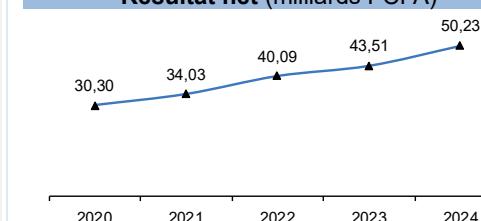
Coefficient d'exploitation (%)



Taux brut de dégradation du PTF (%)



Résultat net (milliards FCFA)





Finance

Gestion patrimoniale
SPFP Majoritaire

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1er décembre 2003

Capital social : 20 milliards FCFA

Fonds propres effectifs : 21,8 milliards FCFA (+5,8%)

Participation financière publique : 100% (dont 47,11% d'actionnariat indirect via IPS-CGRAE)

PCA : KAMISSOKO Mamadouba

DG : EHUI Jérôme

Adm MPPEEP : KADJO Yves Roland Ehouman, en remplacement de BAMBA Seydou

Adm MFB : TANO Kouakou Bruno

Effectif : 186 (+9%)

Filiales et Participations : GIM-UEMOA (0,15%), SCIESA (0,97%), SWIFT (0,41%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	52,89
IPS-CGRAE	47,11

FAITS MARQUANTS

- Signature du décret autorisant la cession des parts de l'Etat (52,89%) à l'investisseur privé ivoirien, Harvest Capital Holding, le 19 décembre 2024 ;
- Ouverture de la 6ème agence de la banque à Yopougon Bel Air ;
- Augmentation du capital social de 10 milliards FCFA, le faisant passer à 20 milliards FCFA, assurant sa conformité avec les exigences réglementaires.

A propos de VERSUS BANK

Initialement orientée vers le financement des PME/PMI, la Versus Bank a décidé de développer le segment des particuliers et des professionnels afin de satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante.

En 2024, ce sont entre autres :

6 agences et 6 Guichets permanents et distributeurs automatiques, répartis sur l'ensemble du territoire national ;

187,87 milliards FCFA de ressources clientèle pour un portefeuille de 14 649 comptes clients (dont 9 928 comptes d'épargne).

Performances financières en 2024

En 2024, le total bilan de la Versus Bank a dépassé la barre des 200 milliards FCFA, en se situant à 231 milliards FCFA, contre 171 milliards FCFA au 31 décembre 2023, soit une hausse de 35%. Cette hausse se justifie par une progression de ses encours de ressources clientèle qui s'établissent à 187,9 milliards FCFA, en progression de 31% par rapport à 2023. Quant aux encours de crédit clientèle, ils connaissent également une progression de 46% en s'établissant à 121,4 milliards FCFA contre 83,3 milliards FCFA en 2023.

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'est établi à 10,16 milliards FCFA, en hausse de 10% par rapport à 2023, traduisant une dynamique commerciale soutenue et une croissance des revenus dans l'ensemble des pôles d'activité.

Parallèlement, les frais généraux connaissent une hausse de 11% pour s'établir à 7,05 milliards FCFA. Cette dynamique se traduit par une légère détérioration du coefficient d'exploitation qui est passé à 75,5% en 2024 contre 75% en 2023, pour une moyenne du secteur de 52,2%.

Il en découle, après des dotations aux amortissements de 621 millions FCFA, un résultat brut d'exploitation bénéficiaire de 2,49 milliards FCFA, en hausse de 9% par rapport à 2023.

Par ailleurs, le coût net du risque s'est détérioré de 659 millions FCFA, se situant à -1,30 milliard FCFA en 2024 contre -645 millions FCFA en 2023. Quant au taux brut de dégradation du portefeuille, il s'est amélioré, passant de 13,1% en 2023 à 9,4% en 2024, pour une moyenne du secteur est de 6,1%.

En définitive, l'année 2024 s'achève avec un résultat net bénéficiaire de 1,17 milliard FCFA contre un bénéfice de 1,62 milliard FCFA en 2023, soit une diminution de 451 millions FCFA, représentant une baisse de 28%.

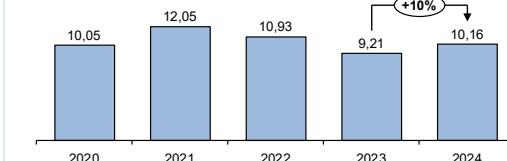
Les fonds propres effectifs de la banque ressortent positifs à 21,8 milliards FCFA et restent au-dessus de la norme de 20 milliards FCFA.

Perspectives 2024

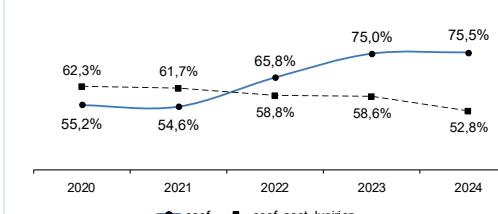
La banque reste en attente de l'autorisation préalable pour la modification de la structure de l'actionnariat introduite auprès de la Commission Bancaire le 31 décembre 2024, afin de finaliser son processus de privatisation.

Toutefois, la banque poursuit ses actions prioritaires axées sur la réussite de la migration de son système central et sur l'atteinte de ses objectifs budgétaires.

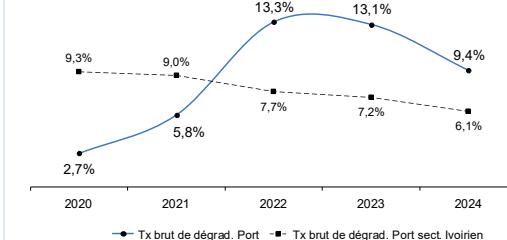
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



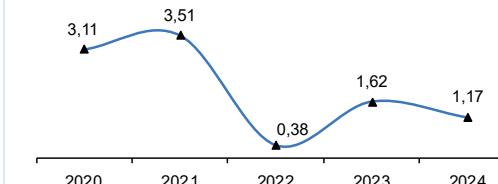
Coefficient d'exploitation (%)



Taux brut de dégradation du PTF (%)



Résultat net (milliards FCFA)



Transports

Transport routier, aérien et portuaire

Hausse de 9,5% du chiffres d'affaires du secteur induit notamment par l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), et les investissements dans le secteur portuaire.

En dépit d'un contexte international marqué par des tensions géopolitiques, l'économie ivoirienne a enregistré en 2024 une croissance robuste de 6,5%, soutenue par des investissements publics et privés significatifs. Dans cette dynamique, le secteur portuaire a poursuivi ses efforts de modernisation.

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a optimisé la fluidité de ses opérations grâce à la performance accrue de ses équipements, tandis que le Port Autonome de San Pedro (PASP) a poursuivi ses travaux et études en vue de concrétiser son programme d'extension. Ces initiatives ont permis aux deux ports d'atteindre un volume global de trafic de 47,13 millions de tonnes de marchandises et 2 965 escales de navires, soit des hausses respectives de 12% et 4% par rapport à 2023. Dans le but de renforcer l'efficacité de la chaîne logistique, l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) a mis en service deux nouvelles aires de stationnement de 4 et 2 hectares.

Du côté du secteur aérien, l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2024) en Côte d'Ivoire a fortement dynamisé le trafic. En tant que transporteur officiel de l'événement, Air Côte d'Ivoire (ACI) a acheminé plus de 8 000 passagers liés à la compétition, portant son total annuel à 758 370 passagers, soit une hausse de 2% par rapport à 2023. Pour répondre à la demande croissante sur les liaisons régionales et préparer son expansion internationale, la compagnie a renforcé sa flotte avec l'acquisition de deux Airbus A319, portant le nombre total d'appareils à 11. Par ailleurs, grâce aux investissements réalisés dans le cadre du second programme quinquennal, notamment la réhabilitation du deuxième terminal, l'aéroport d'Abidjan géré par AERIA a accueilli 2 535 451 passagers en 2024, en hausse de 9% par rapport à l'année précédente. En anticipation de la CAN, la SODEXAM a investi dans les aéroports de l'intérieur du pays. Ainsi, Bouaké, Korhogo, San Pedro et Yamoussoukro ont obtenu le statut d'aéroports internationaux, enregistrant ensemble 687 vols et 14 838 passagers.

Au titre du transport terrestre, le portefeuille de projets d'investissement de l'AGERROUTE a connu un taux d'avancement physique de 83,25% contre un taux de 76,73% enregistré en 2023, soit une progression de 6,52 points de pourcentage. Concernant le Programme d'Entretien Routier (PER), quinze (15) projets majeurs ont été achevés au cours de l'exercice 2024.

Pour financer les travaux d'entretien routier, le FER a mobilisé 321,22 milliards FCFA. Par ailleurs, 40,80 milliards FCFA issus des recettes de péages et pesages pour les routes concédées ont permis de réaliser divers travaux, dont le lancement de la phase 2 de la réhabilitation de la chaussée de l'autoroute du Nord. Concernant le pont HKB, la Société Concessionnaire du Pont Riviera-Marcory (SOCOPRIM) a enregistré en 2024, une baisse de 4% de son chiffre d'affaires et de 14% de son résultat net, lié à la diminution du trafic observée depuis 2022. Cette tendance s'explique, entre autres par la congestion aux abords du pont. Le nombre de passages a ainsi reculé à 30,69 millions en 2024 contre 32,13 millions en 2023, soit une baisse de 4,5%.

En ce qui concerne le transport ferroviaire, l'activité de la SITARAIL a été marqué par la hausse du trafic marchandises de 8%, consécutive aux efforts déployés pour l'amélioration des conditions d'exploitation. La remise en état du matériel roulant a permis l'augmentation du parc de locomotives à 20 et du nombre de wagons commerciaux disponibles à 907 en 2024. Toutefois, en raison de la forte dégradation des infrastructures et du poids élevé des charges structurelles, la situation financière de la société est déficitaire.

En 2024, la SOTRA, principal opérateur du transport public de masse en Côte d'Ivoire, a réalisé une production kilométrique de 57 millions et assuré le transport de 305 millions de passagers. Cette situation devrait s'améliorer les années à venir avec la réception attendue de trois cents (300) autobus et de vingt-cinq (25) bateaux-bus en 2025. Par ailleurs, les mesures envisagées dans le cadre de la révision du modèle économique, visant à accroître les ressources et à optimiser les coûts, devraient renforcer la situation financière de la société, notamment à travers l'intégration des autres modes de transport public de masse.

Sur le plan financier, les entreprises du portefeuille du secteur transports ont enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 9,5%, passant à 536,69 milliards FCFA en 2024. Quant au résultat net cumulé, il est en baisse de 7,8% et s'établit à 51,35 milliards FCFA.

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur transport s'élèvent à 28,2 milliards FCFA contre 26,1 milliards FCFA en 2023, dont 200 millions FCFA d'IRVM et 16,2 milliards FCFA d'impôts-BIC.

Enfin, les dividendes nets à percevoir par l'État au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 3 milliards FCFA. Ces revenus proviennent principalement des sociétés SOCOPRIM (2,94 milliards) et AERIA (127,5 millions FCFA).



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 12 mai 2012

Capital social : 130 milliards FCFA

Capitaux propres : 48,63 milliards FCFA (+3%)

Participation Financière Publique : 57,54%

PCA : GI COULIBALY Abdoulaye

DG : LOUKOU Laurent

Adm MPPEP : TAHI Fabrice

Adm MT : COULIBALY Ahmed Djibril

Effectif : 586 (+4%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	57,54
OPTIMUS HOLDING	23,41
AIR FRANCE FINANCE	11,11
BOAD	7,94

FAITS MARQUANTS

- Transporteur officiel de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 qui s'est tenue en 2024 ;
- Renforcement de la flotte par l'acquisition de deux avions A319 ;
- Démarrage de la ligne Casablanca-Abidjan le 14 mai 2024 ;
- Obtention de la certification TCO (Third Country Operator) permettant à Air Côte d'Ivoire d'engager les formalités pour opérer en Europe ;
- Baisse du taux de change et du tarif moyen du carburant de 11% et 3% par rapport à 2022, se fixant respectivement à 607 FCFA/USD et 556 FCFA/L ;
- Reprise des vols sur la destination Niamey en mai 2024 à la suite de la réouverture de l'espace aérien du Niger ;
- Ouverture de la succursale d'Air Côte d'Ivoire en France pour les besoins du long courrier.

A propos d'Air CI

Acteur majeur du transport aérien régional, la Compagnie Air Côte d'Ivoire est la manifestation de la vision nationale qui consiste à doter la Côte d'Ivoire d'une compagnie aérienne qui contribuerait à sa relance économique et son rayonnement international.

En 2024, ce sont entre autres :

- **11 avions composant la flotte** (2 A319 en propre, 2 A319 en location opérationnelle, 4 Q400 en propre, 1 A320 Neo en propre et 2 A320 Ceo en propre) ;
- **758 370 passagers transportés** (+5% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

En 2024, le trafic « passager régional » a augmenté de 6% pour atteindre 693 746 passagers transportés. Cette hausse est principalement liée à l'ouverture de la destination Casablanca qui a enregistré 20 746 passagers. S'agissant du réseau domestique, le trafic passager a également connu une hausse de 1% par rapport à 2023, s'établissant à 64 624 passagers en 2024, grâce aux vols opérés dans le cadre de l'organisation de la CAN.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a augmenté 12% pour atteindre 144,35 milliards FCFA en 2024. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du trafic consolidé (régional et domestique) s'établissant à 758 370 passagers. Par conséquent, les produits d'exploitation ont également augmenté de 14,8% pour se fixer à 151,98 milliards FCFA, induit notamment par la hausse des subventions d'exploitation de 150% par rapport à 2023 (6,65 milliards FCFA en 2024).

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 12% par rapport à 2023, se situant à 141,97 milliards FCFA. Cette hausse est principalement imputable à l'accroissement du niveau d'activités, entraînant : (i) une augmentation des services extérieurs de 10,58 milliards FCFA (+16%) et (ii) des dotations aux amortissements de 1,47 milliard FCFA (+14%), en lien avec l'entrée en flotte de deux (2) avions A319 d'occasion.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 10 milliards FCFA contre 5,66 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 4,34 milliards FCFA. Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 8,54 milliards FCFA, la société a enregistré un résultat net bénéficiaire de 1,48 milliard FCFA contre un bénéfice de 658 millions FCFA en 2023, soit une augmentation de 821 millions FCFA.

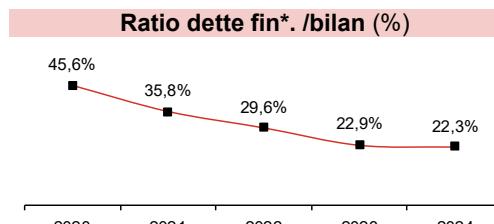
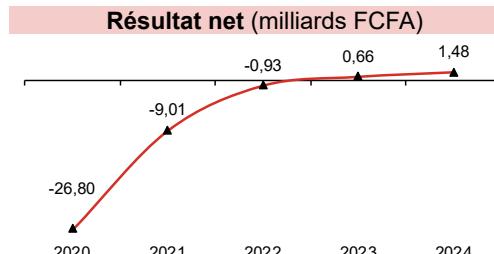
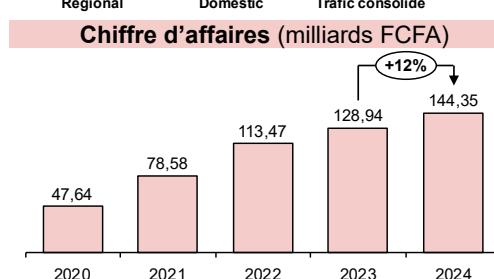
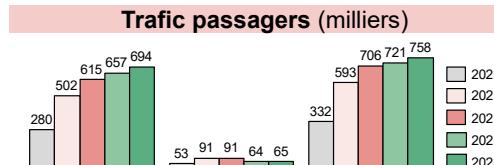
Les impôts dus à l'Etat se composent d'impôts et taxes d'exploitation (999 millions FCFA) et de l'impôt sur le résultat (122 millions FCFA) pour un total de 1,12 milliard FCFA, en hausse de 33% par rapport à 2023.

En définitive, la Compagnie présente des capitaux propres de 48,63 milliards FCFA qui demeurent inférieurs à la moitié du capital social de 130 milliards FCFA. Toutefois, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 24 septembre 2024, la Compagnie a augmenté son capital social de 60 milliards FCFA, le portant à 190 milliards FCFA. Cette opération sera intégrée dans les comptes de l'exercice 2025, dès que les actionnaires auront libéré le premier quart des fonds appelés.

Perspectives 2025

Pour 2025, la société envisage plusieurs actions, notamment :

- ❖ l'expansion sur l'international (Paris) au second semestre 2025, avec l'arrivée de deux Airbus A330 NEO en juillet et août 2025 ;
- ❖ le renforcement de la flotte par l'acquisition d'un avion d'occasion A319 ;
- ❖ le lancement d'une nouvelle formation de 32 pilotes et 32 techniciens ab initio en vue de combler des déficits en personnel.





Transports

Opportunité de délégation de SP
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 15 mai 1996

Capital social : 1,42 milliard FCFA

Capitaux propres : 26,8 milliards FCFA (+4%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : GI COULIBALY Abdoulaye

DG : AKA Manouan

Adm MPPEEP : KEHO Yaya, en remplacement de TRAORE Seydou

Adm MT : ALLIAGUI Abdoulaye

Effectif : 280 (-4%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT COTE D'IVOIRE	10,00
SEGAP	27,10
EGIS AIRPORT	21,50
AFRIPAR	12,20
CCI CI	4,50
ASECNA	2,30
AUTRES PRIVES	22,40

FAITS MARQUANTS

- Réception du prix de la 3^{ème} meilleure entreprise écocitoyenne de Côte d'Ivoire décerné par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique ;
- Organisation de la 7^{ème} édition de l'événement dénommé « CUSTOMER'S DAY », les 19 et 20 décembre 2024, au sein du terminal 1 et 2 ;
- Organisation de « la Semaine de la sécurité » par AERIA et les partenaires de la plateforme aéroportuaire du 27 au 29 novembre 2024, placée sous le thème : « Ensemble pour la sécurité : l'expertise collective au service de l'aviation ».

A propos de AERIA

Concessionnaire de l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny d'Abidjan depuis 1996, la société AERIA est chargée de l'exploitation et du développement de l'Aéroport d'Abidjan, principale porte d'entrée aérienne en Côte d'Ivoire.

En 2024, ce sont entre autres :

2,54 millions de trafic passagers, en hausse de 9% par rapport à 2023 ;

Performances financières en 2024

En 2024, l'aéroport Félix-Houphouët-Boigny a enregistré une hausse de 9% de son trafic passagers par rapport à l'année précédente, totalisant 2,54 millions de voyageurs. Cette croissance s'explique principalement par la mise en service du terminal 2 qui dessert désormais les vols domestiques et internationaux.

L'augmentation du trafic a dynamisé les redevances perçues par la société dans le cadre de son activité, notamment les redevances aéronautiques (+9%), domaniales (+2%) et commerciales (+14%). En revanche, les redevances diverses ont enregistré une baisse de 3%.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a suivi cette tendance, enregistrant une hausse de 8,8 % pour atteindre 36,66 milliards de FCFA.

Par conséquent, les produits d'exploitation ont également progressé de 8%, passant de 35,11 milliards en 2023 à 37,98 milliards en 2024.

Les charges d'exploitation ont connu une hausse de 9% par rapport à 2023, se fixant 33,41 milliards FCFA. Cette hausse s'explique par deux principaux facteurs : (i) l'augmentation des services extérieurs (+13%), en raison de la progression de 2 milliards FCFA des redevances payées à la SODEXAM, et (ii) l'augmentation des dotations aux amortissements (+14%), en lien avec les investissements réalisés durant le second programme quinquennal.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 4,57 milliards FCFA contre 4,49 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 2%.

Les impôts dus à l'Etat se composent des taxes d'exploitation (918 millions FCFA) et de l'impôt sur le résultat (1,15 milliard FCFA), totalisant 2,07 milliards FCFA, contre 2,08 milliards à 2023.

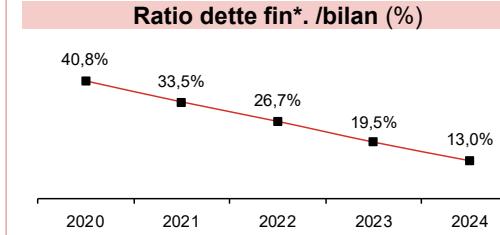
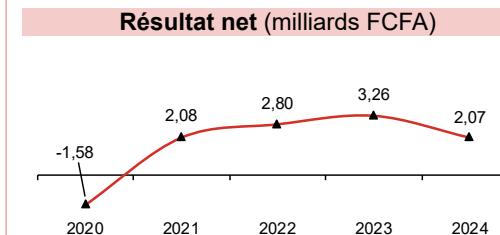
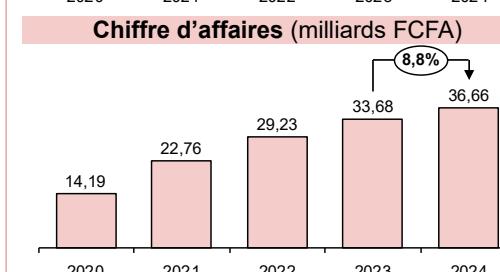
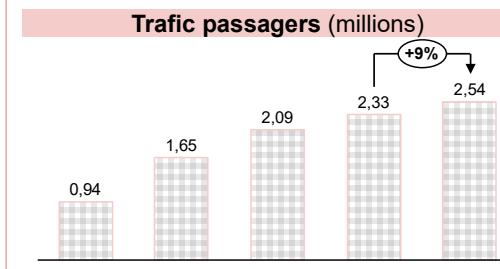
En définitive, la société a réalisé un résultat net de 2,07 milliards FCFA contre un bénéfice de 3,26 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 1,19 milliard FCFA (-36,6%). Cette baisse est essentiellement due à la hausse des dotations aux provisions et aux dépréciation financières d'un montant de 817,66 millions et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat d'un montant de 547 millions FCFA, représentant essentiellement la dernière tranche de crédit d'impôt pour investissements réalisés.

Perspectives 2025

Les perspectives de la société pour 2025 se présentent comme suit :

❖ Objectif d'atteindre 2 580 000 passagers en 2025 qui pourrait être revu à la hausse, notamment avec le lancement prévu des vols long-courriers par Air Côte d'Ivoire en 2025 ;

❖ poursuivre les investissements pour améliorer la qualité de service..





Transport

Structure non Commerciale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 19 septembre 2001

Capital social : 300 millions FCFA

Capitaux propres : 9,1 milliards FCFA (+32%)

Part de l'Etat : 100%

PCA : BALLIET Benoit Séverin

DG : COULIBALY Fabrice

Adm MPPEEP : KAMAGATE Daouda

Adm MEER : N'DRI Koffi

Effectif : 362 (+9,7%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Achèvement des travaux de la traversée de Divo en 2x2 voies ;
- Achèvement des travaux de construction de 2 échangeurs (Macaci et Faya) ;
- Achèvement des travaux de renforcement de la côte : section Grand Lahou - Fresco ;
- Inauguration de la phase 2 de l'échangeur de l'amitié Ivoiro-Japonaise SCHINZO ABE ;
- Maintien de la triple certification ISO 9001 version 2015, ISO 45001 versions 2018 et ISO 14001 VERSION 2015.

A propos de l'AGERROUTE

L'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE) planifie et programme, pour le compte de l'Etat, le développement et l'entretien du réseau routier. Elle veille à la transparence dans les procédures de marchés, à l'efficacité du contrôle ainsi qu'à la distinction entre les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre dans son secteur d'activité.

En 2024, Ce sont entre autres :

87% de taux d'exécution des travaux de la tranche ferme du Programme d'Entretien Routier (PER), pour un linéaire de 13 488 km ;

Un portefeuille de 103 projets d'investissement portant sur un linéaire de 3 673,50 km.

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, l'AGERROUTE a poursuivi son programme d'activités portant sur les projets d'investissement (routes neuves, routes renforcées, ouvrages d'arts et voiries) et le Programme d'Entretien Routier (PER) 2023-2025.

Le portefeuille de projets d'investissement (103 projets) a porté sur un linéaire de 3 673,50 km, pour un montant cumulé de 3 410,13 milliards FCFA. Le taux d'avancement physique de ces travaux d'investissements est de 83,25%.

En ce qui concerne le Programme d'Entretien Routier, l'AGERROUTE a conclu 12 marchés de reprofilages lourds, 122 marchés de reprofilages légers et 2 marchés de point à temps. **A fin décembre 2024, la tranche ferme des travaux du PER a été exécutée à 87% pour un linéaire de 13 488 km et la première tranche conditionnelle a été exécutée à 29% pour un linéaire de 2 472,85 km.**

Par ailleurs, l'examen de la situation financière de l'AGERROUTE fait ressortir une hausse de 12% de son chiffre d'affaires qui est passé de 14,98 milliards FCFA en 2023 à 16,80 milliards FCFA en 2024. Les produits d'exploitation ont ainsi augmenté de 10,5%, pour s'établir à 17,01 milliards FCFA, contre 15,44 milliards FCFA en 2023.

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont augmenté de 10,8% passant de 12,69 milliards FCFA en 2023 à 14,06 milliards FCFA en 2024, en lien avec la croissance du niveau d'activités (103 projets contre 100 projets en 2023). Toutefois, grâce à la politique de maîtrise des dépenses, la société a pu contenir ses charges d'exploitation dans leur enveloppe budgétaire, avec un taux d'exécution de 99,43%.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 2,95 milliards FCFA contre un bénéfice de 2,75 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 195,8 millions FCFA (+7%).

En définitive, la société a enregistré un résultat net bénéficiaire de 2,28 milliards FCFA contre un bénéfice de 2,04 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 235 millions FCFA (+11,5%).

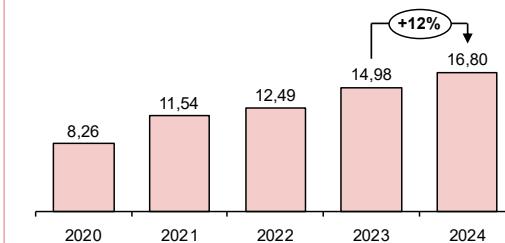
Les impôts dus à l'Etat, au titre de la gestion de 2024, s'établissent à 1,12 milliard FCFA (dont 425 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 697 millions FCFA d'impôts sur le résultat) contre 1 milliard FCFA en 2023.

Perspectives 2024

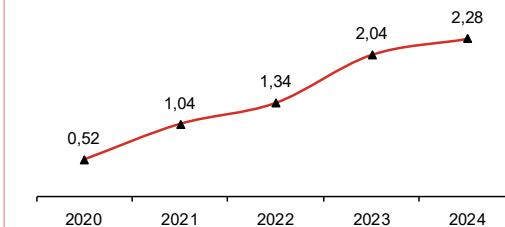
L'AGERROUTE entend poursuivre les travaux du PER 2023-2025 et mener les actions préparatoires du prochain PER.

Par ailleurs, au regard des retards constatés dans l'exécution de certains projets, la société poursuivra la mise en œuvre du plan d'actions des projets en souffrance qui lui permettra d'améliorer le taux d'exécution physique.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Transport

Structure non commerciale

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 19 septembre 2001**Capital social :** 300 millions FCFA**Capitaux propres :** 3,33 milliards FCFA (+10%)**Participation Financière Publique :** 100%**PCA :** CAMARA Pogabaha Thomas, en remplacement de DJEDJE Joachim**DG :** TOHE LASMEL Annick**Adm MPPEEP :** CISSE Makhète, en remplacement de BAMBA Seydou**Adm MEER :** YAO Aristide**Effectif :** 1 936 (+95,5%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Tenue de la 21^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains à Abidjan ;
- Mise en exploitation des postes de péage de Bozi et Gonaté, sur l'axe Yamoussoukro -Daloa ;
- Mise en exploitation du poste à péage du 4^{ème} pont ;
- Début de la phase 2 des travaux de réhabilitation de la chaussée de l'autoroute du nord ;
- Obtention de la double certification aux normes ISO 9001 et 45001.

A propos du FER

Le Fonds d'Entretien Routier (FER) a pour mission (i) le financement des prestations relatives aux études et travaux d'entretien du réseau routier et (ii) la construction et l'exploitation de péages et de stations de pesages sur les routes concédées. A ce titre, ses ressources proviennent principalement des redevances sur les produits pétroliers (TSU), des droits de péage et de pesage, des appuis de l'Etat et de la mobilisation de financement sur le marché.

En 2024, ce sont entre autres :**311,69 milliards FCFA de ressources mobilisées hors emprunt ;****150,81 milliards FCFA de dépenses en travaux et 51,95 milliards FCFA de dépenses en travaux sur routes concédées.**

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, la société a exploité dix (10) postes de péage et sept (7) postes de pesage qui ont permis de mobiliser un **chiffre d'affaires de 42,93 milliards FCFA, en hausse de 25,8% par rapport à 2023**, en raison de la mise en exploitation des postes de péage de Bozi, de Gonaté et du 4^{ème} pont d'Abidjan.

Au titre de l'entretien routier, **les ressources mobilisées s'élèvent à 262,96 milliards FCFA** et comprennent les ressources affectées (TSU, patentes et vignettes) d'un montant de 177,79 milliards FCFA, ainsi que l'appui exceptionnel de 85,17 milliards FCFA apporté par l'Etat pour atteindre les budgets cibles convenus avec le Millennium Challenge Corporation (MCC).

L'ensemble des ressources (321,22 milliards FCFA) a permis de financer des emplois à hauteur de 311,46 milliards FCFA, dont (i) les travaux d'entretien routier d'un montant de 150,81 milliards FCFA, (ii) les travaux sur routes concédées de 47,15 milliards FCFA, (iii) les charges d'exploitation d'un montant de 25,78 milliards FCFA et (iv) de régler le service de la dette qui s'établit à 77,34 milliards FCFA.

A l'instar des exercices précédents, **le FER a enregistré un résultat net nul, au regard de sa mission de service public.**

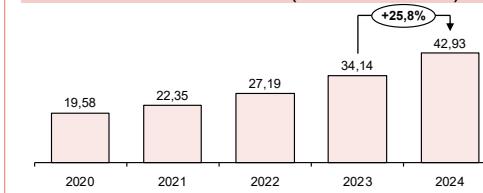
En outre, les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, ont connu une baisse de **18%**, se situant à 428 millions FCFA (393 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 35 millions FCFA d'impôts BIC).

Perspectives 2025

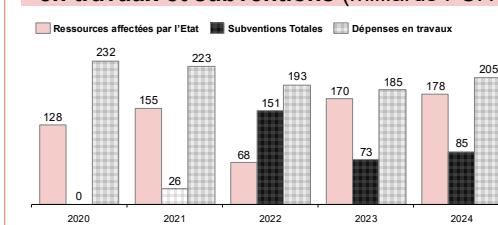
En vue d'améliorer sa performance, le FER envisage les actions suivantes :

- la mise en exploitation de 4 postes de péages à Katiola, Eticon-Tollakro, Lakota et Ebouassé ;*
- la poursuite de la mise à niveau opérationnelle des postes de pesage ;*
- l'achèvement de la phase 2 des travaux de réhabilitation de la chaussée de l'autoroute du Nord (PK41 à PK145) et la poursuite du financement du PER 2023-2025.*

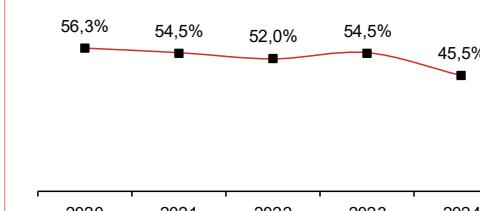
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Ressources affectées par l'Etat, Dépenses en travaux et subventions (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





Transport

Gestion patrimoniale

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 25 décembre 1975**Capital social :** 753 millions FCFA (+50,5%)**Capitaux propres :** 6,83 milliards FCFA (+25,8%)**Participation Financière Publique :** 54,20% (dont 4,20% d'actionnariat indirect via le PAA)**PCA :** CISSE Moussa**DG :** SIDIBE Issoufou**Adm MPPEEP :** TOURE Yetjli Prosper**Adm MT :** FOFANA Kadidjatou Gon Coulibaly**Effectif :** 212 (-0,47)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	52,00
PAA	4,20
YACE JEAN MARC	6,00
SIVOMAR	4,90
SIFCA	3,50
AUTRES	29,40



FAITS MARQUANTS

- Elaboration d'un nouveau Plan Stratégique de Développement (PSD) qui couvrira la période 2025-2029 ;
- Mise en gestion de deux (2) aires de stationnement de superficies respectives de 4 ha et 2 ha à Abidjan dans la zone de Vridi ;
- Régularisation de la situation juridique de la société faisant passer le capital social de 500 000 000 FCFA à 752 740 000 FCFA et la participation de l'Etat de 15% à 52% ;
- Maintien de la double certification ISO 9001 (qualité) et ISO 27001 (sécurité de l'information), à la suite de l'audit de surveillance réalisé par AFNOR.

A propos de l'OIC

L'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) est un organisme qui représente et défend les intérêts des chargeurs (importateurs et exportateurs) dans le domaine du transport de marchandises. L'OIC vise également à proposer des solutions pour une logistique durable et innovante.

En 2024, ce sont entre autres :**31 653 camions de transport de marchandises suivis** (-24,4% par rapport à 2023) ;**402 476 Documents Uniques de Transport (DUT) édités** (-13,9% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

En 2024, l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) a atteint un taux d'exécution de 87,5% de son plan d'actions. Malgré des résultats financiers en deçà des objectifs, les performances restent satisfaisantes, portées notamment par l'amélioration de l'activité liée au Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC).

Sur le plan opérationnel, le nombre de camions de marchandises suivis par l'OIC a enregistré une baisse de 24,4% atteignant 31 653 camions. Cette baisse s'explique principalement par le détournement d'une part importante du trafic des pays de l'hinterland vers d'autres ports de la sous-région. Par ailleurs, l'activité liée au Document Unique de Transport (DUT) a régressé de 13,9% passant de 467 256 DUT édités à 402 476 DUT, en raison de fraudes récurrentes, du refus de certains transporteurs d'y souscrire et d'un manque de rigueur des agents des forces de l'ordre dans les contrôles sur le terrain.

Au niveau commercial, les recettes issues des pénalités de stationnement ont baissé de 9% par rapport à 2023, pour atteindre 2,76 milliards FCFA, en raison de la limitation des exonérations et du renforcement des efforts de recouvrement. S'agissant des recettes du Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC), elles ont fortement progressé de 49%, pour s'établir à 3,91 milliards FCFA, en raison du transfert des activités du centre technique BSC de la SGS à l'OIC. À l'inverse, les recettes du DUT ont reculé à 681,85 millions FCFA. Ces performances opérationnelles ont contribué à porter le **chiffre d'affaires à 8,08 milliards FCFA, soit une progression de 13% par rapport à 2023**. Les produits d'exploitation suivent la même tendance, progressant de 7,22 milliards FCFA en 2023 à 8,17 milliards FCFA en 2024 (+13,24%).

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont connu une hausse de 33,8% atteignant 6,93 milliards FCFA, en raison principalement de l'intensification des dépenses liées aux escortes, aux campagnes de sensibilisation, au contrôle du DUT, aux charges salariales et à la provision pour retraite.

Il en résulte un **résultat d'exploitation de 1,92 milliard FCFA, contre 2,54 milliards FCFA en 2023**.

En définitive, l'OIC a réalisé un **résultat net bénéficiaire de 1,27 milliard FCFA contre 1,86 milliard FCFA en 2023**, soit une baisse de 31,5%.

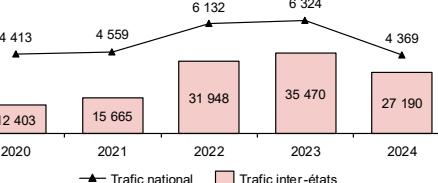
Les impôts dus à l'Etat, au titre de la gestion 2024, s'élèvent à 888 millions FCFA, dont 243 millions FCFA au titre des impôts et taxes d'exploitation et 645 millions FCFA au titre de l'impôt sur le résultat contre 976 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2024

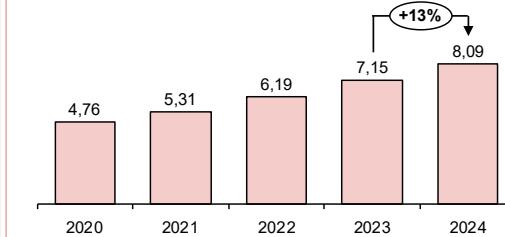
Pour l'année 2025, l'OIC envisage :

- ❖ mener une étude d'opportunité d'installation de zones logistiques à Danané et à Bouaké ;
- ❖ faire signer l'arrêté interministériel encadrant les tarifs de transports par les tutelles techniques et financière ;
- ❖ finaliser le projet 'Revenus-Assurance' qui permettra d'accroître les revenus des produits pénalité de stationnement, BSC et DUT.

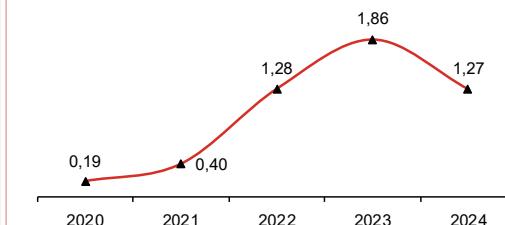
Trafic suivi (nombre de camions)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





Transport

Opportunité de Délégation de SP

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 novembre 1950

Capital social : 100 milliards FCFA

Capitaux propres : 259,54 milliards FCFA (+13,7%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : TOURE Abdou

DG : HIEN SIE

Adm MPPEEP : SALL Adama, en remplacement de KEHO Yaya

Adm MT : CONE Dioman

Effectif : 1437 (+0,6%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Démarrage du remboursement du capital de l'emprunt EXIM BANK ;
- Adoption par décret d'une nouvelle convention de concession avec la société Ivoire Sûreté Portuaire (ISP) pour la gestion de la sûreté portuaire ;
- Accueil de plusieurs délégations sous régionales et internationales venues découvrir les opportunités économiques offertes par la plateforme portuaire ivoirienne ;
- Attribution de la médaille d'honneur du travail par l'Etat de Côte d'Ivoire à 377 agents du Port Autonome d'Abidjan.

A propos du PAA

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a pour principales missions d'assurer la gestion du domaine portuaire d'Abidjan et le développement des infrastructures maritimes pour le compte de l'Etat.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **40,1 millions tonnes de trafic global**, en hausse de 15,6% par rapport à 2023 ;

☞ **2 595 escales de navires**, en hausse de 5% par rapport à 2023.

Performances financières en 2023

Depuis 2012, le PAA a engagé d'importants investissements, notamment la construction de plusieurs terminaux spécialisés (pêche, roulier, conteneurs, céréalier), ainsi que l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi. Ces investissements stratégiques, combinés à la mise à niveau des infrastructures existantes, ont permis de renforcer la compétitivité du PAA et de consolider son positionnement en tant que hub maritime régional.

La mise en service de ces infrastructures a considérablement amélioré la capacité opérationnelle du Port. Ainsi, en 2024, le Port a enregistré un trafic global de 40,1 millions de tonnes, en hausse de 15,6% par rapport à 2023. Ces nouvelles infrastructures ont également favorisé la massification des flux de marchandises qui a permis de doubler le transbordement, passant de 4 millions de tonnes en 2023 à 8 millions de tonnes en 2024.

Cette performance opérationnelle s'est traduite par l'**augmentation du chiffre d'affaires de 6,8% par rapport à 2023 pour atteindre 151,59 milliards FCFA en 2024 contre 141,96 milliards FCFA en 2023**. En revanche, les produits d'exploitation sont restés quasi stables et se sont établis à 163,42 milliards FCFA contre 163,35 milliards FCFA en 2023. Cette constante des produits d'exploitation, en dépit de la hausse du chiffre d'affaires, s'explique par la baisse des autres produits d'exploitation de 10,19 milliards FCFA due à l'enregistrement des produits issus de la gestion transitoire du port de sécurité et aux reprises de provisions sur créances douteuses en 2023.

Les charges d'exploitation ont également augmenté de 1,9% par rapport à 2023, pour se fixer à 110,13 milliards FCFA en 2024 contre 108,06 milliards FCFA en 2023. Cette hausse est induite, d'une part, par l'intensification du niveau d'activité et, d'autre part, par la hausse des impôts et taxes, du fait de l'actualisation de l'assiette de l'impôt foncier et d'un redressement fiscal.

Le résultat d'exploitation qui en découle ressort bénéficiaire de 53,29 milliards FCFA contre un bénéfice de 55,30 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 3,6%.

Le résultat net de fin d'exercice s'établit à 35,68 milliards FCFA contre un bénéfice de 35,40 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 278 millions FCFA.

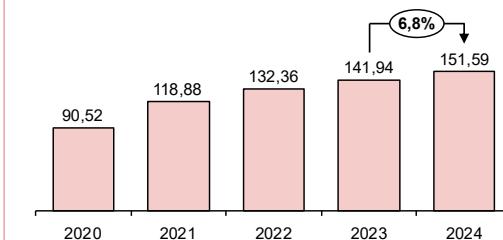
Enfin, les impôts dus à l'Etat connaissent une hausse de 20% par rapport à 2023, s'établissant à 17,68 milliards FCFA, dont 5,88 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 11,8 milliards FCFA d'impôts sur le résultat.

Perspectives 2024

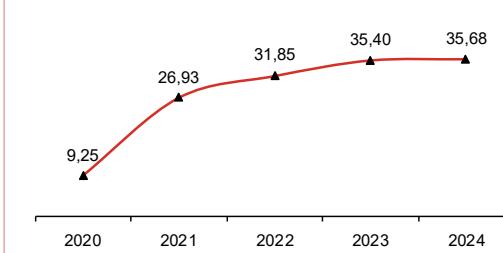
Pour 2025, le PAA entend :

- ❖ **consolider ses acquis à travers le renforcement de son mécanisme de suivi-évaluation ;**
- ❖ **poursuivre sa gouvernance axée sur les résultats ;**
- ❖ **améliorer la rentabilité de ses investissements pour faire face aux échéances à venir du prêt EXIM BANK.**

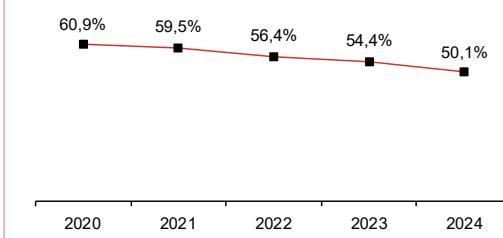
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





Transport

Opportunité de Délégation de SP
Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 12 juin 1971

Capital social : 2,9 milliards FCFA

Capitaux propres : 24,03 milliards FCFA (+3%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : DEMBELE Yaya

DG : LAMIZANA Hilaire Marcel

Adm MPPEEP : ASSI Franck, en remplacement de GOH Betro Serge

Adm MT : TRAORE Fatoumata Epse DIOP, en remplacement de TOURE Moussa

Effectif : 216 (-6%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Obtention de l'avis favorable du Cabinet Véritas pour le renouvellement de la triple certification QSE (ISO 9001, 14001 et 45001) à la suite d'un audit qui s'est déroulé du 8 au 12 juillet 2024 ;
- Assermentation, le 25 juillet 2024, de onze (11) agents de la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de la Sureté du port en qualité d'officiers de police judiciaire ;
- Décoration de 63 agents à la médaille d'honneur du travail, le 19 décembre 2024, en présence du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, sous le parrainage du Ministre des Transports.
- Visite, le 20 mars 2024, d'une délégation conjointe de la BAD et de la KFW Development Bank (agence de développement allemande) pour l'évaluation du développement portuaire après les études de l'extension financées par la BAD, par le biais du fonds.

A propos du PASP

Le Port Autonome de San Pedro (PASP) a pour ambition d'être le pôle Ouest Africain du développement industriel et logistique à forte valeur ajoutée. Disposant d'un important hinterland (Libéria, Guinée, Mali et Burkina Faso), le PASP vise aussi à servir de port de transit pour ces pays.

En 2024, ce sont entre autres :

7,4 millions de tonnes de trafic marchandise (en hausse de 5% par rapport à 2023) ;

5,4 millions de tonnes au niveau du trafic import-export (en baisse de 1% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

En 2024, les priorités stratégiques du PASP ont porté sur le renforcement de son positionnement géostratégique sur la côte ouest-africaine, ainsi que sur l'amélioration de son efficacité opérationnelle et financière.

Dans cette dynamique, les actions menées, notamment la réhabilitation de la jetée de protection ouest endommagée par de violentes intempéries, ont permis d'améliorer l'offre de services aux navires.

Ces efforts ont contribué à une hausse de 5% du trafic global de marchandises qui a atteint 7,4 millions de tonnes. Cette hausse est portée par une croissance des importations (+18%) et du transit (+30%).

En revanche, le volume import-export a enregistré une légère baisse de 1% pour se fixer à 5,4 millions de tonnes, en raison du recul de 7% des exportations. Le transit, quant à lui, s'élève à 1,39 million de tonnes, en hausse de 30% par rapport à 2023.

Sur le commercial, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,6% pour se fixer à 13,71 milliards FCFA contre 13,11 milliards FCFA en 2023. Cette hausse est principalement imputable à l'augmentation de 30% de la redevance de concession, liée à l'intégration partielle du ticket d'entrée sur la concession du Terminal Industriel Polyvalent de San Pedro (TIPSP).

Par conséquent, les produits d'exploitation se sont établis à 15,31 milliards FCFA, enregistrant une progression de 6 % par rapport à l'année précédente.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 12%, se situant à 12,32 milliards FCFA en 2024. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des dotations aux amortissements de 1,25 milliard FCFA (+39%) et des services extérieurs de 201 millions FCFA (+8%).

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 2,99 milliards FCFA contre 3,53 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 15%.

En définitive, le PASP a réalisé un résultat net de 2,09 milliards FCFA contre un bénéfice de 2,44 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 14%.

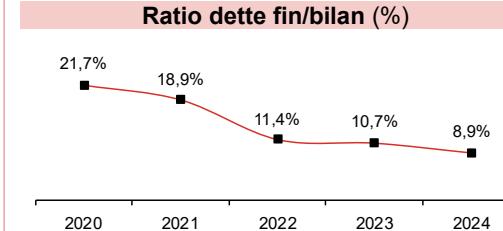
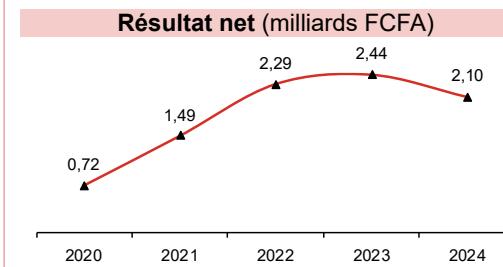
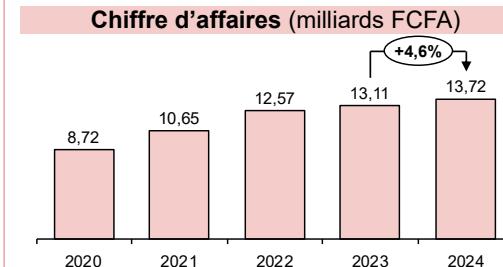
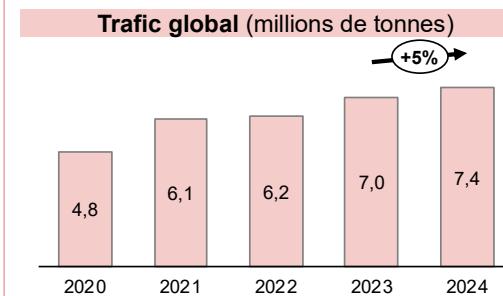
Les impôts et taxes, dus à l'Etat au titre de l'exercice 2024, ont baissé de 17%, se situant à 1,59 milliard FCFA, dont 854 millions FCFA d'impôts sur le résultat.

Perspectives 2025

Pour 2025, la société compte poursuivre les actions suivantes :

❖ l'amélioration des performances financières et opérationnelles ;

❖ le déploiement de son programme d'extension et de modernisation de ses infrastructures.





Transport

Opportunités de Délégation de SP

Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 26 juillet 1995

Capital social : 3 milliards FCFA

Capitaux propres : 2,35 milliards FCFA (+2%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KONE Ousmane

DG : CISSE Moustapha

Adm MPPEEP : KOUMAN Atta Kouakou, en remplacement de DIOMANDE Yaya

Adm MT : DIABATE COULIBALY, en remplacement de MOUSSOHO Ambroise

Effectif : 19 (-17%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Suivi du projet de réhabilitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou-Kaya, dont la coordination générale de la phase 1 est assurée par la SIPF ;
- Participation au processus d'indemnisation des personnes impactées par le projet de ligne 1 du Metro d'Abidjan, permettant la libération des emprises à 99% ;
- Conduite de missions de suivi du projet de construction du port sec de Ferkessédougou dans le cadre de la réalisation de la voie ferrée ;
- Réalisation de l'inventaire des biens concédés.

A propos de la SIPF

La Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF) assure, pour le compte de l'Etat, le suivi de la convention de concession des rails signée avec la SITARAIL ainsi que la gestion administrative et comptable de l'ensemble du patrimoine et domaine public ferroviaire.

En 2023, ce sont entre autres :

☞ **795 286 tonnes de marchandises transportées à travers le réseau ferroviaire sous gestion** ;

☞ **443 millions FCFA perçus au titre des loyers des logements et des baux commerciaux** (-6,4% par rapport à l'exercice 2023).

Performances financières en 2024

Les actions menées par la SIPF, au titre de la gestion 2024, ont principalement porté sur le suivi de l'exploitation du service des transports ferroviaires et des biens concédés.

Au titre de l'activité concédée à la SITARAIL, le trafic de marchandises a connu une hausse de 8%, passant de 738 274 tonnes en 2023 à **795 286 tonnes** en 2024. Cette hausse résulte des efforts consentis par la SITARAIL pour (i) réduire les durées d'interruption du trafic et (ii) accroître les volumes de certains produits comme le riz. En conséquence, la redevance de concession s'est accrue de 3,35%, s'établissant à 673 millions FCFA.

S'agissant de la gestion du patrimoine ferroviaire, le recouvrement des loyers a baissé de 6,42% passant de 473 millions FCFA en 2023 à 443 millions FCFA en 2024.

Ainsi, l'examen de la situation financière de la SIPF au 31 décembre 2024 fait ressortir un chiffre d'affaires qui a baissé de 1,8% par rapport à 2023, pour s'établir à 1,12 milliard FCFA.

De même, les charges d'exploitation ont baissé de 1,8% pour s'établir à 1,11 milliard FCFA en 2024.

Le résultat d'exploitation qui en découle est excédentaire de 10 millions FCFA contre un excédent 11 millions FCFA en 2023.

Après la prise en compte du résultat HAO de 36 millions FCFA et de l'impôt sur le résultat de 20 millions FCFA, la société a enregistré un **résultat net bénéficiaire de 25 millions FCFA contre un bénéfice de 101 millions FCFA en 2023**, qui avait été engrangé grâce aux produits HAO de 125 millions FCFA, issus d'un abandon de créances en 2023.

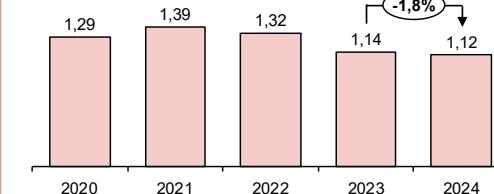
Les impôts et taxes, dus au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 105 millions FCFA (84 millions FCFA d'impôts et taxes et 20 millions FCFA d'impôts BIC) contre 116 millions FCFA en 2023.

Perspectives 2025

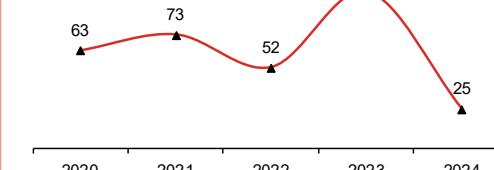
Pour 2025, la société entend :

- ❖ contribuer à la modernisation, à l'extension et à la performance durable du réseau ferroviaire ivoirien par sa participation active à tous les projets s'y rapportant ;
- ❖ accroître la valeur et la rentabilité du patrimoine immobilier de la SIPF à travers sa valorisation ;
- ❖ mettre en place une politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

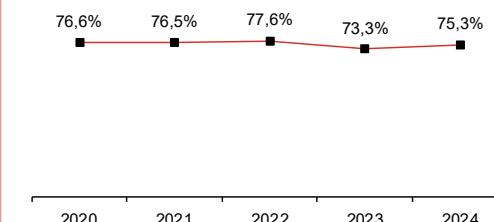
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : Août 1995

Capital social : 5 milliards FCFA

Capitaux propres : -9,73 milliards FCFA (-133%)

Participation Financière Publique : 15% (actionnariat indirect via la SIPF et le PAA)

PCA : DIAKITE Seydou

DG : QUENTIN Gérard

Adm SIPF : CISSE Moustapha

Adm PAA : N'DOLI Kouadio André

Effectif : 1 516



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
PAA	7,50
SIPF	7,50
SOFIB	66,99
Etat du BURKINA-FASO	15,00
FCP (Personnel)	3,00



FAITS MARQUANTS

- Mise en état de locomotives en Immobilisation Longue Durée ;
- Poursuite du transport voyageurs uniquement au Burkina Faso ;
- Ralentissement de la vitesse de circulation en raison de l'état de dégradation des infrastructures ferroviaires.

A propos de SITARAIL

Filiale d'AGL (Africa Global Logistics), ex-BOLLORE AFRICA LOGISTICS, la Société Internationale de Transport Africain par Rail (SITARAIL), exploite depuis août 1995, le chemin de fer entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso à travers une Convention de Concession conclue avec ces deux (2) Etats.

En 2023, ce sont entre autres :

☞ **794 820 tonnes de marchandises transportées ;**

☞ **5,75 milliards FCFA investis dans les infrastructures ferroviaires, dont 403 millions FCFA à travers le FIF et 4,35 milliards FCFA sur fonds propres.**

Performances financières en 2024

L'exercice 2024 de la SITARAIL a été marqué par une hausse de l'activité de 8% par rapport à 2023. En effet, les marchandises transportées sont passés de 738 503 tonnes en 2023 à 794 820 tonnes en 2024.

Ce regain d'activité, liée à la bonne performance enregistrée sur le trafic des conteneurs, des céréales et du clinker, s'explique notamment par les efforts déployés pour l'amélioration des conditions d'exploitation. Le parc de locomotives est passé de 17 en 2023 à 20 en 2024, grâce à la remise en état de locomotives en Immobilisation Longue Durée et de l'augmentation du nombre de wagons commerciaux disponibles, passant de 882 en 2023 à 907 en 2024.

Consécutivement à ce regain d'activités, le chiffre d'affaires a ainsi enregistré une hausse de 3%, s'établissant à 35,63 milliards FCFA contre 34,58 milliards FCFA en 2023.

Cependant, en dépit de cette performance commerciale, le niveau élevé des charges structurelles impacte négativement la rentabilité de l'activité. Le résultat d'exploitation et le résultat net, quoiqu'en amélioration par rapport à 2023, restent déficitaires respectivement de 5,4 milliards FCFA (contre un déficit 6,5 milliards FCFA en 2023) et 5,6 milliards FCFA (contre un déficit 6,7 milliards FCFA en 2023).

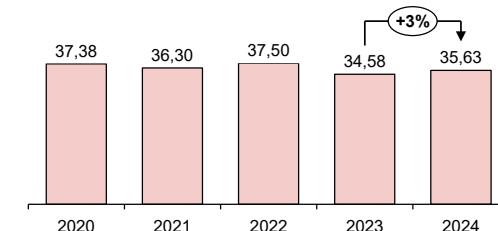
En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat, la SITARAIL enregistre un montant de 806 millions FCFA au titre des impôts et taxes et 185 millions FCFA au titre de l'impôt BIC.

Perspectives 2025

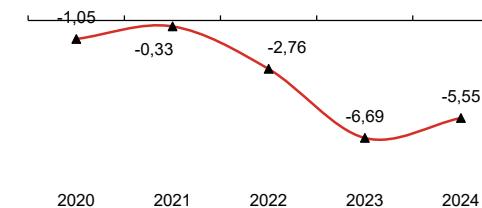
Avec les prévisions de croissance de 3,3% du volume du trafic mondial de marchandises (OMC), la SIRATAIL anticipe un regain d'activités et prévoit un renforcement de son parc matériel.

Toutefois, avec sa situation de trésorerie fragile, la société entend privilégier la location de matériel ferroviaire comme alternative à l'investissement en propre.

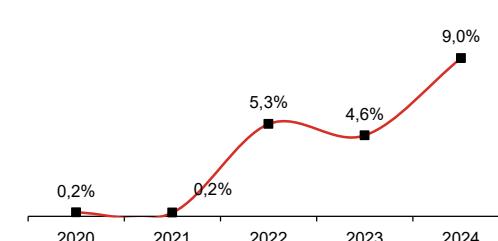
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





Transport

Opportunité de Délégation de SP
SPFP Minoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 02 décembre 1997

Capital social : 18,37 milliards FCFA

Capitaux propres : 83,76 milliards FCFA (-5,4%)

Participation Financière Publique : 25,18% (dont 6,53% d'actionnariat indirect via la BNI)

PCA : PARADIS Charles

DG : DOREAU Jean-François

Adm MPPEEP : BAMBA Seydou

Adm MT : EZZOUA Stéphane

Effectif : 204 (-2,5%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	18,65
BNI	6,53
PAIDF	26,02
AFC	26,02
2IR	19
TOTAL CI	3,78



FAITS MARQUANTS

- Signature de l'avenant n°4 relatif à l'évolution de l'actionnariat et à la levée de l'obligation mise à la charge de BOUYGUES de maintenir 19% dans le capital en 27 mars 2024 ;
- Cession des 19% des parts détenues par BOUYGUES à la société ivoirienne 2IR (Ivoirienne Infrastructures Routières) ;
- Début des discussions avec le Concédant concernant l'avenant n°5 relatif à la gestion de la Convention de concession après la période de garantie des revenus ;
- Tendance baissière du trafic depuis 2022.

A propos de la SOCOPRIM

La Société Concessionnaire du Pont Riviera-Marcory (SOCOPRIM) a pour objet la conception, la construction et l'exploitation du pont à péage reliant les communes de Riviera et de Marcory.

En 2024, ce sont entre autres :

30 688 774 passages de véhicules enregistrés (en baisse de 4,5% par rapport à 2023)

2,04 milliards de dividendes nets d'IRVM à l'Etat.

Performances financières en 2024

En 2024, la tendance baissière du trafic global, débutée à partir de 2022, en raison notamment de l'augmentation du prix du carburant et de la congestion du trafic aux encablures du pont, s'est poursuivie avec un trafic global de 30,69 millions de passages de véhicules en 2024 contre 32,13 millions en 2023, soit une baisse de 4,5%.

Ce recul du trafic a entraîné une régression du chiffre d'affaires de 4%, passant de 17,33 milliards FCFA en 2023 à 16,65 milliards FCFA en 2024.

Avec la hausse du revenu garanti par la concession de 8%, la compensation gouvernementale a également augmenté de 21%, s'établissant à un montant de 19,71 milliards FCFA contre un montant de 16,36 milliards FCFA enregistré en 2023.

En somme, avec l'évolution des reprises d'amortissements et de provisions, les produits d'exploitation sont passés de 38,38 milliards FCFA en 2023 à 45,79 milliards FCFA en 2024, soit une augmentation de 7,4 milliards FCFA, représentant une hausse de 19%.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont connu une hausse de 14,3% pour s'établir à 23,84 milliards FCFA en 2024.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 21,95 milliards FCFA contre un bénéfice de 17,51 milliards FCFA en 2023.

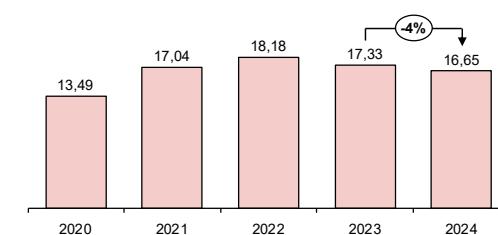
Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 14,39 milliards FCFA, du résultat HAO bénéficiaire de 1,88 milliard FCFA, la société a enregistré un résultat bénéficiaire de 9,44 milliards FCFA contre un bénéfice de 10,94 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 13,7%.

Par ailleurs, les impôts dus par la société, composés uniquement d'impôts et taxes d'exploitation, ont augmenté de 22% pour s'établir à 121 millions FCFA en 2024.

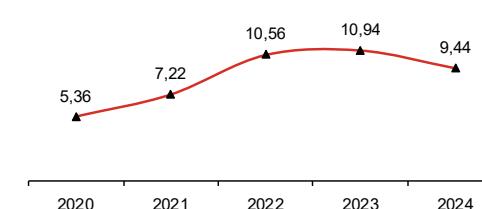
Perspectives 2025

Les discussions relatives à l'avenant n°5 de la convention de concession devront se poursuivre au cours de l'année 2025. En outre, la SOCOPRIM a manifesté son intérêt auprès du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER) pour la réalisation du projet de pont Abatta-Koumassi-Port-Bouet (AKPB). Des discussions ont été entamées entre l'Etat et la SOCOPRIM et un projet de protocole d'accord visant à présenter une offre est en cours.

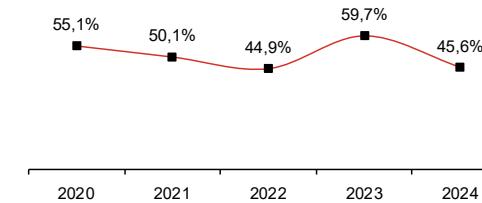
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 16 avril 1997

Capital social : 1,41 milliard FCFA

Capitaux propres : 23,47 milliards FCFA (+8,8%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : GBAKAYORO Abel Djohoré

DG : MOULOT Jean-Louis

Adm MPPEP: SORO Appolos, en remplacement de SALL Adama

Adm MT : KOFFI Oura, en remplacement de DIOP M'Baye

Effectif : 580 (+2%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)

ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00
-----------------------	--------

FAITS MARQUANTS

- Inauguration de la nouvelle aérogare de Korhogo en mai 2024 ;
- Participation de la SODEXAM à l'audit de validation coordonnée de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (ICVM) qui a valu à la Côte d'Ivoire la note de 93 contre 79,06 en 2016, hissant le pays au 1^{er} rang en Afrique ;
- Prix d'excellence pour l'engagement, la communication et la vulgarisation scientifique ;
- Prix QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) de la technologie pour la lutte contre la désertification pour le projet VIGICLIMM (Vigilance, Prévisions et Alertes précoce, Services Climatiques et Météo) ;
- Prix ACI (Airports Council International) de la sécurité aéroportuaire ;
- 2^{ème} prix d'excellence du concours national du prix ivoirien de la qualité.

A propos de la SODEXAM

La Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) est chargée, d'une part, de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports, de la météorologie et des activités aéronautiques et, d'autre part, de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'aviation. Elle représente l'Etat pour le suivi et le contrôle de la mise en œuvre de la convention de concession de l'aéroport international d'Abidjan.

En 2024, c'est entre autres :

6,14 milliards FCFA investis pour le renforcement des opérations (équipements d'aide à la navigation, travaux sur pistes d'aérodromes, etc.).

Performances financières en 2024

En 2024, **sur le plan aéroportuaire et aéronautique**, le trafic à l'aéroport d'Abidjan a enregistré une croissance dans l'ensemble de ses composantes. Ainsi, les mouvements aériens ont augmenté de 12%, tandis que le trafic passager et le fret ont respectivement progressé de 8,7% et de 1,6%. Concernant les aéroports de l'intérieur du pays, la tendance est également à la hausse, avec une augmentation de 17,73% des mouvements d'avions, 9,79% pour les passagers et 27,17% pour le fret, par rapport à 2023. Ces performances s'expliquent par la transformation de quatre (4) aéroports (Bouake, Korhogo, San Pedro et Yamoussoukro) en aéroports internationaux dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Cette compétition a permis de traiter 687 vols et 14 838 passagers.

Sur le plan météorologique, une légère baisse a été observée dans la transmission des messages, avec un recul de 0,78% pour les synops et 0,07% pour les metars par rapport à 2023.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a augmenté de 34,5% en 2024, pour atteindre 14,74 milliards FCFA. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de 12% des redevances AERIA à la suite de la hausse du trafic à l'aéroport d'Abidjan. Les produits d'exploitation ont également progressé de 18%, pour s'établir à 21,44 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont enregistré une hausse de 19% par rapport à 2023, se fixant à 18,34 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 3,09 milliards FCFA contre 2,77 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 11,4%.

En définitive, **la SODEXAM a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1,91 milliard FCFA contre un bénéfice de 1,66 milliard FCFA en 2023.**

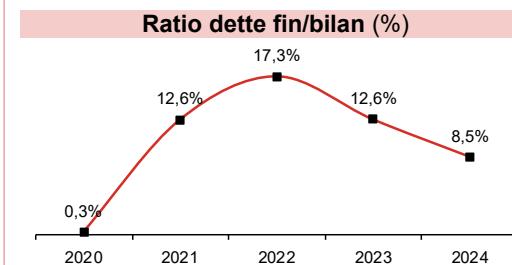
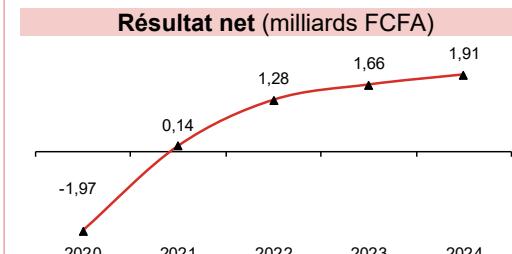
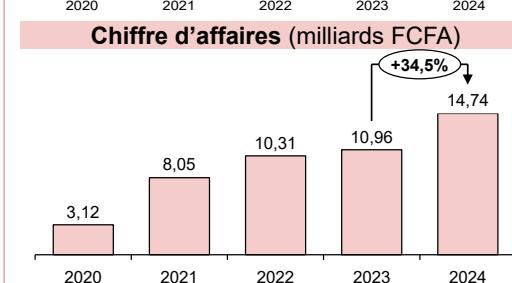
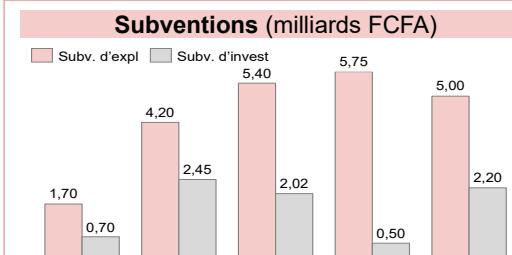
En ce qui concerne la gestion et le développement des plateformes aéroportuaires, les investissements s'élèvent à 6,14 milliards FCFA contre 11,09 milliards FCFA en 2023. Ces investissements ont principalement porté sur (i) l'acquisition d'équipements pour la navigation et la sécurité incendie et (ii) la réhabilitation des stations météorologiques dans le cadre du renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015.

Les impôts dus à l'Etat se chiffrent, au titre de la gestion 2024, à 769 millions FCFA (155 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 613 millions FCFA d'impôts sur le résultat), en hausse de 110% par rapport à 2023.

Perspectives 2025

En 2025, la SODEXAM envisage :

- ❖ achever le projet VIGICLIMM ;
- ❖ construire de nouveaux aéroports à l'intérieur du pays, notamment à Sassandra, Bondoukou et Bouna ;
- ❖ réhabiliter et certifier les aérodromes internationaux de Bouaké et de Yamoussoukro ;
- ❖ mettre en service son nouveau siège.



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 16 décembre 1960

Capital social : 17,04 milliards FCFA

Capitaux propres : 104,62 milliards FCFA (-23,9%)

Participation Financière Publique : 60,17% (dont 0,07% d'actionnariat indirect via le District d'Abidjan)

PCA : Général TOURE Sékou

DG : MEITE Bouaké

Adm MPPEEP : AHMED KONE Mohamed Hussein / ASSI Franck Arnaud

Adm MT : SACKO Oumar / BOHOUSSOU Georges

Effectif : 7 985 (+5%)

Filiales et participations : SOTRA Industries (100%) ; Institut SOTRA (100%) ; SOTRA Tourisme (100%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	60,10
DISTRICT D'ABIDJAN	0,07
IVECO FRANCE	11,11
AUTRES ACTIONNAIRES	0,03

FAITS MARQUANTS

- Extension du réseau d'exploitation à la commune de Songon ;
- Transporteur officiel des participants et des spectateurs de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) ;
- Acquisition d'un terrain pour le centre bus de Bingerville ;
- Signature d'un contrat financier pour l'acquisition de trois cents (300) autobus et vingt-cinq (25) bateaux-bus.

A propos de la SOTRA

La Société des Transports Abidjanais (SOTRA) est une société à participation financière publique, concessionnaire du transport collectif urbain à Abidjan et dans sa proche banlieue via ses lignes d'autobus et de bateaux-bus.

En 2024, ce sont entre autres :

1 398 véhicules en moyenne en ligne, dont 5 bateaux bus pour 305 millions de passagers transportés, soit 847 mille en moyenne par jour ;

63 millions de km parcourus, dont 59 millions de km consacrés aux activités concédées.

Performances financières en 2024

En 2024, avec un parc moyen en ligne de 1 398 autobus (constant par rapport à 2023), la SOTRA a transporté 305 millions de passagers, pour 57 millions de kilomètres parcourus et des recettes directes (hors contribution Etat) de 32,02 milliards FCFA, soit une baisse de 17% par rapport à 2023. Ce repli des ventes directes de tickets est imputable à la réquisition des autobus pour le transport des supporters lors de la CAN.

Le chiffre d'affaires a progressé de 4,5% pour atteindre 54,42 milliards FCFA contre 52,1 milliards FCFA en 2023. Ce montant intègre le complément tarifaire forfaitaire de 21,67 milliards FCFA, dont 9 milliards FCFA provenant de l'appui exceptionnel de 15 milliards FCFA octroyé par l'Etat.

Par conséquent, les produits d'exploitation se sont établis à 110,45 milliards FCFA contre un montant de 119,4 milliards FCFA en 2023, représentant une baisse de 7,5%.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont baissé de 10,8% pour se fixer à 107,92 milliards FCFA, contre 120,97 milliards FCFA en 2023.

Le résultat d'exploitation qui en découle est excédentaire de 2,54 milliards FCFA contre un déficit de 1,57 milliard FCFA en 2023.

Le résultat financier de l'exercice 2024 affiche un déficit de 1,86 milliard FCFA, principalement imputable aux charges d'intérêts générées par le portefeuille d'emprunts en cours contre un déficit de 4,66 milliards FCFA en 2023.

Contrairement à l'exercice 2023 où la société avait enregistré des produits HAO issus de la cession d'immobilisation d'un montant de 7,9 milliards FCFA, en 2024, le résultat s'établit à 17 millions FCFA contre 10,3 milliards FCFA en 2023.

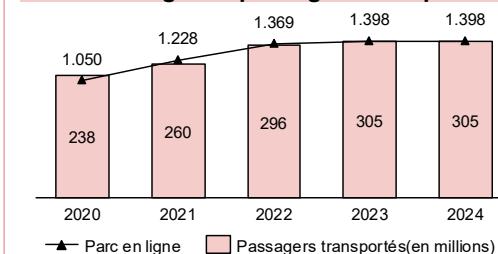
En définitive, l'exercice 2024 s'achève avec un résultat net bénéficiaire de 657 millions FCFA, contre un bénéfice de 4,06 milliards FCFA en 2023.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat, la société devrait verser au titre des impôts et taxes d'exploitation, 1,81 milliard FCFA et un forfait de 35 millions FCFA au titre de l'impôt sur le résultat, contre 1,89 milliard en 2023.

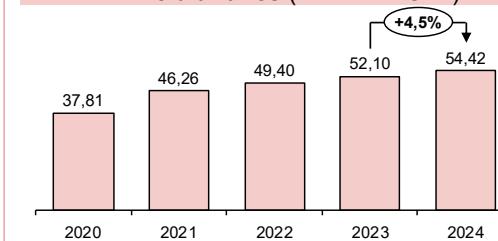
Perspectives 2025

En vue de s'intégrer dans la nouvelle armature de transport collectif dans le Grand Abidjan, avec l'avènement des nouveaux modes de transport (BRT, Metro), la SOTRA, en lien avec les ministères de tutelles technique et financière, s'est engagée dans un processus de mise à jour de sa convention de concession et de révision de son modèle économique.

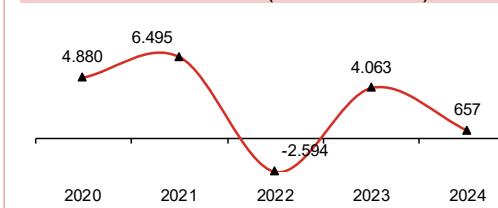
Parc en ligne et passagers transportés



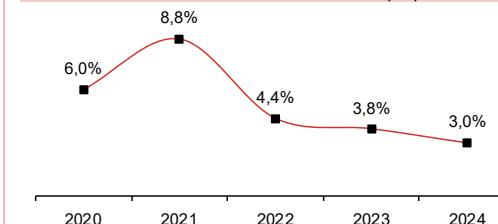
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin*. /bilan (%)



BTP & Autres Infrastructures

BTP et Autres Infrastructures

Une hausse de 8% du chiffre d'affaires par rapport à 2023.

Dans le cadre de sa politique de développement, le Gouvernement a fait de l'amélioration des infrastructures une priorité stratégique, en mettant un accent particulier sur les projets de Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Pour surmonter les défis structurels du secteur et renforcer sa compétitivité à l'échelle nationale, plusieurs réformes majeures ont été initiées. Ces actions visent à moderniser les outils de gestion, à rehausser la qualité des ouvrages réalisés, et à instaurer un climat favorable à l'investissement et à l'innovation.

L'année 2024 a toutefois été marquée par des perturbations économiques et géopolitiques ayant fortement impacté le secteur. La prolongation du conflit en Ukraine, les tensions accrues entre la Chine, Taïwan et les États-Unis, ainsi que les perturbations des chaînes logistiques mondiales ont engendré des conséquences notables. Parmi celles-ci, on observe une hausse significative des prix des matériaux de construction, notamment l'acier, le béton et le bois ; ainsi qu'un ralentissement généralisé des chantiers, entraînant des retards importants dans les délais de livraison.

Toutefois, nonobstant cet environnement peu propice, les sociétés du portefeuille de l'État opérant dans le secteur du BTP, à savoir le LBTP et l'ANAH, ont enregistré, en 2024, une progression de leur chiffre d'affaires cumulé, qui est passé de **27,05 milliards FCFA à 29,13 milliards FCFA**. Cette performance s'explique par l'amélioration des activités commerciales des deux entités.

En définitive, le résultat net cumulé du sous-secteur BTP est bénéficiaire de 6 milliards FCFA en 2024, contre 5,67 milliards FCFA en 2023.

Dans le sous-secteur Autres infrastructures, composé de la SOGEDI, de la SEMGB, et de la SGMT, **le chiffre d'affaires cumulé a connu une progression de 17% par rapport à 2023, atteignant 2,53 milliards FCFA en 2024**. Cette performance est essentiellement portée par la SOGEDI, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 22 %, pour s'établir à 1,31 milliard FCFA.

La SGMT* a également affiché une performance positive, avec une hausse de 14,5%, son chiffre d'affaires qui est passé de 633 millions FCFA en 2023 à 725 millions FCFA en 2024.

Quant à la SEMGB, elle enregistre une progression plus modérée, avec un chiffre d'affaires en légère hausse de 5%, atteignant 492 millions FCFA contre 469 millions FCFA en 2023.

Toutefois, malgré cette progression du chiffre d'affaires, le résultat net cumulé du sous-secteur « Autres infrastructures » est déficitaire de 1,96 milliard FCFA, contre un déficit de 1,35 milliard FCFA en 2023.

En somme, la performance consolidée du secteur « BTP et Autres Infrastructures », affiche une amélioration du chiffre d'affaires de 8%, par rapport à 2023, s'établissant à 31,66 milliards FCFA en 2024.

Le résultat net qui en découle est excédentaire, et s'élève à 4,04 milliards FCFA contre 4,32 milliards FCFA en 2023.

Les recettes fiscales générées par les activités des entreprises du secteur s'élèvent à 2,8 milliards FCFA contre 3,2 milliards FCFA en 2023, et se répartissent comme suit : impôts-BIC (2 milliards FCFA), impôts et taxes d'exploitation (800 millions FCFA).

* Données provisoires de la SGMT.



BTP et Autres Infrastructures

Champions Nationaux
Société d'Etat



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 15 décembre 2021

Capital social : 6,78 milliards FCFA

Capitaux propres : 6,73 milliards FCFA (+3,9%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : DANHO Pierre Nandjui

DG : TRAORE Brahimé

Adm MPPEEP : DIAKITE Kaba Tidiane Amadou, remplacé en cours d'année par DIABATE Kaladji

Adm MCLU : GBA Téan & KOALLA Célestin

Effectif : 116 (-12,8%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires (%)	
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00



FAITS MARQUANTS

- Lancement des travaux du programme d'urgence d'habitat social initié par l'État, portant sur 25 000 logements ;
- Poursuite des chantiers en cours dans le cadre des programmes Concorde et Azito ;
- Mise en service du site internet de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ;
- Recrutement du Directeur des Programmes et de la Rénovation Urbaine (DPRU), du Chef de service Travaux neufs et Rénovation urbaine, ainsi que deux Chefs de projets.

A propos de l'ANAH

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a pour missions principales de (i) favoriser l'accès au logement à des coûts d'acquisition et de location compétitifs, (ii) veiller à l'amélioration et à l'entretien du cadre de vie et (iii) réaliser toutes opérations se rapportant à l'amélioration de l'habitat urbain ou rural.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ **49 remises de clés sur les programmes en cours** (-66% par rapport à 2023) ;

☞ **240 réservations de logements effectuées par les clients** (-46% par rapport à 2023).

Performances financières en 2024

L'année 2024 a été marquée, entre autres, par : (i) la poursuite des programmes AZITO et CONCORDE hérités de l'ex-SICOGI, et (ii) le lancement des travaux du programme d'urgence d'habitat social portant sur 25 000 logements.

Sur le plan commercial, l'exercice 2024 s'est caractérisé par une progression de **36,7% du chiffre d'affaires**, passant de **3,35 milliards FCFA** en 2023 à **4,58 milliards FCFA** en 2024, soit une augmentation de **1,23 milliard FCFA**. Cette performance est essentiellement due à la croissance des prestations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguee (MOD), passées de 583 millions FCFA en 2023 à 1,53 milliard FCFA.

Les produits d'exploitation ont, en revanche, reculé de 6%, passant de 7,56 milliards FCFA en 2023 à 7,09 milliards FCFA en 2024. Cette diminution résulte : (i) de la baisse de la subvention de l'Etat, qui s'est établie à **1,22 milliard FCFA** contre **3,51 milliards FCFA** en 2023 ; et (ii) de la chute des autres produits, en repli de **65% sur la période**.

Les charges d'exploitation ont également diminué de 5%, s'établissant à 7,04 milliards FCFA en 2024, contre 7,4 milliards FCFA en 2023.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 55 millions FCFA contre un bénéfice de 167 millions FCFA en 2023, soit une diminution de 67,4%.

En définitive, après la prise en compte du résultat financier bénéficiaire de 295 millions FCFA et de l'impôt sur le résultat de 100 millions FCFA, le **résultat net ressort bénéficiaire de 249 millions FCFA**, contre un bénéfice de 141 millions FCFA en 2023, soit une amélioration de 76,6%.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 487 millions FCFA (387 millions FCFA d'impôts et taxes et 100 millions FCFA d'impôts BIC) contre un montant total de 978 millions FCFA en 2023.

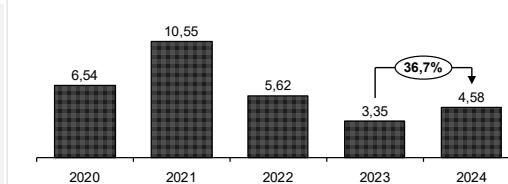
Perspectives 2025

En 2024, l'ANAH a poursuivi sa dynamique engenée depuis l'exercice 2023, se matérialisant par la réalisation d'un bénéfice net. Ainsi, l'exercice 2025 devrait également s'inscrire dans cette même logique, avec notamment :

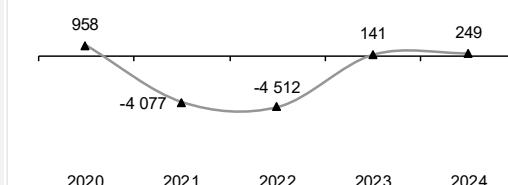
❖ la poursuite des travaux hérités de la SICOGI ;

❖ La poursuite des travaux du programme d'urgence d'habitat social

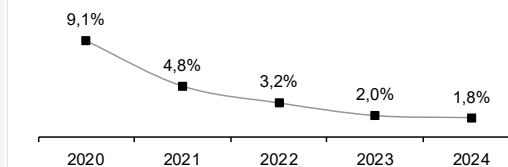
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



BTP et Autres Infrastructures



Champion Nationaux
SPFP majoritaire

i INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 2 décembre 1978

Capital social : 1 milliard FCFA

Capitaux propres : 33,18 milliards FCFA (+21%)

Participation Financière Publique : 95,2%

PCA : BITTY Kokora Daniel

DG : KOUASSI Kouassi Jean-Claude

Adm MPPEEP : KONE Porna Latif (en remplacement de AHUELIE Manouan)

Adm MEER : Mme N'GUESSAN Emmanuelle

Effectif : 556 (+7,5%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	95,20
SIPE	2,00
CEBTP	1,00
CETE-APAVE	1,00
ORIGNY-SERVICE	0,50
PERSONNEL LBTP	0,30

FAITS MARQUANTS

- Nomination de Monsieur TANO YOBOUA Armand Rodrigue, Président de la Mutuelle du LBTP (MULABO) en qualité d'Administrateur représentant le personnel au Conseil d'Administration de ladite société ;
- Ouverture de l'agence SECUREL d'ABOISSO ;
- Reconduction de l'agrément autorisant le laboratoire à réaliser des études, contrôles et essais géotechniques dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics en Côte d'Ivoire, conformément à l'Arrêté interministériel n°0031/MEER/MCLU du 21 juillet 2023 ;
- Renouvellement du certificat ISO 9001 version 2015 obtenu depuis décembre 2016, après un audit tierce partie de SGS ;
- Maintien de l'accréditation du Laboratoire central selon la norme ISO/IEC 17025 version 2017.

A propos du LBTP

Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) a pour mission d'accompagner l'Etat et le secteur privé dans la réalisation d'infrastructures viables dans les secteurs du BTP et de l'énergie. Ainsi, ses principales missions sont orientées vers les études de sols, les études énergétiques et l'expertise technique dans le domaine des matériaux de construction.

En 2024, ce sont entre autres :

- ☞ la réalisation d'étude géotechnique et assistance au maître d'ouvrage pour les travaux de construction du 4e pont ;
- ☞ le contrôle qualité des travaux de réhabilitation de l'autoroute du nord.

Performances financières en 2024

Au cours de l'exercice 2024, les principaux départements « SECUREL », « Contrôle Industriel et Energétique » et « Recherche et Formation », ainsi que « Laboratoire » ont maintenu leur rythme d'activités avec des dépassements de leurs objectifs commerciaux pour des taux de réalisation de chiffre d'affaires respectifs de 108%, 115%, 159% et 159%. En revanche, le département Génie Civil (DGC) a enregistré un taux de réalisation de 79,85%, affecté par une forte concurrence sur ce segment d'activité.

Globalement, le chiffre d'affaires du LBTP a progressé de 3,6%, atteignant 24,55 milliards FCFA en 2024 contre 23,69 milliards FCFA l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont connu une hausse de 3,3%, passant de 16,33 milliards FCFA à 16,87 milliards FCFA, soit une augmentation de 540 millions FCFA. Cette progression est induite par le surcroît d'activités des départements « Recherche et Formation » et « Laboratoire », et est essentiellement tirée par les postes « autres charges (+121%) » et « autres achats (+11%) ».

Il se dégage ainsi, un résultat d'exploitation bénéficiaire de 7,67 milliards FCFA, contre un bénéfice de 7,37 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 4,3%.

En définitive, après la prise en compte du résultat financier bénéficiaire de 13 millions FCFA et de l'impôt BIC de 1,93 milliard FCFA, le résultat net est bénéficiaire de 5,75 milliards FCFA contre 5,53 milliards FCFA en 2023, représentant une hausse de 4%.

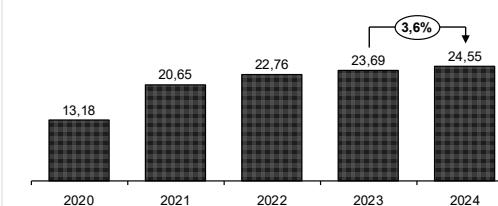
Les impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2024 s'élèvent à 2,17 milliards FCFA contre 2,05 milliards FCFA en 2023. Ils sont repartis entre 242 millions FCFA d'impôts et taxes et 1,93 milliard FCFA d'impôts BIC.

Perspectives 2025

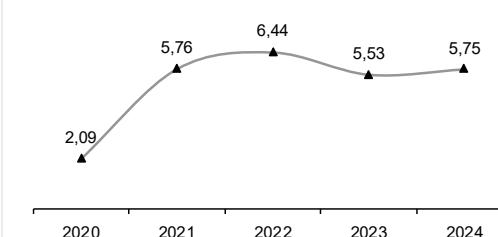
Pour 2025, le LBTP entend tirer profit de l'embellie dans les secteurs des BTP. A cet effet, un accent sera mis sur :

- ❖ la signature de nouvelles conventions de partenariat avec les secteurs public et privé ;
- ❖ le renforcement de son mécanisme de recouvrement des créances clients ;
- ❖ le renforcement de son dispositif opérationnel de suivi de la conformité des installations électriques.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





BTP et Autres Infrastructures

Gestion Patrimoniale

SPFP Majoritaire



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 02 octobre 1997

Capital social : 700 millions FCFA

Capitaux propres : 317 millions FCFA (-16%)

Participation Financière Publique : 82,05% (dont 76,05% d'actionnariat indirect)

PCA : OUATTARA Souleymane

DG : SAGANOGO Mohamed

Adm MPPEEP : Col. KOUASSI Haccandy & KLA Nemlin

Adm MCI : OGBA Aline

Effectif : 33 (-10,8%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	6,00
CCI	60,48
COMMUNE DE BOUAKE	8,57
CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE	2,00
CONSEIL REGIONAL DU GBEKE	5,00
AUTRES	17,95



FAITS MARQUANTS

- Installation des bordereaux de la SEMGB au niveau des frontières nord, notamment à Nigouni et Ouangolo ;
- Location effective, pour un montant de 400 milles FCFA le mois, des deux (2) magasins cola et de l'entrepôt par l'Autorité de Régulation, du système de Récépissé d'Entreposage (ARRE). Ces magasins étaient auparavant en location temporaire à un cout variant entre 100 milles FCFA et 300 milles FCFA par mois.

A propos de la SEMGB

La Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB), créée en 1997, est chargée de la gestion du Marché de Gros de Bouaké, une plateforme logistique dédiée à la commercialisation des produits vivriers et agroalimentaires en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. En 2019, la société a adopté un nouveau plan de relance avec pour vision de faire de la plateforme un agrégateur de solutions de soutien à la compétitivité et l'intégration des chaînes de valeur des filières vivrières et de rentes.

En 2024, ce sont entre autres :

☞ +10% de hausse des revenus locatifs ;

☞ +44,3% de croissance sur les produits accessoires (revenus de refacturation de l'électricité).

Performances financières en 2024

En 2024, la Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB) a connu une amélioration de ses activités commerciales, se matérialisant par la hausse de son chiffre d'affaires sur la période.

En effet, **le chiffre d'affaires de la société a connu une progression nette de 5%, passant de 468,5 millions FCFA en 2023 à 491,8 millions FCFA**. Cette embellie s'explique essentiellement par la hausse du montant des redevances (+10%) par rapport à 2023, à travers la prise en compte de nouveaux magasins, situés sur la réserve foncière.

Par conséquent, les produits d'exploitation ont progressé de 2%, atteignant 527,9 millions FCFA contre 516 millions FCFA en 2023.

Par ailleurs, les charges d'exploitation ont connu une baisse de 3% en passant de 588 millions FCFA en 2023 à 572 millions FCFA en 2024.

Il en résulte une réduction du déficit d'exploitation qui s'établit à 44 millions FCFA contre un déficit de 72 millions FCFA en 2023.

En définitive, après prise en compte du résultat HAO déficitaire de 8 millions FCFA et de l'impôt sur le résultat de 9 millions, **la société a dégagé un résultat net déficitaire de 61 millions FCFA, plus contenu que le déficit de 110 millions FCFA enregistré en 2023**.

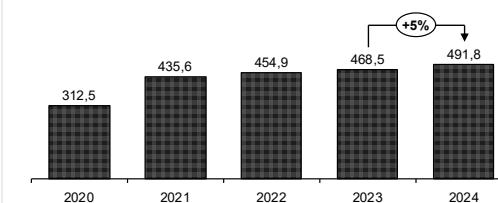
Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 36,5 millions FCFA contre 42 millions FCFA en 2023, et se répartissent entre les impôts et taxes d'exploitation (27,9 millions FCFA) et l'impôt BIC (8,6 millions FCFA) BIC.

Perspectives 2025

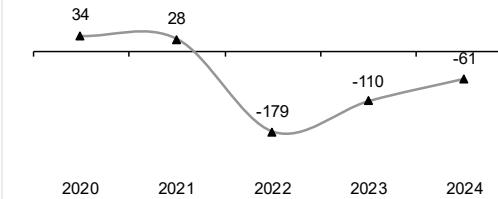
En 2025, la SEMGB entend poursuivre la mise en œuvre des actions prévues à son PSD adopté en 2019.

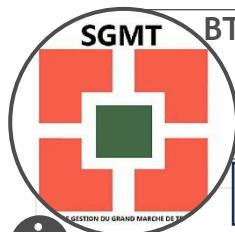
Dans ce contexte, il est prévu, en 2025, (i) une revalorisation progressive des loyers des magasins, (ii) le déploiement des ponts-bascules dans les corridors de référence, (iii) une revalorisation de la position du SEMGB sur le marché avec de nouveaux produits et débouchés.

Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





BTP et Autres Infrastructures

Gestion Patrimoniale

SPFP Majoritaire

DONNEES PROVISOIRES



INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 02 octobre 2003

Capital social : 250 millions FCFA

Capitaux propres : -3,03 milliards FCFA (+1,3%)

Participation Financière Publique : 100% (Actionnariat indirect via l'ANAH et la mairie de Treichville)

PCA : TRAORE Ibrahima

DG : KOFFI André

Adm MPPEEP : CISSE Aboubakari

Adm MCLU : TRAORE Ibrahima

Effectif : 36 (+6%)



REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ANAH	90,00
MAIRIE DE TREICHVILLE	10,00

FAITS MARQUANTS

- Renforcement de la politique de recouvrement des loyers des magasins en 2024 ;
- Signature d'un contrat de publicité avec la société Orange CI pour l'installation de pylônes relais sur le site du marché

A propos de la SGMT

La Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT), créée en 2003, est une société à participation publique majoritaire, dont les missions principales sont l'exploitation et l'entretien du marché de Treichville.

En 2024, ce sont entre autres :

91% de taux de recouvrement sur les emplacements ;

65% de taux d'occupation des magasins.

Performances financières en 2024

En 2024, la SGMT a poursuivi sa stratégie d'optimisation de l'utilisation de ses espaces commerciaux, à travers une politique active de sous-location. Ainsi, 400 emplacements auparavant inoccupés ont été mis en sous-location. Parallèlement, la société a procédé à la fermeture de 320 emplacements occupés par de mauvais payeurs. Elle a également conclu un contrat de publicité avec la société Orange CI pour l'installation de pylônes relais sur le site du marché.

Sur le plan commercial, la SGMT a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 14,5%, atteignant 725 millions FCFA en 2024 contre 633 millions FCFA en 2023. Cette progression est principalement liée à l'augmentation des revenus locatifs, qui ont progressé de 9% par rapport à 2023.

Les produits d'exploitation ont également connu une hausse de 20,3% (soit +160 millions FCFA), pour s'établir à 947 millions FCFA contre 787 millions FCFA en 2023.

Parallèlement, les charges d'exploitation ont légèrement diminué de 2,6% passant de 920 millions FCFA en 2023 à 896 millions FCFA en 2024.

Cette évolution favorable a permis à la SGMT de dégager un résultat d'exploitation excédentaire de 51 millions FCFA contre un déficit de 132 millions FCFA enregistré l'année précédente.

En conséquence, le résultat net affiche un bénéfice de 41 millions FCFA, contre un déficit de 49 millions FCFA en 2023.

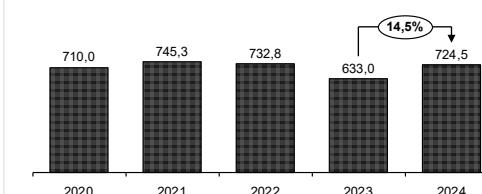
Enfin, les impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2024 s'élèvent à 36 millions FCFA, répartis entre 27 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 10 millions FCFA d'impôt sur le résultat. Ce montant représente une augmentation de 10 millions FCFA par rapport aux 26 millions FCFA d'impôts dus en 2023.

Perspectives 2025

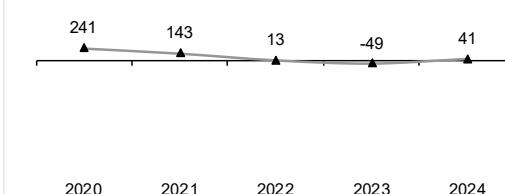
Pour 2025, la SGMT envisage :

- l'incitation des sous-locataires à devenir de vrais locataires des magasins sous-loués ;
- le recouvrement des loyers tant au niveau des emplacements exploités qu'au niveau de ceux non encore exploités ;
- la promotion et l'animation du marché en période de fêtes.

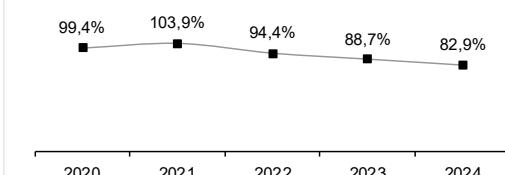
Chiffre d'affaires (en Millions FCFA)



Résultat net (en Millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





BTP et Autres Infrastructures

Structure Non Commerciale

Société d'Etat

i

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 mars 2022

Capital social : 10 millions FCFA

Fonds propres : 219,2 millions FCFA (-90%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : HIEN Philippe

DG : DIOMANDE Mamadou

Adm MPPEEP : TAHI Fabrice

Adm MCI : KOUYATE Sidiki

Effectif : 120 (+12%)

8

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Renouvellement des mandats de sept (7) membres du Conseil d'Administration, incluant ceux du Président et du représentant de la Primature ;
- Nomination de deux (2) nouveaux administrateurs, représentant respectivement le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) ;
- Elaboration et approbation par le Conseil d'Administration d'un plan d'affaires visant à soutenir la levée de fonds pour le financement du plan d'investissement triennal de la SOGEDI ;
- Signature de deux (2) accords de prêt avec la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement du Programme de Diversification, Accélération Industrielle, Compétitivité et Emploi (DAICE), en appui à la diversification économique, à la transition écologique et au développement industriel.

A propos de la SOGEDI

La Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (SOGEDI) est une société d'Etat qui a pour missions principales de planifier, promouvoir, financer, concevoir, réhabiliter et gérer ou faire gérer des infrastructures industrielles. Elle agit soit directement, soit en collaborant avec des opérateurs privés dans le cadre de contrats de concession.

En 2024, ce sont entre autres :

75 dossiers de demandes d'actes et d'attribution de lots signés ;

30 dossiers de retraits de lots signés ;

44 demandes d'espace de services reçues de la part d'opérateurs industriels pour y exercer des activités telles que les stations-services, les commerces, les entrepôts, les bâtiments à usage administratif.

Performances financières en 2024

En 2024, la société a achevé les travaux de réhabilitation et d'entretien des zones industrielles de Yopougon, le curage et l'entretien de la zone industrielle de Koumassi et de Vridi, ainsi que la phase 2 de la construction du canal de Bonoua.

Par ailleurs, elle a poursuivi les travaux de réhabilitation de la zone industrielle de Koumassi, la réalisation de postes permanents et de rationalisation de la zone industrielle de Vridi pour un taux d'achèvement de 80%.

Sur le plan financier, la SOGEDI a enregistré une progression de 22,2% de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 1,31 milliard FCFA en 2024. Cette performance est principalement due à l'augmentation significative des produits issus de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguee, qui sont passés de 235 millions FCFA en 2023 à 491 millions FCFA en 2024.

En conséquence, les produits d'exploitation ont progressé de 18%, atteignant 1,32 milliard FCFA en 2024.

Cette dynamique a été atténuée par une hausse marquée des charges d'exploitation, en progression de 39% par rapport à 2023, pour s'établir à 3,26 milliards FCFA. Cette augmentation des charges d'exploitation s'explique essentiellement par la hausse significative des services extérieurs (+109% en 2024). En effet, au cours de l'exercice, la société a supporté des honoraires d'un montant de 359 millions FCFA, contre 140 millions FCFA initialement prévus au budget, pour le financement du recouvrement des droits d'occupation du domaine public.

Cette situation a induit un résultat d'exploitation déficitaire de 1,94 milliard FCFA, contre un déficit de 1,23 milliard FCFA en 2023.

En définitive, le résultat net de l'exercice 2024 ressort déficitaire de 1,94 milliard FCFA, en détérioration de 750 millions par rapport au déficit 2023 de 1,19 milliard FCFA.

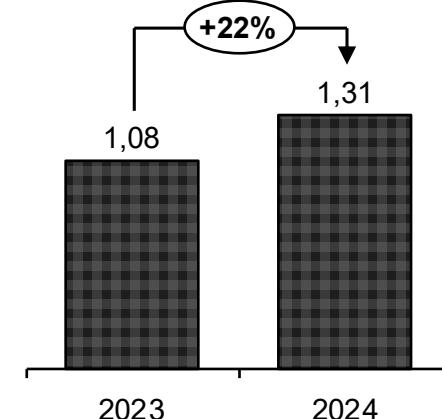
Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, essentiellement composés des divers impôts et taxes, s'élèvent à 72 millions FCFA.

Perspectives 2025

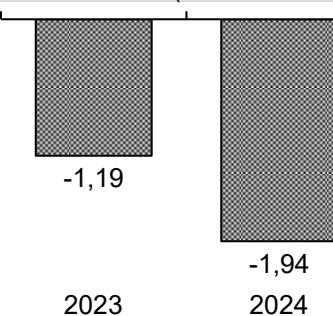
Avec le déficit enregistré en 2024, les perspectives de la société 2025 sont ambitieuses. En effet, elle entend continuer à investir dans l'innovation, renforcer sa présence sur le territoire et placer la durabilité au cœur de sa stratégie.

Par ailleurs, l'implémentation de son PSD 2024-2027 élaboré en fin 2024, consolidera la stratégie initiale de développement des infrastructures industrielles.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

ANNEXE 2 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 3 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SEGMENT

ANNEXE 4 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET BENEFICIAIRE EN 2024

ANNEXE 5 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET NUL EN 2024

ANNEXE 6 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET DEFICITAIRE EN 2024

ANNEXE 7 : SOCIETES AYANT BENEFICIE DE SUBVENTIONS (SUBVENTION-ETAT) EN 2024

ANNEXE 8 : SOCIETES AYANT DISTRIBUE DES DIVIDENDES A L'ETAT EN 2024

ANNEXE 9 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 10 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 11 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

ANNEXE 12 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SEGMENT

Les valeurs sont en millions FCFA

ANNEXE 1 : LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

SOCIETES D'ETAT

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PFP	CAPITAL PUBLIC
1	AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes	300,0	100,0%	100,0%	300,0
2	AIGF	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radio électriques	500,0	100,0%	100,0%	500,0
3	ANAH	Agence Nationale de l'Habitat	6 777,4	100,0%	100,0%	6 777,4
4	ANSUT	Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC	86 078,1	100,0%	100,0%	86 078,1
5	BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement	2 000,0	100,0%	100,0%	2 000,0
6	CI PME	Côte d'Ivoire PME	1 000,0	100,0%	100,0%	1 000,0
7	CI-ENERGIES	Energies de Côte d'Ivoire	20 000,0	100,0%	100,0%	20 000,0
8	FER	Fonds d'Entretien Routier	300,0	100,0%	100,0%	300,0
9	GUCE CI	Guichet Unique du Commerce Extérieur de Côte d'Ivoire	10,0	100,0%	100,0%	10,0
10	I2T	Société Ivoirienne de Technologie Tropicale	250,0	100,0%	100,0%	250,0
11	IDT	Société Ivoirienne de Télédiffusion	4 574,7	100,0%	100,0%	4 574,7
12	ONAD	Office National de l'Assainissement et du Drainage	1 000,0	100,0%	100,0%	1 000,0
13	ONEP	Office National de l'Eau Potable	150,0	100,0%	100,0%	150,0
14	PAA	Port Autonome d'Abidjan	100 000,0	100,0%	100,0%	100 000,0
15	PASP	Port Autonome de San-Pedro	2 897,5	100,0%	100,0%	2 897,5
16	PCI	Poste de Côte d'Ivoire	12 664,0	100,0%	100,0%	12 664,0
17	PETROCI HOLDING	Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire	33 104,1	100,0%	100,0%	33 104,1
18	RTI	Radio Diffusion Télévision Ivoirienne	6 000,0	100,0%	100,0%	6 000,0
19	SGPME	Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises Ivoirienne	10 000,0	100,0%	100,0%	10 000,0
20	SIPF	Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire	3 000,0	100,0%	100,0%	3 000,0
21	SNDI	Société Nationale de Développement Informatique	1 130,1	100,0%	100,0%	1 130,1
22	SNPECI	Société Nouvelle de Presse et d'édition de Côte d'Ivoire	175,0	100,0%	100,0%	175,0
23	SODEFOR	Société de Développement des Forêts	50,0	100,0%	100,0%	50,0
24	SODEMI	Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire	600,0	100,0%	100,0%	600,0
25	SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique	1 414,7	100,0%	100,0%	1 414,7
26	SOGEDI	Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles	10,0	100,0%	100,0%	10,0
27	SONAPIE	Société Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat	50,0	100,0%	100,0%	50,0
Total général			294 035,7			294 035,7

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MAJORITAIRE

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PFP	CAPITAL PUBLIC
1	ADCI	Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire	50,0	40,0%	60,0%	30,0
2	AGEF	Agence de Gestion Foncière	400,0	35,9%	61,0%	243,9
3	AIR CI	Air Côte d'Ivoire	130 000,0	57,5%	57,5%	74 802,0
4	ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural	500,0	35,0%	59,0%	295,0
5	BHCI	Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire	28 235,0	91,6%	95,5%	26 950,3
6	BNI	Banque Nationale d'Investissement	25 359,0	80,8%	100,0%	25 359,0
7	CI-ENGINEERING	Côte d'Ivoire Engineering	5 864,0	93,6%	93,6%	5 488,7
8	CML	Compagnie Minière du Littoral	600,0	10,0%	61,0%	366,0
9	CNRA	Centre National de Recherche Agronomique	500,0	40,0%	56,0%	280,0
10	INIE	Institut Ivoirien de l'Entreprise	120,0	62,5%	62,5%	75,0
11	LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics	1 000,0	95,2%	95,2%	952,0
12	LONACI-SEM	Loterie Nationale de Côte d'Ivoire	400,0	80,0%	95,0%	380,0
13	OIC	Office Ivoirien des Chargeurs	752,7	52,0%	56,2%	423,0
14	SEMGB	Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké	700,0	6,0%	82,1%	574,4
15	SGMT	Société de Gestion du Grand Marché de Treichville	250,0	0,0%	100,0%	250,0
16	SOCITA	Société Ivoirienne de Transformation Agricole	10,0	70,0%	70,0%	7,0
17	SOTRA	Société des Transports Abidjanais	17 037,2	60,1%	60,2%	10 251,3
18	VERSUS BANK	Versus Bank	20 000,0	52,9%	100,0%	20 000,0
Total général			0	231 777,9		166 727,5

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MINORITAIRE CONTROLEES PAR L'ETAT

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBLIC
1	GESTOCI	Société de Gestion des Stocks Pétroliers	240,0	0,0%	12,5%	30,0
2	SIR	Société Ivoirienne de Raffinage	39 000,0	1,5%	47,3%	18 439,2
3	SIVAC	Société Ivoirienne d'Abattage et de charcuterie	38,0	31,4%	31,4%	11,9
4	VITIB SA	Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie	2 176,4	8,3%	23,4%	510,1
Total général			41 454,4			18 991,3

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MINORITAIRE

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PFP	CAPITAL PUBLIC
1	3G Mining	3G Mining	600,0	10,0%	10,0%	60,0
2	AERIA	Aéroport International Abidjan	1 418,0	10,0%	10,0%	141,8
3	AGBAOU	Agbaou Gold Operations SA	100,0	10,0%	15,0%	15,0
4	BGM	Bonikro Gold Mine	400,0	10,0%	10,0%	40,0
5	BMSA	Bondoukou Manganèse	1 010,0	10,0%	10,0%	101,0
6	BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières	3 015,6	2,0%	2,0%	61,5
7	CIDT	Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles	7 200,0	10,0%	10,0%	720,0
8	CIE	Compagnie Ivoirienne Electricité	14 000,0	15,0%	15,0%	2 100,0
9	CIPREL	Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité	29 200,0	14,7%	14,7%	4 292,4
10	CMB	Compagnie Minière du Bafing	100,0	10,0%	15,0%	15,0
11	DCBR	Dépositaire Centrale Banque de règlement	1 525,7	1,8%	1,8%	28,1
12	FOREMI	Société de Forage Minier	100,0	0,0%	49,0%	49,0
13	HGM	Newcrest Hiré Côte d'Ivoire	600,0	10,0%	10,0%	60,0
14	IC	IVOIRE COLTAN	600,0	10,0%	35,0%	210,0
15	IMMSA	Ivoire Manganèse	3 310,0	10,0%	10,0%	331,0
16	IPS (WA)	Industrial Promotion Services (West Africa)	1 000,0	15,0%	15,0%	150,0
17	K1 MINING	K1 MINING	600,0	10,0%	10,0%	60,0
18	ORANGE CI	Orange Côte d'Ivoire	6 026,2	5,0%	5,0%	301,3
19	PMCI	Perseus Mining Côte d'Ivoire	100,0	10,0%	10,0%	10,0
20	PMF	Persus Mining Fimbiasso	100,0	10,0%	10,0%	10,0
21	PMY	Perseus Mining Yaouré	606,0	10,0%	10,0%	60,6
22	QUIPUX-AFRIQUE	Quipux-Afrique	3 109,0	0,0%	49,0%	1 523,4
23	RMM (Ex-LEB)	Ressources Minières du Moronou	2 010,0	10,0%	10,0%	201,0
24	ROXGOLD SANGO	ROXGOLD SANGO	600,0	10,0%	10,0%	60,0
25	SIB	Société Ivoirienne de Banque	20 000,0	5,0%	5,0%	1 000,0
26	SIFAL	Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiant	560,0	0,0%	32,1%	179,8
27	SITARAIL	Société International de Transport Africain par RAIL	5 000,0	0,0%	15,0%	750,0
28	SM Lafagué	Société des Mines de Lafagué	600,0	10,0%	20,0%	120,0
29	SM Lobo	Société Minière de la Lobo	600,0	10,0%	10,0%	60,0
30	SM SA	Shiloh Manganèse S.A.	600,0	10,0%	10,0%	60,0
31	SMD	Société des Mines de DAAPLEU	600,0	10,0%	15,0%	90,0
32	SMF	Société des Mines de Floleu	600,0	10,0%	15,0%	90,0
33	SMI	Société des Mines d'Ity	600,0	10,0%	15,0%	90,0
34	SOCOPRIM	Société Concessionnaire du Pont Rivière - Marcory	18 366,9	18,7%	25,2%	4 624,8
35	SODECI	Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire	4 500,0	3,3%	3,3%	146,3
36	TONGON SA	Société des Mines de Tongon SA	10,0	10,0%	10,0%	1,0
37	TRCI	Tropical Rubber Côte d'Ivoire	2 000,0	20,0%	20,0%	400,0
38	VECI	VIVO ENERGY-CI	3 150,0	0,0%	5,0%	157,5
39	Total général		134 517,4			18 370,4

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ETAT)

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBLIC
	Total général	0	701 785,4	4034,9%	4726,4%	498 124,9

ANNEXE 2 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITES

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 ANADER	8 556	10 062	17,61%	-	4 115	636
2 CIDT	34 179	30 756	-10,01%	842	-	3 570
3 CI-ENGINEERING	831	991	19,32%	39	-	121
4 CNRA	7 238	9 210	27,24%	-	3 408	300
5 I2T	78	189	143,68%	-	825	10
6 IPS (WA)	2 266	2 584	14,03%	-	568	2 896
7 SIVAC	152	169	11,04%	6	8	23,35%
8 SODEFOR	6 959	8 271	18,86%	387	482	24,41%
9 TRCI	2 689	2 418	-10,10%	8 380	621	-107,41%
Total général	62 948	64 651	2,71%	739	-	0,47
						-100,06%

AUTRES SERVICES

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 ADCI	2	1	-67,50%	-	68	15
2 BNEDT	48 797	54 914	12,54%	7 232	5 751	-20,47%
3 INIE	171	50	-70,86%	44	13	-70,50%
4 LONACI-SEM	518 361	579 300	11,76%	4 269	18 277	328,15%
5 CI PME	-	-	-	206	586	-184,98%
6 Total général	567 330	634 264	11,80%	11 271	23 441	107,98%

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 LBTP	23 695	24 545	3,59%	5 530	5 751	3,99%
2 SEMGB	469	492	4,98%	-	61	45,03%
3 SGMT	633	725	14,45%	-	49	41
4 SOGEDI	1 076	1 315	22,19%	-	1 194	-
5 ANAH	3 354	4 584	36,67%	141	249	76,56%
6 Total général	29 226	31 660	8,33%	4 319	4 039	-6,48%

EAU ET ASSAINISSEMENT

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 ONAD	676	840	24,30%	378	-	-108,29%
2 ONEP	10 552	6 519	-38,22%	119	40	-66,17%
3 SODECI	175 458	172 235	-1,84%	4 904	3 560	-27,39%
Total général	186 686	179 594	-3,80%	5 401	3 569	-33,91%

ELECTRICITE

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 CIE	257 218	263 294	2,36%	10 633	10 101	-5,01%
2 CI-ENERGIES	54 371	63 296	16,41%	7 447	10 143	36,19%
3 CIPREL	55 060	64 068	16,36%	18 628	22 238	19,38%
Total général	366 648	390 658	6,55%	36 708	42 481	15,73%

FINANCE

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 BHCI	7 750	9 992	28,93%	1 235	2 768	124,13%
2 BNI	87 674	100 706	14,86%	34 932	38 939	11,47%
3 BRVM	7 004	7 465	6,58%	2 328	1 734	-25,52%
4 DCBR	5 711	6 283	10,00%	2 241	2 694	20,23%
5 SIB	95 571	102 763	7,53%	43 513	50 234	15,45%
6 VERSUS BANK	9 214	10 156	10,22%	1 622	1 171	-27,81%
7 SGPMÉ	1 478	2 237	51,38%	672	344	-48,80%
Total général	214 402	239 602	11,75%	86 542	97 883	13,10%

HYDROCARBURES

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 GESTOCI	29 322	30 716	4,76%	6 550	2 407	-63,25%
2 PETROCI HOLDING	504 557	576 157	14,19%	20 602	32 458	57,54%
3 SIR	2 529 517	2 532 672	0,12%	95 351	50 414	-47,13%
4 VECI	550 696	600 708	9,08%	4 012	5 354	33,46%
Total général	3 614 091	3 740 252	3,49%	126 515	90 633	-28,36%

MEDIA

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 IDT	3 294	3 118	-5,34%	58	46	-20,27%
2 RTI	8 165	10 660	30,56%	99	382	286,01%
3 SNPECI	4 429	6 390	44,28%	-	400	173,93%
Total général	15 888	20 169	26,94%	-	243	397,87%

MINES

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 AGBAOU	77 468	96 620	24,72%	-	22 078	3 265
2 CMB	55 917	31 672	-43,36%	287	-	6 267
3 CML	15 744	22 703	44,20%	-	5 923	2 400
4 FOREMI	8 434	6 802	-19,35%	284	-	143
5 PMCI	45 548	36 583	-19,68%	-	7 033	2 638
6 PMY	319 239	317 744	-0,47%	187 598	186 395	-0,64%
7 SM SA	14 621	14 965	2,35%	219	-	5 675
8 SMD	1 080	11 057	923,50%	-	276	5 109
9 SMF	129 310	157 375	21,70%	53 674	62 119	15,73%
10 SMI	288 021	389 892	35,37%	79 418	128 979,72	62,41%
11 TONGON SA	241 478	242 973	0,62%	17 494	12 472	-28,71%
12 PMF	25 139	83 562	232,40%	-	971	18 246
13 ROXGOLD SANGO	93 519	201 329	115,28%	37 310	73 321	96,52%
14 SM Lafagué	-	144 611	-	1 633	42 776	2519,52%
15 SM Lobo	103 138	185 190	79,56%	8 011	36 068	350,21%
16 BGM	62 439	128 877	106,40%	21 363	27 627	29,32%
17 BMSA	8 430	4 676	-44,53%	-	267	454
18 HGM	60 838	19 257	-68,35%	-	9 366	1 045
19 IMMSA	-	2 769	-	-	163	222
20 SODEMIA	519	391	-24,67%	9 462	5 582	-41,00%
21 RMM (Ex-LEB)	2 147	13 451	526,45%	-	2 461	-
Total général	1 553 030	2 112 499	36,02%	368 216	586 420	59,26%

TECHNOLOGIE, TELECOM ET POSTE

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 AIGF	11 688	13 716	17,35%	466	465	-0,27%
2 ANSUT	31 644	32 628	3,11%	11 977	2 963	-75,26%
3 GUCE CI	37 934	38 746	2,14%	19 955	20 891	4,69%
4 ORANGE CI	569 621	601 833	5,65%	120 288	107 923	-10,28%
5 QUIPUX-AFRIQUE	21 939	20 888	-4,79%	3 144	2 047	-34,91%
6 SNDI	7 123	6 914	-2,93%	409	447	9,41%
7 VITIB SA	2 538	2 593	2,15%	271	291	7,50%
8 PCI	5 846	5 776	-1,20%	-	1 472	3 714
9 Total général	688 333	723 093	5,05%	155 038	131 312	-15,30%

TOURISME ET HOTELLERIE

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 SONAPIE	31 854	35 155	10,36%	623	552	-11,36%
Total général	31 854	35 155	10,36%	623	552	-11,36%

TRANSPORTS

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 AERIA	33 683	36 661	8,84%	3 258	2 067	-36,56%
2 AGEROUTE	14 984	16 803	12,14%	2 043	2 278	11,49%
3 AIR CI	128 938	144 349	11,95%	658	1 479	124,84%
4 FER	34 136	42 926	25,75%	-	-	-
5 OIC	7 147	8 086	13,13%	1 856	1 271	-31,53%
6 PAA	141 939	151 592	6,80%	35 399	35 677	0,78%
7 PASP	13 110	13 719	4,65%	2 438	2 095	-14,08%
8 SIPF	1 136	1 116	-1,82%	101	25	-74,96%
9 SITARAIL	34 583	35 630	3,03%	6 690	5 554	16,99%
10 SOCOPRIM	17 331	16 645	-3,96%	10 942	9 444,91	-13,68%
11 SODEXAM	10 957	14 737	34,50%	1 662	1 913	15,12%
12 SOTRA	52 102	54 424	4,46%	4 063	657	-83,82%
13 Total général	490 046	536 688	9,52%	55 731	51 353	-7,85%

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ETAT)

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
Total général	7 820 484	8 708 285	11,35%	850 859	1 032 407	21,34%

ANNEXE 3 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SEGMENT

CHAMPIONS NATIONAUX

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 AIR CI	128 938	144 349	11,95%	658	1 479	124,84%
2 BNEDT	48 797	54 914	12,54%	7 232	5 751	-20,47%
3 BNI	87 674	100 706	14,86%	34 932	38 939	11,47%
4 LBTP	23 695	24 545	3,59%	5 530	5 751	3,99%
5 PETROCI HOLDING	504 557	576 157	14,19%	20 602	32 458	57,54%
6 SIR	2 529 517	2 532 672	0,12%	95 351	50 414	-47,13%
7 SNDI	7 123	6 914	-2,93%	409	447	9,41%
8 SGPME	1 478	2 237	51,38%	672	344	-48,80%
9 ANAH	3 354	4 584	36,67%	141	249	76,56%
Total général	3 335 132	3 447 078	3,36%	165 527	135 831,64	-17,94%

GESTION PATRIMONIALE

N° SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 ADCI	2	1	-67,50%	-	68	-
2 AGBAOU	77 468	96 620	24,72%	-	22 078	3 265
3 BHCI	7 750	9 992	28,93%	1 235	2 768	124,13%
4 BRVM	7 004	7 465	6,58%	2 328	1 734	-25,52%
5 CIDT	34 179	30 756	-10,01%	842	-	3 570
6 CI-ENGINEERING	831	991	19,32%	39	-	121
7 CIPREL	55 060	64 068	16,36%	18 628	22 238	19,38%
8 CMB	55 917	31 672	-43,36%	287	-	6 267
9 CML	15 744	22 703	44,20%	-	5 923	2 400
10 DCBR	5 711	6 283	10,00%	2 241	-	2 693,77
11 FOREMI	8 434	6 802	-19,35%	284	-	143
12 GESTOCl	29 322	30 716	4,76%	6 550	2 407	-63,25%
13 GUCE CI	37 934	38 746	2,14%	19 955	20 891	4,69%
14 IPS (WA)	2 266	2 584	14,03%	-	568	2 896
15 OIC	7 147	8 086	13,13%	1 856	1 271	-31,53%
16 ORANGE CI	569 621	601 833	5,65%	120 288	107 923	-10,28%
17 PMCI	45 548	36 583	-19,68%	-	7 033	2 638
18 PMY	319 239	317 744	-0,47%	187 598	186 395	-0,64%
19 QUIPUX-AFRIQUE	21 939	20 888	-4,79%	3 144	2 047	-34,91%
20 SEMGB	469	492	4,98%	-	110	-
21 SGMT	633	725	14,45%	-	49	41
22 SIB	95 571	102 763	7,53%	43 513	50 234	15,45%
23 SIVAC	152	169	11,04%	-	6	8
24 SM SA	14 621	14 965	2,35%	219	-	5 675
25 SMD	1 080	11 057	923,50%	-	276	5 109
26 SMF	129 310	157 375	21,70%	53 674	62 119	15,73%
27 SMI	288 021	389 892	35,37%	79 418	128 980	62,41%
28 TONGON SA	241 478	242 973	0,62%	17 494	12 472	-28,71%
29 TRCI	2 689	2 418	-10,10%	8 380	-	621
30 VECI	550 696	600 708	9,08%	4 012	5 354	33,46%
31 VERSUS BANK	9 214	10 156	10,22%	1 622	1 171	-27,81%
32 PMF	25 139	83 562	232,40%	-	971	18 246
33 ROXGOLD SANGO	93 519	201 329	115,28%	37 310	73 321	1979,16%
34 SM Lafagué	-	144 611	-	1 633	42 776	2519,52%
35 SM Lobo	103 138	185 190	79,56%	8 011	36 068	350,21%
36 SONAPIE	31 854	35 155	10,36%	623	552	-11,36%
37 BGM	62 439	128 877	106,40%	21 363	27 627	29,32%
38 BMSA	8 430	4 676	-44,53%	-	267	-
39 HGM	60 838	19 257	-68,35%	-	9 366	-
40 IMMSA	-	2 769	-	-	163	222
41 RMM (Ex-LEB)	2 147	13 451	526,45%	-	2 461	-
Total général	3 022 556	3 687 102	21,99%	593 219	800 677	34,97%

OPERATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 IDT	3 294	3 118	-5,34%	58	46	-20,27%
2 RTI	8 165	10 660	30,56%	99	382	286,01%
3 SNPECI	4 429	6 390	44,28%	-	400	173,93%
4 PCI	5 846	5 776	-1,20%	-	1 472	-152,36%
Total général	21 734	25 945	19,37%	-	1 715	-74,33%

OPPORTUNITES DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 AERIA	33 683	36 661	8,84%	3 258	2 067	-36,56%
2 CIE	257 218	263 294	2,36%	10 633	10 101	-5,01%
3 LONACI-SEM	518 361	579 300	11,76%	4 269	18 277	328,15%
4 PAA	141 939	151 592	6,80%	35 399	35 677	0,78%
5 PASP	13 110	13 719	4,65%	2 438	2 095	-14,08%
6 SITARAIL	34 583	35 630	3,03%	-	6 690	5 554
7 SOCOPRIM	17 331	16 645	-3,96%	10 942	9 445	-13,68%
8 SODECI	175 458	172 235	-1,84%	4 904	3 560	-27,39%
9 SODEXAM	10 957	14 737	34,50%	1 662	1 913	15,12%
10 SOTRA	52 102	54 424	4,46%	4 063	657,35	-83,82%
11 Total général	1 254 742	1 338 237	6,65%	70 878	78 239	10,39%

STRUCTURES NON COMMERCIALES

N SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
1 AGEROUTE	14 984	16 803	12,14%	2 043	2 278	11,49%
2 AIGF	11 688	13 716	17,35%	466	465	-0,27%
3 ANADER	8 556	10 062	17,61%	-	4 115	636
4 ANSUT	31 644	32 628	3,11%	11 977	2 963	-75,26%
5 CI-ENERGIES	54 371	63 296	16,41%	7 447	10 143	36,19%
6 CNRA	7 238	9 210	27,24%	-	3 408	300
7 FER	34 136	42 926	25,75%	-	-	
8 I2T	78	189	143,68%	-	825	10
9 INIE	171	50	-70,86%	-	44	13
10 ONAD	676	840	24,30%	378	-	31,36
11 ONEP	10 552	6 519	-38,22%	119	-	40
12 SIPF	1 136	1 116	-1,82%	101	-	25
13 SODEFOR	6 959	8 271	18,86%	387	482	24,41%
14 VITIB SA	2 538	2 593	2,15%	271	291	7,50%
15 CI PME	-	-	-	206	-	586
16 SOGEDI	1 076	1 315	22,19%	-	1 194	-62,67%
17 SODEM	519	391	-24,67%	9 462	5 582	-41,00%
Total général	186 320	209 924	12,67%	22 950	20 649	-10,02%

TOTAL (PORTEFEUILLE DE l'ETAT)

N	SOCIETES	CA 2023	CA 2024	var CA. (%)	RN 2023	RN 2024	var RN. (%)
	Total général	7 820 484	8 708 285	11,35%	850 859	1 032 407	21,34%

ANNEXE 4 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET BENEFICIAIRE EN 2024

N	SOCIETES	RN 2023	RN 2024	var RN.	var RN. (%)
1	PMY	187 598	186 395	-1 203	-0,64%
2	SMI	79 418	128 980	49 561	62,41%
3	ORANGE CI	120 288	107 923	-12 365	-10,28%
4	ROXGOLD SANGO	37 310	73 321	36 010	96,52%
5	SMF	53 674	62 119	8 444	15,73%
6	SIR	95 351	50 414	-44 937	-47,13%
7	SIB	43 513	50 234	6 721	15,45%
8	SM Lafigué	1 633	42 776	41 143	2519,52%
9	BNI	34 932	38 939	4 007	11,47%
10	SM Lobo	8 011	36 068	28 056	350,21%
11	PAA	35 399	35 677	278	0,78%
12	PETROCI HOLDING	20 602	32 458	11 855	57,54%
13	BGM	21 363	27 627	6 264	29,32%
14	CIPREL	18 628	22 238	3 610	19,38%
15	GUCE CI	19 955	20 891	936	4,69%
16	LONACI-SEM	4 269	18 277	14 008	328,15%
17	PMF	-971	18 246	19 217	1979,16%
18	TONGON SA	17 494	12 472	-5 022	-28,71%
19	CI-ENERGIES	7 447	10 143	2 696	36,19%
20	CIE	10 633	10 101	-532	-5,01%
21	SOCOPRIM	10 942	9 445	-1 497	-13,68%
22	BNETD	7 232	5 751	-1 480	-20,47%
23	LBTP	5 530	5 751	221	3,99%
24	SODEMI	9 462	5 582	-3 880	-41,00%
25	VECI	4 012	5 354	1 342	33,46%
26	SMD	-276	5 109	5 386	1950,16%
27	SODECI	4 904	3 560	-1 343	-27,39%
28	AGBAOU	-22 078	3 265	25 344	114,79%
29	ANSUT	11 977	2 963	-9 014	-75,26%
30	IPS (WA)	-568	2 896	3 464	609,52%
31	BHCI	1 235	2 768	1 533	124,13%
32	DCBR	2 241	2 694	453	20,23%
33	GESTOCI	6 550	2 407	-4 143	-63,25%
34	CML	-5 923	2 400	8 323	140,52%
35	AGEROUTE	2 043	2 278	235	11,49%
36	PASP	2 438	2 095	-343	-14,08%
37	AERIA	3 258	2 067	-1 191	-36,56%
38	QUIPUX-AFRIQUE	3 144	2 047	-1 098	-34,91%

39	SODEXAM	1 662	1 913	251	15,12%
40	BRVM	2 328	1 734	-594	-25,52%
41	AIR CI	658	1 479	821	124,84%
42	OIC	1 856	1 271	-585	-31,53%
43	VERSUS BANK	1 622	1 171	-451	-27,81%
44	SOTRA	4 063	657	-3 405	-83,82%
45	ANADER	-4 115	636	4 751	115,46%
46	SONAPIE	623	552	-71	-11,36%
47	SODEFOR	387	482	95	24,41%
48	AIGF	466	465	-1	-0,27%
49	SNDI	409	447	38	9,41%
50	RTI	99	382	283	286,01%
51	SGPME	672	344	-328	-48,80%
52	CNRA	-3 408	300	3 707	108,80%
53	SNPECI	-400	296	696	173,93%
54	VITIB SA	271	291	20	7,50%
55	ANAH	141	249	108	76,56%
56	IMMSA	-163	222	385	235,81%
57	FOREMI	284	143	-141	-49,73%
58	IDT	58	46	-12	-20,27%
59	SGMT	-49	41	89	183,59%
60	ONEP	119	40	-79	-66,17%
61	SIPF	101	25	-76	-74,96%
62	INIE	44	13	-31	-70,50%
63	SIVAC	6	8	1	23,35%
Total général		870 403	1 066 934	196 531	22,58%

ANNEXE 5 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET NUL EN 2024

N	SOCIETES	RN 2023 (en millions FCFA)	RN 2024 (en millions FCFA)	var RN.
1	FER	0-	0 -	-
	Total	0 -	0 -	-

ANNEXE 6 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET DEFICITAIRE EN 2024

N	SOCIETES	RN 2023	RN 2024	var RN.	var RN. (%)
65	I2T	-825	-10	815	98,76%
66	ADCI	-68	-15	53	78,54%
67	ONAD	378	-31	-410	-108,29%
68	SEMGB	-110	-61	50	45,03%
69	CI-ENGINEERING	39	-121	-161	-406,51%
70	BMSA	-267	-454	-187	-70,03%
71	CI PME	-206	-586	-380	-184,98%
72	TRCI	8 380	-621	-9 001	-107,41%
73	HGM	-9 366	-1 045	8 321	88,85%
74	SOGEDI	-1 194	-1 941	-748	-62,67%
75	RMM (Ex-LEB)	-2 461	-2 225	235	9,57%
76	PMCI	-7 033	-2 638	4 395	62,49%
77	CIDT	842	-3 570	-4 412	-524,01%
78	PCI	-1 472	-3 714	-2 242	-152,36%
79	SITARAIL	-6 690	-5 554	1 137	16,99%
80	SM SA	219	-5 675	-5 894	-2688,39%
81	CMB	287	-6 267	-6 554	-2284,64%
TOTAL		-19 544	-34 527	-14 983	-76,66%

ANNEXE 7 : SOCIETES AYANT BENEFICIE DE SUBVENTIONS⁷ (SUBVENTION-ETAT) EN 2024 (en millions FCFA)

SOCIETE	Subvention Exploitation		Subvention Investissement		Subvention Totale	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
AGEF	0	0	600	150	600	150
AIR CI	16 000	1 000	11 000	33 631	27 000	34 631
ANADER	12 300	15 905	0	0	12 300	15 905
ANAH	14	14	0	0	14	14
BNETD	2 400	1 969	0	0	2 400	1 969
CI PME	1 344	1 808	0	0	1 344	1 808
CNRA	6 000	6 124	0	0	6 000	6 124
FER	0	0	57 300	85 173	57 300	85 173
I2T	776	1 477	0	0	776	1 477
INIE	829	615	657	6 423	1 486	7 038
ONEP	3 327	852	43 333	54 809	46 660	55 661
PCI	2 518	1 700	2 219	0	4 736	1 700
RTI	1 973	1 801	0	0	1 973	1 801
SGPME	928	422	0	0	928	422
SIDT	956	922	56	75	1 012	997
SIPF	35	35	0	0	35	35
SIVAC	210	295	0	0	210	295
SNPECI	1 498	4 140	0	0	1 498	4 140
SOCOPRIM	15 740	8 000	0	0	15 740	8 000
SODEFOR	120	143	40	40	160	183
SODEXAM	948	2 920	4 410	7 638	5 358	10 558
SOTRA	8 000	15 500	0	0	8 000	15 500
VITIB SA	298	350	0	0	298	350
Total général	76 212	65 993	119 615	187 939	195 827	253 931

ANNEXE 8 : SOCIETES AYANT DISTRIBUE DES DIVIDENDES A L'ETAT EN 2024

N	SOCIETES	Part directe Eta	RN 2023	Dividende net d'IVRM 2023	RN 2024	Dividende net d'IVRM 2024
1	AERIA	10%	3258289059	85 000 000	2 066 930 175	127 500 000
2	BGM	10%	21362982692	0	27 626 528 684	1 408 952 963
3	BNI	81%	34932000000	7201013246	38 939 000 000	8 022 968 198
4	BRVM	2%	2327867000	33 500 000	1 733 723 000	31 260 296
5	CIE	15%	10633181710	1 436 400 000	10 100 988 687	1 360 800 000
6	CIPREL	15%	18627861163	2 468 842 496	22 237 512 635	9 910 164 348
7	DCBR	2%	2240543213	19 600 000	2 693 771 108	19 600 000
8	GUCE CI	100%	19954535499	3 400 000 000	20 890 865 827	5 100 000 000
9	IPS (WA)	15%	-568343411	321450000	2 895 812 794	1 268 497 500
10	LONACI-SEM	80%	4268778988	2 720 000 000	18 276 829 454	6 800 000 000

⁷ Budget initial de l'Etat 2024

11	ORANGE CI	5%	1,20288E+11	5 875 558 650	107 922 811 632	5 084 618 063
12	PETROCI HOLDING	100%	20602490965	7000000000	32 457 673 806	9860000000
13	PMCI	10%	-7033232274	262000000	-2638231137	0
14	PMY	10%	1,87598E+11	14543500000	186 394 551 515	16150000000
15	ROXGOLD SANGO	10%	37310485892	0	73320787160	6232266909
16	SIB	5%	43513000000	1237500000	50 234 000 000	1687500000
17	SIR	2%	95 351 262 173	130900000	50 413 979 393	0
18	SMD	10%	-276159867	183082914,5	5 109 409 703	632077092,3
19	SMF	10%	53674340247	4250000000	62 118 802 849	5615042043
20	SMI	10%	79418276623	15130000000	128 979 719 753	10125625000
21	SOCOPRIM	19%	10942013945	2 324 772 551	9 444 909 187	2 943 935 016
22	SODECI	3%	4903679124	140 665 410	3 560 488 330	103680000
23	SODEMI	100%	9462356226	340 000 000	5 582 441 919	340000000
24	TRCI	20%	8380093446	765000000	-620 634 732	0
	Total		781 171 805 739	69 868 785 268	859 742 671 742	92 824 487 428

ANNEXE 9 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

Secteur	CA 2023	ratio 2023* (%)	CA 2024	ratio 2024* (%)	Var. CA	Var. CA (%)
Agriculture et agro-industrie	62 948	0,80%	64 651	0,74%	1 703	2,71%
Autres services	567 330	7,25%	634 264	7,28%	66 934	11,80%
Bâtiment & Infrastructures	29 226	0,37%	31 660	0,36%	2 434	8,33%
Eau et assainissement	186 686	2,39%	179 594	2,06%	-7 092	-3,80%
Électricité	366 648	4,69%	390 658	4,49%	24 009	6,55%
Finance	214 402	2,74%	239 602	2,75%	25 199	11,75%
Hydrocarbures	3 614 091	46,21%	3 740 252	42,95%	126 161	3,49%
Média	15 888	0,20%	20 169	0,23%	4 280	26,94%
Mines	1 553 030	19,86%	2 112 499	24,26%	559 468	36,02%
Technologie, Télécom et Poste	688 333	8,80%	723 093	8,30%	34 760	5,05%
Tourisme et Hotellerie	31 854	0,41%	35 155	0,40%	3 301	10,36%
Transports	490 046	6,27%	536 688	6,16%	46 642	9,52%
Total général	7 820 484	100,00%	8 708 285	100,00%	887 801	11,35%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 10 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITES

Secteur	RN2023	ratio 2023* (%)	RN 2024	ratio 2024* (%)	Var. RN	Var. RN (%)
Agriculture et agro-industrie	739	0,09%	0	0,00%	-740	
Autres services	11 271	1,32%	23 441	2,27%	12 170	107,98%
Bâtiment & Infrastructures	4 319	0,51%	4 039	0,39%	-280	-6,48%
Eau et assainissement	5 401	0,63%	3 569	0,35%	-1 832	-33,91%
Électricité	36 708	4,31%	42 481	4,11%	5 773	15,73%
Finance	86 542	10,17%	97 883	9,48%	11 341	13,10%
Hydrocarbures	126 515	14,87%	90 633	8,78%	-35 883	-28,36%
Média	-243	-0,03%	724	0,07%	968	-397,87%
Mines	368 216	43,28%	586 420	56,80%	218 204	59,26%
Technologie, Télécom et Poste	155 038	18,22%	131 312	12,72%	-23 726	-15,30%
Tourisme et Hotellerie	623	0,07%	552	0,05%	-71	-11,36%
Transports	55 731	6,55%	51 353	4,97%	-4 377	-7,85%
Total général	850 859	100,00%	1 032 407	100,00%	181 549	21,34%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du résultat net des sociétés du portefeuille

ANNEXE 11 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

Segment	CA 2023	ratio 2023* (%)	CA 2024	ratio 2024* (%)	Var. CA	Var. CA (%)
Champions nationaux	3 335 132	42,65%	3 447 078	39,58%	111 946	3,36%
Gestion patrimoniale	3 022 556	38,65%	3 687 102	42,34%	664 546	21,99%
Opérateurs publics de service public	21 734	0,28%	25 945	0,30%	4 210	19,37%
Opportunité de Délégation de Service Public	1 254 742	16,04%	1 338 237	15,37%	83 495	6,65%
Structures non commerciales	186 320	2,38%	209 924	2,41%	23 604	12,67%
Total général	7 820 484	100,00%	8 708 285	100,00%	887 801	11,35%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 12 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SEGMENT

Segment	RN2023	ratio 2023* (%)	RN 2024	ratio 2024* (%)	Var. RN	Var. RN (%)
Champions nationaux	165 527	19,45%	135 832	13,16%	-29 695	-17,94%
Gestion patrimoniale	593 219	69,72%	800 677	77,55%	207 458	34,97%
Opérateurs publics de service public	-1 715	-0,20%	-2 990	-0,29%	-1 275	-74,33%
Opportunité de Délégation de Service Public	70 878	8,33%	78 239	7,58%	7 361	10,39%
Structures non commerciales	22 950	2,70%	20 649	2,00%	-2 300	-10,02%
Total général	850 859	100,00%	1 032 407	100,00%	181 549	21,34%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

2026

CONCOURS FINANCIERS ACCORDES PAR L'ETAT AUX Entreprises Du Portefeuille de l'Etat

Ce document a pour objet de présenter les montants, bénéficiaires et modalités de répartition des concours financiers (subventions et fiscalités affectées) accordés par l'Etat aux sociétés du portefeuille de l'Etat au cours de l'exercice 2024, comparativement à l'exercice 2023.

Subventions⁸

A travers l'octroi de subventions, l'Etat accompagne le développement de certaines entreprises publiques qui ont une mission de service public. Au titre de l'exercice 2024, **vingt-trois (23) sociétés du portefeuille ont bénéficié de subventions de l'Etat.**

Le montant total des subventions notifiées s'est établi à 253,93 milliards FCFA en 2024, contre .195,83 milliards FCFA en 2023.

Ce montant se décompose comme suit :

- subventions d'exploitation et d'équilibre : 65,99 milliards FCFA contre 76,21 milliards FCFA en 2023 ;
- subventions d'investissement : 187,94 milliards FCFA contre 119,62 milliards FCFA en 2023.

Par ailleurs, sur les vingt et un (21) entreprises bénéficiaires des subventions d'exploitation et d'équilibre en 2024, les sociétés ANADER, SOTRA et SOCOPRIM ont bénéficié des montants les plus élevés, représentant respectivement 24%, 23% et 12% de la subvention d'exploitation.

L'ANADER, a bénéficié de subventions d'exploitation pour le financement de son activité à hauteur de 15,9 milliards FCFA notamment pour contribuer au paiement de ses charges salariales et l'encadrement du monde paysan.

Quant à la SOTRA, la subvention d'équilibre notifiée s'établit à 15,50 milliards FCFA, d'une part, en compensation des tarifs sociaux pratiqués et, d'autre part, pour le transport gratuit des écoliers, policiers, gendarmes et militaires.

La SOCOPRIM devrait bénéficier de 8 milliards FCFA au titre de l'exercice 2024, en application de la garantie de trafic et de revenu prévue par la Convention de Concession conclue avec l'Etat.

Par niveau de participation, les SPFPM captent la proportion la plus importante de subventions d'exploitation en 2024 pour un montant cumulé de 39,40 milliards FCFA (soit 60% des subventions totales) du fait principalement de la SOTRA et de l'ANADER.

En outre, la quasi-totalité de la **subvention d'investissement accordée par l'Etat** est à l'endroit du FER (85,17 milliards FCFA, soit 45% de ce type de

subvention) en raison des compléments prévus par l'Etat pour un alignement sur les engagements envers le Millennium Challenge Corporation (MCC).

Au niveau des segments, les « *Structures à caractère non commercial* » se hissent au premier rang des subventions totales les plus importantes, avec un cumul de 176,60 milliards FCFA en 2024, soit 69% du montant global des subventions Etat d'autant plus qu'une bonne proportion de celles-ci portent des missions de service public.

Sur le plan sectoriel, les entreprises du secteur « *Transports* » sont bénéficiaires des subventions totales les plus importantes (153,90 milliards FCFA, soit 61% du montant global des subventions Etat).

Tableau 1 : Subventions notifiées aux entreprises du portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice 2024 (en millions FCFA)

SOCIETE	Subv Exploitation		Subv Investissement		Subv Totale	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
AGEF	0	0	600	150	600	150
AIR CI	16 000	1 000	11 000	33 631	27 000	34 631
ANADER	12 300	15 905	0	0	12 300	15 905
ANAH	14	14	0	0	14	14
BNETD	2 400	1 969	0	0	2 400	1 969
CI PME	1 344	1 808	0	0	1 344	1 808
CNRA	6 000	6 124	0	0	6 000	6 124
FER	0	0	57 300	85 173	57 300	85 173
I2T	776	1 477	0	0	776	1 477
INIE	829	615	657	6 423	1 486	7 038
ONEP	3 327	852	43 333	54 809	46 660	55 661
PCI	2 518	1 700	2 219	0	4 736	1 700
RTI	1 973	1 801	0	0	1 973	1 801
SGPME	928	422	0	0	928	422
SIDT	956	922	56	75	1 012	997
SIPF	35	35	0	0	35	35
SIVAC	210	295	0	0	210	295
SNPECI	1 498	4 140	0	0	1 498	4 140
SOCOPRIM	15 740	8 000	0	0	15 740	8 000
SODEFOR	120	143	40	40	160	183
SODEXAM	948	2 920	4 410	7 638	5 358	10 558
SOTRA	8 000	15 500	0	0	8 000	15 500
VITIB SA	298	350	0	0	298	350
Total général	76 212	65 993	119 615	187 939	195 827	253 931

Source : Données DGBF

⁸ Subventions inscrites au budget de l'Etat

Ressources affectées

En sus des subventions octroyées aux entreprises publiques, l'État de Côte d'Ivoire leur affecte également, de manière indirecte, d'autres ressources en vertu des missions qui leur sont confiées. Il s'agit, de manière générale, d'impôts ou de contributions que la loi ou un texte réglementaire rendent obligatoires et qui sont affectés à des organismes autres que l'État ou l'administration centrale. Ces ressources peuvent prendre différentes formes.

a) Fiscalités affectées

Ce sont des prélèvements obligatoires perçus auprès de certaines catégories de contribuables et affectés directement à des entreprises publiques pour financer une mission précise.

Au titre de l'exercice 2024, onze (11) entreprises (FER, SIR, CI-ENERGIES, ANSUT, AIGF, RTI, GESTOCI, SIDT, ONAD, ONEP et SOGEDI) ont bénéficié de fiscalités affectées pour un montant global de 418,84 milliards FCFA, contre 388,69 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 8 %.

La fiscalité affectée de CI-ENERGIES a connu une augmentation de 55 % entre 2023 et 2024, principalement en raison de la hausse de la consommation nationale d'électricité. Cette progression a favorisé une augmentation de 29 % de la parafiscalité de la société IDT durant la même période.

En revanche, la fiscalité affectée de l'ONEP a enregistré une baisse de 39 % par rapport à 2023. Pour rappel, l'ONEP avait bénéficié d'un appui exceptionnel en soutien à l'augmentation du recours à ses services pour la desserte en camion-citerne des localités présentant des déficits d'approvisionnement en eau, notamment auprès des populations sinistrées.

De manière générale, la fiscalité affectée aux entreprises publiques en 2024 a enregistré des variations plus ou moins significatives selon les sociétés concernées.

b) Redevances affectées

Ce sont des prélèvements obligatoires dont le produit est directement attribué, notamment à une entreprise publique, généralement en contrepartie d'un service rendu.

En 2024, cinq (05) entreprises publiques ont bénéficié de redevances affectées pour un montant de 17,09 milliards FCFA, contre 15,89 milliards FCFA en 2023.

De façon spécifique, la SODEXAM a perçu 11,26 milliards FCFA contre 10,09 milliards FCFA en 2023 de l'AERIA, en contrepartie de la concession de gestion et d'exploitation de l'aéroport d'Abidjan par l'État de Côte d'Ivoire.

CI-ENERGIES perçoit chaque année 4,5 milliards FCFA de la CIE pour le préfinancement des travaux de branchements et de l'extension de l'accès à l'électricité aux ménages.

Quant à la SIPF, elle a reçu 673 millions FCFA en 2024, contre 651 millions FCFA en 2023, de la SITARAIL, en guise de droit d'usage des infrastructures ferroviaires publiques.

L'ONEP reçoit, chaque année, 450 millions FCFA des producteurs indépendants d'eau, afin de veiller au respect des termes contractuels et à la qualité du service fourni aux usagers.

Il en est de même pour l'ONAD, qui perçoit annuellement 200 millions FCFA en vertu de son assistance au suivi du respect du contrat d'affermage pour l'assainissement et le drainage.

170

c) Autres ressources affectées

Certaines entités publiques perçoivent d'autres types de ressources sous une forme qui n'est ni de la parafiscalité, ni une redevance affectée.

En 2024, CI-ENERGIES a perçu 20 milliards FCFA au titre de la part de l'État dans la vente du gaz.

Tableau 2 : Fiscalités affectées en 2023-2024 (en millions FCFA)

SOCIETES	PFP	2023	2024	Var (%)	OBSERVATIONS
FER	100%	170 350	177 792	4%	Taxe Spécifique Unique (TSU) sur les produits pétroliers ; patente et vignette
SIR	47%	88 929	90 814	2%	Soutien accordé par l'État de Côte d'Ivoire à la SIR, inscrit dans la structure des prix des produits pétroliers, et pour la restructuration de sa dette
CI-ENERGIES	100%	39 700	60 500	52%	Redevance secteur électricité et TVA Secteur
ANSUT	100%	26 946	26 722	-1%	Redevance perçue au titre de la taxe pour le développement de la téléphonie en zone rural - Quote-part de la redevance d'utilisation des fréquences radioélectriques
AIGF	100%	11 680	13 535	16%	-Contribution des opérateurs et fournisseurs de services de Télécommunication à la recherche et à la normalisation en matière de Télécommunication
RTI	100%	11 341	12 477	10%	Quote-part de la Redevance perçue de la CIE
GESTOCI	13%	14 800	12 791	-14%	Redevance Stock de sécurité et quote-part dédiée aux investissements
SIDT	100%	1 760	2 266	29%	Quote-part de la Redevance perçue de la CIE
ONAD	100%	2 993	2 680	-10%	Quote-part de l'impôt foncier. Avec le démarrage des activités par le FNAD l'ONAD n'en perçoit plus
ONEP	100%	2 287	1 388	-39%	Subvention d'exploitation Fonds De l'Eau (FDE)
TOTAL		388 697	418 840	8%	

Tableau 3 : Redevances affectées en 2023-2024 (en millions FCFA)

SOCIETES	PFP	2023	2024	Var (%)	OBSERVATIONS
ONEP	100%	450	450	0%	Redevance de la convention de concession entre l'Etat et les producteurs indépendants d'eau
ONAD	100%	200	200	0%	Assistance de suivi de contrat d'affermage dans le cas de l'assainissement et du drainage
CI-ENERGIES	100%	4 500	4 500	0%	Redevance de fonctionnement et Part Etat Gaz
SODEXAM	100%	10 091	11 264	12%	Redevance Concession AERIA
SIPF	100%	651	673	3,3%	Droit d'usage
TOTAL		15 892	17 087	8%	

ANNEXE : SUBVENTIONS ETAT 2023-2024 ET PREVISIONS 2025-2026 (en millions de FCFA)

SOCIETE	SUBVENTION D'EXPLOITATION				SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				SUBVENTION TOTALE			
	Not. 2023	Not. 2024	Prev. 2025	Prev.2026	Not. 2023	Not. 2024	Prev. 2025	Prev.2026	Not. 2023	Not. 2024	Prev. 2025	Prev.2026
AGEF	0	0	0	0	600	150	250	0	600	150	250	0
AIR CI	16 000	1 000	2 000	3 800	11000	33 631	0	8893	27 000	34 631	2 000	12 693
ANADER	12 300	15 905	10 800	11 800	0	0	0	0	12 300	15 905	10 800	11 800
ANAH	14	14	120	120	0	0	0	0	14	14	120	120
BNETD	2 400	1 969	1 703	1 703	0	0	0	0	2 400	1 969	1 703	1 703
CI PME	1 344	1 808	1 344	1 594	0	0	0	0	1 344	1 808	1 344	1 594
CNRA	6 000	6 124	6 000	6 000	0	0	0	0	6 000	6 124	6 000	6 000
FER	0	0	0	0	57300	85 173	0	0	57 300	85 173	0	0
I2T	776	1 477	757	297	0	0	0	0	776	1 477	757	297
INIE	829	615	615	633	657	6 423	475	733	1 486	7 038	1 090	1 366
ONEP	3 327	852	198	2 370	43333	54 809	0	41445	46 660	55 661	198	43 815
PCI	2 518	1 700	2 725	3 725	2219	0	0	0	4 736	1 700	2 725	3 725
RTI	1 973	1 801	1 208	783	0	0	0	0	1 973	1 801	1 208	783
SGPME	928	422	604	604	0	0	0	0	928	422	604	604
SIDT	956	922	622	924	56	75	50	250	1 012	997	672	1 174
SIPF	35	35	50	50	0	0	0	0	35	35	50	50
SIVAC	210	295	331	331	0	0	0	0	210	295	331	331
SNPECI	1 498	4 140	200	150	0	0	0	0	1 498	4 140	200	150
SOCOPRIM	15 740	8 000	13 000	14 000	0	0	0	0	15 740	8 000	13 000	14 000
SODEFOR	120	143	204	704	40	40	60	75	160	183	264	779
SODEXAM	948	2 920	4 000	4 000	4410	7 638	3500	3900	5 358	10 558	7 500	7 900
SOTRA	8 000	15 500	13 000	10 401	0	0	0	0	8 000	15 500	13 000	10 401
VITIB SA	298	350	500	500	0	0	0	0	298	350	500	500
TOTAL	76 212	65 993	59 982	64 490	119 615	187 939	4 335	55 295	195 827	253 931	64 317	119 785

Not = Notifiée

Prev= Prévision